J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 92 (28 pages) UN NUMÉRO 50 c Mardi 23 avril 1974

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

C'est décidé: nouveaux prix de la bière dès le 1er mai

(PAGE 13)

Nouveaux combats pour la conquête du Mont-Hermon

DAMAS (AP). — Syriens et Israéliens ont engagé de nouveaux combats lundi pour s'assurer des points stratégiques sur le Mont-Hermon.

Selon le haut commandement de Damas, blindés et pièces d'artillerie se sont affrontés sur une grande partie de la ligne de cessez-le-feu des hauteurs du Golan.

Le haut commandement syrien a signalé au milieu de la journée que les combats s'intensifiaient sur tout le front et que les forces syriennes pilonnaient les bases israéliennes de missiles antiaériens qui ont été installées l'autre nuit sur des positions avancées.

Un porte-parole militaire israélien a démenti les informations de Beyrouth selon lesquelles des forces juives ont occupé, dimanche, une hauteur en territoire libanais, à proximité de la ville de Shibaa.

Par ailleurs, des correspondants militaires israéliens ont annoncé que des commandos syriens ont miné la piste conduisant au sommet du Mont-Hermon qui a été ouverte, mardi, au bulldozer, et qu'ils ont tiré des missiles « Sam-7 », lancés avec des tubes portatifs sur des appareils israéliens.

Le porte-parole du commandement n'a pas confirmé les informations donnant à penser que des éléments syriens opèrent à partir du côté du Mont-Hermon situé en territoire libanais. Quelques mines, a-t-il indiqué, ont été trouvées sur la piste.

Au cours de la journée, l'artillerie syrienne a dirigé son tir sur des positions israéliennes dans le secteur sud de l'enclave capturée en Syrie durant la guerre du Kippour, dans le sud du Golan et sur le Mont-Hermon.

A Jérusalem, un tribunal a condamné à des peines de prison 20 Arabes soupçonnés d'appartenir à des groupes de fedayins ayant commis au cours des trois dernières semaines une série d'attentats à la bombe et de sabotages, dans diverses régions d'Israël.

Pour la millième fois

Des mots. Et puis, voici l'image. Un soldat anglais veille près de ce que cache une couverture dans un champ près de Belfast. La millième victime de la tragédie irlandaise. Une image comme les autres, hélas ! et qui, depuis cinq ans, n'a pas cessé d'illustrer le déchirement de l'Ulster.

(Téléphoto AP)

Projet « Violettes » à la Chaux-de-Fonds : on votera les 4 et 5 mai

Le référendum ayant abouti, les Chaux-de-Fonniers voteront les 4 et 5 mai sur une cession gratuite de terrain à la « Fondation en faveur du personnel de l'hôpital ».

PAGE 9

Emprise romande dans les écoles biennoises

En 1968, il y avait à Bienne 66% d'élèves suisses alémaniques contre 33 % de Romands. En 1974, il y a 53 % d'Alémaniques et 47 % de Romands...

PAGE 11

Taxes de séjour en Valais : les hôteliers font le point

La taxe de séjour, on le sait, tient l'affiche en Valais. C'est pourquoi ce problème a dominé les débats de l'assemblée des hôteliers valaisans réunis à Zermatt.

PAGE 13

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 7, 9, 11 et 20.
INFORMATIONS SUISSES : page 13.
LES SPORTS : pages 15 et 17.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV : page 25.
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 27.

L'adieu à Marcel Pagnol

PARIS (AP). — Un service religieux d'une grande simplicité a été célébré lundi matin à l'église Saint-Honoré d'Eylau à la mémoire de l'académicien Marcel Pagnol, décédé jeudi dernier à Paris.

Le cercueil avait été placé dans le chœur de l'église. On avait simplement posé dessus une corbeille de volubilis blancs, de muguets et de myosotis, l'épée et le bicorne de l'écrivain et un coussin où avaient été épinglés : la croix de commandeur de la Légion d'honneur et l'ordre de Léopold de Belgique. Jacqueline Pagnol et son fils Frédéric conduisaient le deuil. Tous les amis du disparu étaient présents.

Don Calmels, abbé général des Prémontrés, vieil ami de Marcel Pagnol, venu spécialement de Rome pour la cérémonie, célébra l'office. La messe devait se terminer par la lecture d'un texte de l'écrivain, « L'Eau des sources », extrait de « Manon des sources ».

LES IDÉES ET LES FAITS

Les idoles creuses

Notre ancien confrère biennois, René Fell, qui fut rédacteur en chef du « Journal du Jura », avant de bifurquer vers la direction de l'Office du tourisme de la « Ville de l'avenir », a toujours eu la démangeaison d'écrire. Et on le comprend. Car il a la plume alerte, beaucoup de style et le raisonnement juste, quoique la plupart du temps non-conformiste. Quand nous étions jeune journaliste, nous appréciions déjà ses chroniques de politique étrangère qui, à ce qu'il nous souvient, allaient à l'encontre de l'idéologie wilsonienne généralement reçue alors, comme ses billets locaux : des milliers d'articles au total. Mais n'en n'avons-nous pas tous écrit autant ! Depuis qu'il dispose de ses loisirs, René Fell s'est lancé dans le roman. Le dernier d'entre eux a paru récemment sous le titre : « Les idoles creuses » 1). Tout un programme !

Mais c'est un roman à peine romancé ! C'est le prétexte pour l'auteur de mettre en scène un seul personnage — le fils orphelin d'un riche industriel jurassien — qui se livre à toutes sortes d'expériences, de voyages et de connaissance du monde moderne, dans lesquels s'expriment en effet les opinions de l'écrivain. Dans une école privée, notre héros a appris que l'éducation consiste à éveiller son esprit, à l'habituer à raisonner justement, à apprendre à bien penser, à s'exprimer clairement et correctement. Cette méthode, il l'applique à sa vision des choses, quand bien même il se laisse séduire par instant, dans sa quête incessante, par telle ou telle tentative qui ne tarde pas à le désillusionner.

Devant les idoles creuses qui ont dévoyé notre civilisation, par la soif de matérialisme, il s'insurge tout en recherchant. Mais attention ! Ce n'est pas un contestataire manipulé par un quelconque extrémisme. Partout, il fait des nuances. Il constate que la publicité conditionne la société, mais la publicité peut être un chose merveilleuse, quand elle ne ravale pas l'individu au plus bas niveau. Les pacifistes prônent l'armée rouge. Les chrétiens se tournent vers le monde, mais ils oublient de prier. Il y a cent occasions de prier dans la journée, note l'auteur. Le héros, quant à lui, fréquente des hippies venus d'outre-Atlantique, dégoûtés par l'argent de papa, mais quand il se rend dans leur campus new-yorkais, il les voit se défiler les uns après les autres. Même expérience en Afrique où les dirigeants émancipés se commettent avec les Blancs, dans un commun mépris du peuple. Et en Amérique du Sud où avorte une expérience sociale qu'il avait entreprise avec un de ses amis.

C'est alors le retour dans le pays natal du jeune industriel. Il y subit encore deux insuccès. Il entend relever une prostituée qu'il a ramenée de Paris. Echec complet devant l'hostilité des villageois. D'autre part, sur l'insistance de ses combourgeois, il se lance dans l'aventure politique, brigue un siège au Grand conseil, mais, là encore, il échoue devant les intrigues et les manœuvres politiciennes que dénonce M. Fell avec autant de saveur que de férocité ! Alors, notre homme se décide sagement, comme Candide, à cultiver son jardin ! Peut-être un jour s'inscrira-t-il au Jura libre ! C'est nous qui l'imaginons ! Car il convient de rappeler que, dès avant les années cinquante, René Fell fut, dans son quotidien, un des premiers et plus ardents défenseurs de l'indépendance jurassienne.

René BRAICHET

1) Editions Gassmann - Bienne

Au deuxième rang, et à droite, le général Rabin, candidat du parti travailliste à la succession de Mme Meir. A gauche, au premier rang, Shimon Peres, battu de peu pour la succession.

(Téléphoto AP)

La tuerie de Fonsorbes

TOULOUSE (AP). — L'autopsie pratiquée par le médecin légiste sur les corps de Mme Emma Réal, 80 ans, Mme Thérèse Réal, 50 ans, et Elisabeth Daudergny, 25 ans, toutes trois tuées par balles dans leur villa de Fonsorbes n'a rien apporté de positif.

Drame de la mésentente familiale ou crime crapuleux ? C'est ce que cherchent à définir les enquêteurs.

Il existe pas mal de points à éclaircir dans l'enquête et notamment l'acharnement mis par un éventuel rôdeur à tuer trois femmes sans que l'une d'elles réussisse à sortir de la maison pour appeler au secours.

NOUVELLES VAGUES APRÈS L'AFFAIRE DE LA FAUSSE SIGNATURE DE WILSON

LONDRES (AFP). — Ronald Milhench a été placé en détention provisoire pendant huit jours par le tribunal de Wolverhampton après une comparution qui a duré seulement trente minutes.

Dans une déclaration devant les juges, le superintendant Jones qui conduit l'enquête dans l'affaire de la fausse signature de M. Wilson a indiqué que d'autres chefs d'accusation graves seront dressés à son encontre, outre celui d'escroquerie.

Le superintendant, Alan Jones, s'est, d'autre part, vivement opposé à la mise en liberté sous caution de l'accusé, en soulignant qu'une telle décision ne ferait qu'entraver l'enquête de la police et pourrait d'autre part, inquiéter certains témoins.

Ainsi, M. Alan Jones a révélé que, lors d'un interrogatoire, M. Milhench avait laissé entendre qu'il n'hésiterait pas à se donner la mort après avoir tué auparavant ses deux enfants s'il était mis en accusation.

Ronald Milhench comparaissait devant ce tribunal après avoir été gardé à vue pendant quatre jours. Il a été inculpé d'escroquerie pour avoir tenté de soutirer 25.000 livres sterling au groupe de presse « Associated newspapers ».

Ce groupe contrôle notamment le quotidien conservateur « Daily Mail », qui a été le premier journal à révéler la transaction immobilière opérée par des membres de l'entourage du premier ministre, alors « leader » de l'opposition. Ce journal fut le seul par la suite à publier la photocopie de la signature imitée de M. Wilson.

Rappelons que M. Milhench avait acheté un terrain à M. Anthony Field et à la sœur de ce dernier, Mme Marcia Williams, secrétaire particulière de M. Wilson. Une lettre portant la fausse signature du premier ministre avait facilité la transaction.

Mme Milhench dont le curieux décès, l'année dernière, intrigue fort les enquêteurs.

(Téléphoto AP)

Les « Brigades rouges » ont mis en lieu sûr le procureur de Gênes

ROME (AFP). — Les « Brigades rouges » se sont à nouveau manifestées, à Rome, par tract, annonçant le transfert, dans « une localité plus sûre, du prisonnier Sossi ». Rappelons que M. Sossi, enlevé la semaine dernière est procureur à Gênes.

Au cours d'une conversation téléphonique avec un rédacteur de l'agence Ansa, un homme, déclarant appartenir aux « Brigades rouges », a indiqué : « Si vous désirez avoir des nouvelles de Sossi, vous en trouverez dans la cabine qui se trouve près du Musée napoléonien ».

Effectivement, un peu plus tard, un journaliste de l'agence italienne a découvert, à l'endroit indiqué, posé en évidence sur une pile d'annuaires, un tract plié en quatre. Le texte, écrit à l'aide d'une machine déformant la lettre « A », porte le sigle et la signature de la section romaine des « Brigades rouges ».

Il précise que le « détenu Mario Sossi a été transféré dans une localité plus sûre » où il subit d'intenses interrogatoires sur des questions importantes.

Le document ajoute que la section de Rome a été saisie de l'affaire après « le travail extrêmement efficace des « Brigades » de Gênes et de Turin ». Le document souligne que les « Brigades rouges » n'ont pas l'intention de solliciter la mise en liberté « de certains camarades prisonniers du système bourgeois » contre la libération de M. Mario Sossi.

ALERTE

Par ailleurs, trois fausses alertes à la bombe ont été déclenchées en Italie à la suite d'appels téléphoniques anonymes.

La première signalait qu'un engin avait été déposé dans un appareil de la compagnie Alitalia peu après son arrivée de Genève à l'aéroport de Fiumicino.

La deuxième annonçait la présence d'une bombe au stand de la Chine à la foire internationale de Milan.

La troisième, enfin, a provoqué l'intervention des services spécialisés de la police à la gare Termini où, selon un correspondant anonyme, une bombe avait été placée sur la voie ferrée empruntée par l'express du Brenner. Les recherches entreprises tant sur la voie ferrée qu'à bord du train, contraint à un arrêt forcé dans une gare de banlieue, n'ont donné aucun résultat.

En revanche, l'explosion d'une charge de dynamite, qu'aucun appel anonyme n'avait signalée, a perturbé le trafic sur la voie ferrée, entre Florence et Bologne.

Ratissage policier dans les rues de Gênes.

(Téléphoto AP)

Salsa De Cerveza

Rognon de porc à la bière comme en Amérique centrale, un concentré explosif !!!

Fr. 9.20 ... service compris

Au restaurant CITY

Neuchâtel

Tél. 25 54 12

Records d'instabilité

Que ce soit en affaires, dans la politique, les finances, la monnaie, et jusqu'au sein de nos familles, nous devrons probablement nous habituer à vivre dans l'instabilité. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur le journal ou autour de soi chaque matin.

L'autre instabilité, qui peut-être (qui sait ?) conditionne toutes celles qui viennent d'être mentionnées, c'est celle de la météorologie. Nous voici à plus d'un mois du début du printemps, et nous ne sommes toujours pas fixés : va-t-il nous réserver encore d'autres surprises réfrigérantes (et catastrophiques pour nos vignobles et nos cultures), comparables aux assauts sibériens des derniers jours ? Ou bien allons-nous connaître enfin une période prolongée de relative tiédeur — et d'humidité ?

Car la terre meurt de soif alentour. L'hiver déjà s'est fait attendre et, malgré quelques chutes massives et souvent tardives — on en craint même encore, c'est un comble ! — le tapis de neige est très insuffisant pour maintenir le débit de nos cours d'eau à un niveau satisfaisant dans les semaines et les mois à venir.

Avril, il est vrai, c'est le mois fou. Mais à regarder de près les derniers mois et même les dernières années, l'on en vient à penser que nous vivons à une époque folle, dont nul ne saurait prédire la durée, ni prévoir les caprices. Selon les uns, il s'agit d'un cycle de plusieurs décennies entièrement déréglées à traverser. Pour d'autres, les responsables du grand désordre sont l'industrialisation massive du globe, la pollution, les interventions humaines de tout genre dans ce merveilleux régulateur qu'est la nature.

Les essais de bombes nucléaires joueraient bien entendu leur rôle néfaste dans cette détérioration. Il ne manque même pas... d'originaux pour nous prouver par a plus b que la faute en revient aux autoroutes !

Ce qui paraît probable, c'est que nous aurons un reste de printemps et un été secs. Le niveau de nos lacs ne se relèvera sans doute pas, les incendies de forêts seront à craindre, le vent fera le reste pour assécher les champs et les prés. Bien imprudent qui hasarderait des prévisions plus précises. Car l'instabilité, depuis quelque temps, bat tous les records.

R.A.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Maison des Amies de la jeune fille
Promenade-Noire 10

COURS DE FRANÇAIS
2 degrés, 2 après-midi par semaine
Inscription le matin : tél. 25 55 51.

FUNICULAIRE ÉCLUSE - PLAN

Ce soir, après le départ de 20 h 30 du Plan, l'exploitation sera suspendue en raison de travaux de révision. Reprise normale demain matin à la première course.

Dès 20 h 30 et pour toute la soirée, les abonnements du funiculaire seront reconnus valables sur les lignes 8 et 9.

Nous vous remercions de votre compréhension.

DIRECTION TN.

Académie Maximilien de Meuron
Aujourd'hui, à 17 h, au Conservatoire

« Les compositeurs méconnus »
Cours donné par M. Louis de Marval

LYCEUM-CLUB, 40, rue de l'Ecluse
Ce soir, à 20 h 30
Studio der Frühen Musik, Munich

MUSIQUE MÉDIÉVALE
Entrées : Fr. 7.—
Lycéennes et étudiants : Fr. 4.—

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
(Suisse)

Cours de journalisme
Le cours universitaire de journalisme de M. René Braichet, chargé de cours, recommencera le mercredi 23 avril, de 14 h 15 à 16 h, Salle C. 49. Auditeurs et auditrices externes admis.

COMMUNIQUÉ

Le « Studio der Frühen Musik » au Lyceum

L'ensemble « Studio der Frühen Musik » sera accueilli par le Lyceum-club, Ecluse 40, mardi 23 avril pour un concert de musique médiévale. Cet ensemble de quatre musiciens est attaché au Conservatoire de Munich ainsi qu'à la « Schola Cantorum Basiliensis ». Spécialisé dans la musique médiévale et de la Renaissance, il fait revivre ces œuvres dans leurs formes primitives et avec des instruments anciens. Très connu en Europe et outre Atlantique, ce groupe ne s'est encore jamais produit en Suisse romande, d'où l'intérêt exceptionnel de cette soirée.

Concert de l'Orphéon

Pour son concert qui aura lieu le jeudi 25 avril à la salle des Conférences, la société de chant « L'Orphéon » s'est assuré le concours d'un trio instrumental. Mme Claudine Ecklin, pianiste, M. Claude Trifoni, clarinettiste, et M. Daniel Delisle, altiste, interpréteront deux œuvres de Mozart et Schumann.

Le chœur quant à lui, exécutera trois séries de chants classiques, folkloriques et populaires. Aux œuvres de Grétry, Gluck, Dvorak et Kondaly, succéderont des harmonisations et des compositions inédites de nos auteurs suisses contemporains.

Il est à souhaiter qu'un programme aussi riche que varié attire un nombreux public.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Nous avons le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Louis de POURTALÈS

président de notre société depuis sa fondation.

Le service funèbre aura lieu le mardi 23 avril, à 15 heures, en la chapelle du crématoire, cimetière de Beauregard.

Neuchâtel, 22 avril 1974.

Le conseil d'administration et le personnel
Europavia Suisse S. A.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.
Repose en paix, cher époux et papa.

Madame Jean Bering-Matthey :
Monsieur Jean-Claude Bering et
Mademoiselle Christiane Rémy,
Monsieur et Madame Serge Bering-Bouverat ;
Madame et Monsieur Jean Marcozzi-Bering, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Bluette Bering et
Monsieur Henri Ourni, à Neuchâtel ;
Madame Violette Bering ;
Madame Betty Matthey, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Georges Matthey, aux Brenets, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean BERING

garagiste

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, subitement, dimanche, à Saint-Aubin, à l'âge de 56 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 21 avril 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 24 avril.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 28, rue Fritz-Courvoisier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Naissances

Bernard et Susan HAUSER - TANSLEY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Michelle
le 21 avril 1974
Maternité Pourtalès 2028 Vaumarcus
2000 Neuchâtel

Maryse et Etienne JORNOD ont la grande joie d'annoncer la naissance de

David
22 avril 1974
Maternité Pourtalès 25, rue des Sablons
2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Nicolas DU PASQUIER-OTT et Alexandre ont la joie d'annoncer la naissance de

Antoine - Michel
dimanche 21 avril 1974
Hôpital Nyon 1261 Genolier (VD)

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 22 avril 1974. — Température : moyenne, 10,5. min. : 5,8 ; max. : 15,3. Baromètre : moyenne, 720,1. Vent dominant : direction, e-n-e ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : clair.

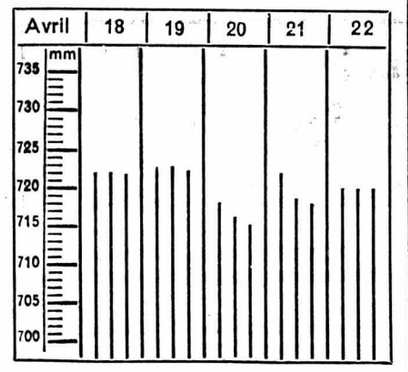

Niveau du lac le 20 avril 1974, 429,22
Niveau du lac du 22 avril : 429.19
Température de l'eau du 22 avril : 7 ½ °

Prévisions météorologiques. — Ensoleillé sur l'ensemble du pays, sauf quelques nuages passagers. La température atteindra 15 à 19 degrés l'après-midi dans l'ouest et au sud des Alpes, 12 à 15 degrés ailleurs.

L'isotherme zéro degré est comprise entre 1500 et 2000 m, du nord au sud du pays. Faible vent du nord.

Evolution pour mercredi et jeudi : ensoleillé, par moments nuageux et quelques averses, surtout dans l'est et en montagne. Frais.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 19 avril. Bonjour Nicolas, fils de Jean-Paul, décorateur, la Neuveville, et de Christine-Lotti, née Wehrle ; Pezzani Frédérique, fille de Silvio-Carlo, plâtrier-peintre, Bôle, et d'Erika, née Schädeli.

Publications de mariage. — 19 avril. Cimasconi, Giorgio-Umberto, médecin-dentiste, Bernex, et de Coulon, Sabine-Simone, Pregny-Chambésy ; Verdan, Roger-Oscar-Claude, inspecteur, Kingston (Jamaïque), et Robert, Martine, Montreux ; De Nuzzo, Andrea-Antonio, aide-mécanicien, et Micheletti, Elisabeth-Henriette, les deux à Neuchâtel. 22. Reber, Jean-Marie, journaliste, et Matile, Marie-Claude, le Locle.

Décès. — 3 avril. Vouga, Rachel, née en 1918, ménagère, Neuchâtel, célibataire. 5. Demagistri née Vuillemin, Bertha-Cécile, née en 1886, ménagère, Neuchâtel, veuve de Demagistri, Charles-Albert. 16. Walther née Braillard, Anna-Lucie, née en 1888, ménagère, Peseux, veuve de Walther, François-Edouard. 19. Lohri, née Stauffer, Hélène-Léa, née en 1900, ménagère, Neuchâtel, épouse de Lohri, René. 20. Gratraud, Jules-Louis, né en 1882, ancien représentant, Marin, veuf d'Irma-Amélie, née Pelletier. 22. Depierre née Theynet, Emilie, née en 1890, ménagère, Neuchâtel, veuve de Depierre, Emile-Albert.

Au Conseil intercommunal de la STEP, tests de condition physique à Cescole et d'autres informations neuchâteloises en page 20.

Formule de changement d'adresse

Pour éviter un arrêt de la distribution du journal, nous prions nos abonnés de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT
trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnés, 4, Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
Changement d'adresse * temporaire * définitif
(* souligner ce qui convient)

Domicile habituel :
Nom - Prénom :
No - rue :
Localité : No postal :

Nouvelle adresse :
Nom - Prénom :
No - rue :
Localité : No postal :
Valable dès le
au y compris.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Louis de Pourtalès ;
Monsieur et Madame Alain Rivier ;
Monsieur et Madame John Fentener van Vlissingen ;
Monsieur et Madame Laurent de Pourtalès ;
Jean-Lou, François et Laurent Rivier ;
Nicole, Robert-Yan et Brigitte Fentener van Vlissingen ;
Thierry et Isabelle de Pourtalès ;
Monsieur Eric de Pourtalès ;
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte irréparable de

Monsieur Louis de POURTALÈS

aviateur

leur cher mari, père, grand-père et filleul.

2013 Colombier, le 21 avril 1974.

Culte au crématoire de Neuchâtel, le mardi 23 avril, à 15 heures.

Domicile mortuaire : chaussée Romaine 1, Colombier.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil de fondation de l'Hôpital Pourtalès a le regret de faire part du décès de son membre,

Monsieur
Louis de POURTALÈS

Il gardera à son ancien président un souvenir ému et reconnaissant.

Les comités de la **Société gymnasiale NEOCOMIA** et de la **Société neuchâteloise des VIEUX-NÉOCOMIENS** ont le profond chagrin de faire part à leurs membres du décès de

Monsieur
Louis de POURTALÈS
survenu à Colombier, le 20 avril 1974.

Dieu est amour.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alphonse Minguely, à Cournillens, Bâle et Fribourg ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred Besson,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Amédée MINGUELY-BESSON

que Dieu a repris à Lui, dans sa 61me année, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise, à l'hôpital cantonal de Fribourg, le 19 avril 1974.

L'ensevelissement aura lieu à Courtion, près de Cournillens, le mardi 23 avril, à 15 heures.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Madame Max Clottu-Rollier, à Cornaux, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Edouard Clottu-Affolter et leurs enfants, à Wavre ;
Madame et Monsieur Christophe Fauzia-Clottu, à Serrières ;
Monsieur Mario Fauzia ;
Monsieur Willy Clottu, à Wavre ;
Madame Paul Buchenel-Clottu et ses enfants, à Champion ;
Madame et Monsieur Walter Krenger-Clottu et leurs filles, à Cornaux,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Lydia CLOTTU

leur chère belle-sœur, tante et grand-tante, qui s'est endormie paisiblement dans sa 85me année.

2087 Cornaux, le 21 avril 1974.
(Le Bourg 6)

L'ensevelissement aura lieu mercredi 24 avril.

Culte au temple à 14 heures.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

---

La **direction et le personnel de la maison Ed. Laurens S. A.,** fabrique de cigarettes, à Genève, ont le profond regret d'annoncer le décès de

Madame Hélène LOHRI

mère de leur collaborateur, Monsieur Raymond Lohri.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Madame Paul Vaucher ;
Monsieur et Madame François Matthey-Vaucher, leurs enfants et petit-fils, à Buttes et à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Eric Vaucher et leur fille Patricia, à Cortaillod ;
Monsieur Henri-Léon Vaucher et sa fiancée, Mademoiselle Maya Küng, à Jérusalem et à Lausanne ;
Madame André Vaucher, à Couvet, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Jean Leuba-Vaucher, à Evilard, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Eugène Janka, à Mutschellen,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin d'annoncer la mort subite de

Monsieur Paul VAUCHER

instituteur retraité

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 76me année.

2000 Neuchâtel, le 22 avril 1974.
(Petit-Catéchisme 14)

Le Seigneur est avec toi.
Luc 1 : 29.

L'incinération aura lieu mercredi 24 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Veuillez penser au home de Buttes (c.c.p. 20 - 1456)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Paul Béguin-Gerber et leur fille, au Landeron ;
Monsieur et Madame Walter Gerber-Hauswirth, leurs enfants et petite-fille, à Hausen,
ainsi que les familles parentes à Saanen,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Fritz GERBER

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 52me année.

2014 Bôle, le 21 avril 1974.
(Rue du Chanet 37)

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu mercredi 24 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la Société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets, usine de Cottendart, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Fritz GERBER

ouvrier

Ils conserveront le meilleur souvenir de ce collaborateur fidèle et dévoué.

MARCHE POPULAIRE
de la
QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
Jeudi 23 mai (Ascension)

Départ et arrivée : stand de tir, Pierre-à-Bot
Vous pouvez vous inscrire encore pendant quelques jours.

Le programme et les bulletins d'inscription peuvent être retirés au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS, UNIPHOT GLOOR, AUX ARMOURINS (rayon alimentation), VOYAGES WITTWER, dans les magasins COOP ou être demandés au secrétariat de la QUINZAINE DE NEUCHATEL, case postale 886, 2001 NEUCHATEL.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La **Société de crémation de Neuchâtel** a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Monsieur Emile BIOLLEY

Madame et Monsieur O. Götschmann-De Pierre ;
Madame veuve Marcelle De Pierre ;
Monsieur Roby Theynet,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame Albert DE PIERRE
née Emilie THEYNET

leur très chère mère, belle-mère et tante, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 84me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 22 avril 1974.
(Bellevaux 34)

Dans nos cœurs meurtris par ton départ, jamais l'oubli ne régnera, car ton cher souvenir restera vivant.

L'incinération aura lieu mercredi 24 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Paul Cachelin-Debrot, à Cernier, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Madame Paul Cachelin-Viésel, à Corcelles, ses enfants et petits-enfants :
Monsieur et Madame Frédéric Cachelin et leurs enfants, aux Hauts-Geneveys,
Monsieur et Madame Philippe Cachelin, à Chevroux,
Mademoiselle Marianne Cachelin et son fiancé, Monsieur Jean Balmer, à la Chaux-de-Fonds,
Monsieur Paul-André Cachelin, à Corcelles ;
Monsieur Willy Tschopp, à Zurich, ses enfants et petit-fils :
Monsieur et Madame Daniel Tschopp et leur fils, à Rheineck,
Monsieur et Madame Rolf Zellweger, à Unterengstringen,
Monsieur Eric Tschopp, à Zurich ;
Monsieur et Madame Ulysse Cachelin, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Walter Cachelin, à Neuchâtel, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Frédéric Debrot, à Fontainemelon ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Cachelin ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Frédéric Debrot ;
Les familles parentes et alliées,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Paul CACHELIN

leur très cher époux, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 86me année.

2053 Cernier, le 20 avril 1974.
(Frédéric-Soguel 8)

Et vous savez où je vais et vous en savez le chemin.
Jean 14 : 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 23 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de Landeyeux, (c.c.p. 20- 334)

Il ne sera envoyé aucun faire-part cet avis en tenant lieu

Les autorités communales de Cernier ont le pénible chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul CACHELIN

ancien conseiller général et membre du Conseil communal de 1932 à 1950.

L'incinération aura lieu aujourd'hui, mardi 23 avril 1974 ; culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 14 heures.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie reçues, la famille de

Monsieur Jean-Jacques DUBOIS

exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, ont pris part à son deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance pour l'affection témoignée durant la maladie de son cher disparu.

Neuchâtel, avril 1974.

La famille de

Monsieur Hermann BOURQUIN

profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Dombresson, avril 1974.

La famille de

Monsieur James Stucki

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Neuchâtel, avril 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Malgré un petit déficit, les perspectives pour 1974 sont réjouissantes à l'ADEN

Le tout Neuchâtel était embarqué hier soir sur une nouvelle voie, lacustre. C'était en effet une solution pour réunir dans un temps le plus court possible les membres de l'ADEN, qui participaient sur la dernière unité de la Société de navigation « Ville de Neuchâtel », à leur assemblée générale sous la présidence de M. Georges Béguin. On y notait la présence de nombreux conseillers communaux du vignoble ainsi que des représentants des associations de développement de la Chaux-de-Fonds (ADC) et du tourisme neuchâtelois (ONT).

NOUVELLE TAXE DE SÉJOUR

Ainsi que le releva dans son rapport le président, deux faits importants sont enregistrés pour le prochain exercice. L'un est la modification tant attendue de la législation relative à la taxe de séjour, qui permet de pronostiquer des rentrées de 32.000 fr. au lieu des 8000 fr. encaissés annuellement par l'ADEN auparavant.

L'autre, et d'importance celui-là, est le passage du cap des 500 membres. Dans une campagne qui a porté ses fruits, on a en effet enregistré quelque 42 inscriptions nouvelles depuis le début de l'année, ce qui porte le total des membres à 502.

PERSPECTIVES RÉJOUISSANTES

Si l'on annonce dans le rapport d'exercice présenté par le directeur, M. Alex Billeter, une baisse du nombre des nuités, due à l'évolution du marché international du tourisme (la Suisse est trop chère en raison du change), en revanche, on sait que de nombreux congrès seront organisés à Neuchâtel et que des visites de journalistes et d'agents de voyages sont attendues très prochainement. Ce sera un apport non négligeable pour la saison en cours.

Ceci d'autant plus que la ville s'est parée de ses plus beaux atours. Le service des parcs et promenades a en effet rivalisé d'ingéniosité et d'originalité et les quais, tout comme le jardin Anglais, attirent le regard du touriste. C'est réellement une belle carte de visite pour la cité.

Finissons par les comptes 1973, qui présentent un léger déficit de près de 400 francs. C'est peu en regard du budget pour le même exercice, qui prévoyait un déficit de 20.700 francs.

En revanche, le budget pour 1974 est parfaitement équilibré ; souhaitons qu'il le reste dans la réalité.

J.-C. R.

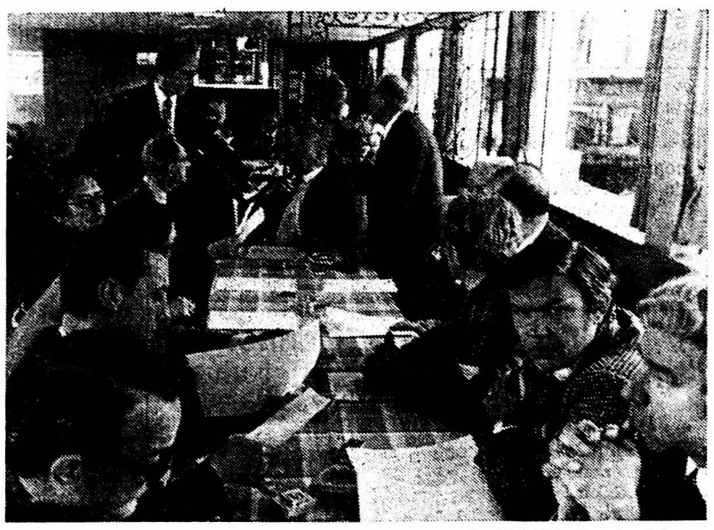

A bord de la « Ville-de-Neuchâtel », les membres de l'ADEN discutent ferme. (Avipress - J.-P. Baillod)

Un nouveau groupement féminin est né : Le Zonta club international neuchâtelois

Elles étaient dix-huit femmes neuchâteloises, entourées de beaucoup d'amies venues de tous les coins de la Suisse et même de l'étranger, samedi et dimanche. Sous la présidence de Mme Jeanne Billeter, elles fondaient la dixième section suisse du service-club féminin Zonta. L'association Zonta international groupe actuellement quelque 22.000 membres, formant 648 clubs, répartis dans 46 pays et le mouvement a été fondé en Amérique en 1919, plus précisément à Buffalo.

Son but : unir les membres pour défendre des intérêts communs, s'intéresser aux problèmes politiques autant qu'artistiques.

Après leur assemblée constitutive, qui s'est déroulée à la salle du Grand conseil au château de Neuchâtel, et un vin d'honneur offert par le Conseil d'Etat à la salle des Chevaliers en présence du chancelier d'Etat, M. Jean-Pierre Porchat, les femmes ont participé au repas commun à Cressier.

Un groupement vocal, les « Méli-Mélo » et les talents de dessinateur de M. Alex Billeter divertirent cette soirée.

La journée du dimanche a été marquée par la visite de l'exposition de « cartes et tarots » au Musée d'art et d'histoire, sous la direction de M. Jelmini. La vision des automates Jaquet-Droz était aussi au programme qui plut particulièrement aux membres de ce nouveau groupement féminin, qui finalement se rendirent à Saint-Aubin, non seulement pur y boire le verre de l'amitié en compagnie des autorités, mais aussi pour y déguster les produits d'un établissement bien connu.

Les nouveaux membres du Zonta international sont reçus par le chanceller d'Etat, M. Jean-Pierre Porchat. (Avipress - J.-P. Baillod)

LA NEUVEVILLE

Nouveau comité à l'Union ouvrière

(c) L'Union ouvrière a siégé récemment sous la présidence de M. Oscar Hoffer. L'organisation de la fête du travail a été mise au point. Il a été prévu des jeux et de la musique. La partie officielle comprendra une allocution en français, une autre en italien, ainsi que la présentation du candidat socialiste aux élections cantonales, M. Claude Landry. L'Union ouvrière soutiendra ce candidat dans sa lutte électorale. Un nouveau comité a été désigné. Il comprendra MM. Werner Honsberger, président, Goerges Coullery, vice-président, Jean-Piere Dollinger, caissier, Oscar Hoffer, secrétaire, et Ugo Cattelan, assesseur. Par ailleurs, M. Oscar Hoffer, qui présidait l'Union ouvrière depuis 15 ans, a été nommé président d'honneur par acclamation.

DIESSE

Concert au temple

(c) En dernier écho des Fêtes pascales, le concert de dimanche soir procura aux quelque cinquante auditeurs réunis à l'église de Diesse quelques instants de recueillement et de joie. Mlle Christine Sprunger, organiste et claveciniste, M. Pierre von Gunten, violoniste, avaient composé un programme de haute qualité consacré à des œuvres de J.-S. Bach, G.-F. Haendel, A. Vivaldi, J. Aubert et G. Muffat ; l'exécution et l'interprétation en furent remarquables. Le vieux temple de Diesse, à l'excellente acoustique, se prête admirablement à la musique de chambre et on le constate et on l'apprécie avec un plaisir chaque fois renouvelé.

Le législatif de Rochefort nomme un nouveau conseiller communal

Le législatif de Rochefort a siégé récemment sous la présidence de M. Willy Renaud et en présence de 14 membres.

Il a pris connaissance du rapport du Conseil communal relatif à la démission de M. André Ducommun qui se retire de l'exécutif après 12 ans d'activité pour raison de santé. Le président a remercié M. Ducommun pour les services rendus à la commune. Sur proposition du groupe libéral, M. Edmund Stoop de Chambrelien fut nommé à l'unanimité pour le remplacer.

Une fois de plus, la question de la transformation de l'immeuble des Grattes revient devant le Conseil général. On sait que lors de la séance du 21 février, le législatif avait accordé, en principe, un crédit de 290.000 fr. pour la construction de deux logements dans cet immeuble sous réserve qu'ils soient loués sur plans. Selon le rapport du Conseil communal, il semble que les annonces parues dans deux journaux n'ont pas donné de résultats satisfaisants. En revanche, d'autres solutions sont possibles pour le logement existant. En raison des risques résultant d'une importante mise de fonds sans garantie de location, le Conseil communal propose d'abandonner le projet d'une réfection complète de l'immeuble. La discussion qui suivit, fort confuse et longue, laissa chacun sur ses positions.

Finalement, deux propositions furent mises aux voix ; la première, présentée par M. A. Gédet, consiste à transformer malgré tout l'immeuble en question pour avoir enfin une transformation valable et une maison en ordre. Cette proposition recueillit 7 « non » et 7 « oui ».

La seconde, présentée par Mme Demairé, suggère de mettre en état le logement existant et les diverses réparations urgentes en donnant carte blanche au Conseil communal, mais la dépense maximum ne devra pas dépasser 100.000 francs. Cette proposition obtint 7 « oui » et 6 « non ».

Il faudra donc remettre l'affaire sur le métier et le Conseil communal devra présenter un arrêté pour que le crédit voté puisse valablement être accordé. Un crédit de 20.000 fr. fut voté pour la modification de la prise d'eau sur l'aqueduc de la ville de Neuchâtel pour alimenter normalement le réservoir de Chambrelien, ceci en raison de l'augmentation de la consommation d'eau.

M. Ch. Perrin désire savoir s'il est exact que le Conseil communal ait donné un préavis favorable à l'ouverture d'un débit saisonnier de boissons alcooliques à quelques minutes de l'hôtel de la Tourne, fait qui fut confirmé par le président du Conseil communal, M. Emile Humbert-Droz.

TOUR DE VILLE

« Promenade historique au pays de Neuchâtel »

● *C'EST aux membres du Club de loisirs que M. Jean Borel s'est proposé de donner « Promenade historique au pays de Neuchâtel », un spectacle de diapositives accompagnées de commentaires faits par des élèves de 12 à 14 ans.*

M. Borel, professeur au Collège secondaire régional, s'occupe de l'un des cours faisant partie des activités complémentaires à option. En l'occurrence, il apprend le maniement du magnétophone àses élèves qui, en collaboration avec un groupe de camarades s'occupant eux de la photographie, ont monté les quatre séquences présentées hier après-midi ; la première avait pour sujet le château de Valangin et les autres : le cénotaphe des comtes de Neuchâtel à la Collégiale, les fontaines de Neuchâtel et les ruines romaines d'Avenches.

Ce programme, qui a été un apprentissage attrayant pour les tout jeunes, fut une joie pour les aînés.

Pour aider le tiers monde

● C'EST par une manifestation animée que la paroisse réformée de Neuchâtel-Serrières prouvera sa volonté d'entraide au tiers monde, le 1er mai, à la Rotonde. Des stands seront ouverts où l'on servira des repas dans une ambiance animée par une vente aux enchères de tableaux. En outre, des serviettes en papier seront vendues dans les rues de la ville, dans le même but, les 26 et 27 avril. De quoi se régaler et, du même coup, aider efficacement ceux qui ont besoin d'appui et d'amitié.

Conducteur légèrement blessé

● **DANS la nuit de dimanche à lundi, M. Francisco Bermudez, âgé de 20 ans et domicilié à Cressier, circulait au volant d'une automobile, route des Falaises en direction de Saint-Blaise. A la hauteur du garage Mercedès, il a perdu le contrôle de sa machine qui a arraché l'enseigne de ce garage. Légèrement blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital des Cadolles.**

Teresa Pagowska et Jean Weinbaum à la Galerie Numaga d'Auvernier

Un message dont la puissance effraye

Une fois de plus, avec l'exposition Teresa Pagowska, la Galerie Numaga II nous présente un ensemble réellement prestigieux. Très connue en Pologne comme dans les démocraties occidentales, Teresa Pagowska est porteuse d'un message dont la puissance effraie, car il dépasse de loin le niveau de l'art proprement dit.

Qu'est-ce que Teresa Pagowska, au cours de sa vie, a vu et expérimenté, pour qu'elle ait à nous dire des choses aussi terribles ? Nous l'ignorons, et cela vaut peut-être mieux, car l'essentiel, c'est la transcription artistique, l'évocation qu'elle en donne. Dans ces espaces clos, il y a généralement un personnage, une femme, mais si écrasée, si défigurée, qu'elle n'a plus rien d'humain. Plus de visage, plus même de corps, rien qu'une infecte bouillie charnelle, d'où émergent parfois des mains et presque toujours des pieds. Quelles que soient les tortures subies, les pieds sont toujours là, et par une atroce ironie, les chaussures sont intactes.

Est-ce à dire que Teresa Pagowska veuille faire du réalisme ? Non, car ses femmes, vivantes ou mortes, sont des représentations purement symboliques. Autour d'elles, point de bourreaux, mais le vide, qui, lui, est symbolisé par ces cellules sans âme, qui sont à leur manière des instruments de torture. Dans « La volière », la cellule est une cage, dont les barreaux noirs dégagent une puissance sadique extraordinaire. Ailleurs, ce sont les dimensions, la profondeur même de la cellule qui dégagent cette illumination sadique, et ailleurs encore, elle se dégage du rouge vif des chaises, qui, dans leur gaieté macabre, dansent une sorte de ronde satirique et indécente.

C'est donc toujours la cruauté et la souffrance qui constituent le thème de ces grandes huiles. Et cependant, dans la salle adjacente, on accède à un univers tout différent, fait de rêve et de mystère. Au noir et au blanc succèdent ici des gris très doux dans leurs nuances diverses, qui créent des paysages irréels, où l'âme trouve à la fois à s'évader et à se reposer. Deux de ces « Monochromats » sont ornés d'une tête noire, d'une beauté classique. Est-ce le rappel que le monde d'autrefois existe toujours, ou ces effigies ne sont-elles mises là que par dérision ? On ne sait. Il n'en reste pas moins que, par l'excès même de l'horreur, cette œuvre puissante nous ramène, plus et mieux que n'importe quel académisme, aux exigences de la dignité humaine.

Quant à Jean Weinbaum, qui expose des aquarelles à la Galerie Numaga I, c'est un Suisse déraciné, mais de manière très heureuse et sans complexe aucun. Possédant trois nationalités, il a longtemps travaillé en France et habite aujourd'hui San Francisco. En fait, il semble aujourd'hui marqué très fortement par l'influence américaine.

Ses compositions sont axées pour la plupart sur le thème de l'arc-en-ciel. Presque partout, c'est le même arc de cercle, comportant une gamme de couleurs variées, mais toujours appliquées avec une régularité parfaite. L'étonnant, c'est qu'il n'en émane aucune monotonie. A quoi cela tient-il ? Si l'on regarde de près, on s'aperçoit que les couleurs sont très vives, très pures, mais sans plus. Que l'on s'éloigne, et l'ensemble se met à flamboyer de manière étonnante et prestigieuse. C'est à croire que les couleurs, par leur violence, vont dévorer ou consumer le papier. Mais non, c'est un effet d'optique, savamment calculé par le peintre, qui est là, souriant de l'effet produit. Décidément, Jean Weinbaum est un magicien... P.L.B.

Au Centre culturel neuchâtelois

Un petit goût de boîte...

Fin de semaine au centre culturel : Trois jeunes Neuchâtelois survolent le fokl song et les œuvres de ses enfants chéris : Donovan, Dylan, Crosby, Young. J.-P. Dellenbach, Serge Breugnard et J.-L. Bayard, en plus de guitares à six ou douze cordes et de basse, chantent, jouent du piano, de la musique à bouche et des percussions.

Quelques créations personnelles émaillent agréablement leur récital qui aurait peut-être sans elles un peu l'allure d'une revue des succès de ces dix dernières années avec des chansons comme les très célèbres « Colours » de Donovan, et « Don't think twice » de Dylan. Ceci d'autant plus que si les interprétations sont proprement mises en place et harmonisées, elles manquent de la touche inventive qui en renouvellerait l'attrait.

En effet, les interprètes semblent plus désireux de donner une copie conforme de l'original que de s'aventurer dans les chemins dangereux de l'imagination. C'est dommage, car ils ne manquent pas de ressources, ils les mettent en œuvre pour obtenir un excellent équilibre sonore, une bonne fluidité, mais le résultat n'accroche pas.

Un peu de verve, une certaine décontraction serviraient mieux le folk song qui a besoin, pour s'épanouir en direct, d'humour, de tendresse, d'improvisation, de chaleur, alors que le folk-song de l'autre soir avait plutôt l'air issu d'un disque, avec encore un petit goût de boîte.

C. G.

Dimanche musical au Lyceum

Récital de flûte André Pépin

Chacun sait la brillante carrière de celui qui fut si longtemps flûte solo à l'OSR, contribuant ainsi pour une large part à la renommée mondiale de ses « bois ». A. Pépin, c'est aussi l'éminent pédagogue auquel nombre de jeunes flûtistes doivent tout ou partie de leur formation.

Hélas ! il faut bien le dire, nous n'avons plus retrouvé dimanche l'image de marque à laquelle nous étions habitués. Les années ont passé et seuls quelques rares instants, au cours de ce récital, nous ont rappelé le merveilleux flûtiste d'autrefois. Le magicien du « Prélude à l'Après-midi d'un Faune ». Certes, tout ce qui a trait au « métier », à la juste intonation, au jeu coulant et volubile, est demeuré intact. Mais les rythmes sont incertains l'émission pas toujours très pure et les interprétations, trop souvent, manquent de vie, de contrastes, de mordant, de spontanéité ...

Cette heure musicale n'en présentait pas moins quelques aspects fort intéressants. A commencer par un programme où Bach et Haendel figuraient en bonne place, mais qui comportait aussi quelques pages peu connues du grand public. C'est ainsi que nous avons entendu en guise d'ouverture, une gracieuse Suite d'un contemporain de Lully : le Marseillais P. Gaultier. Plus tard, un très lyrique « Cantabile et Presto » de G. Enesco. Enfin la Sonate pour flûte de Poulenc où le compositeur, à son habitude, passe du tendre au cocasse, du sérieux au léger. Au centre : une « cantilène » assez envoûtante qui nous a valu l'un des meilleurs moments de tout le récital.

L'excellente pianiste genevoise Doris Rossiand fut une parfaite accompagnatrice. Son rythme imperturlable a même grandement contribué à donner forme et « tenue » aux diverses exécutions. Un assez nombreux public — la petite salle du Lyceum était comble — a vivement applaudi les deux sympathiques interprètes de ce dernier « Dimanche musical » de la saison. L. de Mv.

Du pain sur la planche pour le législatif de Colombier

De notre correspondant :

(c) Les membres du législatif de Colombier sont convoqués pour jeudi. Ils examineront plusieurs rapports de l'exécutif et procéderont notamment à la nomination d'un questeur, d'un membre à la commission de salubrité publique, d'un membre à la commission des services industriels et d'un membre à la commission scolaire. Deux demandes de naturalisation seront présentées par M. Carlo Bernasconi et sa famille et par M. Léon-François Urbain et ses deux filles mineures. Le Conseil communal sollicitera encore du législatif deux demandes d'autorisation de contracter des emprunts, l'un de 500.000 fr. et l'autre de 200.000 francs. Une demande de crédit de 30.000 fr. sera aussi demandée pour la pose de barrières automatiques au carrefour de Transair. On proposera aussi la modification de deux articles du règlement sur les constructions.

Suite au dernier refus du Conseil général d'entrer en matière pour l'octroi d'un crédit complémentaire pour la construction et la terminaison des installations sportives de Cescole, une initiative populaire communale a été lancée et a recueilli 578 signatures valables. Ainsi cette initiative ayant abouti, elle doit être soumise au Conseil général. Si le législatif rejette la proposition d'approuver l'octroi d'un crédit complémentaire de 1.470.000 fr. à Cescole, conformément à l'arrêté du Conseil intercommunal du 4 octobre 1973, la question sera soumise au vote des électeurs communaux.

BROT-DESSOUS

Visite du tunnel de la Clusette

(c) La population de Brot-Dessous est invitée, par le département des ponts et chaussées à visiter le tunnel de la Clusette et les installations de chantiers demain. Un service de bus est organisé de Champ-du-Moulin pour les habitants qui n'ont pas de voiture.

BOLE

L'initiative en faveur de Cescole a abouti

En moins d'un mois, plus de 450 signatures — ce qui représente environ 50 % des électrices et électeurs de Bôle — ont été recueillies en faveur des installations sportives de Cescole et déposées au Conseil communal. Ainsi, le Conseil général devra vraisemblablement réexaminer le problème avant de se prononcer une dernière fois.

Le Conseil général de Saint-Blaise s'occupera de la sécurité des piétons

De notre correspondant :

Le Conseil général de Saint-Blaise siégera le 3 mai. Les comptes de l'année 1973 qui bouclent par un excédent de dépenses de 139.717 fr. ainsi que la gestion du Conseil communal seront soumis à l'approbation des conseillers généraux. Le bureau du Conseil général sera nommé pour une nouvelle année et c'est Mme Janine Robert-Challandes qui accédera à la présidence de l'autorité législative.

Trois petits crédits sont, en outre, demandés par le Conseil communal : 3800 fr. pour participer aux frais de gestion du bibliobus ; 10.000 fr. pour la réfection des WC dans le collège de la Rive-de-l'herbe et 15.000 fr. pour l'amélioration de la sécurité sur la N 5 entre le carrefour Avenue de la Gare - N 5 et le collège de la Rive-de-l'herbe.

Après une étude menée avec les services spécialisés de l'Etat et les commerçants intéressés, le Conseil communal propose plusieurs mesures pour améliorer la sécurité des piétons sur la N 5 au centre de Saint-Blaise. Elles sont les suivantes : interdiction de s'arrêter pour les véhicules, à l'exception de ceux des services publics ; réduction à une demi-heure du temps de parcage sur la partie sud de la ruelle du Lac ; élargissement de l'entrée de la partie sud de cette ruelle de manière à en faciliter l'accès ; changement de la barrière en bordure du Ruau avec pose d'une glissière et d'une main courante.

Le but de ces nouvelles dispositions est de mettre fin aux embarras provoqués par des véhicules stationnés sur les trottoirs qui contraignaient les piétons à marcher sur la route.

A la Galerie Pro Arte de Bevaix : des œuvres de François Gall

Pour son exposition de printemps, la Galerie Pro Arte, à Bevaix, présente une quarantaine d'œuvres, toutes des huiles, du peintre François Gall, qui est citoyen français, mais né en 1912 en Hongrie. Il a fait ses études à l'Académie royale des Beaux-Arts de Rome, de 1929 à 1933, et il les a continuées à Paris, de 1936 à 1939, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

François Gall est aujourd'hui bien connu dans le monde des arts, car il a exposé partout, à Paris, New-York, Londres, Rome, Mexico, Bruxelles, et ses œuvres se trouvent en permanence dans de célèbres galeries ; il y en a également dans les musées comme dans les collections publiques et privées, tant en France qu'à l'étranger. Il est titulaire de plusieurs prix, et en particulier de la Médaille d'Or de la Société des artistes français.

Deux choses frappent lorsqu'on se trouve en présence des œuvres de François Gall : son esthétique et ses sujets. Côté esthétique, il saute aux yeux qu'il est tributaire de l'impressionnisme, de Degas, de Renoir, de Manet, et peut-être aussi de Pissarro et de Sisley. Est-ce à dire que François Gall veuille les imiter ou même qu'il en ait conscience ? Il est possible que non, tant il se sent à l'aise dans cette esthétique qui est pour lui comme une seconde nature.

C'est d'ailleurs un impressionnisme adouci, car François Gal n'a absolument rien d'un révolutionnaire, ni même d'un novateur. Il aime les lignes douces, les couleurs vives et harmonieuses, les ensembles heureux, bien fondus et bien équilibrés. C'est vraiment le peintre des instants heureux de la vie, et ses titres le disent bien : « Jeune fille au boudoir », « La robe rouge », « La chambre bleue », « A l'heure du café ». Il aime la beauté, le rêve et la tranquillité.

Quant aux sujets, il serait difficile qu'ils ne frappent pas, car François Gall ne fait pas mystère de ce qu'il aime. Ayant la chance d'avoir une fort belle femme et deux ravissantes filles, son goût revient toujours à elles, et il ne se lasse pas de les peindre. Il les peint ensemble ou séparément, dans leur salon au café de Flore, aux deux Magots, devant la coiffeuse, au piano, dans leur boudoir, à la leçon de danse. Bref, il n'en a jamais fini.

François Gall aime tellement sa femme et surtout ses filles, que l'on se demande s'il ne les aime pas plus que la création artistique, ce qui, pour un artiste comme lui, serait l'équivalent du péché contre le Saint-Esprit. C'est la raison, peut-être, pour laquelle on éprouverait quelque lassitude devant cette multitude de portraits, s'ils étaient moins parfaits. Or François Gall est bien, comme les grands impressionnistes dont il dérive, un artiste exigeant, qui ne se contente jamais avant d'avoir atteint cette magie de style dont parle René Gerber dans l'article qu'il lui a consacré.

A côté de ces portraits, toujours si charmants et si séduisants, il y a quelques paysages. C'est la Seine, qui est traitée de manière très sûre, avec goût et avec poésie. Mais le plus beau de ces paysages, c'est à mon avis « Le verger de Pro Arte ».

En effet, le peintre s'est installé dans la galerie même, devant la baie, et il a peint le spectacle qu'il avait sous les yeux, les arbres, le gazon, et dans le lointain l'abbaye avec la ligne du lac et les collines. Si l'on y ajoute la petite figure féminine qui fait une tache blanche sous les branches, cela donne une œuvre d'une étonnante plénitude et d'une réelle grandeur. Car ici, l'artiste semble avoir tout oublié, tout sauf le ravissement qu'il éprouvait à peindre. P.L.B.

AVIS OFFICIELS

Département de justice

MISE AU CONCOURS

Un poste

d'employé (e) de commerce qualifié (e)

au Bureau du registre foncier de Neuchâtel est mis au concours.
Exigences : bon (ne) dactylographe, consciencieux (euse), capable de travailler de façon indépendante.
Traitement : légal.
Obligations : légales.
Entrée en fonction : à convenir.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 avril 1974.

IMMEUBLES

A VENDRE EN VALAIS
Nous construisons, au-dessus de Sion, région Mayens-de-Salins-Veysonnaz, entre 1000 et 1200 m d'altitude,

chalets pour familles résidences pour groupes de vacances

tranquillité, vue panoramique, ruisseau, étang, forêt. Proximité champs ski et remontées mécaniques. Aménagement au choix du preneur.
S'adresser à :
André Fournier & Cie S.A.
constructions en bois, route de Chandoline, 1951 **SION.**
Tél. (027) 2 33 34.

A VENDRE ou à louer AU LANDERON

USINE

se composant de :

2 ateliers sur 2 étages (350 m2), vestiaire + locaux (175 m2), un appartement.

Pour traiter, s'adresser à :

Fiduciaire HORDES S.A.
PIERRE DESAULES
Economiste
Fausses-Brayes 19 ✆ 038 24 18 22
NEUCHATEL

On cherche à acheter
maison familiale
de 1 ou 2 appartements, à l'ouest de Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres BR 1104 au bureau du journal.

A vendre
TERRAIN
d'environ 2700 m2, à l'ouest de Neuchâtel ; possibilité de construire 1 villa familiale.
Prix : Fr. 35.— le m2.
Faire offres sous chiffres AP 1103 au bureau du journal.

Couple cherche
Fr. 30.000.—
pour achat d'un appartement.
Ecrire sous chiffres JZ 1112 au bureau du journal.

Côte-d'Azur
à Saint-Raphaël, dans le Village suisse, près de la mer et de la plage, à vendre des villas avec jardin, etc., **dès Fr.s. 110.000.—.** Visites organisées le week-end sur place. Crédit disponible par banque suisse.
Service de location INTER-SERVICE, Cité 15, GENÈVE. Tél. (022) 21 56 44.

INFLATION !

Comment la combattre ?
En devenant propriétaire d'un studio ou d'une villa à

IBIZA

Dans un site merveilleux, situé au sein d'un club avec piscines, tennis, golf, jeux d'enfants, restaurants et tout ceci à 5 minutes des criques sablonneuses de la côte.
PLACEMENT DE PREMIER ORDRE

Rentabilité nette GARANTIE 8% PAYÉ EN SUISSE

Construction de très haute qualité.
Location - Gestion et entretien sans aucun souci pour vous.
Pour tous renseignements et voyages :
INTERCITY S.A.
24, avenue de Champel, 1206 Genève. Tél. 47 40 40.
Nom :
Adresse :
Tél. :

Riviera près Alassio
A vendre studios et appartements, cuisine équipée, près mer et plage, dans résidences suisses, à partir de **33.900 fr.** Jardin ou balcon. Visites en bus le week-end. Crédit par banque suisse disponible.
SWISS TOURING. Location par INTER SERVICE, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 44.

A LOUER
A louer, à Bevaix, pour le 24 juin 1974, splendide
appartement
moderne de 4 1/2 pièces.
Tél. (038) 24 70 52.

L'étude WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou, Neuchâtel tél. 25 10 63,
offre à louer :

CRESSIER
appartements tout confort de **2 et 3 chambres** pour le 1er juillet 1974.
Places de parc à disposition ;

BOUDRY
bel appartement tout confort de **4 1/2 chambres,** cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, balcon, libre immédiatement ou pour date à convenir.

LES PONTS-DE-MARTEL
appartement de **2 1/2 chambres,** cuisine, salle de bains, W.-C., fourneau à mazout. Libre immédiatement ou pour date à convenir.

A LOUER

à Neuchâtel, dans immeuble neuf, au chemin des Grands-Pins 4, pour date à convenir, beaux appartements de

3 PIÈCES

Loyer dès Fr. 540.— comprenant :

consommation du gaz, utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique, service de conciergerie + Fr. 45.— d'acompte chauffage et eau chaude.

Appartements spacieux avec tapis collés, cuisine entièrement équipée, ascenseur, adoucisseur d'eau, antenne collective TV-radio.

Pour renseignements et inscription, s'adresser à :

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances
Service immobilier
Bassin 16
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71

RENTENANSTALT

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

MONRUZY, NEUCHATEL

A LOUER, rue de Champréveyres 1, 3, 5

Situation remarquable avec vue panoramique privilégiée sur le lac et les Alpes, face à la patinoire et à la piscine.

Place de jeux pour enfants.

Transports publics à proximité

magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.

4 pièces	**dès Fr. 580.—**	**PRIX FIXÉS**
5 pièces	**dès Fr. 680.—**	**JUSQU'AU 31 MARS 1976**
6 pièces	**dès Fr. 828.—**	

Frais de chauffage et d'eau chaude en plus.

Ces prix comprennent : électricité pour machine à laver le linge et séchoirs, service de conciergerie, antenne TV-radio stores à soleil sur loggias.

Local commercial

167 m2. Loyer Fr. 1650.— chauffage compris.

Places de parc intérieures: Fr.65.–

Location : FIDIMMOBIL S.A.
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

A LOUER, à Dombresson,

dès le 1er juin 1974, à la Champey,

appartements spacieux, confortables, situation tranquille.

2 pièces à partir de Fr. 400.— + charges
3 pièces à partir de Fr. 500.— + charges
4 pièces à partir de Fr. 610.— + charges
Garages : Fr. 60.—.

Pour visiter et traiter, s'adresser à :
Madliger & Challandes Ing. S.A.
Tél. (038) 31 64 64.

A LOUER, à Marin

dès le 1er mai 1974 ou pour date à convenir, à la route du Perrelet,
appartements spacieux, confort, situation tranquille, à proximité du centre, de

1 1/2 pièce à partir de Fr. 345.— à Fr. 355.— + charges Fr. 40.—
2 1/2 pièces à partir de Fr. 473.— à Fr. 487.— + charges Fr. 60.—
3 1/2 pièces à partir de Fr. 570.— à Fr. 590.— + charges Fr. 80.—
Garages ou places de parc..

Pour visiter et traiter, s'adresser à :
Me Fr. Cartier, notaire, Neuchâtel, tél. 25 12 55-6
Me B. Cartier, notaire, Marin, tél. 33 35 15 - 33 40 16.

A louer
à Marin - Saint-Blaise
1 studio
Prix : Fr. 415.— par mois, charges comprises.
Fiduciaire Robert & Bregnard S.A., faubourg du Lac 2. 2000 Neuchâtel. Tél. 24 17 17.

A louer
à Marin - Saint-Blaise
1 studio
Prix : Fr. 385.— par mois, charges comprises.
Fiduciaire Robert & Bregnard S.A., faubourg du Lac 2. 2000 Neuchâtel. Tél. 24 17 17.

A louer, rue Louis-d'Orléans, pour date à convenir,
appartements 4 1/2 pièces tout confort
Fr. 640.— charges comprises ; garages : Fr. 70.—.
Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel, Petit-Pontarlier 15, 24 juin 1974,
appartement de 2 pièces
à personne intéressée à assumer le
service de conciergerie
de l'immeuble.
Adresser offres écrites à Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

A louer à Neuchâtel appartement de
4 pièces avec hall
complètement agencé ; petit jardin de plaisance à dispostiion. Loyer 690 fr. + chauffage - eau chaude.
S'adresser à l'Etude Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A louer, au centre de Boudry, pour le 24 mai 1974,
très bel appartement 2 pièces, tout confort
Loyer mensuel : Fr. 463.—, charges comprises.
Tél. 24 42 40.

A louer à la Neuveville
appartement
3 1/2 pièces.
Loyer : Fr. 435.— + charges.
Renseignements : tél. (038) 51 21 91.

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

A louer à Chézard :
appartement 3 pièces
tout confort, rez-de-chaussée est, pour le 1er mai 1974 ;

appartement 3 pièces
tout confort, rez ouest, pour le 24 juillet 1974.
Tél. Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

Faubourg de l'Hôpital
A louer au rez-de-chaussée, ensemble ou séparément,
LOCAUX de 71 m2 et 75 m2
à destinations diverses.
Aménagement au gré du preneur.
S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer à Neuchâtel appartement de
5 pièces avec hall
complètement agencé et à l'état de neuf ; petit jardin de plaisance à disposition. Loyer 800 fr. + chauffage - eau chaude.
S'adresser à l'Etude Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A louer pour le 24 juin 1974, à Peseux,
BEL APPARTEMENT
de 3 1/2 pièces, tout confort, service de concierge.
Loyer 430 fr. + charges.
Parcage disponible.
Indiquer le nombre de personnes, profession, employeur et gérant actuel, à la case postale 646, 2001 Neuchâtel.

DEMANDES À LOUER

Couple cherche à louer
café-restaurant
de moyenne importance, canton de Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres 28-300197 à Publicitas, Terreaux 5, 2000 Neuchâtel.

Famille de médecin cherche
appartement privé de 6-7 pièces
avec confort, pour date à convenir. Neuchâtel ou environs.
Faire offres sous chiffres U 03-101564, à Publicitas, 4001 Bâle, ou tél. (061) 51 12 20.

La maison tessinoise Eredi Tamborini, importation vins d'Italie, LUGANO, cherche
cave - local ou grand garage
entre Serrières et Saint-Blaise, accès camion remorque, pas de manipulation.
Faire offres à Mario Camplotti, représentant, rue Breguet 10, Neuchâtel.

Nous cherchons pour date à convenir
BUREAUX
clairs de 4 à 6 pièces.
Fiduciaire Herschdorfer, Terreaux 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 32 27.

L'annonce reflet vivant du marché
dans votre journal

APPARTEMENTS DE VACANCES

Chalets-appartements
à louer, été et à l'année.
Le Mazot, bur-vacances. Tél. (025) 2 18 92, Aigle.

A louer à **Le Bry** Gruyère
appartement de vacances
pour 4 personnes, mi-confort, tranquille, près du lac.
Tél. (037) 31 17 30.

SKI SOLEIL VACANCES REUSSIES
Vous désirez : intimité, indépendance, liberté, calme et confort ?
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en
SUISSE OU EN SAVOIE
Sélection
choix – disponibilité
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 Lausanne-Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

ENCHÈRES

GENÈVE
Importante vente aux enchères

Salle des Ventes, 29, rue du Rhône, 3me étage

Mercredi 1er mai dès 20 h 30,

Objets d'art précolombien

Provenance :
COSTA-RICA - MEXIQUE - ÉQUATEUR, 200 à 1500 ap. J.-C.
Vases, statuettes, bijoux en or.

Jeudi 2 mai 1974, dès 20 h 30

Objets d'art africain

Provenance : Cultures diverses, sculptures, masques, etc.

Vendredi 3 mai 1974, dès 14 h 30 et dès 20 h 30

Objets d'art d'Orient et d'Extrême-Orient

Vases, tabatières, flacons, statuettes, porcelaines, estampes, ivoire.

Exposition

Lundi 29, mardi 30 avril 1974, de 15 à 21 heures.
Catalogues gratuits sur demande.
Me Christian Rosset. Tél. 25 82 75.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour les mois de mai, juin et juillet, une
JEUNE FILLE
pour garder 2 enfants, 2 et 5 ans, et pour aider un peu au ménage.
Veuillez adresser offres à : Famille Santini-Weber, Egliswil (AG). Tél. (064) 55 11 79.

DENIS BOREL
mécanique de précision, Neuchâtel, cherche des :
tourneurs
perceurs
aides-mécaniciens
mécaniciens de précision
Bonnes conditions de salaire, selon capacités.
Téléphoner au 25 25 91 ou 33 49 30.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, pour nos entrepôts de Bôle, un
MAGASINIER
ayant si possible la connaissance du meuble.
Transport du personnel assuré par bus de l'entreprise de Neuchâtel à Bôle.
Bon salaire, semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande maison.
Faire offres, avec bref curriculum vitae, à la direction, ou prendre rendez-vous par téléphone.
Demander M. Genoud, interne 14.
meubles MEYER neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038/25 75 05

HAUTERIVE
« Les Champs-Trottets »

APPARTEMENTS A VENDRE

2 pièces 67 m2
3 pièces 82-92 m2
4 pièces 106-109 m2
5 pièces 125 m2
6 pièces 162-173 m2

SITUATION 3 bâtiments très soignés, en bordure de forêt, avec vue étendue. A quelques minutes à pied de la station du trolleybus et du centre de la localité.

AMÉNAGEMENTS construction bien insonorisée, de conception résidentielle. Cuisine avec machine à laver la vaisselle. Cheminée de salon.

FINITION INTÉRIEURE AU CHOIX DE L'ACHETEUR.

Renseignements et vente :
Fiduciaire J.-P. Erard
Trésor 2, NEUCHATEL
Tél. (038) 24 37 91
Etude Bernard Cartier
notaire, MARIN
Tél. (038) 33 35 15

Sur demande : visite de l'appartement-pilote agencé par
meubles MEYER neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038/25 75 05

Voici la nouvelle Renault 16TX. Son économie est déjà connue. Et son équipement?

C'est un fait: La Renault 16TX a, comme toutes les Renault 16, une vocation d'autoroutière. Avec la 5e vitesse elle souligne, si besoin était, cette volonté de rester une «avaleuse» de kilomètres. Et, pour lui permettre de tenir sa moyenne, un aileron aérodynamique a été monté à l'arrière, ce qui diminue la puissance nécessaire à l'avancement de la voiture.
Mais, en ces temps d'économie et de limitations de vitesse, ce n'est pas forcément l'amélioration des performances qui a retenu l'attention des créateurs de la Renault 16TX. C'est plutôt son équipement intérieur et extérieur.

Un équipement hors-série

L'extérieur de la Renault 16TX
a reçu une touche de modernisme. Jugez-en:
- une nouvelle calandre comportant quatre phares à iode longue portée incorporés
- des nouvelles roues de style qui donnent à la Renault 16TX un petit air «sportif»
- un essuie-glace/lave-glace électrique sur la lunette arrière pour améliorer la visibilité
- le nouvel aileron aérodynamique à l'arrière.

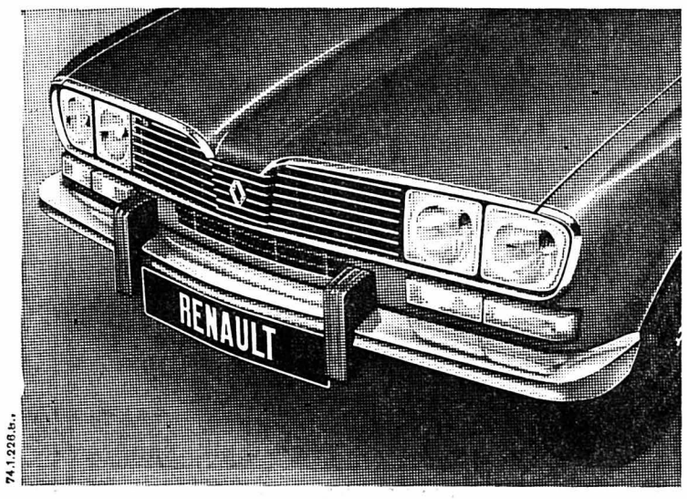

74.1.228.b.

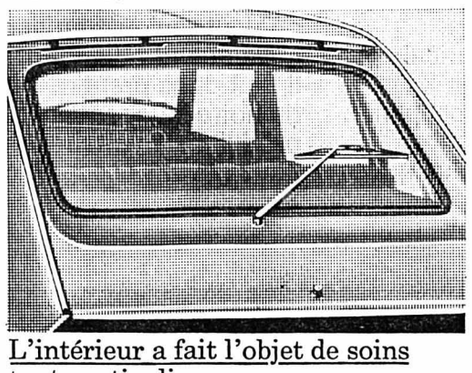

L'intérieur a fait l'objet de soins tout particuliers:
- dans le domaine de la sécurité, la Renault 16TX offre maintenant des ceintures de sécurité à enrouleur aux places avant.

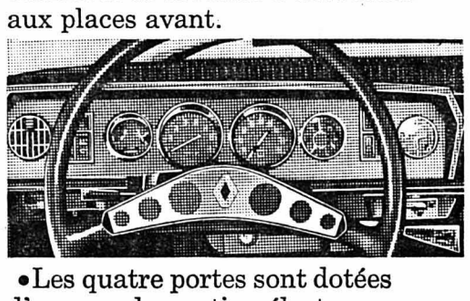

- Les quatre portes sont dotées d'une condamnation électro-magnétique qui permet de les fermer – ou de les ouvrir – en un seul mouvement, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur.
- Les glaces des portes avant sont maintenant à commande électrique.
- Le confort n'a pas été oublié: les sièges, redessinés, sont en velours à larges côtes

... avec, bien entendu, l'équipement général qui a fait la réputation de la Renault 16TS

Par exemple:
- le compte-tours électronique
- le lecteur de cartes
- l'allume-cigare avec éclairage de nuit
- la lunette arrière dégivrante.

Et l'économie, malgré tout? A 100 km/heure, elle ne consomme que 8 litres.

Ce n'est pas un hasard. Pour Renault, l'économie est une philosophie depuis toujours. Avec la Renault 16TX la continuité est assurée. La cinquième vitesse économise une essence devenue chère. L'aileron aérodynamique y contribue lui aussi en favorisant la pénétration dans l'air.
La Renault 16TX fait partie de la gamme des Renault 16 (Renault 16L, TL, TS, TL automatique, TS automatique).
Il existe aussi une Renault 16TX automatique.

RENAULT 16TX
Un équipement hors du commun.

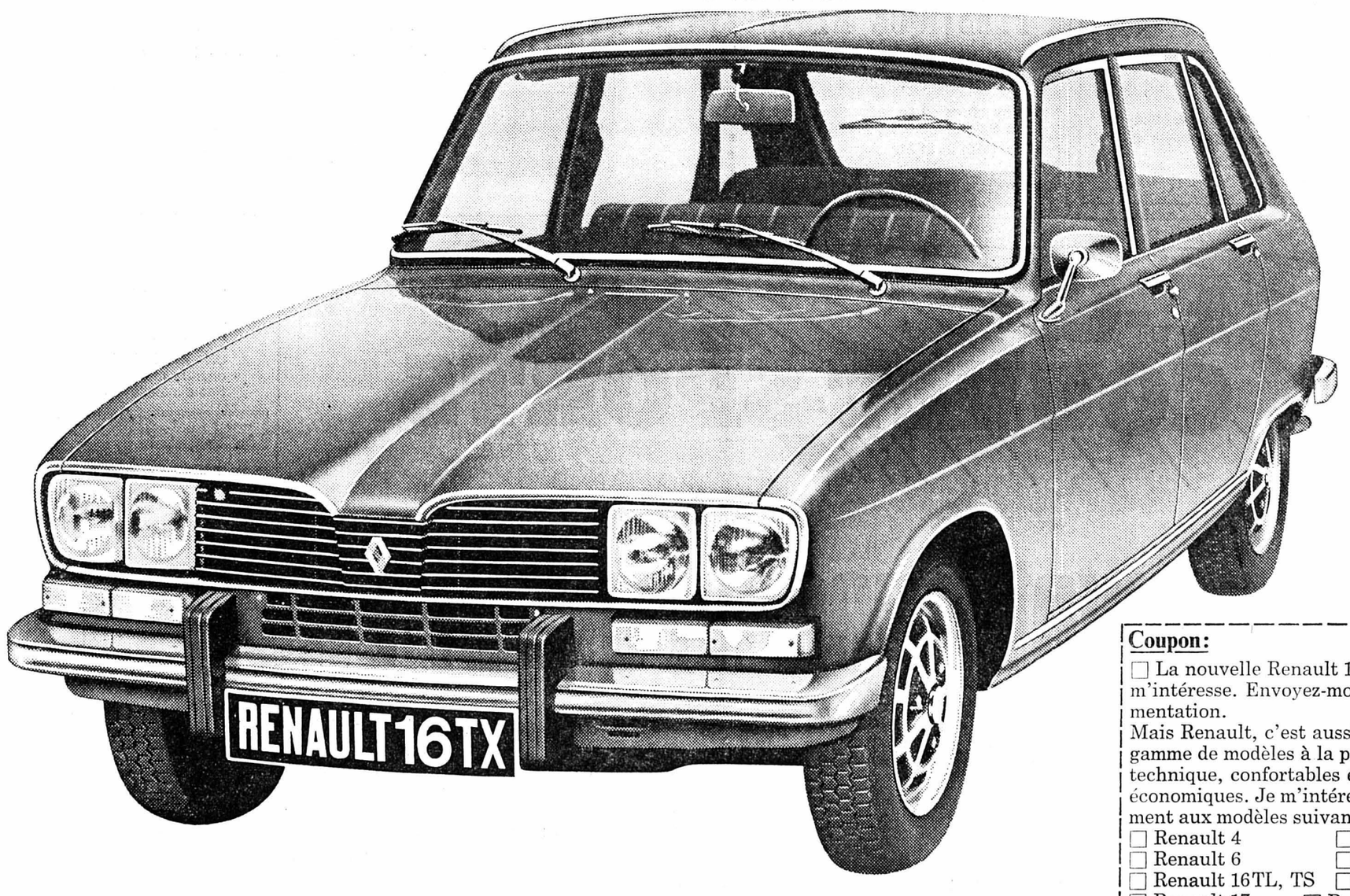

Coupon:
☐ La nouvelle Renault 16TX m'intéresse. Envoyez-moi votre documentation. Ne. 1
Mais Renault, c'est aussi une vaste gamme de modèles à la pointe de la technique, confortables et surtout économiques. Je m'intéresse également aux modèles suivants:
☐ Renault 4 ☐ Renault 5
☐ Renault 6 ☐ Renault 12
☐ Renault 16TL, TS ☐ Renault 15
☐ Renault 17 ☐ Renault Alpine
Nom:
Adresse:

Envoyez ce coupon à
Renault Information, 8105 Regensdorf

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour notre atelier de décoration du Landeron :

un menuisier

un chauffeur-livreur

pouvant aider à divers travaux manuels.
Travail indépendant dans une atmosphère sympathique de petite entreprise offrant les mêmes conditions qu'une grande maison.
GRAFIDEC. Tél. (038) 51 18 88.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!

L'Emploi

Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne.
Tél. (031) 61 62 53.

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel, engagerait pour date à convenir

employée de bureau

connaissant bien la dactylographie.

Faire offres écrites à l'adresse ci-dessus.

Société suisse cherche

dames ou demoiselles

à plein ou à mi-temps, pour la diffusion de ses produits.
Pas de porte-à-porte.

Tél. 25 76 00.

Le mot d'actualité

Après la crise du pétrole, évitons de renouveler l'expérience avec le lait.

Notre volonté d'indépendance vis-à-vis de l'extérieur est inscrite en tête de la Constitution fédérale. L'automne dernier, la crise du pétrole nous a fait prendre conscience des sacrifices que cette détermination impose à chacun.

Et notre indépendance alimentaire?

Le ravitaillement de notre pays n'est pas soumis aux mêmes contingences que son approvisionnement en pétrole. Néanmoins, notre agriculture ne couvre que 45% de nos besoins. Si nous n'accordons pas un revenu décent aux agriculteurs, nos ressources alimentaires propres diminueront encore. La situation est préoccupante. En vingt ans, 50 000 producteurs de lait ont renoncé à leur exploitation. Il n'en reste plus que 90 000 environ. Combien demain? Allons-nous dépendre toujours plus de l'étranger?

Tout est possible

Dans les régions herbagères, le prix du lait est le salaire du paysan. Or ce salaire s'essouffle derrière les prix des moyens de production que doit payer l'agriculteur. Si l'on refuse d'adapter leur salaire, de nombreux producteurs de lait seront encore contraints de tout abandonner. Quand on a froid, parce que l'énergie se fait rare, on peut toujours enfiler un deuxième pull-over. Mais quand on a faim, à quoi sert un pull de plus? Il faut donc prendre très au sérieux la question de notre indépendance nationale en matière de produits alimentaires de base. C'est pourquoi nous devons accepter d'adapter le prix du lait.

Une augmentation qui se comptera en centimes – et qui restera en Suisse. Rien de commun avec le pétrole, où tout se chiffre par douzaines de francs – qui s'envolent à l'étranger.

Le lait vaut plus que son prix

Même si l'on adapte le prix du lait, la maîtresse de maison sait que sa valeur reste bien supérieure à la somme demandée. Aucune autre boisson ne donne, pour si peu d'argent, autant d'éléments vitaux: protéines, lipides, lactose, acides aminés, calcium, phosphore, oligo-éléments et vitamines. Et tout cela dans une composition aussi équilibrée que saine.

Union centrale des producteurs suisses de lait

PAUL DUBOIS S. A. - DÉCOLLETAGES
2610 SAINT-IMIER

engage :

MÉCANICIENS
MANŒUVRES
PERSONNEL FÉMININ

POUR TRAVAIL SUR MACHINES

Prière aux intéressés de se présenter ou de s'annoncer par téléphone au (039) 41 27 82 à la Direction de l'usine, rue du Raisin 8, 2610 Saint-Imier.

SOMECO SA
FABRIQUE DE CADRANS
en face de la gare de Corcelles

engage

personnel

pour travaux variés dans département de galvanoplastie.
HORAIRE LIBRE.
Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

HASSLER

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

POSEURS DE REVÊTEMENTS DE SOLS PLASTIQUE ET TAPIS

Travail indépendant. Ambiance de travail agréable. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres ou se présenter chez HASSLER, rue Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 21 21.

SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital
Neuchâtel

cherche des

horlogers qualifiés

en vue de renforcer sa cellule de production de pièces soignées, située au centre de la ville, et du

personnel féminin

pour divers travaux en ateliers.

Horaire mobile, avantages sociaux.
Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au (038) 24 33 22, interne 31, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

A la suite du départ de la titulaire, **LA MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE** cherche pour son secrétariat

employé(e) de bureau

de langue maternelle française, habile sténodactylographe, ayant si possible quelques années d'expérience.

Rétributions selon l'échelle de traitement en vigueur. Date d'entrée à convenir.

Adresser offres au Conseil municipal de la Neuveville.

LA NEUVEVILLE

On cherche, pour début mai ou date à convenir,

un boulanger-pâtissier

capable dans bon commerce.
Ambiance de travail agréable et bon salaire.
Faire offres à :
A. Agazzi,
boulangerie-pâtisserie-confiserie,
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 21 24.

Ludi J.-Jacques, clôtures, cherche

manœuvre poseur

Bon salaire, toutes prestations sociales.
Téléphoner le matin, entre 7 et 9 h, au 31 76 78.

Stade des Usines Dubied Couvet

F.-C. COUVET-SPORTS

Ce soir à 20 h 15

Couvet I recevra SUPERGA I

Championnat suisse de IIe ligue

Formation probable du F.-C. COUVET :

SIRUGE
Haemmerli I — Nolliier — Rothenbuhler — Fabrizzio
Nipp — Guye
Haemmerli II — Carrozzi — Gentil — Bachmann

Entraîneur : Munger Arbitre : M. Güder de Neuchâtel

L'avant-centre Righetti purgera un match de suspension.

Le nouveau LAVE-VAISSELLE **Miele** dégrossit, lave et sèche 10 couverts complets
UN AIDE indispensable pour chaque ménagère.
Pas d'installation spéciale
ROY Appareils ménagers COUVET ✆ (038) 63 12 06

Entreprise d'installations sanitaires et ferblanterie
GEORGES SIMONIN
Tél. 63 11 59
2108 Couvet

ANNONCES SUISSES S.A. NEUCHATEL ASSA
Représentant pour le Val-de-Travers : E. Hofer, tél. 24 40 00

odac MEUBLES
TAPIS - RIDEAUX
COUVET - Tél. 63 26 26

ENTREPRISE DE BATIMENTS
H. CODONI & Cie
Progrès 1 - COUVET
Tél. 63 12 16

Agent officiel TOYOTA
Réparations toutes marques
GARAGE G. MASSON
Tél. 63 18 28
COUVET

BOUCHERIE
H. PETREMAND
Membre supporter
Tél. 63 15 06

CHEZ OTTO
VETEMENTS MODERNES
Grand-Rue 24
2108 COUVET

TABACS - JOURNAUX SOUVENIRS
G. BROMBERGER
2108 Couvet

IMPRIMERIE
MARCEL SCHMIDT
Tous genres d'imprimés
COUVET
Tél. 63 24 22

Notre but... vous servir
TÉLÉVISION
Radio - Enregistreur - Disques
R. MONNIER
Concessionnaires des PTT
Dépannage après-vente garanti
TRAVERS - COUVET - FLEURIER
✆ 63 14 24 - 63 19 22 - 61 28 08

DUBIED USINE DE COUVET
Nous cherchons des ouvriers spécialisés
FRAISEURS RECTIFIEURS
PERCEURS POLISSEURS
Nous vous offrons :
- diverses possibilités de formation
- un emploi stable
- des avantages sociaux modernes
- des horaires individuels
- l'organisation des déplacements.

Si l'un de ces emplois vous intéresse, écrivez-nous, téléphonez-nous ou venez nous rendre visite
EDOUARD DUBIED S.A.
Service du personnel
2108 COUVET (NE)
Tél. (038) 63 21 21

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

La carrière de Buttes: si vous y comprenez quelque chose...

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, a siégé lundi à Môtiers et à Buttes. Le 16 février, à 11 h 05, R.F., des Verrières, a circulé à moto à 10 km/h sur un chemin communal reliant la Vy-Jeannet au village. Il ne possédait ni permis de conduire, ni permis de circulation, ni plaque de contrôle, ni assurance en responsabilité civile. Il tomba véritablement dans la gueule du loup en croisant le chef de poste de la gendarmerie du village.

Rapport fut dressé contre R.F. Celui-ci essayait la moto dans l'intention de passer une expertise avec ce véhicule, mais il n'avait pas même un permis de conduire provisoire. Selon l'agent verbalisateur, R.F. s'est montré parfaitement correct et n'a jamais eu maille à partir avec la police. Le procureur général avait requis cinq jours d'emprisonnement et 200 fr. d'amende. Le prévenu sollicita l'octroi du sursis.

Comme R.F. est un délinquant primaire, compte tenu aussi de son jeune âge, R.F. a été condamné à trois jours d'emprisonnement, à 150 fr. d'amende et il paiera 83 fr. de frais. Le sursis a été octroyé pour deux ans.

BUTTES ET LA CARRIÈRE

Le village de Buttes est devenu celui des carrières et des gravières. Une entreprise de travaux publics de Neuchâtel en possédait une en direction de l'Ouche. Elle cessa de l'exploiter et autorisa L.L. à le faire à sa place, celui-ci ayant acheté à proximité une propriété. Au début, pour protéger l'environnement, L.L. avait fait opposition à l'exploitation de la gravière par l'entreprise de Neuchâtel, à laquelle cependant un permis avait été délivré en bonne et due forme.

Puis, L.L. s'arrangea finalement avec cette entreprise et avec deux propriétaires de terrain. Avec les trépidations des machines, le mur supérieur de sa propriété se fissura et lors de la visite des lieux par la commission locale chargée du plan d'aménagement, un éboulement se produisit.

PLUTOT COMPLIQUÉ !

Cet effondrement a imposé à L.L. diverses mesures de protection. Il adressa une requête au Conseil communal lui faisant part de son intention d'araser une butte sur son terrain, puis de construire trois maisons familiales où se trouve la gravière, après aménagement du sol, ces travaux devant se faire dans le délai d'une année. Le Conseil communal était en principe d'accord avec ce projet. Mais par une lettre de novembre dernier, L.L. fut rendu attentif à ne pas commencer les travaux d'arasement avant l'obtention d'une autorisation adéquate.

Et puis, le juriste de l'Etat déposa plainte contre L.L., lui reprochant d'avoir exploité une carrière hors de son périmètre.

— Comment le juriste de l'Etat a-t-il été nanti de cette affaire, s'enquit le président ?

Un conseiller communal, cité comme témoin. déclara que l'exécutif de Buttes avait bien écrit à L.L. pour le mettre en garde, mais qu'il n'avait jamais été question dans cette autorité de faire une dénonciation à l'Etat. Malgré quoi, la dénonciation est bel et bien partie... Ce conseiller communal précisa en outre qu'à son avis, L.L. n'avait jamais exploité la carrière en question, qu'il n'avait pas fraudé, qu'il ignore pourquoi ses collègues de l'exécutif n'ont pas voulu se rendre à l'évidence et que certains veulent mettre le bâton dans les roues pour tout ce que fait L.L. à Buttes.

MARNE OU NON ?

Cette histoire, assez minime en soit, semble vouloir prendre des proportions assez considérables du fait du désaccord entre les dires d'un conseiller communal et les mesures prises par l'exécutif d'une part et, d'autre part, parce que le tribunal a décidé de citer à une prochaine audience, probablement en juin un architecte, le président du Conseil communal de Buttes, un géologue, un géomètre, le conseiller juridique de l'Etat et a décidé de requérir les procès-verbaux de l'exécutif de Buttes. Le procureur général, à la suite de la dénonciation, avait requis 1000 fr. d'amende contre L.L. pour infraction à la loi cantonale sur les constructions.

G.D.

TRAVERS

Exploitation forestière : plus-value enregistrée

(sp) Alors que l'on avait prévu que le rendement net des forêts communales de Travers ne dépasserait pas 3400 fr. l'année dernière, c'est finalement une somme de 11.725 fr. qui est tombée dans l'escarcelle communale. La vente des bois de service a rapporté 21.682 francs, celle du bois de pâte 9581 fr. et celle du bois de feu, la modique somme de 126 francs. Les plus grosses dépenses sont constituées par le façonnage, soit 11.787 fr. et 3436 fr. représentent les transports. La surexploitation se monte à 1214 fr., mais à ce propos, il faut relever que la possibilité de l'aménagement n'ayant pas été atteinte, la différence a été compensée par un prélèvement sur la réserve forestière.

COUVET

Comme au bon vieux temps ...

(sp) En vue du 75me anniversaire de la fanfare « L'Helvétia » de Couvet, quelques membres du comité d'organisation ont, comme il y a bien des années, annoncé hier soir, à la population, au moyen du tambour et du crieur public, les manifestations de ce jubilé. Cette coutume, reprise pour un soir, a réjoui les habitants du village.

L'USL toujours sans président...

(sp) A la suite de la démission de M. Frédy Juvet, après six ans de présidence, l'assemblée générale de l'Union des sociétés locales de Couvet, tenue le 25 février, avait désigné par tirage au sort la section covassonne du Club jurassien pour présenter un nouveau président. Or, deux mois après l'ouverture de cette vacance présidentielle, il n'a pas encore été possible de trouver un successeur à M. Juvet en dépit de multiples démarches auprès de tous les « papables » du village appartenant ou non à l'une des dix-huit sociétés affiliées à l'USL. Une prochaine réunion du bureau du comité de l'Union des sociétés locales parviendra-t-elle à sortir de l'impasse actuelle ? A Couvet, on le souhaite vivement, quand bien même chacun est conscient que le poste de président de cette association réclame à la fois le sens des responsabilités et beaucoup de dévouement à la « chose » publique.

Inventaire des causes soumises au tribunal de district en 1973

L'année dernière, le tribunal du Val-de-Travers n'a pas chômé ce qui prouve que tout ne vas pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes !...

Ainsi, sur 30 causes de divorces, 14 ont été liquidées par jugement, quatre sans jugement et 12 restaient pendantes au 31 décembre. Sur 16 actions en procédure écrite, une a été liquidée par jugement, 10 sans jugement ; il en restait cinq à l'instruction à la fin de l'année.

Les mesures de protection de l'union conjugale furent de 25. Les mises à ban de 25. Les mainlevées d'opposition, de 35. Les séquestres de cinq. Les réquisitions de faillites de 106. Il fut procédé à une expulsion et 27 autres affaires ont été traitées, ce qui porte le total des procédures sommaires, contentieuses ou gracieuses à 224.

Pendant l'année écoulée, il y eut 146 ouvertures de succession, quatre apposés de scellés, six inventaires, quatre administrations officielles, 32 ouvertures de testaments, 38 certificats d'hérédité délivrés par le juge et 31 déposés par des notaires.

Les commissions rogatoires furent de deux, les enchères publiques de six, les tentatives de conciliations de divorces de 23, les preuves à futur de trois et il y eut une hypothèque légale. Le total des émoluments encaissés a atteint 34.432 francs.

En ce qui concerne la restriction du droit de résilier les baux cinq actions ont été enregistrées. Une fut liquidée par jugement et quatre se terminèrent par la conciliation.

Vingt et une affaires ont été portées devant le tribunal des prud'hommes. Il y eut trois jugements rendus, 12 actions liquidées sans jugement et deux restaient en instruction au 31 décembre.

AUTORITÉ TUTÉLAIRE

Devant l'autorité tutélaire civile 236 affaires ont été portées soit 130 tutelles, sept conseils légaux, 49 curatelles, 11 placements et retraits de garde, 24 mesures de surveillance et 15 autres dossiers. Deux interdictions ont été prononcées et il a été procédé à sept inventaires.

Pénalement il y avait deux dossiers à l'instruction le 1er janvier. Cent cinq dossiers ont été reçus pendant l'année. Les cas jugés par le président seul furent de 96, deux ont été jugés par l'autorité tutélaire, cinq liquidés sans jugement, quatre dossiers restaient à l'instruction au 31 décembre.

AFFAIRES PÉNALES

Les plaintes, rapports, dénonciations, parvenus au ministère public dans l'année ont été liquidés de la façon suivante : mandats de répression ayant fait l'objet d'une opposition 18 ; renvoi au tribunal de police 98 ; au tribunal correctionnel quatre ; à l'autorité tutélaire 23 ; pour jugement par d'autres cantons, cinq ; au tribunal militaire, deux ; affaires abandonnées, retirées ou dont le classement a été ordonné 14 ; affaires suspendues 98 ; ordonnances de non lieu trois ; enquête en cours au 31 décembre, dix.

Il y eut 63 affaires s'étant terminées par des condamnations avec sursis ou avec radiation conditionnelle de l'inscription de l'amende au casier judiciaire et 16 condamnations sans sursis, y compris les amendes inscrites sans radiation conditionnelle au casier judiciaire.

Au tribunal de police le nombre des dossiers a été de 165. 122 ont été liquidés par jugement, 16 sans jugement et 19 étaient en cours ; au tribunal correctionnel, sur sept causes, quatre ont été liquidées par jugement et trois dossiers restaient en cours à la fin de l'année.

Grâce fragile

La petite salle du Château de Môtiers accueille actuellement, et jusqu'au 28 avril, une importante exposition de photographies organisée par le « Club 30 x 40 », qui, malgré sa création récente, déploie une intense activité dans le Vallon. Notre correspondant a longuement analysé dans notre édition de samedi, les divers aspects des œuvres accrochées aux cimaises môtisanes. Voici l'une des œuvres présentées, toute de grâce et de beauté fragiles arrachées à l'éphémère par le miracle de la photographie.

« Semaine belge »

(sp) Les coordinateurs du « Pool culturel » viennent d'établir le programme définitif de la « Semaine belge » qui se déroulera au Val-de-Travers du 3 au 12 mai. Le 3 mai, en fin d'après-midi, vernissage au château de Môtiers d'une exposition d'artisanat, de poupées et de cartes postales belges ; le même jour, en début de soirée, vernissage à la salle de musique du Vieux-collège de Couvet d'une exposition de sculptures et de peintures d'artistes belges. Le 4 mai, en soirée, à la salle de spectacles de Couvet, manifestation populaire et folklorique avec l'ensemble des Canuts, des chants belges interprétés par les élèves de 5me année de l'école primaire de Couvet sous la direction d'un instituteur belge et un orchestre musette. Le 6 mai, à Couvet, M. Damoiseaux, conservateur du Musée forestier de Namur, parlera des réserves naturelles et des problèmes posés par la pollution. Les 7, 8, 9 et 11 mai, salle des Mascarons de Môtiers, représentations de « Mademoiselle Jaïre », de Michel de Ghelderode, par le groupe théâtral des Mascarons. Le 8 mai, au cinéma Colisée de Couvet, projection de Rendez-vous à Bray », du réalisateur belge André Delvaux. Le 10 mai, à la salle de spectacles de Couvet, présentation des marionnettes, de Toone. Le 12 mai, en fin d'après-midi, au temple de Fleurier, récital d'orgue de Jean Ferrard. Et, durant toute cette « Semaine belge », deux restaurants — l'un à Fleurier, l'autre à Saint-Sulpice — serviront des spécialités gastronomiques belges. Nous reviendrons sous peu sur ces diverses manifestations qui jalonneront ces dix jours consacrés à la découverte de la Belgique et mis sur pied grâce à la collaboration de la plupart des groupements artistiques et culturels du Vallon sous l'égide du « Pool culturel ».

Témoins de Jéhovah à Bienne

(sp) Plusieurs personnes du Vallon, affiliées aux Témoins de Jéhovah, se sont rendues, pendant les fêtes pascales, au congrès des Témoins de Jéhovah à Bienne, où quelque sept cents délégués se sont retrouvés.

Les séances avaient pour but la formation des participants et le discours inaugural en fit ressortir le caractère. Vendredi après-midi, les travaux furent consacrés à des questions d'organisation interne et le soir, M. W. Bosshard, responsable sur le plan suisse, présida les séances.

La session de samedi avait pour thème l'offrande de soi et du baptême. Les candidats au baptême furent au nombre de dix. Samedi soir, MM. J.-J. Guilloud, devant une salle archicomble, prononça une conférence ayant pour titre : « Ayons confiance en la victoire divine ».

Ajoutons qu'un nouveau congrès se tiendra cet été à Neuchâtel où quelque deux mille personnes sont attendues.

FLEURIER

Préparation du cortège de l'Abbaye

(c) Pour le cortège de l'Abbaye de Fleurier, qui aura lieu le 6 juillet sous le thème « Le Val-de-Travers sous la loupe », le comité de l'Union des sociétés locales vient de lancer un appel aux sociétés pour leur demander de participer, en plus grand nombre possible, à cette manifestation. Elles ont jusqu'au 5 mai pour faire connaître leur réponse, après quoi aura lieu une séance de coordination.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, La Valise, (16 ans).
Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.
« FAN », bureau du Val-de-Travers, Fleurier : 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Madame Angelo CORTESI et ses enfants

ont été très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur cher époux et papa.

Les présences, les envois de fleurs, les dons et les messages leur ont donné un précieux encouragement dans leur grand deuil. Ils prient toutes les personnes qui les ont entourés de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Un merci spécial au Dr Leu, au Dr Secretan, au Dr Gentil et spécialement au Dr Borel pour son réconfort pendant les dernières heures si pénibles.

Couvet, avril 1974.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Direction et le personnel de la Fabrique d'Ebauches de Fleurier S. A. ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Joseph ASTORI

père de leur collaboratrice, Madame Diana Ingrosso.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS TARDIFS

A disparu de la rue du Pré, à Fleurier,

CHAT SIAMOIS

répondant au nom de « Mouki ». Tous renseignements utiles, tél. 61 20 69 heure des repas ou chez M. Robert Bachmann, rue du Pré, Fleurier.

AVIS DIVERS

R. MONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08
INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

VAUD - VAUD - VAUD

Huit jeunes «spécialistes» de la drogue sont jugés par le tribunal de Moudon

De notre correspondant :

Lors de son audience de lundi, le tribunal correctionnel du district de Moudon, présidé par M. François Meylan, assisté des juges Aguet et Liaudet, a vu à sa barre huit jeunes gens domiciliés à Moudon, Payerne, Granges-Marnand, Avenches, Lausanne et Orbe, âgés de vingt à vingt-trois ans, et étant de conditions sociales variées, ils sont renvoyés devant le tribunal pour avoir enfreint à réitérées reprises la loi fédérale sur les stupéfiants, entre 1970 et 1973. Bien qu'ils soient majeurs, plusieurs des prévenus sont loin d'avoir terminé leur crise de croissance et cherchent encore leur voie. Certains d'entre eux sont en possession d'un métier, alors que d'autres n'ont pas encore trouvé un travail à leur goût ou considèrent même un emploi régulier comme une contrainte sociale difficile à supporter.

Ainsi, durant plus de trois ans, les accusés ont consommé abondamment de haschisch, marijuana, LSD et d'autres drogues plus ou moins nocives. Presque tous ont participé à d'innombrables fumeries (des centaines, ont-ils avoué !), qui se déroulaient généralement à domicile, à Moudon, fumeries dans lesquelles étaient entraînés des mineurs. D'autres fois, les délits étaient commis en pleine nature.

COMMERÇANTS ÉGALEMENT...

Mais les prévenus ne se contentaient pas de pratiquer l'usage de stupéfiants : ils en faisaient aussi le trafic. La plupart d'entre eux ont acheté de la drogue à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bâle ou Zurich, ainsi qu'à l'étranger et même à Istanbul, ce trafic illicite a porté sur plusieurs milliers de francs.

Presque tous les prévenus, dont les professions sont très diverses (étudiant, droguiste, peintre en bâtiment, agriculteur, dessinateur en bâtiment et deux sans profession), ont déjà été l'objet de contraventions et même de condamnations pour les mêmes motifs et quelques vols ou autres larcins. Ce sont donc presque tous les récidivistes de la drogue.

PAR HAINE DE LA SOCIÉTÉ

L'interrogatoire des huit accusés a pris toute la matinée. Il n'a rien apporté d'extraordinaire, chacun des prévenus ayant expliqué tant bien que mal les circonstances qui les avaient amenés sur la pente fatale de la drogue. Pourtant, certains cas découlaient de problèmes familiaux ou affectifs. L'un des accusés a affirmé que s'il avait pris de la drogue, c'était par haine de la Société...

Depuis une année, presque tous les prévenus ont eu le temps de réfléchir (certains en prison préventive) et semblent plus ou moins décidés à remonter la pente. Les rapports de renseignements sur les uns et les autres sont très variables et pas souvent brillants.

Au cours de l'après-midi, le tribunal a fait droit à la requête d'un avocat demandant de disjoindre la cause d'un de ses clients. Il a ordonné que ce prévenu soit soumis à une expertise psychiatrique. Cette première journée de débats assez fastidieux s'est terminée par l'audition des témoins.

Bains d'Yverdon : l'étude se poursuit

(c) La Municipalité d'Yverdon a reçu les membres de la commission de construction de Lavey-les-Bains, qui se sont retrouvés pour un échange de vues et une visite des lieux. Deux types de solutions sont envisagées : l'une est du genre « clinique privée » et l'autre du type « hôpital » ou « soins ambulatoires ». On pourrait aussi envisager qu'une section de réadaptation du futur hôpital d'Yverdon soit logée dans l'hôtel des Bains. La Ligue suisse contre le rhumatisme est, quant à elle, favorable à la création d'une grande piscine. Ainsi, une nouvelle impulsion est donnée pour une prochaine remise en activité des bains d'Yverdon.

Camp de jeunes sur l'environnement

(c) La commission nationale suisse pour l'UNESCO et la fondation « La science appelle les jeunes » organisent chaque année des camps scientifiques. Le Nord vaudois recevra cet été le camp romand qui aura pour thème : l'étude de l'environnement de la région lacustre Yvonand-Yverdon. Le camp durera 13 jours et accueillera des jeunes gens et jeunes filles de 16 à 21 ans.

Début d'incendie

(c) Hier, vers 15 h, un début d'incendie s'est produit dans les anciens bâtiments occupés par les écuries Mühler. Non loin du bâtiment se trouvait un tas de fumier qui a subitement pris feu pour une cause qui n'est pas encore connue. Les pompiers se sont rendus maîtres de ce sinistre qui aurait pu prendre des proportions importantes en raison de la proximité de deux bâtiments (les écuries et une maison d'habitation) et de la bise qui soufflait violemment à ce moment-là.

CHAMPVENT

Réception

(c) Vendredi, la Municipalité de Champvent recevra M. Raymond Junod en tant que nouveau conseiller national. A cette ocassion, une réception est prévue. M. Raymond Junod est originaire de Champvent. Une partie officielle et un repas auront lieu dans la soirée.

VALLORBE

Les grottes de l'Orbe ont du succès

(c) Dimanche, les grottes de l'Orbe à Vallorbe ont vu accourir un nombre très important de visiteurs et on a dénombré des centaines d'automobiles aux places de parc à proximité.

Au Conseil communal

Le Conseil communal de Vallorbe, présidé par M. Marcel Wagnière, a siégé. Il a voté un crédit de 79.000 fr. pour l'achat d'un tracteur-transporteur forestier, somme qui sera couverte par une coupe extrordinaire autorisée par le Conseil d'Etat.

Le syndic a évoqué les deux sinistres qui ont détruit les chalets des Pralioux-Dessous et Pralioux-Dessus et qui sont vraisemblablement dûs à des actes de malveillance. Un problème se pose pour la commune : le règlement de ses pâturages et la recherche d'une solution pour loger le berger avant la montée du bétail. Au cours de cette séance, des félicitations ont été adressées à M. Edmond Ruegger qui vient d'être élu au Grand conseil.

BALLAIGUES

Carnet de deuil

(c) M. Marcel Goy vient de décéder à l'âge de 84 ans. Il avait été directeur de la Société de musique locale et membre fondateur de la Société de gymnastique.

FRANCE VOISINE

Un château de plus en plus visité

(sp) Pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses de visiteurs du château de Joux — demandes émanant aussi en grande partie de la Suisse — cet édifice historique sera cette année ouvert tous les jours, d'avril à octobre. Pendant la même période, le musée du château pourra lui aussi être visité quotidiennement.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

critique TV

Jeux de ping-pong et de passe-passe

Affaires publiques, le ping-pong routier ; Table ouverte ou une autre manière de jouer carte sur table, à Pierre-noir ; les Oiseaux de nuit ou les tours de passe-passe d'un manipulateur. Voilà bien des jeux, les uns dangereux, les autres innocents auxquels ont été conviés les téléspectateurs, le tout était de ne pas confondre les thèmes et les genres.

Tant de voix avaient à se faire entendre à propos de la RN 5, tant de projets, de contre-projets et de projets de contre-projets ont été proposés au cours de ces 17 dernières années à propos du tracé citadin de la fameuse route, qu'il aurait fallu un tour de force pour présenter tout et tous dans les trente minutes imparties à « Affaires publiques ». Des plans ont été montrés, trop rapidement pour qu'on puisse s'en faire une idée précise, surtout sans indiquer les avantages et désavantages de chaque projet. Une douzaine de personnalités se sont exprimées plus ou moins clairement, des quidams qui ne savaient trop que dire ni que penser, ont été interrogés dans la rue. Tout cela faisait peut-être une bonne émission folklorique mais ne renseignait guère.

Quant à « Table ouverte », c'était l'éternel dialogue entre syndicat patronal et syndicat ouvrier, dialogue courtois comme le remarquera en fin d'émission Roland Bahy, où chacun tente de passer le Pierre-noir à son voisin ; c'est pas moi, c'est l'autre, avec, en fin de compte, une constatation, c'est que lorsqu'il y a inflation, c'est qu'il y a inflation de responsabilités, pléthore de coupables et pas un qui veuille porter le chapeau. C'est un sauve-qui-peut général. Les mesures de M. Schurmann acceptées par les uns, refusées par les autres, tentent à faire supporter par les uns et les autres des restrictions, comme les uns et les autres ont bénéficié, mais pas dans la même mesure, de la haute conjoncture. L'important étant que les restrictions ne touchent pas ces uns et ces autres dans une mesure inversement proportionnelle aux bénéfices réalisés précédemment.

Les Oiseaux de nuit se révèlent toujours plus chouette grâce à Bernard Pichon. L'éclectisme de ses choix, la qualité de ses hôtes et cette ambiance chaleureuse, détendue et intelligente tout à la fois qu'il sait si bien créer, font de cette émission quelque chose de très particulier, beaucoup moins léger que les émissions similaires françaises, beaucoup moins guindé qu'une grande part des émissions suisses. Voir réuni une chanteuse d'un si réel talent que Barbara, un chroniqueur judiciaire aussi éblouissant que Frédéric Pottecher, un manipulateur d'une habileté aussi époustouflante que Gérald Majax, plus un ancien espion dont le nom seul est tout un programme si ce n'est un gadget, tel Déoadat du Puy de Montbrun. Et voilà des causettes au coin d'un studio qui prennent valeur d'émissions artistiques, littéraires ou philosophiques. Il n'y manquait qu'un grand duc, et pourquoi pas un petit, pour que l'émission tînt tout à fait ses promesses.

G.-A. M.

CONGÉLATEURS PRIX CHOC BOSCH
260 litres Fr. 638.–
330 litres Fr. 788.–
Garantie 5 ans
ROY
Appareils ménagers
Tél. 63 12 06
COUVET

inno prix-choc

12.–

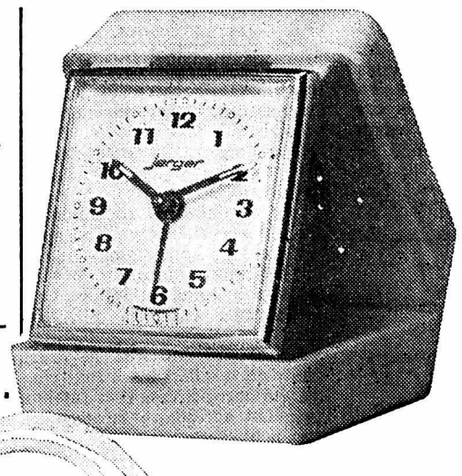

RÉVEIL
DE VOYAGE DE FORME NOUVELLE, TRÈS MODERNE, COLORIS VIFS.

25.–

SAC DE VOYAGE, FORME SPORT TRÈS SPACIEUSE. TOILE AVEC RENFORTS IMITATION CUIR. ROUGE/NOIR, ORANGE/BRUN, MARINE/JAUNE OU ROUGE/VERT.

10.–

SAC A COMMISSIONS EN TISSU ET PLASTIQUE, FOND SPACIEUX, POCHE EXTÉRIEURE, POIGNÉES MÉTALLIQUES.
ROUGE/NOIR, ORANGE/NOIR, MARINE/ROUGE, NATURE/MARRON, BEIGE/MARRON.

armourins
neuchâtel

1.6

en vente également **INNOVATION, la Neuveville**

BAILLOD
Bassin 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 43 21

Fin de stock

A vendre meubles neufs à prix exceptionnels, soit : 1 vitrine Louis XV en bois de rose, 1 table Directoire et 1 table demi-lune Louis XVI ; diverses lampes de table et appliques ; diverses plantes artificielles.

Meubles Vermot, au Centre neuchâtelois de la Brocante, Neuchâtel, Fleury 8a.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE
Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO
Opticiens spécialistes
MODERN'OPTIC
Rue de la Place-d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel reichland
parcs 10
neuchatel
tel: 24 62 12

FIDUCIAIRE
A. BARRELET
Comptabilité - Gérances
Recouvrements
Organisation et gestion
de comptabilités à domicile
Fbg de l'Hôpital 96, Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

Les loisirs, c'est...

le temps des bikinis,
le temps de la plongée et
le temps du canotage.
C'est aussi
le temps des pique-niques,
le temps du camping
et le temps des grillades.
Et finalement, c'est comme
le temps des vacances.

Et chez nous,
il y a tout ce qu'il faut
pour ces instants merveilleux.

Pour les grands et les petits,
les gros et les maigres,
les jeunes
et les moins jeunes.
Les loisirs sont pour
tout le monde.

Les loisirs sont précieux,
mais pas forcément
coûteux.

Migros.

Pose de papiers peints
etc. Travail soigné.
Tél. (038) 33 23 62.

DÉMÉNAGEMENTS
DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS
M. DANUSER
Tires 22 (038) 33 17 48
2034 PESEUX (038) 31 57 83
Transports internationaux

COIFFEURS

Grand choix d'occasions
Séchoirs - fauteuils, pompes, places dames et messieurs complètes.

Son bureau d'architecte :
pour études - transformations - devis.

Visitez notre exposition
Comptoir Aulène, Signal 17, 1018 Lausanne. Tél. (021) 20 54 61.

Vous voulez économiser (aussi de l'essence) roulez SKODA

Fr. 9250.–

SKODA – le meilleur choix que vous puissiez faire

- Faible consommation d'essence
- Catégorie fiscale avantageuse
- Entretien bon marché
- Beaucoup d'espace intérieur

Equipement inégalé sans supplément!

A. P. Glättli SA Automobiles
8305 Dietlikon ZH, tél. 01 933131
et Zurich, Hofwiesenstr. 10, tél. 01 261711

Déjà à partir de Fr. 6850.–

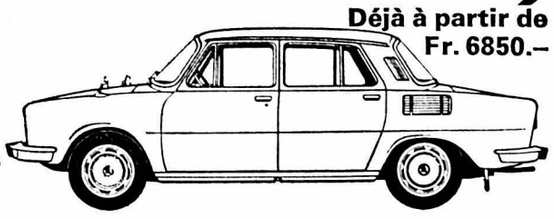

Neuchâtel : André Lugon, rue du Pommier 13, tél. (038) 25 29 89. **Bevaix :** Max Dufey, rue Monchevau 5, tél. (038) 46 11 60. **La Chaux-de-Fonds :** Fernand Daucourt, Hôtel-de-Ville 63, tél. (039) 22 25 25. **La Chaux-de-Fonds :** Ammann & Bavaresco, rue du Commerce 85, tél. (039) 22 31 25.

LA CHAUX-DE-FONDS

Tribunal de police de la Chaux-de-Fonds

La voiture était au nom de sa femme, mais c'est lui qui la conduisait...

De notre corespondant :

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé à la fin de la semaine dernière, sous la présidence de M. Daniel Blaser, suppléant, assisté de Mme Claudine Ducommun, remplissant les fonctions de greffier. C.S. et sa femme L.S. étaient poursuivis, le premier pour infraction à la LCR et la seconde pour infraction à la LCR et à la loi sur la police des habitants. Avec à la clef de sévères réquisitions, puisque le ministère public requérait contre chacun cinq jours d'emprisonnement et 700 fr. de frais.

L'affaire, pourtant, ne semble pas revêtir l'importance qu'on était en droit d'attendre. Mme L.S., Suissesse, et son mari, Espagnol, souhaitaient posséder une voiture. Estimant que sur le plan administratif, il était plus simple que les démarches soient entreprises par la prévenue, le couple décida de mettre l'auto et l'assurance responsabilité civile au nom de Mme S. Celle-ci pourtant n'avait pas de permis de conduire. C'est donc C.S. qui payait et entretenait le véhicule. Mais il y eut du retard dans le paiement de la prime, malgré les sommations d'usage...

C'est pourquoi la justice fut saisie du cas. On reproche à C.S. d'avoir circulé sans être assuré ; à sa femme, en tant que détentrice, d'avoir laissé faire. A cela s'ajoutait le fait de ne pas avoir indiqué l'adresse du nouveau domicile aux autorités compétentes.

Pour la défense, il s'agit d'une affaire particulière. La peine requise est inadaptée aux circonstances. Tout se joue en réalité sur la notion de « détenteur », c'est-à-dire de celui qui jouit d'un bien, l'entretient, le soigne, le conduit. Bref, des termes qu'on ne peut appliquer à la prévenue. Alors est-ce lui ou elle que l'on doit tenir pour fautif ? Et de laisser au juge le soin de trancher, concluant à la libération de l'un ou de l'autre.

UN COUTEUX OUBLI

Le président ne pourra suivre cette théorie. En effet, Mme S. était bien la détentrice de l'auto, son mari en étant l'utilisateur. Mais comme mari et comme conducteur, il savait ou devait savoir que la situation n'était pas en ordre. C.S. a été condamné à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 620 fr. d'amende et 20 fr. de frais ; sa femme à trois jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 630 fr. d'amende et 20 fr. de frais. Un « oubli » qui leur coûtera 1250 fr. !

— Et dire qu'on n'avait plus qu'une centaine de francs à payer, soupire le couple...

ONT ÉGALEMENT ÉTÉ CONDAMNÉS

A.A., pour infraction à la loi cantonale forestière et à la loi fédérale concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts, à 100 fr. d'amende et autant de frais ; R.M., pour vol d'usage et infraction à la LCR, à vingt jours d'emprisonnement réputés subis par la détention préventive, et à 35 fr. de frais ; A.G., pour infraction à la loi sur la taxe d'exemption du service militaire, à cinq jours d'arrêts et 40 fr. de frais ; J.-B. E., pour infraction à l'AVS et détournement d'objets mis sous main de justice, à dix jours d'emprisonnement, 70 fr. de frais. Cette peine est complémentaire à celle prononcée le 23 octobre 1972 par le tribunal du Val-de-Travers. Le juge a renoncé à révoquer le sursis accordé.

G.B., pour vol d'usage, infraction à la LCR, escroquerie et tentative d'escroquerie, à 43 jours d'emprisonnement réputés subis par la détention préventive, 325 fr. de frais. Le tribunal a ordonné la révocation des sursis acordés le 2 février 1972 par le tribunal correctionel de Neuchâtel, et le 5 juin 1973 par le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz. Les peines de quatre mois d'emprisonnement moins 14 jours de détention préventive, et de six mois d'emprisonnement moins 25 jours de détention préventive deviennent exécutoires.

G.V., pour vols, à 45 jours d'emprisonnement moins 15 jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans, et 220 fr. de frais ; H.K., pour infraction à la loi cantonale sur les constructions, à 150 fr. d'amende et 35 fr. de frais ; J.B., pour détournement d'objets mis sous main de justice, à 100 fr. d'amende et 35 fr. de frais. L'amende pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans. En outre, le tribunal a renoncé à révoquer le sursis accordé le 17 janvier 1973 ; A.V., pour infraction à la LCR et à l'OCR, à dix jours d'arrêts, avec sursis pendant un an, 10 fr. d'amende et 30 fr. de frais. Le juge a renoncé à révoquer le sursis accordé le 25 mai 1972 et a prolongé d'un an la durée du délai d'épreuve.

J.T., pour infraction à la LCR et à l'OCR, ayant retiré son opposition au mandat de répression, paiera 13 fr. 40 de frais et 90 fr. d'amende ; M.E., pour infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, à 80 fr d'amende et 55 fr. de frais.

Ph. N.

Route T 20 : le POP recommande de voter oui

(c) Le comité cantonal du POP neuchâtelois, réuni vendredi soir à la Chaux-de-Fonds, a préparé le prochain congrès cantonal qui se tiendra le 18 mai à Neuchâtel, ainsi que le projet d'initiative pour alléger l'impôt des salariés.

Après une discussion approfondie, il a pris la décision de recommander aux électeurs neuchâtelois d'accepter, les 4 et 5 mai prochains, le crédit pour la restauration des routes cantonales. Au sujet de la route le Locle - la Chaux-de-Fonds, il estime qu'il est nécessaire et urgent d'améliorer la liaison des deux villes. Le projet, soumis au vote du peuple est la seule possibilité immédiate de répondre à ce besoin, malgré les réserves importantes qui peuvent être faites concernant sa conception et son coût et qui auraient justifié le renvoi de ce projet à l'examen d'une commission du grand conseil comme l'avaient proposé les députés popistes.

Ancien champion suisse de ski, Adolphe Freiburghaus n'est plus

Le monde sportif de la Chaux-de-Fonds est en deuil. Il a rendu hier au cimetière de la Charrière, un ultime hommage à Adolphe Freiburghaus, décédé samedi dans sa 64me année, des suites d'un infarctus.

Dolfi Freiburghaus fut un des grands sportifs de notre pays. Son nom reste attaché tout d'abord au ski de fond, où il brilla particulièrement, au cyclisme en qualité d'amateur, à la lutte et au tir où il remporta une maîtrise au fusil à 300 mètres.

Il commença sa carrière dans son Entlebuch lucernois où il passa son enfance. Enfant de Fluhki, il s'adonna spécialement au ski de fond. Pour des raisons professionnelles, il s'engagea comme ouvrier à la commune de la Métropole horlogère. Il adhéra du même coup au Ski-club et tandis qu'il en était aux premiers mots de la langue française, son nom éclata dans le sport helvétique avec un titre de champion suisse de fond sur 16 kilomètres à Grindelwald en 1935.

10 ANS DE SUPRÉMATIE

Durant 10 ans il enleva tous les titres régionaux avec des consécrations tant sur 30 que sur 50 kilomètres. Avec l'équipe de Ski-club formée des Willy Bernath, Léon Pierrehumbert, Eric Soguel, Adrien Portmann, Carlo Bieri, Monnier, Sandoz, Matthey, et Berdat, il fut champion national de relais en 1937 au Gantrich, en 1938 à Klosters, en 1939 aux Mosses, en 1942 au Righi et en 1943 à Klosters.

Malgré une taille moyenne, mais au bénéfice d'une force particulière, il se hissa au niveau européen. C'est ainsi qu'en 1937, il fut le premier classé des non-nordiques aux courses de Chamonix (20me). A Cortina (1941), il s'adjugea une sixième place aux courses de la FIS. Suprême consécration en 1943, à Engelberg, où il est le premier alpin à battre les nordiques dans leur spécialité.

L'été il s'adonna au sport cycliste dans la catégorie des amateurs. Pour lui un seul but : parfaire sa condition pour la saison hivernale. Ayant déposé les skis (de compétition) et la petite reine, il allait s'adonner au tir au fusil où, à 300 mètres, il obtint la maîtrise. C'était pour lui une façon agréable de rester dans le coup tout en s'occupant de sa maison d'entrepreneur où il faisait autorité. Ainsi, tout en étant un sportif d'élite il avait su monter une entreprise de renom où sa valeur était appréciée.

Avec la disparition de Dolfi Freiburghaus un grand sportif n'est plus. Son nom restera attaché au sport chaux-de-fonnier des années qui vont de 1934 à 1960.

P. G.

Auto contre moto

Hier, vers 11 h 30, au volant d'une voiture, M. J.-F. K., de Renan, sortait du garage de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier, pour s'engager dans la circulation. Au cours de la manœuvre, son véhicule est entré en collision avec une motocyclette pilotée par M. R. V., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait rue Fritz-Courvoisier en direction est. Dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

Mariages civils : Porret, Ulysse-Françoise, instructeur O.F.P.C., traducteur et Günthert, Rita ; Matthey-Claudet, jean-Marc, horloger et Klingele, Béatrice-Erna ; DuBois, Philippe, étudiant et Petit, Nicole ; Grünig, Maurice Jämes, monteur électricien et Dubois, Astrid-Nicole ; Oppliger, Claude-Alain, agriculteur et Maurer, Daisy-Madeleine ; Hofstetter, Claude-Georges, graveur sur acier et Hirt, Janine-Alice ; Baiocco, Luca, mécanicien et jacot, Françoise-Andrée.

Décès : Brechbühler, Edouard, Ulrich, entrepreneur, né le 29 janvier 1903, époux de Suzanne-Nelly, née Weber, dom. Collège 50 ; Sieber, Georges-Christian, cordier, né le 16 novembre 1900, veuf de Marguerite, née Vauthier, dom. La Sange.

LA VIE POLITIQUE

Projet « Violettes » : votation les 4 et 5 mai

On a dénombré 4.856 signatures valables

Le projet « Violettes » ? Chacun sait aujourd'hui de quoi il est question. Car les péripéties qui l'entourent ont suscité maintes conversations dans la Métropole horlogère. Rappelons cependant brièvement les faits.

Une fondation en faveur du personnel de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds se proposait d'édifier, pour le personnel hospitalier, trois bâtiments (un de six étages et deux de trois) rue de Chasseral, au nord de l'établissement. Dans sa séance du mardi 26 mars, le Conseil général fut saisi d'un rapport du Conseil communal à l'appui d'une cession de 15.000 mètres carrés de terrain environ à la fondation. Un « cadeau », comme certains l'ont appelé, de 600.000 fr. qui aurait permis à cette fondation d'obtenir les prêts hypothécaires nécessaires, elle-même ne disposant actuellement que de 52.000 fr. et des perspectives de dons pour un montant de 300.000 francs.

LEVÉE DE BOUCLIER

Le coût de la construction avait été estimé à six millions et demi (prix 1973), pour le terrain et les bâtiments. La commune, avec la cession de ce terrain, figurerait ainsi au nombre des fondateurs. Il était en outre précisé, dans les statuts qu'en cas de dissolution, les biens de la fondation reviendraient à l'hôpital de la ville.

Une levée de bouclier se fit, alors. Au sein du législatif tout d'abord, par le groupe popiste soutenu par quelques socialistes. Puis parmi les habitants du quartier qui ne voyaient pas d'un bon œil l'arrivée de « tours » au beau milieu des prés. Les griefs formulés contre ce projet « violettes » furent nombreux : hauteur des bâtiments, coût trop élevé des loyers, tranquillité des malades, environnement et extension de l'hôpital compromis. Il y eut aussi le fait que la commune, sans possibilité de contrôle efficace sur la fondation, ne pourrait que reprendre ses actifs et passifs au cas où la construction serait déficitaire.

PLUS DE 5000 SIGNATURES ...

Mais le Conseil général ayant accepté l'arrêté, les opposants ne pouvaient plus se manifester que par le lancement d'un référendum. En six jours, plus de 5000 signatures (il en fallait environ 4000) furent réunies. Après les vérifications d'usage, 4836 furent déclarées valables. C'est pourquoi le Conseil communal vient de prendre un arrêté convoquant les électeurs durant le week-end des 4 et 5 mai prochains.

La question qui sera posée au corps électoral est la suivante : « acceptez-vous l'arrêté du Conseil général du 26 mars 1974, par lequel la commune cède gratuitement, en propriété, une parcelle de terrain de 15.000 mètres carrés à la « Fondation en faveur du personnel de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds » ?

Une question simple et qui ne pourra nullement induire en erreur l'électeur, lequel devra répondre par « oui » ou par « non ».

LA ROUTE AUSSI ...

Un week-end qui s'annonce d'ores et déjà « chaud », puisqu'il s'agira également de se prononcer, sur le plan cantonal, sur le crédit de 32 millions de fr. destiné à des travaux complémentaires à la cinquième étape de restauration et de correction des routes cantonales. Un crédit qui comporte une tranche de 18 millions réservée à la liaison le Locle — la Chaux-de-Fonds. Un projet qui, lui aussi, a fait et fait couler beaucoup d'encre ...

Ph. N.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, Les Quatre Charlots mousquetaires (12 ans, prolongations).

Eden : 18 h 30, Chaleurs aux sports d'hiver, (20 ans) ; 20 h 30, La Vieille fille, (16 ans).

Plaza : 20 h 30, R.A.S., (16 ans).

Scala : 21 h, Le permis de conduire, (16 ans).

ABC : 20 h 30, Pourquoi Israël, (12 ans).

TOURISME. — *Bureau officiel de renseignements :* 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-Club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'Or : 21 h à 2 h.

Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.

Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections, (ouvert le week-end ou sur demande).

Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.

Musée paysan des Eplatures : Nos fermes, face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes, (ouvert le mercredi et le week-end).

Musée des beaux-arts : Rétrospective, Charles L'Eplattenier.

Musée d'horlogerie : fermeture provisoire.

Bibliothèque de la ville : études et croquis de L'Eplattenier.

Galerie du Club 44 : Claudio Baccalà, peintre.

Galerie du Manoir : Willy Wimpfheimer, sculpteur.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Guye, 13, bis, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 11.

Le Locle

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS

Château des Monts : les Jürgensen, une dynastie de grands horlogers.

Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont ; dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.

LE LOCLE

Concours de bétail de printemps: bons résultats aux Petits - Ponts !

De notre correspondant :

Dernièrement a eu lieu aux Petits-Ponts le concours de bétail de printemps. Les experts se plurent à relever la qualité des bêtes présentées dont voici les résultats :

VACHES ANCIENNES

Etoile à Gustave Robert, 95 ; Kola à Pierre-André Robert, 94 ; Primel à F. Schmid, 92 ; Jaunette à Pierre-André Robert 91 ; Dorine à Jean-Michel Zmoos, 91 (Cocarde) ; Manuella à F. Schmid, 91 ; Sibelle à Max Calame, 90 (C) ; Linotte à Marcel Robert, 90 (C) ; Lisette à Marcel Robert, 90 (C) ; Jonquille à Pierre-André Robert, 90 ; Miss à F. Schmid, 90 (C) ; Perle à F. Schmid, 90 ; Cerise à Marcel Jeanneret, 90 ; Mariette, Marjolaine, Lily à Pierre-André Robert, 89 ; Bella à Gustave Robert, 89 ; Perlette à Frédy Mairet, 89 ; Dolly à Marcel Meyer, 89 ; Heidi à Max Calame, 88 ; Miquette à Gustave Robert, 88 ; Helvétia à John-Ed. Robert, 88 ; Kastanie à Gilbert Barras, 87.

PRIMIPARES

Fauvette à Albert Benoit, 88 ; Minouche à Perrin Frères, 88 ; Doline à A. Haldimann, 88 ; Urkunde à F. Schmid, 88 ; Bouquette à Ch. Jeanneret, 88 ; Moustache à M. Calame, 88 ; Marquise et Malou à Marcel Robert, 87 ; Vreni à John-Ed. Robert, 87 ; Pommette à Georges Robert, 87 ; Colombe à M. Meyer, 87 ; Narcisse à Pierre-André Robert, 87 ; Papillon à Michel Jeanneret, 87 ; Coquette à Ch. Mairet, 87 ; Union à F. Schmid, 87 ; Linette à Perrin Frères, 87 ; Dora à Schwab Frères, 87 ; Comtesse à Ch. Matile, 87 ; Colombe à R. Benoit, 87 ; Corinthe à J.-P. Zmoos, 87 ; Bella et Caroline à Georges Robert, 86 ; Hirondelle à Michel Jeanneret, 86 ; Floria à A. Haldimann, 86 ; Mirandole et Pervenche, 86 ; Elmire à Willy Perrin, 86 ; Dora, Cibelle et Baronne à André Zwahlen, 86 ; Dina à Aurèle Mairet, 86 ; Ladi à Gott. Zmoos, 86 ; Muguette et Floquette à J.-M. Zmoos, 86 ; Carmen à René Benoit, 86 ; Marianne à Schwab frères, 86 ; Babinatte et Arabia à Robert frères, 86 ; Mireille et Mignonne à Pierre-André Robert, 86 ; Bernadette à J.-P. Zmoos, 86 ; Françoise à Simone Robert, 86 ; Friponne et Cassine à Vital Dubois, 86 ; Emisa à G. Barras, 86 ; Docile à V. Dubois, 85 ; Lunette à J.-Ed. Robert, 85 ; Poupée à Albert Richard, 85 ; Moulinette à Pierre-André Robert, 85 ; Mésange à M. Robert, 85 ; Dina à Schwab frères, 85 ; Moustache à Marcel Jeanneret, 85 ; Suzi, Cécilia et Sandrine à Claudy Schwab, 85 ; Farandole à M. Pellaton, 85 ; Pétula à Albert Richard, 84 ; Célina à Schwab frères, 84 ; Noëlle et Gitane à M. Meyer, 84 ; Drina à W. Perrin, 84 ; Bergère à Robert frères, 84 ; Princesse à Georges Robert, 84 ; Jolie à Michel Jeanneret, 84 ; Alouette à G. Debély, 84 ; Coquine à Gustave Robert, 84 ; Gentiane et Alouette à R. Ducommun, 84 ; Moustache à Albert Richard, 83 ; Surprise à R. Ducommun, 83 ; Adèle à G. Debély, 83 ;

V.N.V.ATT. ET P.N.

Rougette à A. Haldimann, 91 (Cocarde) ; Dorine à A. Haldimann, 89 ; Marjolaine à Michel Jeanneret, 89 ; Roxane à Gilbert Robert, 89 ; Linda à Schwab frères, 88 ; Belette à Pierre-André Robert, 88 ; Stella à M. Huguenin, 87 ; Friponne à Ch. Matile, 87 ; Diana à Raymond Ischer, 87 ; Perdrix à Robert frères, 87 ; Lorette à Gott. Zmoos, 87 ; Chevreuil à R. Ischer, 87 ; Annabelle, Chamois, Bélone et Désirée à R. Ischer, 87 ; Brunette à G. Robert, 87 ; Daisy à G. Barras, 87 ; Alouette à Michel Jeanneret, 87 ; Sennerein à Schwab frères, 87 ; Fleurette à J.-M. Zmoos, 87 ; Mira et Ramona, à Ch. Mairet, 86 ; Frivole à M. Meyer, 86 ; Sultane à M. Calame, 86 ; Baronne à Ch. Matile, 86 ; Lunette à R. Meyer, 86 ; Sibelle et Mésange à M. Huguenin, 86 ; Chantal à R. Ischer, 86 ; Magali à Georges Robert, 85 ; Marquise à J.-Ed. Robert, 85 ; Diane à J.-R. Maire, 85 ; Dorina à Aurèle Mairet, 85 ; Princesse à Ch. Mairet, 84 ; Majorette à Albert Richard, 84 ; Pinson à André Zwahlen, 84 ; Colinette à G. Debély, 84 ; Lolotte à Albert Richard, 83.

En plus, 47 génisses ont été inscrites provisoirement d'après le rendement laitier de leur mère.

Dernier concert de saison aux Brenets

La fanfare des Brenets a mis un terme à la série de soirées proposées à la population. Samedi, la salle, sans être pleine, accueillait cependant deux tiers de mélomanes qui ne regrettèrent pas le déplacement. Sous la direction de M. Maurice Aubert, les musiciens se sont surpassés.

Pour la première fois, on put mesurer la qualité d'instrumentistes dont le rôle est généralement d'accompagner : contrebasses et basses. La « Cow-Boy Rapsody », de Gould, sur un arrangement de J. Colmar, morceau hérissé de difficultés techniques et musicales, ne rebute plus l'auditeur brenassier. Le caractère moderne plaît même. On comprend mieux, à l'audition de pareils œuvres, que le directeur Aubert ait vu juste : élever les musiciens à un niveau technique poussé lui a permis d'améliorer la qualité d'exécution de morceaux relativement plus faciles. « Delicado » en fut un exemple parfait (souplesse, fondu des registres, aisance). Quant au boogie-woogie final, il peut se résumer en quelques mots : rythme, légèreté, muscialité.

Parmi l'assistance, on relevait la présence de M. P. Haldimann, président de commune et de M. Maurice Wicki, président cantonal. Devant l'enthousiasme des auditeurs, les musiciens ont encore joué dirigés par M. J.-A. Salder, « Le Commandant », une marche de W. Hahn.

Rentrée des classes

(c) Après deux semaines de beau temps, si l'on excepte les quelques journées froides, les classes des Brenets ont rouvert leurs portes. On entre ainsi dans le dernier trimestre qui sera marqué notamment par la soirée scolaire puis par la participation probable aux joutes sportives du Locle.

Le Club d'accordéons du Locle va bientôt faire peau neuve !

Les équipements actuels du club d'accordéons du Locle ont plus de 20 ans. Défraîchis et démodés, ils font piètre figure lors des concerts et des cortèges de cette société.

Malgré les difficultés financières et le travail que procure le renouvellement de plus de 40 équipements, le Club d'accordéons a décidé d'aller de l'avant et de faire peau neuve. Sous la dynamique présidence de M. Charles Linder, tout et allé très vite. Les nouveaux costumes sont presque terminés et seront livrés au cours des prochaines semaines. Nous aurons l'occasion de les présenter lors de leur inauguration dont la date n'est pas encore fixée. Pour l'instant, on peut d'ores et déjà dire qu'ils seront de couleur « aubergine ».

Afin de trouver les fonds nécessaires, le Club d'accordéons ne ménage ni son temps ni sa peine. Après avoir organisé plusieurs concerts il a fait appel vendredi soir au virtuose Hausi Straub qui s'est produit dans un restaurant de la ville. Vedette de la radio et du disque, ce sympathique musicien a une fois de plus comblé son auditoire. Bien soutenu par son orchestre, il a prouvé que la musique folklorique est capable de plaire à toutes les couches de la population. Le jeune accordéoniste loclois Serge Broillet fit lui aussi étalage d'excellentes qualités et prouva que la relève est bien assurée.

Fort de plus de 35 membres, le Club d'accordéons du Locle a un bel avenir devant lui, cela d'autant plus qu'il possède en Gilbert Schwab un directeur de grande valeur. Ses nouveaux équipements contribueront à lui donner encore davantage d'éclat.

R. Cy

Les comptes de la ville pour 1973

Les comptes de la ville du Locle pour l'exercice 1973 se présente comme suit : recettes, 21.405.430 fr. 50 (budget, 19.769.754 fr.) ; dépenses, 21.707.206 fr. 51 (budget, 19.445.554 fr.) ; excédent de recettes du budget financier, 324.200 fr. ; excédent de dépenses du compte financier, 301.776 fr. 01 ; amortissements légaux, 1.236.615 fr. 40 (budget, 1.267.790 francs) ; excédent brut des charges, 1.538.391 fr. 41 (budget, 943.590 fr.) ; pertes sur débiteurs, 16.543 fr. 05 ; soit un total de 1.554.925 fr. 46.

Prélèvement aux réserves spéciales ; fonds des bourses, 24.958 fr. 75 ; aide à la construction de logements, 145.000 francs ; épuration des eaux, 190.000 fr. ; centenaire de l'hôpital, 50.000 fr. ; prélèvement à la réserve générale, 750.000 fr. ; déficit viré à compte d'exercice clos du bilan, 394.966 fr. 71.

Les commentaires relatifs à ce résultat seront donnés dans les rapport et compte rendu financier à l'appui de la gestion du Conseil communal pour l'exercice 1973. Le déficit net pourra être prélevé dans la réserve constituée par le compte d'exercices clos.

Tous les amortissements ont été faits conformément à la loi. Les prélèvements aux réserves spéciales, constituées à cet effet, correspondent aux amortissements effectués dans les comptes. Un prélèvement à la réserve générale a été nécessaire afin de permettre au compte d'exercice clos d'absorber le déficit net.

VAL-DE-RUZ

Concert des chorales du Val-de-Ruz: une expérience réussie à renouveler

De notre correspondant :

Pour la première fois dans les annales musicales du Val-de-Ruz, toutes les chorales (hommes et mixtes) ont accepté de se rencontrer et de donner un concert vocal en commun. Cette manifestation originale a obtenu un grand succès samedi dans la salle de spectacles de Fontainemelon, qui était remplie jusque dans ses moindres recoins, jusque dans les corridors et derrière les décors !

Huit chœurs mixtes et huit chœurs d'hommes ont tour à tour affronté les feux de la rampe, séparément ou en chœurs d'ensemble. Un musicien de Fribourg, M. Charles Descloux, a rempli les fonctions de juré et a adressé aux comité des chorales un bref rapport sur l'exécution de l'œuvre choisie.

Le concert (un peu long, mais était-il possible de le raccourcir ?) groupant près de quatre cents chanteurs et chanteuses a obtenu un vif succès et les applaudissements n'ont pas manqué. Chaque société s'est fait apprécier par l'un ou l'autre aspect de ses possibilités vocales. Il y a eu de très bonnes exécutions. Il y en a eu d'autres qui auraient difficilement pu être meilleures par suite de trop faibles effectifs. Un point est à relever, la joie et l'entrain dont ont fait preuve tous les choristes leurs directrices et directeurs.

Comme l'a souligné M. Raymond Debely, de Derrière-Pertuis, cette rencontre a permis de créer des liens entre les chorales d'hommes et les chorales mixtes, entre les chœurs catholiques et les chœurs protestants.

L'expérience sera à renouveler, sous une forme peut-être plus recherchée. Ce sont les chœurs d'ensemble qui ont obtenu le plus de succès, et pour cause. Le nombre des exécutants permettait des effets de voix et de nuances tout à fait remarquables. Sous cette forme pourrait être envisagée la poursuite de l'expérience, dont la première phase, samedi passé, a été conluante.

A. S.

Beaux résultats de cynologie

(c) Dimanche dernier, des membres de la société cynologique du Val-de-Ruz « Les Amis du chien », ont participé à deux concours. Ils ont obtenu les excellents résultats suivants.

● A la société canine de Romont : Classe A : Edgar Nourrice, avec Asco, 1er rang, 237 points, excellent. Jean-Pierre Zuber, avec Bella, 2me rang, 229 points, excellent. Classe défense 3 : Gilbert Pasquier, avec Betti, 5me rang, 519 points, très bon, mention.

● Au club du Berger-Allemand de la Chaux-de-Fonds : classe défense 3 : Mme Eva Rattaly, avec Arno, 10me rang, 548 points, excellent, mention.

FAN-L'EXPRESS
Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

VALANGIN

Motocycliste blessé

Dimanche ves 20 h 15, au guidon d'une motocyclette, M. Maltas Rejans, âgé de 22 ans et domicilié à Valangin, circulait de Neuchâtel à Valangin. Dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de sa machine qui est sortie de la route sur la droite pour finir sa course contre un rocher. Blessé, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

FONTAINES

Obsèques de la doyenne

(c) Hier, une nombreuse assistance a rendu un dernier hommage à la doyenne du village, Mme Jeanne Challandes-Schreyer, décédée à l'âge de 87 ans. Ce titre, très honorifique et qu'elle n'a porté hélas que quelques mois, passe maintenant sur les épaules de Mme Veuve Olga Monnier, née le 24 décembre 1890 et domiciliée aux Loges sur Fontaines.

Vous voulez imprimer des textes dactylographiés, des dessins, des imprimés déjà réalisés, des écritures manuscrites, rapidement et à bon compte

presse minute

Presse Minute vous offre cette possibilité, mais...

Presse Minute va plus loin. Grâce à une deuxième machine, Presse Minute est capable de tirer jusqu'au format 35 × 50 des dessins, des plans, des affichettes de spectacles, de manifestations, et une foule d'autres imprimés à des prix ahurissants, ceci sur le papier de votre choix et en impression couleur si vous le désirez.

Prenez contact avec nous, c'est avec plaisir que nous vous renseignerons.

Un aperçu de notre tarif :

		A 4	A 3
100 imprimés en noir, un côté	pour Fr.	22.50	32.50
500 imprimés en noir, un côté	pour Fr.	32.50	50.50
1000 imprimés en noir, un côté	pour Fr.	45.—	73.—
5000 imprimés en noir, un côté	pour Fr.	145.—	253.—

Possibilité d'agrandir jusqu'à 120 % ou de réduire jusqu'à 50 % vos documents

Format de l'impression : minimum 10,5 × 14,8 cm
maximum 33 × 43 cm

Département rapide de l'Imprimerie Centrale S.A.

Rue du Concert 6, Neuchâtel - Tél. 25 65 01

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Vernis Peintures Apprêts insonorisants

Vous pouvez vous créer une situation d'avenir comme

représentant-dépositaire

chargé de vendre nos produits en Suisse romande et de mettre sur pied un dépôt de vente régional. Le titulaire actuel ayant atteint la limite d'âge, vous pourrez reprendre immédiatement sa clientèle. Vous saurez gagner la confiance de celle-ci et amener de nouveaux utilisateurs — industrie, artisanat, services publics — à donner la préférence à nos spécialités. Dans le cadre de votre activité vous conseillerez les clients sur le plan technique et leur démontrerez l'application de nos peintures et vernis. Il est donc indispensable que vous connaissiez bien la branche et souhaitable que vous ayez déjà une certaine expérience de la vente.

Si ce poste de confiance vous intéresse et si vous croyez répondre aux exigences qu'il comporte, veuillez adresser vos offres à la Direction de ATA S.A., Seestrasse 16, 8800 Thalwil, ou prendre contact avec M. Burger, tél. (01) 720 82 22.

ATA S.A., Thalwil et Oberrieden (ZH)
EIO, fabrique de vernis et de peintures S.A., Au (ZH).

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de textes pour nos journaux, sur **machines à écrire**
Formation dans l'entreprise.
Service : demi-poste 4 h le matin ou 4 h l'après-midi ou 4 h le soir (19 h 30 à 23 h 30), selon les besoins de l'entreprise.
Salaire intéressant et en rapport avec les capacités de production.
Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous au (038) 25 65 01 (interne 278).

Bon restaurant cherche

chef de cuisine
bon cuisinier

pour date à convenir.

Adresser offres écrites à CP 1089 au bureau du journal.

Nous engageons :

1 tourneur

qualifié ;

des mécaniciens de précision

Nous offrons :
— caisse de prévoyance
— assurances collectives.

Faire offres à la maison E. HOFMANN & CIE S.A., mécanique de précision. 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 34 58.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

engagerait, pour entrée à convenir, pour son département Comptabilité,

UN(E) EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

Nous demandons :

— personne active et consciencieuse, capable de travailler seule après une mise au courant approfondie.

Nous offrons :

— travail intéressant et varié
— occasion de se perfectionner dans la comptabilité financière et industrielle.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec certificats, au bureau du personnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne. Tél. (032) 22 03 22.

Entreprise de la branche mécanique de Neuchâtel désire engager les collaborateurs ci-après :

employé administratif

avec quelques années d'expérience pour seconder le chef du département

responsable du centre informatique

ayant une expérience en analyse et programmation

Pour les deux postes, nous offrons :

— Situation stable
— Ambiance de travail agréable

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres 28-900115 à Publicitas, Terreaux 3-5, 2001 Neuchâtel.

Notz est représentant général de marques mondiales de Suède, des Etats-Unis, du Japon, de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie.
Voilà qui n'allège pas le travail de notre administration, mais le rend plus intéressant.

(Notz peut rendre votre avenir plus intéressant, si par hasard vous étiez justement en train de faire des projets d'avenir.)

Les articles que nous vendons sont d'une variété bien séduisante: aciers spéciaux, matières synthétiques, outillage métal dur, produits pour le bâtiment, machines de chantier, véhicules utilitaires. Et nos clients appartiennent donc à divers milieux: industrie, génie civil et transport. Ce qui n'engendrera jamais la monotonie dans votre travail, même si nous ne travaillons que par petites équipes.

Nous cherchons

SECRÉTAIRE, DACTYLO, DATA-TYPISTES

désirant se créer un avenir intéressant dans une entreprise à activités multiples.

Travailler chez Notz est d'ailleurs intéressant à d'autres titres: vous occuperez dans nos bureaux modernes d'agréables places de travail; vous disposerez de l'horaire variable et de prestations sociales exemplaires.
Un restaurant d'entreprise assure vos commodités. Et enfin, notre service de bus résoud le problème de votre transport à Brügg.

Pour le reste, notre chef du personnel vous renseignera. Téléphonez-nous en toute simplicité.

NOTZ

Notz + Co SA, Brügg-Bienne
Service du personnel
Case postale, 2501 Bienne
Tél. 032 251125

PL-6

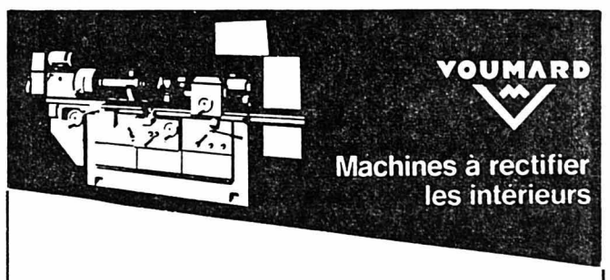

Depuis 35 ans, nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication, NOUS CHERCHONS pour notre usine d'Hauterive :

des mécaniciens monteurs

en machines-outils pour travaux de montage et essais ;

un électricien

en machines-outils - montage, câblage, essais ;

des mécaniciens

pour notre groupe outillage et prototypes ;

un peintre

qualifié, spécialisé sur machines ou en carrosserie.

NOUS OFFRONS :

des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier :
traitement mensuel généralisé,
horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone au (038) 25 88 41, ou vous présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 heures, à : VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 HAUTERIVE (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchatel SUISSE

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Les jeux sont faits à Bienne : il y a 89 candidats pour 13 sièges

De notre correspondante :

Les jeux sont faits, rien ne va plus. « Aucun changement ne peut être apporté aux listes après le 13me jour précédant le scrutin », dit la loi. Hier, en effet, se terminait le délai laissé aux partis pour changer, biffer, ajouter des candidats ou annoncer « leurs mariages » de listes pour l'élection au Grand conseil bernois.

Pour les 13 sièges attribués au cercle électoral biennois (Bienne et Evilard), 89 candidats représentant 8 partis vont tenter d'être élus député. Parmi eux, 17 femmes. Les apparentements de listes sont annoncés à la préfecture entre le parti socialiste allemand et romand. Les partis bourgeois font comme d'habitude bloc commun, avec apparentement de listes dont le parti national romand (PNR), les radicaux allemands, l'Union démocratique du centre (UDC) (ancien pab), le parti démocrate-chrétien (PDC) (qui n'a pas de siège jusqu'à présent), forment le bloc bourgeois. L'alliance des indépendants et l'Action nationale font bande à part, isolées des deux grandes « puissances ». L'entente biennoise hors parti n'a présenté aucune candidature car elle ne veut s'occuper que des affaires sur le plan local ainsi qu'elle l'a toujours promis à ses électeurs.

Outre l'apparentement des listes entre partis qui donne une puissance supplémentaire aux grandes formations (bloc bourgeois ou bloc socialiste par exemple), il y a le sous-apparentement qui donne, lui, une puissance accrue à l'intérieur des groupes de partis réunis. Ainsi le PNR se marie-t-il avec le parti radical allemand, et l'UDC avec le PDC. Détail piquant : alors que l'UDC s'alliait avec les évangélistes protestants pour les élections communales, il s'allie cette fois pour les élections au Grand conseil avec les catholiques du PDC. Aujourd'hui donc la chancellerie va pouvoir procéder à l'emballage et à l'expédition en commun de tout le matériel de vote.

DES PRONOSTICS ?

Dès maintenant les pronostics vont bon train. La gauche craint surtout un taux de participation faible dû essentiellement au vote féminin. D'après les statistiques la faible participation d'un vote est toujours en défaveur de la gauche. Néanmoins elle présente 13 candidats non cumulés et pense garder son siège romand, mais l'entrée en lice de l'Action nationale pourrait bien rendre plus difficile le maintien des sièges alémaniques.

Est considéré comme atout important dans la course aux mandats, le fait que l'Entente biennoise ne pose pas de candidats et que la gauche présente la liste « la plus jeune » la moyenne d'âge des candidats étant de 36 ans. Les radicaux sont assez confiants des expériences faites à Genève où les Vigilants n'ont « que très peu dérangé le parti radical », faisant plutôt des ravages dans les rangs de la gauche et du PDC. D'après le PNR, la bataille de Berne se situe au niveau des Romands et doit absolument aboutir à maintenir les cinq sièges romands : « Peu importe quel parti sera gagnants, seuls les sièges romands importent ».

L'ACTION NATIONALE : RIEN ...

L'Action nationale est optimiste : elle espère obtenir trois des treize sièges en jeu, ce qui ferait probablement perdre son unique siège à l'Alliance des indépendants. Mais ce qui pèse avant tout lourdement en défaveur de l'action nationale, c'est que, à part la question des travailleurs étrangers, elle ne propose aucun programme susceptible d'intéresser spécifiquement les électeurs biennois. Celui qui votera « Action nationale » à Bienne le fera sans doute pour faire opposition aux deux grands blocs. D'autre part, l'Action nationale engage une lutte avec des candidats qui n'ont encore jamais pris part à la vie politique biennoise et qui auront de la peine à s'imposer face aux politiciens « profilés » des grands partis.

Marlise ETIENNE

Collision

(c) Une collision entre deux voitures s'est produite hier peu avant 7 h, devant le garage Urania. Il n'y a pas de blessé. Les dégâts s'élèvent à 2400 francs.

Tôles froissées

Vers 7 h, hier devant la fabrique Bulova, deux voitures se sont heurtées. Les dégâts s'élèvent à 600 fr., il n'y a pas de blessé.

Voiture contre trax

A 8 h 30, une voiture et un trax se sont tamponnés chemin Mettlen. Il n'y a pas de blessé et les dégâts matériels se montent à 1100 francs.

Du travail pour les carrossiers

Hier, à 12 h 45, deux voitures sont entrées en collision. Il n'y a pas de blessé, mais les dégâts matériels se montent à 3000 francs.

Recrudescence d'élèves romands dans les écoles biennoises

De notre correspondante :

La rentrée des classes hier a été moins imposante que l'on en avait l'habitude à Bienne, puisqu'en raison des années longues pour les Romands et des années courtes pour les Alémaniques, elle ne s'est faite que pour une partie des élèves alémaniques.

A l'école primaire allemande, 3221 enfants ont pris le chemin des classes, 921 celui de l'école secondaire. Parmi eux, 135 enfants de parents étrangers. Actuellement en primaire romande, il y a 2703 enfants, dont 1100 étrangers, et en secondaire 1035, dont 256 étrangers seulement, qui poursuivent leur classe jusqu'à fin juin, puis ils prendront six semaines de vacances jusqu'au 11 août. Les Suisses allemands devront eux se contenter de cinq semaines de vacances seulement. En revanche, pour les vacances d'automne tout redeviendra normal : pour la communauté bilingue, les vacances iront du 28 septembre jusqu'au 13 octobre. Dans les jardins d'enfants, le scénario est le même. Les 23 jardins alémaniques recueillent 455 « apprentis élèves ». Les 20 écoles romandes 376 et il faut compter environ avec 50 % de « bambini ».

On assiste, ces dernières années, à une forte recrudescence d'élèves romands à Bienne. Les Romands viennent habiter surtout le centre de la ville, ce qui change complètement le caractère bilingue des écoles de la rue Dufour, du Marché-Neuf et de la Plaenke. Ce retour des Romands provient surtout des écolages importants qu'ont à payer des parents habitant l'agglomération (2100 fr. par enfant) qui n'a pas d'écoles romandes. Les étrangers également optent la plupart du temps pour une éducation française de leurs enfants. Ce qui a provoqué ces toutes dernières années une certaine transformation dans les classes où parfois plus de 60 % des élèves venaient d'autres pays.

Afin d'éviter toute baisse de la moyenne d'enseignement due aux difficultés rencontrées dans l'enseignement de la langue, une nouvelle pratique a été mise en vigueur la première fois cette année. Pas plus de 50 % d'enfants étrangers ne seront admis dans la même classe. Comme les écoles du centre atteignent et dépassent même ce pourcentage, un abonnement gratuit pour les transports publics est remis aux élèves de première année si ceux-ci doivent se rendre dans une école située à plus de 15 minutes de marche de leur domicile. Pour les tout petits des jardins d'enfants, un service de bus d'école assure leur transport sans risque dans d'autres quartiers.

Selon la direction des écoles, le but à longue échéance sera de supprimer le mélange de classes allemandes et françaises dans les bâtiments scolaires, ceci pour simplifier l'administration. Comme il n'y a pas, pour le moment, assez de bâtiments, seule l'école du Marché-Neuf avec ses 27 classes sera une école essentiellement romande.

Que les Romands prennent le pas sur les Suisses allemands, il n'y a aucun doute lorsque l'on consulte les statistiques. En 1968, il y avait dans les écoles de Bienne 66 % de Suisses allemands contre 33 % de Romands. En 1974, les Alémaniques mènent encore avec 53 % tandis que les Romands remontent avec 47 %.

M.E.

Assemblée de l'Association des amis du lac de Bienne

De notre correspondante :

La 9me assemblée générale de l'Association des amis du lac de Bienne (A.A.B.) a eu lieu, hier au Palais des congrès. Une nombreuse assemblée était venue écouter la conférence « Sur l'avenir de nos lacs » de M. Bernard Müller, chef de département à l'Office fédéral pour la protection de l'environnement. Le président de l'Association des amis du lac de Bienne, M. Ernest Hirt, ex-directeur de l'école des sports de Macolin, est heureux de constater l'évolution favorable de l'association qui compte aujourd'hui environ 700 membres. Avec le tempérament qui lui est propre, M. Hirt qui ne mâche pas ses mots, s'inquiète de l'évolution de la situation dans la région biennoise ; selon lui les achats continus et massifs de terrains par les autorités cantonales bernoises donnent à penser que le projet de la construction d'un aéroport aux Grands-Marais n'est pas mort dans certains esprits. Il est offensé de « voir à quel point on bafoue, dans notre démocratie, la volonté populaire qui s'est vivement et nettement opposée à ce projet ». La construction de la T 6, la route du Jura, qui est selon lui une belle réalisation technique mais qui malheureusement s'arrête en l'air au milieu des Champs-de-Boujean ne sachant pas par où passer pour être raccordée au réseau routier, ainsi que la route de détournement de Bienne, la variante C, dont le projet reste embryonnaire, sont des situations qui ne lui font nullement plaisir. Dans son compte rendu de l'activité de l'association, le président constate amèrement que la N 5 « ce vilain serpent qui longe la rive nord du lac de Bienne » n'apporte rien de positif. Il est indigné de devoir constater avec quelle tiédeur la population s'est défendue pour empêcher les atrocités commises contre la beauté de cette rive. L'association a également pris position au sujet du remblayage de la baie du lac de Bienne. Elle estime qu'un remblayage provisoire tel que la ville de Bienne le conçoit, ne contribuera pas à l'assainissement de l'eau fangeuse de la baie ; ce n'est qu'une manière de gagner à bon compte du terrain au détriment de la surface du lac qui est déjà en train de se rétrécir comme une peau de chagrin. Elle prétend que seule une modification des cours de la Suze et de la Thielle, avec une dérivation en aval du barrage de Port, pourrait permettre d'assainir la baie du lac, si gravement polluée. Il y a pourtant des réussites dont l'association est fière. Ainsi la Maison vigneronne de Chavanne (voir notre édition du 21 mars 74) a pu être sauvée et transformée en Musée de la vigne.

ET LE STRANBODEN ?

Répondant à une question posée par l'assemblée qui demandait une prise de position de l'Association des amis du lac de Bienne face aux constructions du gymnase prévues sur le Stranboden, M. Hirt a parlé en son nom personnel, car le comité de l'A.A.B. n'a pas voulu prendre position sur cette brûlante question. « Le Stranboden est un espace merveilleux, personnellement j'ai été effrayé lorsque j'ai vu les profils ».

M. E.

FRIBOURG - FRIBOURG

Batellerie fribourgeoise : cela ne va pas si mal...

De notre correspondant :

N'est-ce pas l'ultime moment pour prendre un arrêté gouvernemental afin de limiter l'afflux de bateaux à moteur sur les rives fribourgeoises des lacs ? Cette question était posée le 6 novembre 1973 au Conseil d'Etat par un député socialiste, M. Arnold Schrago, de Fribourg. Ce dernier faisait écho aux mesures sévères prises par maints cantons, limitant, voire interdisant l'utilisation des bateaux à moteur. Le député craignait en somme un exode vers les rives lacustres fribourgeoises. Et il en citait les conséquences potentielles : augmentation de la pollution par hydrocarbures et par le bruit, envahissement des ports et des rives déjà encombrés, au détriment des bateliers fribourgeois, notamment. Dans sa réponse, tombée avec le mois d'avril, le Conseil d'Etat donne des précisions et estime que, tout compte fait, ça ne va pas si mal.

Avec maints détails pratiques, le Conseil d'Etat précise pour commencer que les moteurs modernes utilisés pour la propulsion des bateaux sont peu polluants. Il en est de même pour le bruit (72 décibels au maximum, alors qu'on tolère 82 décibels pour certaines voitures automobiles). « Supprimer tous les inconvénients provenant des bateaux à moteur équivaudrait à les interdire », note le Conseil d'Etat. Décision inconcevable, d'autant qu'elle devrait être prise par tous les cantons qui participent au concordat des lacs de Neuchâtel et de Morat.

Le Conseil d'Etat ne craint pas l'envahissement des ports. La petite batellerie concourt, selon lui, au développement économique du canton, via le développement touristique. Il n'est donc pas question de faire fuir les estivants non fribourgeois des rives des lacs. Un protectionnisme favorisant les Fribourgeois, d'ailleurs, ne saurait être envisagé que pour le domaine public. On n'y recourra pas. L'ordre doit pouvoir être assuré par l'application d'un arrêté pris en février 1973 par le Conseil d'Etat, réglementant l'utilisation des rives des lacs par les particuliers. Il s'agit ainsi d'assainir la situation en matière d'amarrage et de débarcadères privés, par la création ou le développement de ports collectifs notamment. Un tarif sera prochainement édicté pour l'utilisation des rives du domaine public.

Aucune loi, précise enfin le Conseil d'Etat, n'interdit de clôturer les parcelles riveraines jusqu'à l'eau. De telles clôtures existent en certains endroits, rendant difficile, voire impossible, l'accès à la rive. Celles qui ont été installées sur le domaine public devront être enlevées.

Une brigade de la navigation a été créée au sein de la gendarmerie fribourgeoise. Stationnée à Fribourg, elle dispose de deux bateaux pneumatiques transportables. Cette brigade est entrée en fonction le 1er mai 1973. L'achat d'un bateau à moteur a été prévu au budget de 1974. La tâche de la brigade est de faire respecter les dispositions du règlement intercantonal de 1960. Elle participe à des actions de sauvetage, étant donné qu'elle est composée d'hommes du service de plongée de la gendarmerie.

En ce qui concerne le service de police sur les lacs de Morat et de Neuchâtel, une convention délimitant les zones de surveillance sera signée par les polices des cantons intéressés.

M.G.

Epilogue de « l'affaire Pfurtner » : un « malentendu » sur les dominicains

De notre correspondant :

L'agence de presse catholique Kipa a diffusé hier une manière de mise au point au sujet d'une nouvelle parue il y a une dizaine de jours dans divers journaux, et qui créa « une certaine sensation ». Cette nouvelle affirmait que la province suisse des dominicains s'était déclarée solidaire du père Pfurtner, ancien professeur de théologie morale à l'Université de Fribourg. L'agence déclare : « Nous sommes en mesure d'affirmer que le communiqué en question n'a nullement été approuvé par les autorités provinciales. Il reflète exclusivement l'opinion personnelle de quelques membres isolés de la province.

L'information provenait de Lucerne. Elle disait que « dans la province suisse des dominicains », la démission et le départ de l'ordre du professeur Pfurtner ont été accueillis avec douleur et consternation. L'expression : « Dans la province suisse des dominicains » ne brille ni par sa clarté, ni par sa précision. Quelle est la proportion des membres de la province qu'elle recouvre ? Sont-ils nombreux ? S'agit-il de quelques uns ? En réalité, ils sont une demi-douzaine...

« D'une nouvelle mal rédigée — poursuit le communiqué de l'agence Kipa — on a conclu à une affirmation catégorique, si bien que l'on a pu lire le titre : « La province suisse des dominicains solidaire du professeur Pfurtner », la première phrase affirmant : « Dans un communiqué publié samedi, la province suisse des dominicains a qualifié de « pratiquement imposée » la démission du professeur Pfurtner de la faculté de théologie de Fribourg, cette démission étant la conséquence d'une procédure administrative ecclésiastique secrète. »

« Conclusion : la province suisse des dominicains en tant que telle n'est pas en cause, elle est totalement étrangère à la démarche personnelle de quelques-uns de ses membres, démarche aussi maladroite qu'intempestive », affirme enfin le communiqué.

M. G.

AU TRAVERS DE LA STATISTIQUE

« L'effort mondial » de l'Université de Fribourg

De notre correspondant :

Nonante-cinq étudiants, dont treize sont d'origine fribourgeoise, ont obtenu des titres universitaires après avoir subi des examens durant le semestre d'hiver 1973-1974, à la faculté des lettres de Fribourg. On ne saurait tirer, de ces chiffres qui ne concernent qu'une faculté à un moment donné, des conclusions définitives et absolues. Maints Fribourgeois, par exemple, poursuivent ou terminent dans d'autres universités suisses et étrangères des études commencées à Fribourg. Il n'en reste pas moins que la répartition illustre l'effort accompli par Fribourg — avec l'aide de la Confédération — en faveur d'étudiants de toute la Suisse et de l'étranger.

Onze doctorats ont été décernés à huit étudiants originaires des cantons de Lucerne (trois), Saint-Gall (deux), Obwald, Tessin et Zurich. Les trois autres sont allés à des étudiants d'Allemagne, d'Israël et du Zaïre. Neuf des thèses sont rédigées en allemand, une en français et une en italien.

Cinquante-trois licences ont été décernées, dont 36 à des étudiants suisses. Sur ce nombre, 9 sont d'origine fribourgeoise et 6 d'origine tessinoise. Et, sur les 17 licences accordées à des étudiants étrangers, 5 sont allées à des ressortissants du Rwanda et 1 à un Zaïrois. Au reste, sont représentés le Vietnam (deux), la France (deux), le Luxembourg, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Yougoslavie, l'Italie, Monaco et l'Argentine. Trente et un mémoires sont rédigés en français, quinze en allemand, six en italien et un en anglais.

Les neuf licenciés d'origine fribourgeoise sont MM. Philippe Pauchard, de Fribourg, Jean-Daniel Murith, de Gruyères, Mlle Myriam Humbert, de Courtion, Denis Dumoulin, d'Attalens, Jean-Jacques Catillaz, de Cugy (Broye), Pierre-Yves Moret, de Vuadens, Georges Savoy, d'Attalens, Raymond Delley, de Delley, et Mlle Véronique Pasquier, de Sâles (Gruyère). Le titre de maître de gymnase a été décerné à deux étudiants originaires de Saint-Gall et du Valais.

Enfin, vingt-neuf étudiants ont obtenu le titre de maître de l'enseignement secondaire, 8 sont originaires du Valais, quatre de Fribourg, deux de Vaud, deux de Berne, deux d'Argovie et deux de Lucerne. Huit autres cantons et le Liechtenstein sont représentés.

Lire en page 20 :

- **Les problèmes ne manquent pas à Estavayer-le-Lac**
- **Logement : dénonciation d'un directeur de régie**
- **Importantes nominations**

Un programme TV de plus est diffusé en Gruyère

(c) Les téléspectateurs de la région de Bulle, d'une partie de la Haute et de la Basse Gruyère, bénéficient dès aujourd'hui, grâce aux nouveaux équipements du réémetteur TV d'Estavannens, de la possibilité de capter les programmes de la Télévision suisse italienne, sur le canal 49.

Après ceux de Vaulruz, et de Château-d'Oex, le réémetteur d'Estavannens est le troisième de la région à être équipé pour diffuser les trois chaînes suisses. La direction d'arrondissement des téléphones de Fribourg communique, en outre, qu'une étape supplémentaire sera franchie cette année encore. Les téléspectateurs desservis par le réémetteur de Charmey pourront à leur tour suivre les émissions des télévisions suisse alémanique et italienne.

Ferme détruite par le feu : 200.000 francs de dégâts

De notre correspondant :

Lundi, vers 1 h 30, les pompiers ont été appelés à combattre un incendie qui s'était déclaré à la ferme du « Haut », construite au-dessus du village de la Neirigue, du côté de Berlens, sur un domaine d'une trentaine de poses. Le bâtiment, ancien mais en bon état, était la propriété de M. François Python, agriculteur « en Mottex », à Berlens. Ce dernier louait l'habitation depuis huit ans à la famille de M. Jacques Huber, professeur de musique à Lausanne. Seule une partie du mobilier et des effets de cette famille ont pu être sortis à temps. Le bétail — une vingtaine de têtes appartenant à M. Python — a pu être sauvé. Au reste, tout a brûlé.

La famille Huber avait passé le dimanche à la ferme. Mais personne ne s'y trouvait lorsque la lueur des flammes fut aperçue du village de la Neirigue. L'alerte fut rapidement donnée. Mais la ferme était difficile d'accès, les chemins étant insuffisants à partir de la Neirigue et en forte déclivité. Il ne fut dès lors possible de préserver aucune partie du bâtiment. Les pompiers de la Neirigue, de Vilariaz, de Grangettes, d'Estevenens, de Berlens, des Glânes et des deux groupes de Romont avaient pourtant associé leurs efforts. Ils durent pratiquement se borner à protéger la forêt, distante d'une cinquantaine de mètres, qui menaçait de s'enflammer.

Le feu semble avoir pris naissance dans l'habitation qui était chauffée par un poêle en molasse, ou dans la cheminée. La police de Sûreté a ouvert une enquête. Quant aux dégâts, ils sont estimés à plus de 200.000 francs.

JURA

Démolition d'un bâtiment historique à Porrentruy

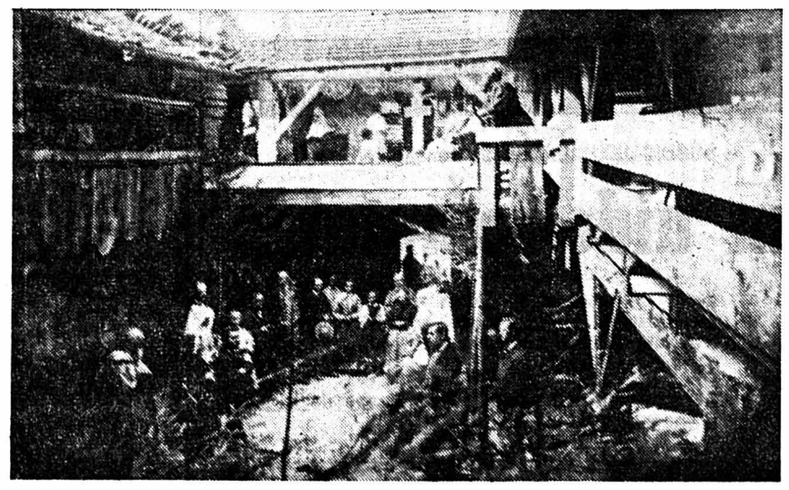

(Avipress Bévi)

Il y a un siècle le « Kulturkampf » sévissait dans le Jura. Le gouvernement bernois faisait subir toutes sortes de brimades aux catholiques, fidèles et clergé. La plus grande partie de ce dernier devait s'exiler, alors que les fidèles en étaient réduits à célébrer la messe dans des locaux privés, souvent en cachette.

Notre photographie, prise il y a cent ans, montre le culte célébré dans une grange à Porrentruy. L'immeuble en question existe toujours, à la Grand-Rue. Il sera prochainement démoli pour faire place à un home pour enfants handicapés.

SAIGNELÉGIER

Retraite à la police cantonale

(c) Le sergent-major Henri Theurillat, de Saignelégier, chef de la police cantonale des Franches-Montagnes depuis 22 ans, a pris congé de ses collègues et des autorités locales et de district à la fin de la semaine dernière. Il écoulera sa retraite à Bevaix. Le sergent-major Theurillat, homme plein de tact, de dévouement et de disponibilité, avait été en poste également à Chevenez et à Bassecourt.

DELÉMONT

Apparentements

(c) Le délai imparti pour les apparentements de listes de candidats aux élections cantonales arrivait à échéance hier soir à 18 heures. Dans le district de Delémont un apparentement a été réalisé entre socialistes et popistes d'une part et entre chrétiens-sociaux indépendants et démocrates-chrétiens d'autre part. Le nouveau parti libéral-radical indépendant ira à la lutte seul.

Jura-Groenland : exposition en Suisse romande

En juillet 1973, une quinzaine d'alpinistes jurassiens, membres du groupe haute-montagne et des sections prévôtoise et Jura du Club alpin suisse, et conduits par M. Willy Zimmermann, de Moutier, avaient exploré durant trois semaines des régions éloignées du Groenland. Après avoir vécu la vie des esquimaux et découvert de nouveaux sommets, ils rapportèrent une importante documentation photographique et de nombreux vêtements et objets de l'artisanat local.

L'expédition Jura-Groenland présente aujourd'hui ses découvertes dans une riche exposition qui se tient jusqu'au 4 mai dans un grand magasin de la rue du Pont, à Lausanne, et qui sera visible aussi à Porrentruy, puis à Payerne, Yverdon, la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Genève, Martigny et Sierre jusqu'au 24 août.

BELLELAY

Jean-François Comment à l'abbatiale

(c) Chaque été une grande exposition de peinture est organisée à l'abbatiale de Bellelay. Après Hans Erni, Coghuf et Borgeaud ce sera, cette année, Jean-François Comment de Porrentruy qui sera présenté aux milliers de personnes qui visitent le sanctuaire magnifiquement rénové.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Proposons travail immédiat à

1 comptable
1 sténodactylo
1 perfo-vérificatrice

GARANTIE DE TRAVAIL MANPOWER

Nouveau: si vous réservez, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité, même si votre travail est retardé.

Tél. 24.76.76 - 8 a, rue du Seyon - 2001 Neuchâtel

BAECHLER

TEINTURIERS
cherchent pour **LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX** et **LA CHAUX-DE-FONDS**

GÉRANTES

Bons salaires.
Travail indépendant.
Entrée immédiate.

Faire offres à : BAECHLER TEINTURIERS, Langallerie 4, Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.

---

maret

2014 BÔLE - NEUCHATEL - 038 41 10 21

Nous cherchons

mécaniciens

pour participer activement à la mise au point de fabrication et d'appareils spéciaux.

L'initiative, l'indépendance dans le travail et la qualité d'exécution sont nos principales exigences.

Les formations de base telles que mécanicien de précision, outilleur, faiseur d'étampes ou micro-mécanicien conviendraient particulièrement ;

aides-mécaniciens ou ouvriers qualifiés

pour la conduite de machines spéciales ou l'exécution de traitement thermique.

Les intéressés recevront une formation complète. Il leur sera ensuite confié la responsabilité d'opérations importantes.
Horaire libre, transport du personnel.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

DUBOIS JEANRENAUD S.A. engagerait

un aide-comptable

ayant une bonne formation de base et désirant étendre ses connaissances professionnelles. Poste d'avenir. Travail intéressant et varié. Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites au bureau de la Place-d'Armes 5, 2001 Neuchâtel.

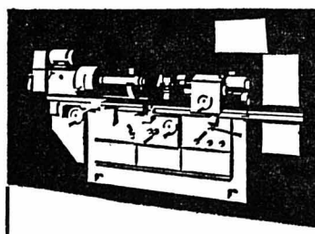

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

Nous cherchons

UNE SECRÉTAIRE

pour correspondance anglaise afin de compléter l'effectif de notre service commercial. Cette place conviendrait aussi à employée au bénéfice d'une formation théorique et revenant d'un stage en Angleterre.

Travail intéressant et varié en petite équipe.

Horaire libre.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone (039) 21 11 65 - VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158, 2300 la Chaux-de-Fonds.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2301 LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

Ω OMEGA

Notre secteur **DIVERSIFICATION ÉLECTRONIQUE** a pour mission de

— développer
— réaliser
— et commercialiser

des appareils et installations de chronométrage, pour des applications dans les domaines sportif, scientifique et industriel.

Dans ce secteur, le poste de

secrétaire de direction

sera prochainement à repourvoir.

Nous souhaitons nous assurer la collaboration d'une secrétaire
— maîtrisant les langues française et allemande et disposant de bonnes notions d'anglais
— ayant le sens de l'organisation
— capable de travailler de manière indépendante.

Les candidates sont invitées à adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne, Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH

CIBA - GEIGY

Une activité intéressante dans un cadre naturel enchanteur, c'est ce que notre Centre de recherches agricoles de Saint-Aubin (FR) est à même d'offrir à un

horticulteur

La préférence sera donnée à un candidat ayant de l'expérience dans les cultures de plantes en pots, spécialement des travaux en serre.

Les candidats intéressés sont priés de prendre contact par téléphone (037) 21 41 11, interne 4807, ou d'adresser leurs offres d'emploi à J.-C. Bardy, service du personnel CIBA-GEIGY S.A., 1566 Saint-Aubin (FR).

La Centrale Laitière de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

ouvrier

pour travaux faciles.
Horaire journalier : de 5 h à 12 h environ.

Prière de faire offres à : Centrale Laitière Neuchâtel, rue des Mille-Boilles 2 - 2006 Neuchâtel.

HUGUENIN ET FOLLETÊTE

cherchent pour travail en équipe, de 18 heures à 22 heures,

PERSONNEL FÉMININ
PERSONNEL MASCULIN

Salaires élevés.

S'adresser à Huguenin & Folletête, Portes-Rouges 163, Neuchâtel. Tél. (038) 25 41 09.

MIGROS

cherche pour sa centrale de distribution à MARIN :

chauffeur cat. D
préparateurs de commandes

au dépt non alimentaire
au dépt alimentation générale

emballeuse

au dépt fruits/légumes

Nous offrons :

— places stables
— semaine de 44 heures
— salaires intéressants
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.**

L'IMPRIMERIE
PAUL ATTINGER S.A.

Avenue J.-J.-Roussau 7 - 2000 Neuchâtel

OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

A la suite d'importantes transformations entreprises l'an dernier, nous sommes heureux d'ouvrir toutes grandes nos portes au public neuchâtelois.

Chacun est cordialement invité à mieux se documenter sur l'évolution et les possibilités d'un métier aux visages multiples. Vous pourrez...

- Voir en plein travail, typographes, copistes, conducteurs, typo et offset
- Assister à la naissance d'un livre
- Suivre le processus d'impression de travaux en couleurs
- Admirer la cadence de production de **notre nouvelle presse offset 4 couleurs**
- Découvrir toutes les astuces utilisées pour la coupe, le pliage et le brochage d'imprimés les plus divers
- Visiter enfin, une mini-exposition des travaux exécutés, depuis la carte de visite à l'affiche en 5 couleurs, en passant par le prospectus, l'emballage et le livre.

JEUDI 25 AVRIL 1974 : Matin : 8 h - 9 h - 10 h. Après-midi : 14 h - 15 h.
Durée des visites commentées : 90 minutes environ.

Un concours original, doté de beaux prix, donnera la possibilité à chaque visiteur de faire appel à toute sa sagacité.

Inscriptions et renseignements : tél. 25 60 04, interne 26.

Merci de votre intérêt et à bientôt.

La Direction de l'Imprimerie Paul Attinger S.A.
Avenue Rousseau 7 - 2000 Neuchâtel.

ADVICO DELPIRE 664

«Pas de vraies places arrière sans portes arrière.»

C'est bien vrai.
Car même le luxe le plus raffiné ne saurait remplacer les places manquantes, pas plus que le nombre de CV ne remplace le confort.

Le temps des 2CV est arrivé.

2CV4: Fr. 5990.–

2 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, traction avant, suspension à roues indépendantes.
2 CV 4: 435 cm³, 24 CV DIN/ 26 CV SAE, vitesse max. 102 km/h, consommation 5,4 l (DIN).
2 CV 6: 602 cm³, 29 CV DIN/33 CV SAE, vitesse max. 110 km/h, consommation 6,1 l (DIN).

CITROËN 2CV

Neuchâtel : Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon : Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 24 12 12. Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. **Cortaillod :** F. Zeder, tél. 42 10 60. **Fleurier :** Claude Hotz, tél. 61 29 22. **Fontainemelon :** W. Christinat, tél. 53 34 77. **Peseux :** M. Ducommun, Garage Central, tél. 3112 74. **Saint-Blaise :** J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. **Valangin :** M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Téléphonez au **24 12 12**
pour un essai de 24 heures

CITROËN Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

C'est décidé: nouveaux prix de la bière dès le 1er mai

BERNE (ATS). — Le service d'information « lutte contre la surchauffe » communique :

« En Suisse, le prix de la bière a été augmenté pour la dernière fois le 1er décembre 1971. Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices avait déjà dû s'occuper de cette question pendant le 1er semestre de 1973. En effet, par ordonnance du mois d'août 1973, il avait réduit l'augmentation du prix de la bière, appliquée d'une manière autonome par trois sections de cafetiers et restaurateurs, et refusé de majorer les prix de la bière pour l'ensemble de la Suisse, comme la Société suisse des cafetiers et restaurateurs le lui avait demandé en juillet 1973.

On sait que durant les 28 mois écoulés, tant les brasseurs que les cafetiers et restaurateurs ont dû faire face à une augmentation des coûts. De ce fait, la Société suisse des brasseurs a été amenée à demander au préposé une majoration des prix de 13,5 % (y compris l'impôt sur la bière) dès le 1er avril 1974. La Société suisse des cafetiers et restaurateurs avait l'intention d'augmenter à la même date les prix de la bière d'un pourcentage à peu près équivalent et prévoyait une nouvelle augmentation pour le 1er décembre 1974 afin de pouvoir couvrir en deux étapes l'élévation de ses coûts qu'elle estimait à 26 % au total.

LA SOLUTION

Sur la base d'analyses des coûts et du rendement, le préposé, après de longs entretiens avec la Société suisse des brasseurs et avec la Société suisse des cafetiers et restaurateurs est arrivé à la solution suivante :

A partir du 1er mai 1974, les brasseurs relèveront le prix de vente en gros d'un taux brut de 12 % seulement ou de 10,3 % après déduction de l'impôt sur la bière, au lieu de 13,5 % en moyenne. Pour les cafés et restaurants, il sera tenu compte d'une augmentation des coûts de 17,5 % au lieu des 26 % qui avaient été demandés.

NOUVEAUX PRIX

Dès le 1er mai 1974, les cafetiers et restaurateurs appliqueront les prix de détail suivants, service compris :

	anciens prix en centimes	nouveaux prix en centimes
Bière en futs/normale		
3 dl	90	100
Bière en futs/spéciale		
3 dl	100	110
Bière en bouteilles/normale		
3 dl *	115	140
6 dl	175	200
Bière en bouteilles/spéciales		
3dl	130	160

(* Uniquement en Suisse romande et au Tessin)

Dans le commerce de détail, de nouveaux prix seront également applicables dès le 1er mai 1974. Le prix de la bouteille de bière normale de 6 dl sera relevé de 95 centimes brut à 105 centimes net. »

Cafetiers et brasseurs à peine satisfaits

ZURICH (ATS). — M. X. Frei, directeur de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, à Zurich, a déclaré à l'ATS que les résultats des pourparlers sur l'adaptation des prix de la bière ne sont qu'à peine satisfaisants. Cette augmentation ne correspond en effet pas intégralement au renchérissement qui s'est produit depuis 29 mois. Ce sont les frais salariaux surtout qui jouent un rôle de premier plan à ce propos, puisqu'ils ont progressé plus que proportionnellement du fait de l'assèchement du marché de l'emploi et de la mise en vigueur de la convention collective nationale de travail le 1er janvier 1974. Les cafetiers, restaurateurs et hôteliers sont toutefois heureux de pouvoir procéder enfin, le 1er mai 1974, à une correction des prix qui constitue une amélioration des marges d'environ 6 %.

La Société suisse des brasseurs réagit de même. Son directeur, M. Martin Wehrli (Zurich), a déclaré que si la prochaine adaptation devait intervenir dans un an et demi, en quatre ans l'indexation accordée aurait alors atteint 10,3 % net. Aucun employé ne se contenterait d'un tel taux. La Société suisse des brasseurs aurait également souhaité davantage. D'autant plus qu'elle avait déjà abaissé volontairement de 16 à 13,5 % le taux prévu dans sa requête, car une trop forte augmentation n'aurait pas manqué d'avoir une influence sur les ventes.

Pratiquement toutes les brasseries suisses sont affiliées à la Société suisse des brasseurs. Il n'y a que trois exceptions, dont l'orientation n'est pourtant pas différente de celle du cartel et qui ont « attendu ardemment que nous entreprenions quelque chose ».

SUISSE ALÉMANIQUE

Dérapage en Thurgovie

Deux morts et trois blessés

DIESSENHOFEN (TG), (ATS). — M. Marco Bolt, 21 ans, de Schaffhouse, et Mlle Lisetta Sburlino, 17 ans, de Dachsen (ZH), ont perdu la vie, samedi soir, à Diessenhofen (TG), dans un grave accident de la circulation. Selon les indications de la police cantonale thurgovienne, la voiture, portant plaques schaffhousoises, dans laquelle avaient pris place cinq personnes, a dérapé dans un virage alors qu'elle roulait en direction de Diessenhofen. Le véhicule a quitté la route, dévalé une pente et est finalement allé s'écraser contre un arbre. M. Bolt et Mlle Sburlino ont été mortellement blessés, tandis que les trois autres personnes, grièvement blessées, ont été transportées à l'hôpital cantonal de Schaffhouse.

Gros incendie à Dietikon

DIETIKON (ZH), (ATS). — Dans la nuit de dimanche à lundi, une grande halle de fabrication de Dietikon (ZH) ainsi que la menuiserie d'un commerce de bois zuricois, ont été complètement détruites par un incendie dont la cause n'a pas encore été découverte. Les dégâts se chiffrent à un million de francs. Les pompiers de Dietikon et de Bergdietikon ont réussi à empêcher que le feu ne se propage aux bâtiments voisins et aux dépôts de bois.

Les cultures ont souffert du gel en Argovie

AARAU (ATS). — Les vignes et les vergers du canton d'Argovie ont fortement souffert du gel. Les vignes notamment ont subi de graves dommages, dans le Fricktal en particulier. Pour leur part, les arbres fruitiers ont un peu mieux supporté le froid. On s'attend à une récolte moyenne. Toutefois, le gel a touché plus particulièrement les cerisiers, les noisetiers, ainsi que les cultures de pommes de terre précoces et de fraises. Il est pour l'instant difficile de chiffrer le montant des dommages.

Les nuits de gel les plus importantes ont été celles de mercredi à jeudi et de jeudi à vendredi, où le thermomètre est descendu à moins 5 degrés. Le canton d'Argovie n'avait plus connu un tel gel depuis les années 1945 et 1957.

Bâle : référendum contre la réduction du crédit au théâtre

BALE (ATS). — L'Action nationale annonce, dans un communiqué, qu'elle a lancé un référendum contre une décision prise jeudi par le Grand conseil bâlois concernant un crédit réduit au théâtre. A la suite du rejet par le peuple en septembre dernier d'un montant supplémentaire de 2,59 millions, le Conseil d'Etat a voté une augmentation de 1,8 million de la subvention annuelle la portant ainsi à 15,73 millions de francs.

L'Action nationale considère comme un « grave mépris de la volonté du peuple » le fait de présenter aujourd'hui un nouveau crédit réduit de seulement 900.000 francs. On ne peut, conclut le communiqué, d'une part se plaindre de la participation insuffisante et d'autre part vouloir imposer l'octroi de crédits.

Julien Green a visité l'abbaye d'Einsiedeln

EINSIEDELN (SZ) (ATS). — L'écrivain français Julien Green, membre de l'Académie française, qui passe actuellement quelques jours de vacances en Suisse, a assisté, dimanche dernier, à la grande messe, chantée en latin, à l'abbaye d'Einsiedeln (SZ). Il a ensuite visité la bibliothèque et la grande salle de l'abbaye.

Fermeture de la dernière usine d'oxyde de carbone

ZURICH (ATS). — La dernière usine suisse d'oxyde de carbone à Schlieren (ZH), dont on a déjà suspendu l'activité, va être définitivement fermée ces prochains jours. Elle avait été mise en service à Schlieren en 1898. Jusqu'en 1966 on y a produit que de l'oxyde de carbone, puis on y a ajouté la fabrication d'essence légère.

Mais la récente hausse des prix du charbon a engendré des frais de fabrication qui n'étaient plus supportables.

GENÈVE

Incendie suspect dans une tuilerie genevoise: les dégâts sont énormes

De notre correspondant :

Il a fallu plus de trois heures de lutte ardente et courageuse aux pompiers de Genève pour venir à bout du catastrophique incendie qui a quasi anéanti la tuilerie de Bardonnex. Le sinistre fut d'autant plus ravageur que le manque d'eau entrava sérieusement les efforts des sauveteurs. L'usine a été détruite aux trois quarts, seuls quelques fours (peu habitués à une telle température ...) ont pu être épargnés. Les dégâts, non encore déterminés avec précision, se chiffrent en millions de francs.

Il y a quelques années, la tuilerie de Bardonnex occupait encore environ deux cents personnes. En dernier lieu, cet effectif avait été réduit de moitié. Les ouvriers, des Italiens, des Espagnols, des Turcs et des Yougoslaves, étaient « logés » dans des baraquements sommaires, à proximité immédiate de leur lieu de travail.

UN INCENDIE « INEXPLICABLE » ...

L'enquête des sapeurs-pompiers et celles des inspecteurs de la section de l'identifiction judiciaire de la police de sûreté, ont démontré que le feu avait pris « de manière inexplicable » et s'était propagé avec « une étonnante soudaineté » dans un four désaffecté.

Inexplicable, cela veut dire « suspect ». C'est la raison pour laquelle la police enquête.

S'agit-il d'une vengeance, d'une représaille quelconque ? Il est bien tôt pour l'affirmer. Sans doute les investigations policières éclaireront-elles d'un jour précis ce sinistre catastrophique, sur l'origine duquel plane, pour l'insant, une certaine suspicion.

R. T.

Un automobiliste de 85 ans provoque un accident mortel

(c) Est-il concevable de laisser un homme de 85 ans tenir un volant ? La question se pose avec une particulière acuité depuis dimanche où un accident mortel s'est produit dans la campagne genevoise. Cela s'est passé à Meinier. Un retraité de 85 ans quitta trop tôt et surtout sans prendre les précautions d'usage, un signal « stop » placé au débouché de la route de Gy.

Ce faisant il surprit le pilote d'une voiture française, M. Raoul Fontana, domicilié en Haute-Savoie.

Une collision violente s'ensuivit et l'auto française fit une embardée avant de heurter successivement deux arbres.

La passagère, Anna Fontana, 64 ans, femme du conducteur, fut tuée sur le coup. Il fallut l'intervention des pompiers pour dégager son cadavre, coïncé dans le véhicule qui menaçait de prendre feu, et où gisait également son mari, grièvement blessé. Quant à l'octogénaire « distrait » et fautif, il s'en est tiré sans une égratignure. Il a été inculpé d'homicide par négligence mais il fut laissé en liberté, en raison de son âge ...

Loterie à numéros : gros gain au premier rang

BERNE (ATS). — La liste des gains du 16me tirage de la Loterie suisse à numéros :

1 gagnant avec 6 numéros : 456.525 fr. 60 ;

2 gagnants avec 5 numéros : 50.000 francs ;

194 gagnants avec 5 numéros : 2353 fr. 20 ;

9771 gagnants avec 4 numéros : 46 fr. 70 ;

141.496 gagnants avec 3 numéros : 4 francs (sans garantie).

Le satyre à la cagoule fait de nouveau parler de lui

De notre correspondant :

Le maniaque que la presse et la police désignent sous le nom de « satyre à la cagoule » se tenait tranquille depuis quelque temps, sans doute en raison de la publicité faite à ses tristes exploits. On le croyait repenti. On avait tort. Lundi matin, le « satyre à la cagoule » a « remis ça ».

A Vernier, dans la banlieue genevoise industrieuse, il s'est caché dans une cave et, peu après six heures, il a bondi sur le dos d'une serveuse qui se rendait à son travail, une femme d'environ 35 ans, qui se débattit farouchement, hurla, mordit ... Le bruit provoqué par sa victime mit le satyre en fuite. La femme remonta chez elle, alerta son ami, lequel se lança à la recherche du maniaque, sans succès.

La police, aussitôt prévenue, n'eut pas plus de chance dans ses investigations.

Quant à Mlle Monique C. elle était fortement traumatisée et même profondément griffée à la gorge, au visage et au ventre. Il a fallu la conduire à l'hôpital pour lui donner des soins.

Rappelons que cette nouvelle agression commise par le « satyre à la cagoule » fait suite à une déjà longue série. L'homme, que les signalements dépeignent comme âgé de 25 ans environ, de taille moyenne, le regard hagard, commet ce genre de méfaits depuis de nombreux mois. Souvent aperçu par des témoins (outre par ses victimes) il a toujours pu échapper aux poursuites et aux enquêtes.

LES MÉFAITS D'UN AUTRE MANIAQUE

Un Bernois de 24 ans, employé dans une administration privée, aperçut, en se promenant, une femme de 45 ans (que la police dépeint comme une « grande malade ») qui prenait le frais devant son domicile.

L'homme obligea cette personne à monter dans sa voiture, la conduisit au plus profond d'un bois, et la violenta sans façons ... Il eut pourtant la « courtoisie » (sic) de reconduire sa victime chez elle. C'est là que, bravant toute prudence, il vint la rechercher quelques jours plus tard, pour l'emmener dans la chambre d'un ami, où il abusa d'elle une deuxième fois.

La victime était dans l'impossibilité absolue d'opposer une quelconque résistance organisée à son « séducteur », « étant donné sa maladie ».

Les inspecteurs de la Sûreté n'ont pas eu trop de mal à identifier l'auteur de ces actes que la morale réprouve et à l'incarcérer à la prison de Saint-Antoine, sous l'inculpation « d'attentats à la pudeur avec violence sur une personne incapable de se défendre ».

Un vilain dossier, qui sera sans doute plaidé aux Assises ...

R. T.

Pierre Rieben : « j'ai été torturé »

GENÈVE (ATS). — Le journaliste lausannois Pierre Rieben, détenu pendant une semaine à Santiago-du-Chili, est arrivé lundi peu après midi à l'aéroport de Genève-Cointrin, après avoir été expulsé par la junte chilienne. Il a été accueilli à sa descente d'avion par sa femme et ses enfants.

Il a déclaré avoir été torturé, notamment à l'électricité, et a affirmé que l'action de l'ambassadeur suisse à Santiago lui avait sans doute sauvé la vie.

Encore très marqué par sa détention de six jours, M. Rieben a décrit son arrestation, le jeudi 11 avril, et les interrogatoires qui ont suivi, accompagnés de coups, de tortures et de menaces de mort.

L'interrogatoire, mené par des militaires, dont un colonel qui lui semblait être le commandant de l'académie, a commencé, accompagné de coups de poing sur la tête, les tempes et le ventre, a-t-il déclaré. Le soir, M. Rieben a été attaché sur une table et soumis pendant une demi-heure à la torture par l'électricité, alors que le colonel qui l'interrogeait était assis sur son ventre pour l'empêcher de bouger.

L'ambassadeur suisse à Santiago, M. Charles Masset, a été immédiatement averti par un témoin de l'arrestation et a tout mis en œuvre pour le rechercher une heure après sa disparition seulement.

AVALANCHES D'INITIATIVES

Du bon usage des droits démocratiques

(C.P.S.) La Suisse est fière, à juste titre, de l'abondance et de l'étendue des droits démocratiques dont jouissent ses citoyens. Parmi ces droits, ceux d'initiative et de référendum qui permettent, l'un de compléter l'arsenal des dispositions constitutionnelles, l'autre de refuser ou de renvoyer à ses auteurs (les deux Chambres du Parlement) lois ou arrêtés. C'est ce qui fait de ce pays une démocratie semi-directe, unique exemple du genre dans le monde. Il existe de surcroît, dans certains cantons, des « landsgemeinden » où le peuple rassemblé prend directement des décisions politiques. C'est la démocratie directe qui se manifeste chaque année au courant des mois d'avril et mai.

Un des plus originaux de ces droits exceptionnels — le plus précieux aussi — est le droit d'initiative populaire. Si 50.000 citoyens et citoyennes actifs au moins le demandent, le Conseil fédéral est mis dans l'obligation de soumettre au vote du peuple et des cantons toute proposition de modification de la constitution, aussi farfelue qu'elle puisse être. C'est ainsi qu'il a été possible d'interdire la fabrication de l'absinthe, son importation, son transport, sa vente, sa détention pour la vente... mais non sa consommation. Au fil des ans, la constitution s'est ainsi enflée de dispositions dont la plupart ne devraient faire l'objet que d'une loi, bien plus facile à modifier.

Mais, ces dernières années, l'usage du droit d'initiative conduit à des abus manifestes. C'est ainsi qu'on a voulu introduire dans la constitution des droits purement subjectifs, tel que le droit au travail et le droit au logement que l'Etat devrait assurer. Pourquoi pas le droit au bonheur et le droit à l'automobile ?

Deux nouvelles initiatives viennent d'aboutir et de nous tomber dessus : initiative populaire pour l'introduction de la semaine de 40 heures et initiative populaire du Parti républicain contre l'emprise étrangère dite « pour la défense de la Suisse ». La première est irrationnelle puisque le travail est une des rares matières premières dont dispose ce pays ; la seconde, tentante par son titre, est xénophobe et inhumaine, comme celle sur laquelle nous devrons voter cet automne.

Depuis l'introduction du suffrage féminin, et compte tenu de l'augmentation de la population, il est évident que le chiffre de 50.000 signatures est désormais insuffisant. C'est devenu presque un jeu d'enfant de les réunir. Il faudrait au moins doubler, voire tripler ce chiffre. Quel parti, ou quel groupe de citoyens va rassembler 50.000 signatures pour qu'on soit obligé de voter afin que le nombre de signatures nécessaires pour faire aboutir une initiative soit à l'avenir de 150.000, prenant ainsi le risque politique d'être accusé de porter atteinte à un droit populaire, mais faisant en même temps preuve de courage civique ? Il est bien peu probable que le Parlement propose une telle mesure, tout au moins pas avant les élections fédérales de 1975...

Pendant ce temps, « l'initiativite » sévit, affaiblissant de mois en mois la vigueur de nos institutions démocratiques et les dévalorisant : le citoyen se lasse d'être appelé si souvent à se prononcer sur des projets et des propositions qui n'auraient jamais dû voir le jour. Il se détourne des urnes et aggrave le mal de l'abstentionnisme. Ne voit-on pas des votations, ou des élections, qui réunissent à peine le 25 % du corps électoral, voire moins encore ? Un droit dont on abuse perd de son poids ; il se sclérose lorsqu'on néglige de s'en prévaloir et de l'exercer. Ainsi en va-t-il du droit d'initiative d'une part, du droit de vote d'autre part. En vérité, la démocratie helvétique est en train de se faire hara-kiri, dans une atmosphère d'indifférence civique générale.

René BOVEY

Les hôteliers réunis à Zermatt: faire payer les autres bénéficiaires du tourisme

De notre correspondant :

On sait que la taxe de séjour tient l'affiche en Valais depuis que le Tribunal fédéral a contesté sa perception ou tout au moins son utilisation à des fins purement publicitaires.

Rien d'étonnant donc que hier à Zermatt ce problème ait dominé les débats de l'assemblée générale de l'association hôtelière du Valais placée sous la présidence de M. Fritz Balestra et dont l'administration est dirigée par M. Jacques Berard.

Parlant de cette taxe de séjour, le président Balestra lui-même devait relever : « La passion de certains d'entre nous a fait place à la déraison. Cette taxe a de la peine à s'intégrer dans une loi parce qu'il s'agit finalement d'un impôt et chaque citoyen pense qu'il est déjà assez chargé financièrement ».

Et le président Balestra de s'écrier : « Que font pour le tourisme tous les commerçants qui bénéficient de plus d'avantages encore que les hôteliers. C'est en partie ce qui a engendré la mauvaise humeur, voire la colère des 23 hôteliers de Crans qui ont déposé un recours eux aussi contre le décret d'urgence demandé par le gouvernement au Grand conseil ».

A Zermatt l'assemblée des délégués a soulevé dans une prise de position les points suivants :

● La diversification des modes d'hébergement entraîne une diminution de l'importance relative de l'hôtellerie traditionnelle qui doit lutter dans des conditions souvent difficiles contre une concurrence accrue tant en Suisse qu'à l'étranger.

● La location de chambres et d'appartements ne représente plus, de nos jours qu'une part relativement mineure des recettes touristiques.

● Les autres bénéficiaires du tourisme, nombreux et prospères, réalisent les profits les plus importants. Il est donc juste qu'ils participent aussi au financement des tâches multiples qu'exigent l'équipement et la promotion de notre tourisme.

L'Association hôtelière estime, d'autre part, qu'actuellement la taxe de séjour entraîne maintes difficultés. Elle s'adapte mal au système du « tout compris », elle est difficile à percevoir tant auprès des hôtes d'appartements que des propriétaires de chalets. Il y a du coulage, donc de l'injustice. Elle est mal vue des touristes et bien entendu des Valaisans eux-mêmes. Enfin, le Tribunal fédéral a interdit, on le sait, l'utilisation de son produit à des fins publicitaires.

Tout cela a amené lundi l'assemblée des délégués de l'Association hôtelière à voter une prise de position dont voici les points essentiels :

● L'hôtellerie valaisanne est d'accord de continuer à contribuer au financement de nos dépenses touristiques dans la même mesure que par le passé, à la condition toutefois qu'un effort équivalent soit imposé, pour des raisons d'équité et d'efficacité, à tous les bénéficiaires du tourisme.

● Afin de donner aux responsables le temps nécessaire à l'élaboration d'un système plus satisfaisant, elle accepte le maintien provisoire de la taxe telle que prévue dans le récent décret d'urgence.

● Elle estime qu'une loi unique doit traiter l'ensemble des problèmes du tourisme et de son financement. Elle s'oppose à l'institution de plusieurs taxes ou impôts frappant l'industrie de l'hébergement.

Ajoutons que les hôteliers demandent à être représentés proportionnellement à leur importance dans toutes les commissions et organismes traitant des questions touristiques. Le comité de l'association d'ailleurs a reçu mandat hier de présenter des propositions concrètes et constructives aux autorités afin de mettre sur pied une loi équitable et efficace.

Notons en passant que la taxe de séjour qui est actuellement au centre des débats à la suite de la décision du Tribunal fédéral rapporte au tourisme valaisan plus de 8 millions par année.

M. F.

Centenaire à Agarn

(c) Pour la première fois dans son histoire, Agarn compte une centenaire. Celle-ci a passé lundi le cap en vaquant à son ménage comme à l'accoutumée. Il s'agit de Mme veuve Juliana Erpen. Le Conseil d'Etat représenté par M. Wolfgang Lorétan lui a remis la veille un fauteuil tandis que M. Arthur Meichtry, président de la commune, lui offrait un cadeau également au nom de la Municipalité. Plusieurs sociétés locales exécutèrent des chants en son honneur. Mme Erpen fait sa popote toute seule et se rend régulièrement sans l'aide de personne à l'église du village.

Etonnante performance d'un pilote vaudois et ... valaisan

(c) Tout le monde connaît à l'aérodrome de Sion Laurent Wirtz, membre du groupe de vol à voile valaisan, mais domicilié à Nyon. M. Wirtz vient de réaliser une performance peu banale. Il a réussi à tenir l'air avec son planeur sur plus de 540 km en réalisant à travers les Alpes le triangle qu'il s'était imposé. Certes d'autres pilotes de planeur ont couvert davantage de km jusqu'ici mais en se laissant aller au gré des vents. Wirtz a réalisé ses 540 km « à but fixe ». Parti de Bex, il gagna Bad-Ragaz, tenta en vain de franchir le col de la Furka, dut tenter une échappée vers le Susten, survola toutes les Alpes avant de se poser avec la nuit ... à Grenoble. Il était 3 heures du matin lorsque ses amis valaisans l'ont rejoint pour le ramener à l'aérodrome. Son vol s'est passé sans accroc. Laurent Wirtz qui remporte ainsi les distinctions « diamant » prévues pour de telles performances pilotait son appareil privé, le « AN-66 ». Valaisan de cœur, il tient une droguerie à Nyon.

VAUD

Vers le 19me Festival de Lausanne

De notre correspondant :

Le 19me Festival international de Lausanne dont le programme est cette année « le plus alléchant et le plus panaché » selon son directeur, M. Manuel Roth, déroulera ses fastes du 4 mai au 10 juillet prochains.

Ce festival comportera sept opéras, soit : « Les Noces de Figaro » et « Don Juan » de Mozart ; le « Chevalier à la rose » et « Ariane à Naxos » de Richard Strauss ; le « Barbier de Séville » de Rossini, interprétés par l'Opéra d'Etat de Berlin de la R.D.A. On entendra encore «La Khovantchina» de Moussorgski et « Turandot » de Puccini par l'Opéra national de Sofia.

Sept concerts par l'Orchestre Bach de Munich, un récital Errol Garner et son trio, l'Orchestre de la Suisse romande, l'Orchestre national de l'ORTF, les chœurs de l'Opéra de Belgrade et un récital Chopin par le pianiste Daniel Barenboim. S'y produira également le Théâtre national de pantomimes et de danses de Wroclaw (Pologne), ainsi que le ballet-théâtre contemporain «The London contemporary dance Theatre », le Ballet du Théâtre d'Etat de Brno (Tchécoslovaquie) et le Harkness Ballet de New-York.

Signalons également un concert à ne pas manquer, celui que donnera le chœur de l'Opéra de Belgrade à la cathédrale de Lausanne, un concert liturgique slave. Lausanne, qui consacre cette année plus de 7 millions de francs aux diverses activités culturelles de la ville, a investi 1 million 115.000 fr. dans son festival, dont 726.000 fr. sont totalement à sa charge. C'est ce qu'a indiqué, au cours d'une conférence de presse, son syndic, M. Jean-Pascal Delamuraz, en relevant que le Festival de Lausanne avec 25 représentations, accueillera quelque 40.000 spectateurs. Lausanne, qui est la ville d'Europe qui compte le plus grand nombre d'abonnés à un cycle de musique, organise son festival non pour une question de prestige, mais dans le but d'offrir un spectacle de qualité correspondant aux goûts des spectateurs qui viennent des quatre coins de la Suisse.

Santé
Beauté
Joie de vivre

Nouveau
à Neuchâtel,
pour dames et messieurs

L'institut de beauté

AGENA

Gouttes-d'Or 17
Tél. 25 77 88

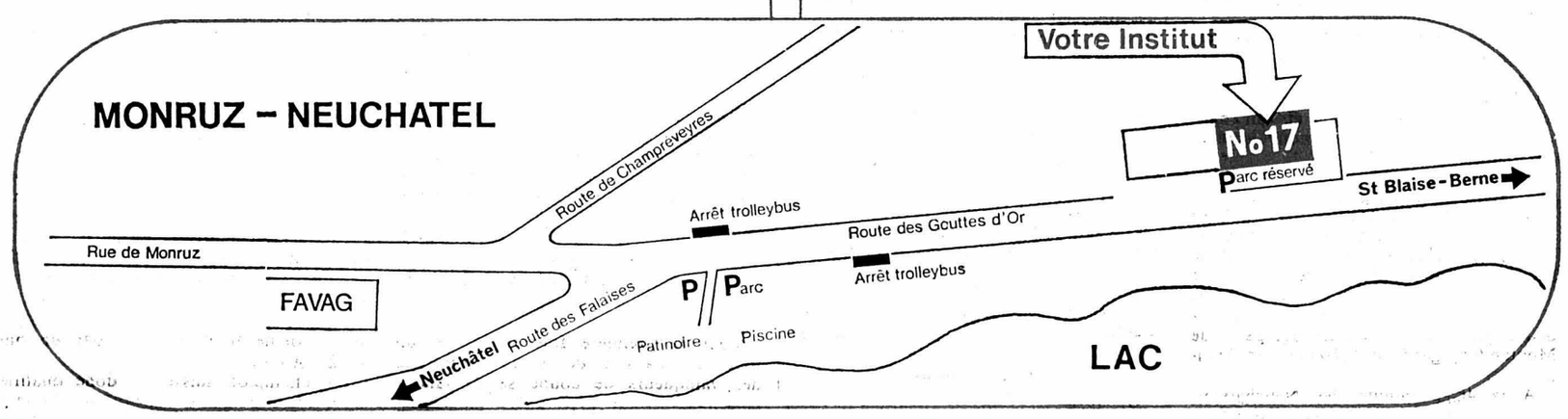

Dans un cadre agréable,

l'Institut Agena,

par ses soins exclusifs,
sous contrôle médical,
vous apportera :

santé - beauté - joie de vivre

Tous nos soins sont pratiqués avec des produits naturels, à base de cellules fraîches stabilisées, de phytostimulines et d'oligo-éléments

Pour vous Madame

Une gamme complète de soins efficaces et durables, répondant à tous vos problèmes

Pour vous Messieurs

Surmenés par la vie moderne, AGENA a imaginé des « Hommes nouveaux »

Pour vous sportives et sportifs

La méthode PUNCHING et nos appareils de gymnastique

C'est sous un aspect absolument nouveau que s'est ouvert, au numéro 17 de la route des Gouttes-d'Or, un institut de beauté.

Pour son enseigne, il a adopté le nom d'Agena, l'une des étoiles les plus brillantes du firmament. Et à juste titre d'ailleurs. Car dans cet institut tout est brillant. Et surtout les aménagements ont été pensés exclusivement dans le but de plaire à la clientèle, de favoriser sa détente et son bien-être.

Ainsi, pour la première fois à Neuchâtel, un institut est situé au rez-de-chaussée, et il dispose d'une importante place de parcage. Les locaux eux-mêmes ont été créés à la mesure du client. Un climat chaleureux vous entoure dès le seuil franchi. L'environnement est parfait, les couleurs posées en touches délicates sont adaptées aux fonctions précises de chacun des locaux de soins. Ainsi, dans la salle de détente, on a l'impression de reposer en une verdoyante forêt, et le salon de bronzage donne l'illusion d'un bord de mer sablonneux. Et c'est dans le hall d'accueil parsemé de fleurs multicolores que vous serez reçus par la directrice de cet établissement, Mme Ginette Nussbaum, esthéticienne diplômée.

Traitements nouveaux

Nous avons parlé de nouveauté pour le confort du client. Mais il ne s'agit pas seulement de cela ; les méthodes de traitement elles-mêmes sont nouvelles. Les appareils « Thermagéna », une exclusivité d'ailleurs, permettent d'éliminer les toxines du corps et constituent le stade de préparation de la peau, avant qu'elle ne reçoive les traitements de beauté. Ces soins sont alors appropriés à la constitution de la personne traitée. On obtient ainsi un amaigrissement, une stimulation, puis une stabilisation du corps tout entier.

Passant ensuite dans la salle de repos, l'esthéticienne prodiguera enfin les soins de beauté que requiert la cliente (ou le client) ; des massages, des soins spéciaux pour jambes lourdes ou fatiguées, des soins faciaux.

Un institut de beauté, c'est son rôle, s'occupe également de remodelage de visage, par lifting par exemple, et ceci sous contrôle médical. C'est une garantie non négligeable. On y pratique aussi les soins du buste par vibrothermie, avec lesquels on obtient des résultats concrets dès les premières séances, car les tissus ainsi traités reprennent leur élasticité, leur volume et se raffermissent.

Pour les hommes aussi

Pour les hommes tout spécialement, mais les dames y feront aussi quelques apparitions, une salle de gymnastique vous donnera le tonus indispensable pour suivre le rythme de vie effréné que nous menons. Cette mise en condition des sportifs sera extrêmement bénéfique, d'autant plus qu'on ne trouve pas toujours le temps de participer activement à des sports qui demandent des efforts. C'est donc un institut très complet qu'ont voulu créer les propriétaires, Mme et M. Michel Hurni, et nous croyons qu'ils y ont particulièrement bien réussi.

Les entreprises suivantes ont collaboré à la réalisation :

Maçonnerie
Pizzera S.A.
Rue du Pommier 3
2000 Neuchâtel
Tél. 25 33 44

Installations sanitaires
Hildenbrand & Cie S.A.
Saint-Nicolas 10
2000 Neuchâtel
Tél. 25 66 86 - 87

Menuiserie
Böhlen Robert
Vy-d'Etra 53
2000 Neuchâtel
Tél. 33 28 88

Travaux de peinture
König Edouard
Rue de la Dîme 84
2000 Neuchâtel
Tél. 33 59 60

Installations électriques et téléphoniques
Elexa S.A.
Grand-Rue 39
2072 Saint-Blaise
Tél. 33 18 21

Travaux de décoration
Wyss R. & Fils
Rue de l'Orangerie 4
2000 Neuchâtel
Tél. 24 55 16

Agencements
Mobiwell S. à r. l.
Rue du Trésor 9
2000 Neuchâtel
Tél. 24 59 61

Musique
Telemo S.A.
Rue du Lac 10
2072 Saint-Blaise
Tél. 33 55 22

Enseigne lumineuse
Volet Ateliers S.A.
Enseignes Néon
1008 Prilly (VD)
Tél. (021) 24 57 54

Vitrerie
Kaufmann Marcel
Rue des Chavannes 14
2000 Neuchâtel
Tél. 25 22 77

Linges
Unitex S.A.
Avenue de la Gare 39
2000 Neuchâtel
Tél. 25 47 68

Mosaïques
Convert-Müller & Cie S.A.
Rue Pierre-à-Mazel 4
2000 Neuchâtel
Tél. 25 98 69

Papiers peints
Luthy Robert & Cie
Faubourg de l'Hôpital 27
2000 Neuchâtel
Tél. 25 91 77

Création : FAN - Photos : Unipresse

football

La première ligue à l'heure des solutions

SPORTS

groupe occidental

Qui accompagnera le relégué Urania?

Une mêlée intense a animé la dernière journée. Les retombées en sont importantes, en ce sens qu'elles ont provoqué un profond bouleversement du classement, sauf aux deux extrémités où Bulle (premier) et Urania (dernier) sont les seuls à rester couchés sur leurs positions.

CHAUDE EXPLICATION

Ayant mordu la poussière sur son terrain, face à Nyon, Bulle ne tremble cependant pas trop sur ses assises. En effet, son plus dangereux contradicteur du moment, Rarogne, a connu la même mésaventure. Et à domicile également. L'auteur de cet exploit ? Audax, à qui les équipes valaisannes paraissent convenir. Une semaine auparavant, n'avait-il pas déjà mis Monthey sous l'éteignoir ?

La défaite de Rarogne a comblé d'aise Monthey qui, après avoir battu péniblement Yverdon, reprend ainsi la deuxième place à son rival cantonal. Mais l'écart qui les sépare est bien minime : une longueur.

Les quatre dernières journées du championnat promettent donc une chaude explication entre ces deux équipes, compte tenu de l'enjeu de ce duel qui n'est rien d'autre que le billet de second finaliste. Se trouve-t-il encore quelqu'un en mesure d'arbitrer cette explication valaisanne ? Il y avait Durrenast, mais Thoune lui a certainement enlevé ses dernières ambitions en lui « enfilant » trois buts. Et Nyon ? Bien qu'ayant réalisé une excellente prestation à Bulle, il ne peut que constater une différence de quatre points avec Monthey. A quatre journées de la fin, c'est beaucoup. A moins d'un miracle, Monthey ou Rarogne accompagnera Bulle dans le wagon des finalistes.

Si le problème des premiers est sur le point de se résoudre, celui de la relégation devient des plus complexes. Certes, nous laissons de côté Urania, qui a déjà les deux pieds dans la série inférieure. Mais qui l'accompagnera dans cette descente ? Pour l'instant, cinq, voire six équipes, sont visées par les tentacules de la relégation. En tête de ce peloton, Meyrin paraît être le plus abrité. Les deux points acquis face à Urania lui enlèvent quelques angoisses. Qu'il fasse néanmoins attention : le monde des illusions est parfois dur ! Son avance sur un quatuor ne se résume qu'à une petite longueur, qui risque de se transformer en retard à l'égard de certains, vu que Meyrin a joué un match en plus.

Dans ce quatuor, surprenante présence du Locle, lui qui, il y a quelques semaines, pouvait espérer brouiller les cartes en ce qui concerne la deuxième place. Prudence, Le Locle ! La sévère défaite contre Central doit l'incider à veiller au grain. Cette défaite a fait naturellement le bonheur de Central qui, depuis bien longtemps, n'avait plus eu deux adversaires derière lui. Thoune a imité Central en se défaisant nettement de Durrenast. Ces deux vainqueurs se sont portés, ainsi, à la hauteur du Locle et de Sierre. Mais que tout ce monde ne pavoise pas encore. Yverdon, le plus dangereusement placé, les talonne de très près. Ces prochains dimanches, il y aura de la bagarre dans l'air. Qui de Meyrin, Le Locle, Sierre, Thoune, Central et Yverdon sera le compagnon d'infortune d'Urania ?

R. Pe.

Récapitulons
GROUPE OCCIDENTAL

Classement : 1. Bulle 18-28 ; 2. Monthey 20-26 ; 3. Rarogne 20-25 ; 4. Nyon 20-22 ; 5. Durrenast 19-20 ; 6. Audax 19-19 ; 7. Meyrin 20-28 ; 8. Le Locle, Sierre, Thoune, Central 19-17 ; 12. Yverdon 19-16 ; 13. Urania 19-8.

Dimanche prochain. — Audax - Central, Durrenast - Urania, Le Locle - Thoune, Meyrin - Bulle, Nyon - Sierre, Yverdon - Rarogne.

GROUPE CENTRAL

Classement : 1. Brunnen 20-27 ; 2. Emmenbrucke 19-24 ; 3. Soleure 19-23 ; 4. Delémont 20-22 ; 5. Zoug 19-20 ; 6. Porrentruy 19-19 ; 7. Kriens et Concordia 19-18 ; 9. Berne et Laufon 19-17 ; 11. Buochs 19-16 ; 12. Moutier 19-15 ; 13. Deitingen 20-14.

Dimanche prochain. — Concordia - Berne, Delémont - Porrentruy, Emmenbrucke - Moutier, Kriens - Deitingen, Soleure - Brunnen, Zoug - Laufon.

groupe central

Brunnen fléchit

La confusion reste totale dans le groupe central. Et ce ne sont pas les résultats du dernier week-end qui ont contribué à apporter la lumière, en tête ou en fin de classement.

DOMMAGE

En effet, le chef de file, Brunnen, ayant été tenu en échec sur son terrain par Zoug, et Emmenbrucke s'étant imposé à Porrentruy, il ne reste plus, théoriquement, qu'un seul point entre le premier et le deuxième. Les Schwytzois vont-ils perdre dans les ultimes rencontres le bénéfice d'une saison qu'on peut considérer sans reproches pour eux si l'on tient compte qu'ils viennent d'accéder à la première ligue ? Avouons que ce serait dommage. Il est vrai que le chef de file n'a pourtant pas trop lieu de s'inquiéter car, à défaut du premier rang, ses chances de conserver au moins le deuxième demeurent réelles. D'autant plus que Soleure, qui aurait pu lui causer des ennuis, a subi un croc-en-jambe à Moutier. Ce succès ne permet pas aux Prévôtois d'échapper à l'avant-dernier rang mais leur situation est loin d'être sans issue : Buochs, qui n'a pas joué dimanche, ne se trouve plus qu'à une longueur.

La menace de la relégation semble avoir, d'ailleurs, donné des forces à plus d'une formation. Ainsi, après une série particulièrement négative, Deitingen se reprend-il à espérer. Il en a le droit, du moins, après son succès face à Concordia, qui a peut-être eu tort, en se déplaçant en terre soleuroise, de croire qu'il ne s'agissait que d'une simple formalité. Les Bâlois risquent de regretter, en fin de compte, les deux points abandonnés car, avec 18 points, ils ne peuvent pas se considérer comme d'ores et déjà à l'abri de tous risques. Peut-être Kriens aurait-il dû, lui aussi, y penser mais, en ce qui le concerne, on lui accordera les circonstances atténuantes puisqu'il s'agissait de se déplacer à Laufon. Or, ce dernier, qui est également dans une situation assez critique, n'a pas manqué de saisir l'occasion, rejoignant ainsi Berne qui, bien que bénéficiant de l'avantage du terrain, a dû abandonner la totalité de l'enjeu à Delémont.

Gageons qu'on doit sérieusement regretter, dans le Jura, certains faux pas commis au cours de la saison car la participation aux finales de promotion auxquelles on s'était habitué ces dernières années risque d'être ratée pour peu. Il est vrai qu'au vu des résultats surprenants enregistrés au fil des dimanches, il n'est pas exclu que Delémont parvienne in extremis à ce but.

Y. I.

FRIBOURG - GENÈVE - VALAIS - VAUD

Valais

IIe ligue. — Chalais - Troistorrents 1-2 ; Salgesch - Saxon 0-2 ; La Combe - Vouvry 0-4 ; Saint-Léonard - Naters 0-5 ; Ayent - Fully 0-2.

IIIe ligue. — Grimisuat - Savièse 0-1 ; Granges - Vex 0-0 ; Varen - Viège 1-3 ; Steg - ES. Nendaz 2-1 ; Agarn - Grône 1-3 ; US Collombey-Muraz - Orsières 2-2 ; Aproz - Riddes 4-2 ; Leytron - Bagnes 3-0 ; Saint-Maurice - Conthey 1-0 ; Saillon - US Port-Valais 3-4.

Genève

IIe ligue. — Lancy - Onex 1-1 ; CS Interstar - US Meinier 0-0 ; Signal Bernex - Vernier 1-1 ; Collex-Bossy - Plan-les-Ouates 1-6 ; CS Italien - City 1-1.

IIIe ligue. — Geneva - Meyrin II 3-1 ; Lancy II - Choulex IA 1-0 ; Versoix-Etoile - Laconnex 6-0 ; Donzelle - AS Valaisanne 1-0 ; AS Fribourgeoise - US I Azzurri 3-1 ; Jonction - Perly 1-6 ; CS Interstar II - Onex II 4-0 ; UGS II - Aïre-le-Lignon 3-2 ; CAE - Saint-Paul 0-4 ; Saint-Michel - AGS 2-1 ; Etoile Espagnole - Veyrier 7-1 ; Vernier II - Satigny 2-2 ; Collex-Bossy II - Choulex IB 2-1 ; CS Chênois II - Rhexia 2-2.

Vaud

IIe ligue. — Malley - Folgore 0-2 ; Payerne - Crissier 4-4 ; Orbe - Yverdon II 2-0 ; Assens - Concordia 3-3 ; Sporting 62 - Moudon 3-4 ; Aigle - Saint-Prex 2-2 ; Stade - Montreux 2-1 ; Nyon II - Chailly 0-2 ; PTT - Lutry 1-2 ; Bex - Renens 0-1 ; La Tour - Forward 1-3.

IIIe ligue. — Tolochenaz - Genolier 2-2 ; Esp.-Morges - Bursins 0-3 ; Crans - Prangins 2-0 ; Aubonne - Echichens 2-2 ; Rolle - Gland 1-3 ; Lutry II - Roche 3-0 ; Pully - Saint-Légier 2-6 ; Epalinges - Montreux II 6-1 ; Vignoble - Villeneuve 0-2 ; Puidoux - Chexbres - Ollon ; Villars-Tierc. - Avenches 1-1 ; Mézières - Le Mont 0-3 ; Lucens - Granges-Marnand 2-0 ; Cugy - Echallens IA 0-1 ; Yvonand - Grandson 0-0 ; Sainte-Croix - Vaulion 4-0 ; Orbe II - Donneloye 1-1 ; Yverdon III - Baulmes 2-1 ; Champagne - Champvent 1-10 ; L'Isle - Le Sentier 0-1 ; Saint-Sulpice - Chavornay 1-4 ; Ecublens - Cossonay 3-2 ; Penthalaz - Azzurri-Yverdon 1-3 ; Eclépens - La Sarraz 3-4 ; Chailly II - Sporting 62 II 1-1 ; USL - Bussigny 1-1 ; Stade II - Echallens IB 2-4 ; Chavannes-Epenex - Admira 4-1 ; Crissier II - Esp.-Lausanne 0-3.

Interrégionaux A/1

Groupe 1 : Granges - Martigny 2-0 ; Neuchâtel Xamax - Comète 1-1 ; Chênois - Lausanne 2-3 ; Berne - La Chaux-de-Fonds 3-1 ; Kœniz - Servette 0-0 ; Fribourg - Sion 0-2 ; Laufon - Carouge 2-2. **Groupe 2 :** Amriswil - Bâle 0-4 ; Lucerne - Concordia 3-0 ; Wettingen - Emmenbrucke 2-2 ; Young Fellows - Saint-Gall 0-1 ; Zurich - Aarau 0-3.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Victoire aisée du Brésil face à Haïti

A Brasilia, en présence de 35.000 spectateurs, le Brésil a battu aisément Haïti, par 4-0 (1-0). Les champions du monde ne furent jamais inquiétés par une sélection haïtienne visiblement complexée, et la marque aurait même pu être plus lourde si le gardien Francillon n'avait multiplié les parades de classe. Mais, après avoir résisté une vingtaine de minutes, la défense d'Haïti dut capituler une première fois, sur un tir de Paulo César (21me). Après la pause, les Brésiliens concrétisèrent de façon logique leur supériorité grâce à des réussites de Rivelino (50me) et Edu (76me), Vorbe marquant contre son camp à la 59me minute. Les équipes étaient les suivantes :

Brésil : Leao ; Ze Maria, Luis Pereira, Piazza, Marinho, Clodoaldo, Paulo César (21me). Après la pause, les Brésiliens concrétisèrent de façon logique leur supériorité grâce à des réussites de Rivelino (50me) et Edu (76me), Vorbe marquant contre son camp à la 59me minute. Les équipes étaient les suivantes :

Brésil : Leao ; Ze Maria, Luis Pereira, Piazza, Marinho, Clodoaldo, Paulo César II, Rivelino, Jaïrzinho, César (Leivinha), Paulo César I (Edu).

Haïti : Francillon ; Bayonne, Jean Joseph, Vorbe, Auguste, Racine, Guy Saint-Gil, Antoine, Sannon, R. Saint-Gil, Désir.

Belgique

Vingt-huitième journée : Beveren - Waregem 2-1 ; Molenbeek - Saint-Trond 4-2 ; Standard Liège - Lierse 5-0 ; Malines - Liège 0-0 ; Antwerp - Anderlecht 2-1 ; Beringen - Club Bruges 2-1 ; Cercle Bruges - FC Diest 1-1 ; Berchem - Beerschot 0-0. Classement : 1. Anderlecht 38 p. ; 2. Antwerp et Molenbeek, 36 ; 4. FC Liège, Malines et Standard Liège, 30.

Portugal

Championnat de 1re division (27me journée) : Beira Mar - Sporting Lisbonne 1-1 ; Benfica Lisbonne - Academica Coimbra 5-0 ; Guimaraes - Olhanese 3-1 ; Porto - Barreirense 1-0 ; Montijo - Vitoria Setubal 0-3 ; CUFF Barreiro - Boavista 0-0 ; Farense - Leixoes 2-0 ; Belenenses - Oriental 3-2. Classement : 1. Sporting Lisbonne 43 p ; 2. Benfica Lisbonne 43 ; 3. Vitoria Setubal 41 ; 4. Porto 39 ; 5. Belenenses 34.

Arbitre accusé de corruption

Des accusations de tentatives de corruption à l'égard d'un arbitre d'un match de coupe d'Europe sont portées hier en première page du journal anglais « Sunday Times ». Un article sous copyright de Keith Botsford et Brian Granville, donnant tous les détails de l'affaire, occupe une page intérieure du journal.

Le « Sunday Times » affirme avoir la preuve que l'arbitre portugais, M. Francisco Marques Lobo, s'est vu offrir un voyage en Italie et une somme de 22.000 francs, ainsi que les clés d'une voiture, avant le match retour, l'an dernier, de la demi-finale de la coupe des champions Derby County - Juventus, qu'il allait diriger. Cette offre, toujours selon le « Sunday Times », aurait été faite par un certain Deszo Solti, un Hongrois habitant maintenant à Milan, et qui aurait des liens avec la Juventus.

Défaite de l'Uruguay

En match d'entraînement à Djakarta, l'Uruguay a fortement déçu en s'inclinant face à l'Indonésie, sur le résultat de 2-1 (1-0). Cette contre-performance ne laisse pas d'inquiéter les milieux uruguayens. De manière surprenante, les Indonésiens ont mené 2-0, grâce à des buts de Kadir et Asmara, avant que Silva ne réduise la marque à un quart d'heure de la fin.

Le championnat suisse des réserves

Huit buts à la Maladière

NEUCHATEL XAMAX - CHIASSO
6-2 (0-0)

Marqueurs : Mauli 50me ; Gemperle 53me et 67me ; Bononi 61me ; Maire 66me ; Cattaneo 68me ; Ludi 75me et 88me.

Neuchâtel Xamax : Lecoultre ; Meyer, Mundwiler, Chiandussi, Savoy ; Wick, Ludi ; Wuthrich, Maire, Andrey, Mauli. Entraîneur : Rezar.

Chiasso : Gmunder ; Stephani, Tettamanti, Favini, Bononi ; Cattaneo, Caccia ; Croci-Torti, Jufer, Beretta, Vikic.

Arbitre : M. Fluckiger, de Genève.

Notes : Match joué à la Maladière, en ouverture de la rencontre principale. Terrain en excellent état. Beau temps. Neuchâtel Xamax joue avec Lecoultre dans le but mais doit se passer des services de Guillaume (blessé), de Nussbaum qui joue en première équipe et de Montandon, gardé en réserve par Mantula.

A la 46me minute, les Neuchâtelois remplacent Wick par Gemperle et Wüthrich par Marquez. Coups de coin : 12-6 (8-2).

Ce ne fut pas si facile que l'indique le résultat ; en effet, à la mi-temps, on en était toujours à 0-0. L'équipe neuchâteloise, passablement rajeunie puisque pas moins de 7 juniors participèrent à cette rencontre, fit une excellente impression mais se heurta à une défense tessinoise assez rude, ce qui explique ce résultat vierge à la pause.

Par la suite et dès que Neuchâtel Xamax eut trouvé la faille, les événements se précipitèrent et 8 buts furent marqués. Vraiment ce fut, en cette seconde mi-temps, un véritable récital offensif.

Les jeunes incorporés dans l'équipe de l'entraîneur Rezar se comportèrent de magnfifique façon ; il y a là quelques éléments à suivre.

Chiasso, dernier du classement des réserves, a étonné en bien. Ce n'est pas la plus faible équipe vue à Neuchâtel cette saison. Elle possède quelques éléments de valeur tels Caccia, Cattaneo ou Jufer tous trois titulaires de l'équipe fanion.

La victoire obtenue par les « jeunes loups » neuchâtelois est donc à relever d'autant plus.

E. M.

Les résultats

Groupe A : Bâle - Saint-Gall 1-0 ; Chênois - La Chaux-de-Fonds 4-2 ; Grasshoppers - Lausanne 2-1 ; Lugano - Servette 3-3 ; Neuchâtel Xamax - Chiasso 6-2 ; Sion - Zurich 0-2 ; Winterthour - Young Boys 2-1.

Groupe B : Fribourg - Young Fellows 1-2 ; Etoile Carouge - Martigny 2-3 ; Granges - Bellinzone 8-1 ; Lucerne - Bienne 3-1 ; Mendrisiostar - Wettingen 0-0.

volleyball

Nouvelles régionales

TIRAGE DE LA COUPE NEUCHÂTELOISE

La troisième Coupe neuchâteloise va débuter. Le premier tour éliminatoire devra être joué avant le 4 mai. Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

Catégorie masculine : Colombier - Cressier ; Le Locle II - Marin ; Neuchâtel Xamax II - Neuchâtel juniors I ; Neuchâtel Xamax juniors II - Val-de-Ruz II ; Saint-Aubin - Valtrens ; Savagnier - Val-de-Ruz I.

Catégorie féminine : Colombier juniors - Sokol ; La Coudre II - Cressier ; Le Locle - Neuchâtel Xamax III ; Neuchâtel Xamax juniors - Avenches ; Peseux - Neuchâtel Xamax II ; Valtrens - La Coudre I.

MATCHES DE PROMOTION

Tous les champions régionaux étant connus, les matches pour l'ascension en ligue B vont débuter prochainement. La tâche des équipes de la région sera assez difficile, car la majorité des clubs ont l'ambition de jouer en ligue supérieure. La répartition est la suivante :

Messieurs : Pax Genève, Star-Onex, Lausanne VB, Colombier, Volleyboys Bienne, VBC Berne. — **Dames :** VBC Chaux-de-Fonds (qui participe à ce tour, du fait qu'elle est avant-dernière de ligue B, tout comme Pax chez les messieurs), Plainpalaisia, Lausanne, Sokol Neuchâtel, VBC Lyss, Uni-Berne.

Résultats satisfaisants de l'équipe nationale

L'équipe nationale masculine est rentrée récemment de son déplacement à la Coupe du printemps, à Ankara, où elle s'est bien comportée, surtout si l'on tient compte des défections de joueurs au dernier moment, pour blessures. Dans le tour préliminaire, la Suisse s'est tout d'abord imposée contre la Suède, puis a perdu de justesse face à la Turquie, en jouant là son meilleur match, devant cinq mille spectateurs. Pour son dernier match qualificatif, elle s'est inclinée en cinq sets devant le Portugal. Dans le tour final, elle s'est imposée facilement face à l'Angleterre, puis plus difficilement devant l'Autriche en nets progrès. Elle a dû s'incliner, pour la neuvième place, contre l'Espagne. L'entraîneur, M. A. Monnet, a lieu de se montrer satisfait de ces résultats et gageons que les prochaines échéances (match à Dijon, tournoi en France et à Lausanne) confirmeront les bonnes prestations de l'équipe suisse.

Classement final de la Coupe du printemps : 1. Belgique ; 2. France ; 3. Italie ; 4. Turquie ; 5. Allemagne de l'Ouest ; 6. Grèce ; 7. Hollande ; 8. Portugal ; 9. Espagne ; 10. Suisse ; 11. Autriche ; 12. Angleterre ; 13. Finlande ; 14. Suède.

RMi.

tennis

Lourde défaite de la Suisse

A Agno, l'équipe d'Allemagne de l'Ouest a très nettement remporté le match amical qui l'opposait à la Suisse. Elle s'est imposée sur le résultat de 13-2, après avoir déjà fait le « trou » samedi. C'est d'ailleurs au cours de cette première journée que les deux seuls points helvétiques furent marqués, par Petr Kanderal et Freddy Blatter.

haltérophilie

Châtelaine gagne la Coupe romande

Le C.H. Châtelaine a remporté la Coupe romande, qui s'est déroulée à Aïre-le-Lignon, à Genève. Avec 859.890 points Muttoni, il a devancé Tramelan (829,212) et La Chaux-de-Fonds (803,568) dans cette compétition qui réunissait huit clubs. Sur le plan individuel, à noter deux nouveaux records suisses réussis par Michel Broillet : 152 kg 500 à l'arraché lors d'une tentative supplémentaire et 327 kg 500 (147,5 + 180) au total des deux mouvements dans la catégorie des poids lourds-légers. Le Genevois a, d'ailleurs, gagné le classement individuel. Résultats de la Coupe romande :

1. Châtelaine 859,890 points ; 2. Tramelan 829,212 ; 3. La Chaux-de-Fonds 803,568 ; 4. Moutier 682,688 ; 5. Morges 637,225 ; 6. Lausanne 629,119 ; 7. Le Locle 570,929 ; 8. Plainpalais 463,011.

Individuel : 1. Michel Broillet (Châtelaine) 194,901 points ; 2. A. Tauran (Tramelan) 166,511 ; 3. Livio Bedoni (Lausanne) 156,619 ; 4. W. Pellet (La Chaux-de-Fonds) 151,673 ; 5. F. Pellaux (Le Locle) 149,196 ; 6. P. Vallente (Châtelaine) 148,376.

cyclisme

AU TOUR D'ESPAGNE

Forte coalition contre Ocana

Eddy Merckx absent, l'Espagnol Luis Ocana sera le grand favori du 29me Tour d'Espagne, dont le départ sera donné aujourd'hui pour la deuxième fois dans la ville d'Almeria, sur les bords de la Méditerranée, avec un prologue de 4 km 200. L'arrivée finale sera jugée à Saint-Sébastien, le 12 mai.

PAS UNE PROMENADE

L'absence d'Eddy Merckx ne devrait pourtant pas nuire à l'intérêt de l'épreuve qui s'annonce très ouverte malgré la présence d'Ocana. L'Espagnol de Mont-de-Marsan pourra compter sur une formation assez complète, avec des grimpeurs et des spécialistes contre la montre, tels le Portugais Agostinho, les Français Labourdette et Fussien, ou des sprinters réputés comme les Hollandais Karsten et Peelman.

Pourtant, il ne faut pas croire que cette « Vuelta » sera une randonnée de plaisir pour Ocana et les siens. Leurs adversaires seront nombreux et ambitieux. Le champion de France Thévenet, à l'orée d'une grande saison, et son camarade Ovion (tous deux chez Peugeot), les Espagnols Gonzales-Linares, Perurena, Lasa et Fuente, ainsi que les Belges van Linden, Swerts et Planckaert, chefs de file de la formation « Ijsbœrne-Colner », seront attachés aux basques de l'Espagnol beaucoup plus qu'ils ne l'étaient à celles d'Eddy Merckx dans le passé.

NOUVEAUTÉS

90 coureurs divisés en 9 équipes (trois espagnoles, trois françaises, deux belges et une portugaise) auront à parcourir, pour ceux qui arriveront à Saint-Sébastien, 3011 kilomètres. Le tracé du parcours offre, cette année, de nouvelles caractéristiques : 4 arrivées seront jugées au sommet de cols alors que le kilométrage de plusieurs étapes a été réduit pour donner plus de nerf à l'épreuve. Il y aura également quatre courses contre la montre, trois individuelles et une par équipes. Les coureurs auront 38 cols à escalader : 11 de première catégorie, 8 de deuxième et 19 de troisième.

LES ÉTAPES

Voici, d'ailleurs, le détail des étapes :

23 avril : prologue à Almeria (4 km 200). — **24 avril, 1re étape :** Almeria - Almeria (98 km). — **25 avril, 2me étape :** Almeria - Grenade (187 km). — **26 avril, 3me étape :** Grenade - Fuengirola (161 km). — **27 avril, 4me étape :** Marbella - Séville (206 km). — **28 avril, 5me étape :** Séville - Cordoue (159 km). — **29 avril, 6me étape :** Cordoue - Ciudad Real (211 km). — **30 avril, 7me étape :** Ciudad Real - Tolède (126 km. — **1er mai, 8me étape :** Tolède - Madrid (171 km). — **2 mai, 9me étape :** Madrid - Los Angeles (158 km). — **3 mai, 10me étape :** Los Angeles - Avila (130 km). — **4 mai, 11me étape :** Avila - Valladolid (168 km). — **5 mai, 12me étape :** Valladolid - Leon (203 km). — **6 mai, 13me étape :** Leon - Oviedo (128 km). — **7 mai, 14me étape :** Oviedo - Cangas de Onis (134 km). — **8 mai, 15me étape :** Cangas de Onis - Laredo (210 km). — **9 mai, 16me étape :** Laredo - Bilbao (133 km). — **10 mai, 17me étape :** Bilbao - Mirando de Ebro (157 km). — **11 mai, 18me étape :** Miranda de Ebro - Eibar (152 km). — **12 mai, 19me étape :** Eibar - Saint-Sébastien (114 km).

● Course pour amateurs à Yverdon : 1. J. Lœtscher (Genève) 3 h 56'17" pour 142 km. 2. P. Schaer (Berne) à 5". 3. A. Challande (Bulle) à 21". 4. G. Glaus (Berne) à 2'02". 5. F. Bettig (Bâle) à 2'20". 6. C. Angelucci (Berne) à 2'28". 7. P. Greub (La Chaux-de-Fonds) à 2'31".

● Classement final du Tour du Maroc pour amateurs : 1. A. Jacobson (URSS) 42 h 00'13". 2. A. Judine (URSS) 42 h 32'. 3. A. Gusiatnikov (URSS) 42 h 33'04".

billard

Coupe d'Europe

La Chaux-de-Fonds qualifiée

Pour la première fois en Suisse, un tour éliminatoire de Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe se déroula à la Chaux-de-Fonds, le club neuchâtelois étant opposé à Vienne (champion d'Autriche). Grâce à la brillante tenue des frères Guyot, de Francis Amacher et de Willy Junod, l'équipe de la métropole de l'horlogerie s'est imposée en enlevant 5 victoires sur les huit matches en jeu.

L'après-midi était réservée aux matches aller, le soir aux matches retour. La première partie revenait à l'Autrichien Wibiral sur Roland Guyot. Ce début ne découragea nullement ses trois camarades qui s'imposèrent, les Chaux-de-Fonniers menant ainsi à l'issue du premier tour par 3 à 1. A l'engagement du second tour, Roland Guyot écrasait son adversaire avec 26 points d'avance ! Puis, avec le succès de Matsny, on entrevoyait la possibilité d'un match nul, mais Willy Junod, en parfaite condition, enleva tout espoir aux Autrichiens en remportant sa deuxième victoire du match. L'ultime rencontre entre Samsinger et le Montagnard Robert Guyot devint un régal de technique.

Finalement, notre représentant, qui avait pris un avantage de 18 points au 1er tour, céda la victoire à son adversaire pour cinq points seulement. Ainsi, le deuxième tour se solda par un nul de 2 partout.

Le champion suisse est donc qualifié pour la suite de la compétition. Il faut attendre les résultats des autres pays avant de connaître la situation décisive : ou La Chaux-de-Fonds, au vu de sa moyenne générale, se qualifie directement pour la finale ; ou un nouveau tour éliminatoire serait organisé. Dans ce deuxième cas, il se déroulerait dans les Montagnes neuchâteloises le 4 mai prochain.

P.G.

Matches aller : Wibiral (V) bat Roland Guyot (Chx) : 50-58, 88 reprises - 0,568 de moyenne. — F. Amacher (Chx) bat Matsny (V) : 50-34, 87 reprises - 0,574 de moyenne. - W. Junod (Chx) bat Werner (V) : 50-31, 64 reprises - 0,781 de moyenne. - Robert Guyot (Chx) bat Samsinger (V) : 60-42, 89 reprises - 0,674 de moyenne.

Matches retour : Roland Guyot (Chx) bat Wibiral (V) 50-24, 76 reprises - 0.657 moyenne. - Matsny (V) bat F. Amacher (Chx) 50-47, 109 reprises - 0.458 moyenne. - W. Junod (Chx) bat Werner (V) 50-43, 61 reprises - 0,819 moyenne. - Samsinger (V) bat Robert Guyot (Chx) 60-55, 82 reprises - 0,731 moyenne.

Résultat final : La Chaux-de-Fonds - Vienne 5-3 (3-1).

basketball

À un jour de la fin

Champion et relégués connus en ligue A

Au terme de la 17me journée, tout est dit dans le championnat de ligue A. Cette situation est dictée de façon prématurée par le faux pas de Federale Lugano à Genève face à Stade Français.

La victoire des Genevois constitue l'un des faits les plus marquants de cette saison car elle prive les Tessinois d'une chance de contester le titre à Fribourg Olympic. La confrontation de samedi prochain à Lugano, qui devait être le sommet de la compétition, n'aura plus grande signification, car les Fribourgeois sont déjà assurés de la victoire finale. Comme ils n'auront rien à craindre d'un tel déplacement, il leur sera sans doute possible d'inscrire un nouveau succès et d'aggraver encore l'écart final avec leurs adversaires. Federale se consolera de ses malheurs avec l'obtention de la coupe de Suisse.

La valeur des Stadistes a été remise en évidence par l'exploit réalisé lors de cette 17me journée du championnat et il est dès lors admis que, comme par le passé, ils forment avec Fribourg Olympic, les équipes les plus en vue du pays.

La position de Neuchâtel est la même qu'à l'issue de la saison 1972-1973. La 4me place, qui ne peut plus lui échapper, ouvre au club du Panespo les perspectives d'une des coupes d'Europe qui débuteront en novembre prochain. Il pourrait en aller de même pour Pregassona, qui est en mesure d'atteindre le même niveau au cours de l'ultime journée du championnat.

Vevey, Martigny et Urania termineront sans plus se soucier du classement car Nyon et Zurich connaissent leur sort depuis longtemps. Il est seulement dommage de voir les Vaudois amorcer une réaction tardive alors qu'ils avaient sou-vent passé de peu à côté de la victoire en cours de compétition.

1. Fribourg Olympic	17	15	0	2	30
2. Stade Français	17	13	1	3	27
3. Federale Lugano	17	13	1	3	27
4. Neuchâtel Sports	17	10	1	6	21
5. Pregassona	17	9	1	7	19
6. Vevey	17	8	0	9	16
7. Martigny	17	8	0	9	16
8. Urania	17	4	1	12	9
9. Nyon	17	1	1	15	3
10. Zurich	17	1	0	16	2

M. R.

divers

Hans Daehler gagne la course militaire de Zurich

Le Thurgovien Hans Daehler (28 ans) a remporté la course militaire de Zurich comme il l'avait déjà fait, cette saison, à Saint-Gall et à Neuchâtel. Il a établi un nouveau record du parcours (22,7 km) en 1 h 26'54". Parmi ses suivants, Robert Boos, Georg Thuring, Charles Blum et Willi Aegerter, le vainqueur de l'an dernier, ont également fait mieux que le précédent record.

Elite : 1. Hans Daehler (Frauenfeld) 1 h 26'54" ; 2. Thuring (Liestal) 1 h 30'21" ; 3. Blum (Oberentfelden) 1 h 30'28" ; 4. Aegerter (Bolligen) 1 h 30'55" ; 5. Portmann (Fribourg) 1 h 31'29". **Landwehr :** 1. Boos (Ostermundigen) 1 h 28'24" ; 2. von Wartburg (Cham) 1 h 32'12" ; 3. Burri (Baerau) 1 h 33'10".

Voici réellement la meilleure des petites voitures et de loin la plus confortable.

C'est brièvement résumé le résultat du test détaillé par lequel la revue spécialisée «auto-motor und sport» a procédé à la comparaison des voitures concurrentes de la catégorie d'un litre.
Demandez à la représentation PEUGEOT la plus proche. Il vous sera prouvé point par point que la PEUGEOT 104 vous offre davantage de confort, davantage de sécurité active et passive et une robustesse plus grande que n'importe quelle autre petite voiture.

954 ccm, puissance fiscale 4,85 CV, 5 places, 4 portes.

PEUGEOT 104

Importateur: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

NEUCHATEL : M. & J.-J. Segessemann + Cie, Garage du Littoral, 51, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 99 91 - Boudry : Jean-Pierre Aerni, avenue du Collège 69, tél. (038) 42 13 95 - **Corcelles-Cormondrèche :** Richard Greuter, rue de la Chapelle 52, tél. (038) 31 16 27 - **Dombresson :** Antoine Germond, tél. (038) 53 21 22 - **Fleurier :** Paul Joss, Place-d'Armes 12, tél. (038) 61 11 72

Collaboration CEO-COOP

L'expédition Tazief au Niracongo

Conférence avec film par

Michel Vaucher

le célèbre alpiniste genevois qui a participé avec Haroun Tazief à la visite de l'un des plus beaux volcans du monde.

Entrée libre

Organisation Coop-loisirs

Grand auditoire des Terreaux

Mercredi 24 avril, à 20 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

LA RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

cherche pour son
Studio de radiodiffusion, à Genève,

1 employée de bureau

pour la discothèque

ayant des connaissances de dactylographie.

Date d'entrée : à convenir.

Nationalité suisse.

Faire offres écrites, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
STUDIO DE RADIODIFFUSION
1211 GENÈVE 8.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES,
en pleine expansion, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

employée de stock

et une

aide-fournituriste

Places stables pour personnes consciencieuses et faisant preuve d'initiative.

Tél. (038) 25 88 41, interne 71.

coop NEUCHATEL

cherche, pour LA GERLE

UN HOMME

à la demi-journée pour le nettoyage et l'entretien du magasin.

Tél. 24 14 92.

La commune d'Avry-devant-Pont
cherche

COUPLE

pour la tenue de son hospice, soins aux pensionnaires, cuisine et entretien de la maison,

ainsi que

UNE AIDE DE MAISON

pour seconder le couple aux travaux ménagers, capable aussi de le remplacer les jours de congé.

Date d'entrée : fin mai ou au plus tard le 15 juin 1974.

Prestations : selon entente, nourriture et logement compris.

Offres :

Mme V. Augsburger, préposée à l'hospice
1631 Avry-devant-Pont, ✆ (029) 5 23 21.

Nous cherchons une

secrétaire

Cet emploi conviendrait parfaitement à une personne pouvant assumer les responsabilités administratives d'une petite agence.

Elle aurait donc à traiter tous nos travaux de correspondance, de secrétariat et d'organisation de bureau, en étroite liaison avec tous nos collaborateurs.

Nous offrons un salaire intéressant à toute personne capable, et de larges prestations sociales.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre contact par téléphone au (038) 24 13 30 avec

PUBLICITÉ CLAUDE LANGEL
BUREAU DE RÉALISATIONS GRAPHIQUES ET PUBLICITAIRES
SABLONS 46 — 2000 NEUCHATEL

DRAIZE

Nous engageons, pour notre service après-vente HYSTER, une

employée de bureau

Si vous êtes dactylo, avez de bonnes connaissances d'allemand et des notions d'anglais, vous êtes la collaboratrice que nous cherchons.

La rédaction d'offres, la correspondance avec notre clientèle, ainsi que divers travaux administratifs seraient les tâches que nous aimerions vous confier.

C'est avec plaisir que nous attendons votre contact téléphonique ou vos offres de service.

DRAIZE S.A.
Service du personnel
Rue des Draizes 51
2008 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 24 15, interne 16.

DRAIZE

UNIVERSO

DÉPARTEMENT DÉCOLLETAGE
LA CHAUX-DE-FONDS

engage tout de suite ou à convenir :

un décolleteur

un aide-décolleteur

S'adresser ou téléphoner à UNIVERSO S.A., Bureaux centraux, 82, av. Léopold-Robert, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 30 33.

Pour occuper un poste de confiance

Au Friand

sous les Arcades
2000 Neuchâtel
Tél. 25 43 52

cherche

collaboratrice

(bilingue, français, allemand) à plein temps avec connaissance en diététique ou s'y intéressant.
Travail varié, très bon salaire. Semaine de 5 jours.

Dans le cadre du développement de notre entreprise, nous engageons

TAPISSIER

sachant travailler d'une manière indépendante et aimant le contact direct avec la clientèle.

Activité variée dans atelier moderne et chez les clients (permis de conduire auto nécessaire).

Nous offrons une place stable et très intéressante avec haut salaire, les avantages sociaux d'une grande entreprise, une ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours. Transport du personnel par bus de l'entreprise, de Neuchâtel à Bôle.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres écrites, avec bref curriculum vitae, à la direction, ou prendre rendez-vous par téléphone. Demander M. Seinet, interne 12.

meubles MEYER neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038/25 75 05

Importante entreprise, bénéficiant d'une grande renommée depuis de nombreuses années dans le commerce des produits de beauté, cherche, pour servir et étendre sa clientèle en Suisse romande, un

délégué commercial dynamique

Vous aurez à visiter les drogueries, parfumeries, pharmacies, salons de beauté et grands magasins. Si vous êtes étranger à la branche, vous y serez initié par nos soins.

Excellente rétribution (fixe plus commission) et de très bonnes prestations sociales.

Langues : maîtrise parfaite du français et de bonnes connaissances d'allemand.

Grande indépendance ce poste très intéressant vous permettra de vous épanouir pleinement et de vous construire un avenir réjouissant.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature, accompagnée de tous les renseignements utiles et de votre photo, sous chiffres 2563 L à Orell Fussli Publicité S.A., Bel-Air, Métropole 1, 1002 Lausanne.

Compagnie suisse d'assurances cherche, pour son **service des sinistres,** à Genève, un

LICENCIÉ EN DROIT

de langue maternelle allemande, ayant de bonnes connaissances de français.

Il lui sera confié la liquidation des sinistres pour la Suisse alémanique, des travaux juridiques généraux, etc. D'une façon générale, activité extrêmement variée et offrant beaucoup de possibilités de prendre des responsabilités.

Excellentes conditions de travail et avantages sociaux de 1er ordre.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres sous chiffres S-920245-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

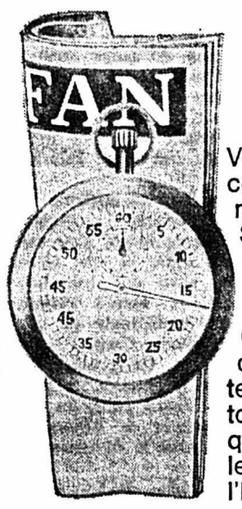

Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison.
Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre?
Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous.
Car vous l'attendez, votre journal.
Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

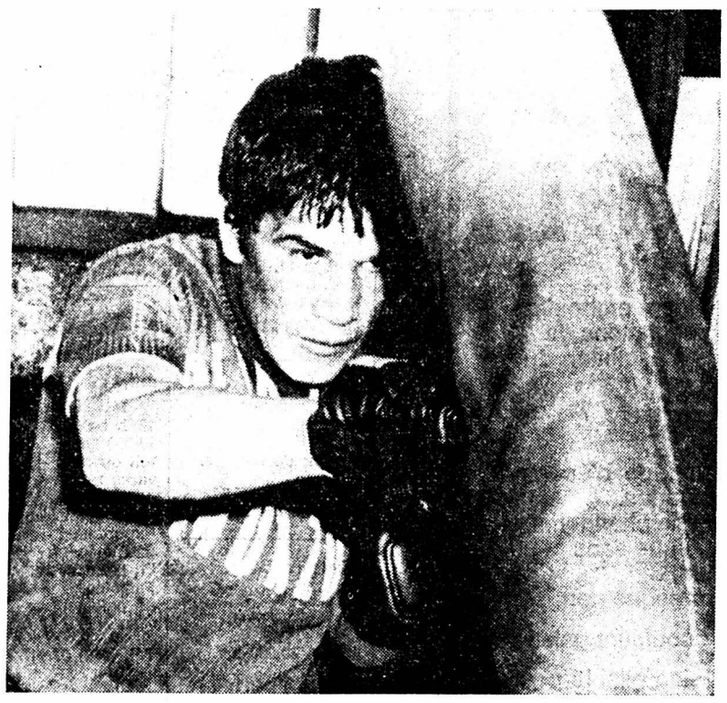

MONZON. — On m'a volé...

(Archives)

boxe

Déchu de son titre

Monzon: «C'est une honte»

Carlos Monzon s'est montré stupéfait à la suite de l'annonce du Conseil mondial de la boxe (WBC) de le destituer de son titre de champion du monde des poids moyens. **« On me vole mon titre sans que je puisse le défendre sur le ring: c'est une honte »**, a-t-il notamment déclaré.

Il s'est expliqué en indiquant qu'à peine trois mois se sont écoulés depuis son dernier combat (il a battu Napoles par abandon à l'appel de la 7me reprise le 9 février dernier à Paris) et qu'il a encore, selon les règlements internationaux, trois mois devant lui pour défendre à nouveau sa couronne. En outre il a fait remarquer que c'est sur son initiative que le championnat du monde avec le Colombien Rodrigo Valdez a pu être officieusement fixé pour cet été (20 juillet à Buenos Aires). Il ne pouvait donc être accusé d'éviter ses challengers directs.

« Certes Valdez n'est pas d'accord avec la bourse qu'on lui offre (18.000 dollars). Mais ce n'est pas pour une pareille raison que l'on doit déchoir un champion qui a toujours fait honneur à son titre », a encore relevé le Sud-Américain.

Pour le moment Carlos Monzon tourne dans un film avec l'actrice argentine Suzana Gimenez. Parlant de ses futures occupations, il a ajouté qu'une fois retiré de la boxe, il continuerait sa carrière cinématographique. Il a déjà reçu plusieurs offres dont l'une du metteur en scène italien Pier Paolo Pasolini.

En attendant, les organisateurs monégasques n'ont pas perdu leur temps et M. Jean-Louis Médecin, maire de Monaco, vient d'anoncer que le combat pour le titre des moyens, devenu vacant, aurait lieu à Monaco le 25 mai. Ce championnat du monde (version WBC) opposera l'Américain Benny Brisco et le Colombien Rodrigo Valdez au stade Louis 2. Le match, qui aura lieu en soirée, se déroulera la veille du Grand prix automobile.

De son côté Tito Lectoure, l'organisateur du Luna Park de Buenos-Aires, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré que la Fédération argentine de boxe ne reconnaissait que les directives émanant de l'Association mondiale de la boxe (WBA), à laquelle elle est affiliée. En revanche elle ignore celles du Conseil mondial de la boxe (WBC) qu'elle ne reconnaît pas.

Le « matchmaker » argentin a précisé que la proposition faite a Rodrigo Valdez, pour rencontrer Monzon titre en jeu le 20 juillet à Buenos-Aires tenait toujours. Toutefois s'il n'a pas reçu de réponse le 2 mai prochain, il en informera l'Association mondiale afin qu'elle désigne un nouveau challenger.

escrime

COUPE DU MONDE

Le Bâlois Lœtscher à l'honneur

L'escrime suisse est de nouveau à l'honneur: à Heidenheim, le seul Suisse engagé dans la poule finale, le Bâlois Peter Loetscher, a remporté un tournoi international à l'épée comptant pour la Coupe du monde de la spécialité. Comme lui le Hongrois Fenivesy et le Soviétique Boris Lukomski totalisèrent deux victoires mais le barrage fut nettement favorable au tireur helvétique qui les battit tous les deux.

C'est la deuxième fois qu'un escrimeur suisse parvient à enlever un tournoi de Coupe du monde. Le premier a y être parvenu fut Daniel Giger en janvier de l'an passé. Il remporta le « Trofeo Spreafico » à Milan, l'une des quatre épreuves entrant en ligne de compte pour l'attribution du trophée avec le challenger « Monal », le Grand prix de Berne et le Tournoi de Heidenheim.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 16 des 20-21 avril :

5 gagnants avec 12 points, 24.767 francs 45.

489 gagnants avec 11 points, 198 francs 85.

6212 gagnants avec 10 points, 14 francs 95.

hockey sur glace

Heldner à Sierre

Afin de pourvoir au remplacement de Robert Meuwly, qui a signé un contrat avec le HC La Chaux-de-Fonds, le HC Sierre s'est assuré les services du gardien de Viège, Willy Heldner. De son côté, le club viégeois enregistre le retour de Freddy Wyssen après deux saisons passées à Sierre.

Renforts à Kloten

Le H.-C. Kloten a enregistré l'arrivée de deux joueurs pour la saison prochaine. Il s'agit de l'international Markus Lindemann, âgé de 21 ans, qui a porté à 7 reprises le maillot national, et de Joerg Mattli (20 ans), qui a évolué avec l'équipe suisse des juniors et le « Swiss Olympia Team ». Tous deux viennent d'Arosa. En revanche, les tractations du club zuricois pour le transfert du jeune Giovanni Conte (19 ans), un autre international junior, n'ont pas abouti pour des raisons d'ordre professionnel et Conte continuera à défendre les couleurs d'Uzwil. Le contrat avait pourtant été signé mais le H.-C. Kloten a fait preuve de compréhension.

football

Avant les demi-finales des Coupes d'Europe

Passion à Madrid, espoirs à Magdebourg

C'est avec un grand intérêt qu'on attend le match retour des demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions entre Atletico Madrid et Celtic Glasgow. Cette rencontre aura lieu demain au stade Vicente Calderon de Madrid, dès 20 heures.

Le climat est assez tendu après le scandale survenu lors du match aller (0-0). Malgré l'appel au calme et la sérénité que les dirigeants espagnols ont demandé au public, on craint une réaction des « supporters » les plus fanatiques envers les Ecossais. Pour éviter de possibles incidents, le club madrilène a pris de sévères dispositions: les billets des premiers rangs n'ont pas été mis en vente, aucune boisson ne sera vendue pendant le match et la police sera renforcée afin d'empêcher les spectateurs d'envahir la pelouse.

Malgré la suspension de six joueurs par la commission de discipline de l'UEFA, un certain optimisme règne dans les milieux sportifs madrilènes qui estiment que l'Atletico peut s'imposer grâce à son meilleur jeu et les encouragements de son public. La rencontre qui ouvrira à l'une des deux équipes le chemin de la finale sera sans doute très passionné.

Battue en championnat par Saragosse (4-0), l'équipe d'Atletico a été rassemblée dans la Sierra madrilène où elle demeurera jusqu'à l'heure du match. Sa formation ne sera connue qu'au dernier moment. Juan Carlos Lorenzo, qui ne dispose que de 14 éléments, choisira son « onze » de base parmi les joueurs suivants: Reina et Pacheco (gardiens), Heredia, Benegas, Capon et Eusebio (défenseurs), Adelardo, Bermejo et Irureta (demis), Becerra, Ufarte, Garate, Luis et Fraguas (attaquants).

Le FC Magdebourg, qui vient de remporter le championnat d'Allemagne de l'Est, espère obtenir demain sur son terrain sa qualification pour la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe qui aura lieu le 8 mai à Rotterdam.

Le match nul (1-1) qui sanctionna la rencontre du 10 avril dernier à Lisbonne autorise les Allemands de l'Est à nourrir de sérieux espoirs d'autant plus que les champions de RDA semblent être au mieux de leur forme actuellement. De plus les candidats possibles à une sélection pour la Coupe du monde (Seguin, Sparwasser, Thyll) feront tout pour attirer l'attention du responsable.

A en croire son entraîneur Guenter Konzack, la formation est-allemande ne se contentera pas de défendre l'avantage acquis au Portugal. Au contraire, elle est décidée à pratiquer l'offensive à outrance afin d'éviter toute surprise désagréable. La rencontre aura lieu à guichets fermés, les 43.000 places du stade Ernst Grube ayant été prises d'assaut. Sa composition sera vraisemblablement la suivante: Schulze, Zapf, Enge, Abraham, Decker, Sparwasser, Thyll, Seguin, Raugust, Mewes, Hoffmann.

● **Brasilia. — Match amical: Brésil - Haïti 4-0 (1-0).**

● **Djakarta. — Match amical: Indonésie - Uruguay 2-3 (1-2).**

● **Dublin. — Finale de la coupe d'Irlande: Finn Harps - Saint-Patrick's Athletic 3-1.**

● **Luxembourg. — Classement final du championnat après 22 journées: 1. Jeunesse Esch (tenant du titre) 38 p.; 2. Red Boys Differdange 32; 3. Spora Luxembourg 30; 4. Avenir Beggen 26; 5. Aris Bonnevoie 25; 6. Union sportive Luxembourg 22. Stade Dudelange (9) et National (4) sont relégués.**

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIIe ligue neuchâteloise: première victoire de Boudry II

Boudry II - Cortaillod 2-1 (2-0)

Buts: Pour Boudry: Voirol, Lüthy; pour Cortaillod: Schreyer.

Boudry: Schick (Rizzo); Staudenmann, Locatelli, Monnier, Geiser; Voirol, Pesenti; Moser, Lüthy, Lopez, Chuard (Belot). Entraîneur: Voirol.

Cortaillod: Jaton; Carnal (Schreyer), Glauser (Wiprachtiger), Schild E., Solca; Gruber, Doerfliger, Schild M.; Valazza Kung, Jost. Entraîneur: Jacottet.

Arbitre: M. Collaud (Neuchâtel).

Juste retour des choses: Boudry a remporté la revanche de ce derby. La chance fut l'apanage des « locaux », qui connurent des instants délicats en seconde mi-temps. Pour être juste, il faut reconnaître que chaque équipe eut sa mi-temps. On notera qu'à Boudry la carte jeunesse s'avère de plus en plus payante, et qu'elle n'est pas étrangère au redressemant de l'équipe. Attendons donc la suite ! M.-A. W.

Dombresson - Travers 4-3 (3-2)

Buts: Dombresson: Haller (3), Châtelain. Travers: Zbinden, Jacot, Fornoni.

Dombresson: Padovan; Loetscher, Guinand, Melchior, Tripet; Fallet, Cuche, Bernardi; Châtelain, Haller, Schmocker, (Kaiser II). Entraîneur: Haller.

Travers: Ricca; Geiser, Otz, Martin, Weissbrott; Zbinden, Ruggeri, Rota; Jacot, Grisel, Fornoni, (Fluckiger, Barras). Entraîneur: Weissbrott.

Arbitre: M. Fiorelli (Cortaillod).

Malgré l'absence de quelques titulaires qui engendra un remaniement d'équipe, Dombresson entama le match avec détermination. Après vingt minutes de jeu, il menait par trois buts d'écart ! Malheureusement pour lui, il s'est endormi un peu trop vite et Travers en a profité pour diminuer la marque avant la pause. La reprise vit Travers passer à l'offensive pour essayer d'égaliser; il y parvint. On s'acheminait tranquillement vers un résultat nul, quand sur une échappée un joueur de Dombresson fut fauché dans les « 16 mètres », l'arbitre dicta un pénalty. Ainsi, la victoire tomba in extremis dans l'escarcelle de Dombresson. Une victoire somme toute pas imméritée.

S. V.

Le Locle - Gorgier 3-0 (2-0)

BUTS: Romério, Dubois et Cano.

LE LOCLE: Castella II; Castella I, Ghisoni, Aellen et Chapatte; Challandes et Dubois; Schmidt, Murinni, Cano et Romério (Lesquereux). Entraîneur: Furrer.

GORGIER: Cassard; Pedretti, Calame, Jeanmonod et Jacot (Foschini); Rufenacht et Pierrehumbert; Stauffer, Bolle (Bucher), Natali et Lanthemann.

ARBITRE: M. Contrisciani, (Geneveys-sur-Coffrane).

Devant une équipe aux moyens assez limités, les réservistes loclois ont rapidement pris un avantage de deux buts. Toutefois, Gorgier eut le mérite de laisser le jeu ouvert tout au long du match, ce qui permit d'assister à une rencontre intéressante. Selon leur habitude, les Loclois se contentèrent trop rapidement du résultat acquis à la mi-temps. Ce n'est que peu avant la fin que Cano marqua le troisième but de volée.

Rael

Auvernier I - Comète I 3-2 (1-1)

BUTS: Christen (1-0); Meier (1-1); Décosterd (1-2); Divernois (2-2); B. Pasquier (3-2).

AUVERNIER: Lesquereux; Perez, P. Pasquier, Sansonnens, Goffinet; Ineischen, Divernois; Jeanneret, B. Pasquier, Christen, Schmid; (F. Pittet, Ferrier). Entraîneur: P. Pasquier.

COMÈTE: Diserens; Nicolas, Juillard, Rusillon, Rusconi; Egli, J.-Cl. Pittet, Meier; Zuccarello, Grivel, Desaules (Décosterd, Vallino). Entraîneur: Dubois

ARBITRE: M. A. Sans (Hauterive).

Les Subiéreux sont arrivés au Grand-Locle avec la ferme intention de s'imposer. Les deux équipes s'affrontaient avec des contingents diminués par l'absence de plusieurs titulaires. Durant la première demi-heure, le jeu a été équilibré. C'est Christen qui ouvrait la marque d'un très beau tir croisé, laissant Diserens impuissant. Meier remettait les équipes à égalité quelques minutes plus tard. A la mi-teps, F. Pittet entrait pour Ineischen alors que les visiteurs échangeaient Desaules contre Décosterd (auteur du second but de Comète) et Christen cédait sa place à Ferrier. Divernois trompait ensuite la vigilance du portier visiteur. Tout était à refaire ! C'est B. Pasquier qui saisit sa chance: sur un « corner » tiré par Ferrier, il scellait la marque à 3 buts à 2. Les « Perchettes » ont quelque peu été aidées par la chance, une fois n'est pas coutume !

J.-J. D.

Floria - Béroche 3-0 (1-0)

BUTS: J.-L. Bieri, G. Burri, C.-A. Bieri.

FLORIA: Etienne; Vaucher, Debon (Staehli), Rorhbach, J.-P. Clerc, Guyaz, Furrer, Burri, C.-A. Bieri, J.-L. Bieri, Türlero. Entraîneur: J.-L. Bieri.

LA BÉROCHE: Charmillot; Ischi, Gaschen, Pisenti (Junod), Broch, (Deschenaux); Frydig, Kummer, Pittet; Duperrex, Rognon, Fognini. Entraîneur: Pittet.

ARBITRE: M. S. Polese (Cortaillod).

Alors que la partie venait de débuter, Floria rata deux occasions d'ouvrir la marque. Cela rendit les joueurs de Bieri nerveux; ils durcirent leur jeu et l'arbitre réagit en distribuant des avertissements. Il est à noter qu'en seconde mi-temps les esprits se calmèrent et le jeu redevint plus agréable. En effet, dans les dix dernières minutes, Floria démontra, par deux petits chef-d'œuvres (deux buts) qu'ils savaient aussi jouer intelligement.

R. V.

Sonvilier I - Corcelles I 1-2 (0-1)

Buts: Rognon (penalty), Courvoisier, Zanetti.

Sonvilier: Rognon, Mast, Maurer (Falcinella), Pini, Tièche, Gindrat, Aeschbacher, Chapatte, Courvoisier, Bachmann, Bourquin. Entraîneur: Bourquin.

Corcelles: Salomon, Freiholz, Buillard, Duggan, Rey, Künzi, Rognon, Calame, Payot, Zanetti, Guélat. Entraîneu Guyenet.

Arbitre: M. Racine (Neuchâtel).

L'équipe locale a sérieusement inquiété le « leader ». Après dix minutes, Sonvilier avait déjà tiré six « corners » dont un se terminait sur la latte ! Puis Corcelles ouvrait la marque sur penalty. La deuxième mi-temps se déroulait pratiquement sur un camp. Après avoir égalisé sur un magnifique tir croisé de Courvoisier, Sonvilier se voyait refuser deux penalties; de plus, une reprise de la tête de Courvoisier s'écrasait sur la latte. Enfin, à cinq minutes de la fin, Corcelles assurait sa victoire.

Areuse - Saint-Blaise 0-1 (0-0)

But: Laederach.

Areuse: Kopp; Di Capua, Dell'Orefice, Bulli, Pontello; Drago, Pizzonante, Vigliotta; Cocco, Amstutz, Modulo (Patrone). Entraîneur: Pontello.

Saint-Blaise: Albano; Dupasquier, Schurman, Thulliard, Lerch; Paccolat, Aegerter, Roth; Hofmann (Laederach), Thoutberger, Peluso. Entraîneur: Oberti.

Après un excellent début de rencontre, où les deux équipes mirent l'accent sur l'offensive, Areuse paraissait se diriger vers un succès. Mais, sur une erreur d'arbitrage, Saint-Blaise marquait l'unique but de la rencontre. Dès cet instant, Areuse domina son adversaire sans parvenir à égaliser... G.P.

Ticino I - Corcelles Ib 4-2 (3-1)

Buts: pour Ticino: Comisso (2), Da Pare (2); pour Corcelles: May, Bazzoni.

Ticino: Cellamare; Battiston, Fornasiere, Todeschini, Kohli; Capitanucci (Mussi), Sittaro (Berly), Chiantaretto; Comisso, Krebs, Da Pare. Entraîneur: R. Guillet.

Corcelles: Béguin; Feuz, Vuillomenet, Aellen, Plancherel; Kessi, Perriard, Graz; May, Bazzoni, Trachsel.

Arbitre: M. Desbœufs (Neuchâtel).

Contre la lanterne rouge, Ticino n'a pas manqué le coche et s'est imposé d'une manière très plaisante. Dès le début de la rencontre, l'équipe locale s'est portée à l'assaut du but adverse et la marque passa rapidement à 3-0. La cause était entendue et bien qu'ayant réduit l'écart à deux reprises, Corcelles n'a pas donné beaucoup d'inquiétudes à la défense adverse.

Châtelard - Hauterive II 0-3 (0-2)

Châtelard: Campelo; Fasnacht, Richard, Renaud, Revel; Glassey, Robert, Perdrizat; Thievent, Gagnaux, Ansermet (Tinembart, Mercet). Entraîneur: Mantoan.

Hauterive: de Proost; Bracher, Linder, Farine; Galletti, Leuenberger; Truhan, Giarratana, Gerber, Grabe, Sansonnens (Camponovo, Bertolo).

Arbitre: M. Droz (la Chaux-de-Fonds)

Les spectateurs venus aux Murdines pour assister (ils l'espéraient) au réveil des protégés de Mantoan furent déçus. Sevrés de football depuis plus de six mois, suite aux réfections du terrain, les partisans de Châtelard n'ont vu qu'une équipe: Hauterive ! En effet, Hauterive présenta un jeu simple et direct; il n'eut aucun mal à rester maître de la situation d'un bout à l'autre de la rencontre. H.G.

Le Parc I - Marin I 1-5 (0-3)

Buts: Marin: Dasilva, Yorov (2), Ducommun (2); Parc: Cuche (penalty).

Le Parc: Dellanegra, Besson, Cortinovic, Winkembach, Meyerhofer, Cossa, Cuche, Frey, Cassotti, Burri, Bristot. Entraîneur: Yvan Cuche.

Marin: Rotenbuhler, D. Rothenbuhle,r E. Broggi, Wacki, Egli, Da Silva, Ducommun, Yorovic, Tondat, Baptista, Gaberell. Entraîneur: Yorovic.

Arbitre: M. Vocat (Cernier).

Marin a mérité sa victoire; certes, la marque est un peu sévère pour les Parciens mal inspirés dimanche. Trop d'erreurs en défense, une grande stérilité en attaque handicapèrent le Parc. Marin mieux organisé, a su insister dans son effort en première mi-temps menant par 3 à 0.

En seconde mi-temps, les visiteurs contrôlèrent l'adversaire tout en marquant deux nouveaux buts. Finalement, les Parciens sauvèrent l'honneur sur penalty. T.F.

Tavel - Domdidier 3-2 (2-1)

Buts: Mulhauser (D); Gauch (T); Hayoz (2 T); Brasey (D).

Tavel: Fasel; Baeriswyl, Waeber, Aebischer, Stritt, Jenny, Zuercher; Hayoz, Vonlanthen, Eltschinger, Gauch. Entraîneur: Eltschinger.

DOMDIDIER: L. Chardonnens; M. Chardonnens, Pury, Blanc, Moret; Brasey, Stritt; Cotting, Mulhauser (Schneiter), Godel, Ballaman. Entraîneur: Blanc.

Arbitre: M. Brugger (Nyon).

Match plaisant à suivre que celui présenté par ces deux équipes où cependant les défenses ont commis trop d'erreurs. Le fait que chaque formation soit hors de danger n'est sans doute pas étranger au résultat final. Il est dommage que les visiteurs aient marqué leur deuxième but à cinq minutes du coup de sifflet final, sans quoi le suspense aurait donné plus de piment aux derniers instants de la rencontre. Tavel a plu par la rapidité de son jeu et la vivacité de ses ailiers, alors que du côté broyard on pouvait enregistrer avec une grande satisfaction la prestation du néophyte Moret.

2me ligue fribourgeoise

Cinq buts de Marchello !

Fétigny - Alterswil 6-2 (2-0)

Buts: Marchello (5), Corminbœuf, Aebischer, Dülla E.

Fétigny: Krattinger; Dessarzens; Kuhn, Godel, Berchier; Joye P., Corminbœuf, Renevey; Schaffer, Marchello, Codourey. **Entraîneur:** Codourey.

Alterswil: Müller; Aerschmann, Burri R., Haas P., Baereswyl; Haas M., Aebischer, Dülla; Bielmann, Burri H., Piller. (Dülla E.). **Entraîneur:** Brugger.

Arbitre: M. G. Faliti, de Sierre.

Fétigny a enfin renoué avec la victoire. Celle-ci ne se discute pas, les Broyards ayant enfin joué avec conviction et de manière collective. Le résultat ne s'est pas fait attendre et ce fut un récital de buts signés Marchello. Celui-ci fut méconnaissable et se battit pour chaque balle; il fut admirablement servi par ses camarades qui ne ménagèrent pas leurs efforts. Toute l'équipe était consciente de l'importance de la rencontre. Par cette victoire, Fétigny voit l'avenir avec plus de sérénité et les affres de la relégation s'estompent déjà.

Match au sommet en IIe ligue jurassienne

1200 spectateurs à Boncourt-Aurore

Boncourt - Aurore 1-1 (0-1)

Boncourt: Farine; Œuvray, Cattin, G. Gigandet, Klaus; Renaud, J. Gigandet; Vuillaume, Olei, Huguelit, A. Bregnard.

Aurore: Jeanneret; Bors, G. Boillat, Muhlemann, J.-J. Boillat; Vasas, de Bortoli; Frésard, Kuzac, Fleury, Pauli.

Marqueurs: Pauli (penalty), Bregnard.

Cette rencontre capitale s'est déroulée en présence de quelque 1200 personnes ! La partie débuta par un coup de théâtre, puisque l'arbitre accorda aux visiteurs un penalty pour une faute imaginaire sifflée en faveur de de Bortoli. Les Boncourtois eurent de la peine à passer au travers des mailles du filet tendu devant Jeanneret. Les Biennois, qui opéraient par de sporadiques contre-attaques, n'inquiétèrent que rarement le portier local. En fin de partie, les frontaliers réussirent le but égalisateur. Ce dénouement ne mécontenta personne !

Bévilard - Aegerten 3-0 (2-0)

Bévilard: M. Affolter; Bernasconi, J.-Cl. Affolter, R. Maeder, Minder; Frossard, Montandon, Besse; P.-A. Clémence, Senn, Ph. Maeder (Gigandet).

Marqueurs: Minder, J.-Cl. Affolter et Besse.

Bévilard, qui lutte contre la relégation, a conquis deux points bienvenus. L'entraîneur Charles Fasola bénéficiait des services de ses meilleurs joueurs. Les Jurassiens, dès la 20me minute, dirigèrent seuls le débat. L'arrière Minder ouvrit la marque. C'est également un défenseur, Affolter, qui inscrivit le No 2 en bottant un coup franc directement au fond des filets seelandais. Aegerten baissa les bras dès la reprise. Bévilard en profita alors pour soigner la manière. Auteur d'un effort personnel, le capitaine Frossard scella le résultat de cette partie qui améliore sensiblement la position du vainqueur.

Delémont II - Tramelan 4-1 (1-0)

Delémont II: Saner; Bron, Nussbaum II, Hof, Montefusco; Marquis, Rottet, Nussbaumer I; Winkler, Weiss (Paupe), Schindelholz.

Tramelan: Rossel (Burri); Choffat, Brugger, Matter, Burkhalter; Chaignat, Bisetti, Hasler; P.-A. Vuilleumier, Falco, G. Vuilleumier (D. Vuilleumier).

Marqueurs: Nussbaumer I (2), Marquis, Schindelholz, Falco.

A la 8me minute, le gardien Tramelot, blessé au visage lors d'un choc avec Weiss, a été mis hors combat. Son état néecssita même le transfert à l'hôpital. La cage de la formation visiteuse fut, par la suite, gardée par le junior Burri.

Les visiteurs ont raté le coche avant le thé. Par deux fois, en effet, un défenseur local sauva son camp sur la ligne fatidique. Menés 2 à zéro au début de la seconde période, les Tramelots se découragèrent et laissèrent l'initiative des opérations à leurs hôtes. Delémont domina outrageusement. Cette nouvelle défaite hypothèque les chances de survie de Tramelan.

SEMAINE INSOLITE EN DEUXIÈME LIGUE NEUCHÂTELOÏSE

Neuchâtel Xamax II et Fleurier affamés

La situation a évolué en tête du classement de IIe ligue où Boudry et Hauterive se sont légèrement détachés. Par contre, en queue, la position de Fleurier s'est dégradée et il ne reste que peu d'espoir aux Fleurisans de sauver leur place.

HAUTERIVE EFFICACE

Boudry a eu mille peines à venir à bout de Neuchâtel Xamax II dont la première mi-temps fut bonne. Après le repos, Boudry fut plus dangereux par le relâchement des hommes de Turberg qui n'appliquèrent plus la même rigidité par le marquage. Hauterive, lui, a frappé un grand coup et, du même coup, retrouvé son efficacité offensive en battant nettement Superga, qui est ainsi éliminé, car il ne peut envisager de combler un retard de trois points. Bôle a plongé Fleurier dans le doute et les soucis. Fleurier avait une belle occasion de refaire son retard, mais un pénalty fut tiré à côté. Fâcheuse inattention qui pourrait lui coûter sa place en IIe ligue. Fontainemelon a repris langue avec le succès; Serrières fut une proie facile pour les gens du Val-de-Ruz. Saint-Imier a laissé échapper une des dernières chances de participer jusqu'au bout à la course au titre. La Sagne, elle, grignote un point ici et là et assure ainsi gentiment sa place.

JOURNÉES INSOLITES

Ce soir, demain et jeudi, une journée complète de championnat aura lieu. Ainsi, au lieu de jouer durant les fêtes de Pâques, les clubs ont préféré cette formule novatrice et intéressante, qui préfigure peut-être un championnat en nocturne ! Ainsi, ce soir, deux matches sont-ils fixés: Fontainemelon - Saint-Imier et Couvet - Superga. Demain: Boudry - Bôle et Neuchâtel Xamax II - Serrières. Jeudi: Fleurier - Hauterive.

Les matches deviennent décisifs, car Boudry et Hauterive ne peuvent plus se permettre de faire la moindre des concessions. Mais Bôle et Fleurier ne partent pas en victimes, surtout pas Bôle, qui a toujours causé des soucis à son voisin. Fleurier réussira-t-il à enlever un point à Hauterive? Nous en doutons fort, car Hauterive a le titre en vue et ne va pas abandonner cet objectif facilement. Fontainemelon, lui profitera de la visite de Saint-Imier, moins en verve ces temps, pour obtenir un partage qui l'arrangerait fort. Couvet, lui aussi, désire accumuler encore quelques points. Superga, pratiquement éliminé de la course au titre, pourrait bien abandonner un point sur les bords de l'Areuse. Neuchâtel Xamax II devient mal loti. Face à Serrières, il aura peut-être l'occasion de fêter un succès qui devient indispensable s'il entend éviter un retour inattendu des Fleurisans.

Nous reviendrons vendredi sur les conséquences de cette « journée » insolite mais importante du championnat. We.

En exclusivité. Vacances Club Méditerranée chez Kuoni.

Le Club, c'est la fête tous les jours.
Les vacances au Club, c'est autre chose. Oubliez tout ce que vous avez connu auparavant. Au Club, les conventions tombent, les barrières s'effacent. Vous y faites ce que vous voulez, quand vous voulez. Du sport aux activités culturelles, des travaux manuels aux excursions, sans parler des fameuses soirées du Club. Le choix est immense et inépuisable. Et tout cela est compris dans le prix. Pour en savoir davantage, demandez-nous le nouveau «Trident», le catalogue-évasion du Club Méditerranée.

Par exemple Kusadasi
Le point de départ de nombreuses randonnées dans l'ancienne Turquie, à la découverte de ses trésors. Kusadasi, c'est aussi un «village-balcon fleuri» sur une presqu'île couverte d'oliviers...

Par exemple Yasmina
Confort et farniente... au milieu des lauriers-roses. A Yasmina, au Maroc, on est pris d'une irrésistible envie de paresser à longueur de journée. Si on le désire, bien entendu, car tous les sports et toutes les distractions sont offertes. Mais si vous préférez rêver...

Par exemple Porto Petro
L'un des endroits préservés des Baléares, où cette île justifie encore pleinement sa réputation. Les activités: tennis ● yoga ● escrime ● piscine ● promenade en mer ● ranch équitation ● et puis... orchestre ● jeu ● night-club ● musique classique ● shopping à Porto Petro ou Palma.

KUONI

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances.

74.1.236.11

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, tél. 24 45 00 - **Bienne 3,** Dufour 17 - Collège, tél. 22 14 22

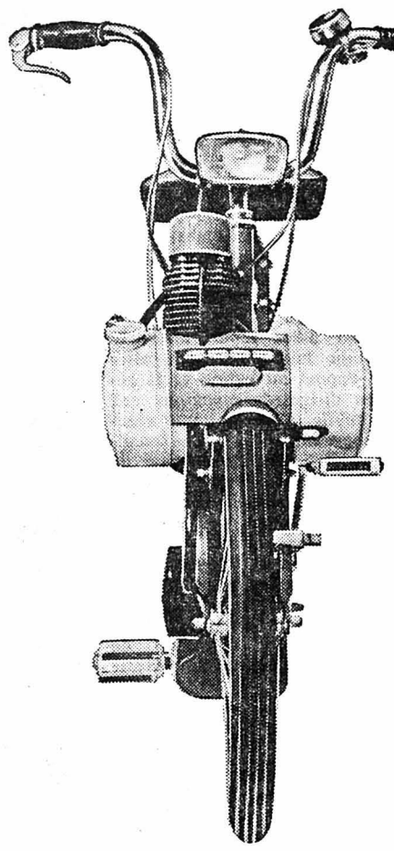

Ceux qui en ont

RAS LE BOL

du gaspillage, des embouteillages, des augmentations de prix, ont adopté la solution du bon sens:

VELOSOLEX

Champion du monde d'économie toutes catégories.
Sans permis, sans changement de vitesses, presque sans entretien, il roule, il roule... pour presque rien.

SOLEX 5000, 4 couleurs gaies

PLISOLEX, version pliable pour le coffre de la voiture.

dès Fr. **578.-**

VELOSOLEX
défend le consommateur
protège l'environnement

SOVEDI SA, 1211 Genève 26

Neuchâtel : P. Jacques. **La Chaux-de-Fonds :** J. Lœpfe. **Fleurier :** A. Balmer. **Colombier :** R. Mayor. **Boudry :** R. Vuille. **Saint-Blaise :** J. Jaberg. **La Neuveville :** J.-J. Fischer. **Le Locle :** P. Mojon.

A vendre
Opel Kadett 11 S
modèle 1966, 63.000 km. Expertisée, 600 fr.
Tél. (038) 24 34 18.

OCCASION DU JOUR
Mazda 1500
1968, expertisée, parfait état, prix intéressant.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre pour bricoleur
2 CV
en état de marche.
Tél. (038) 24 65 64, heures des repas.

A vendre
Ford Cortina 1600
Break, 26.000 km.
Tél. (038) 24 11 30.

Avantageux
BMW 2000
modèle 1968. Expertisée. Pour cause de double emploi.
Tél. (038) 55 24 09.

A vendre
BMW 1600
1968. Expertisée.
Tél. (038) 33 50 80.

A vendre
BMW 3,0 SI
1972, beige, 18.000 km, toit ouvrant, vitres teintées, servodirection, radio automatique. Expertisée ; état de neuf. Fr. 22.800.—. Facilités de paiement.
Tél. (039) 37 11 78.

OCCASIONS LAND-ROVER

88 Régular Benz, 1963 ;
88 Coque Benz, 1965 ;
88 Station-Wagon Benz, 1968 ;
88 ½ Cabine Diesel, 1969.
Expertisées - Garantie.
Garage du Chasseron Le Bey, 1400 Yverdon. Tél. (024) 24 22 88.

BELLES OCCASIONS

Opel Admiral, grise, 1970 ;
Porsche 911 S, orange, 1966 ;
Volvo 144 SL, bleu métallisé, 1972 ;
Fiat 124, grenat, 1967 ;
Fiat 124 S, beige, 1969 ;
Fiat 850, rouge, 1968 ;
Fiat 850 S, beige, 1971 ;
Austin Mini, blanc-noir, 1969 ;
Alfa Romeo 1600, bleu-noir, 1966 ;
Expertisées - Garantie.
Garage du Chasseron Le Bey, 1400 Yverdon. Tél. (024) 24 22 88.

ÉCOLE NOUVELLE DE MUSIQUE
BÉBÉ-ORCHESTRE

Classes de : **violon, violoncelle, piano, chant, flûte douce, guitare et harpe**
Leçons données à Neuchâtel, Colombier, Corcelles, Peseux, Saint-Aubin et au Val-de-Ruz.

Reprise des cours : jeudi 25 avril.

MADELEINE JOST	Tél. 31 19 37, le matin
DAISY PERREGAUX	Tél. 25 58 52
ANNE-LISE KUNZ	Tél. 24 76 05
JOSETTE TINEMBART	Tél. 53 38 80
Mme TIBOR VARGA	violon
NOELLE ROTHENBUHLER	harpe

15aine de Neuchâtel
20 mai - 2 juin

Réparation
Freins
Embrayage
Amortisseurs
Echappements
Préparation à l'expertise

Garage de la Cuvette
Tunnels 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 50.

FAN *L'EXPRESS* FAN *L'EXPRESS*

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais **TOUS LES JOURS** le tirage CONTROLÉ de la **FAN Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS**

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN *L'EXPRESS* FAN

DAME
50 ans, désire connaître monsieur, sensible, pour amitié durable. Aventure exclue.
Ecrire à HX 1110 au bureau du journal.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Simca 1100 Spécial
modèle 1972. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre pour cause de deuil,
Toyota 2003
10.000 km, bleue, 4 pneus et jantes. Prix à discuter.
Tél. (038) 25 30 60.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Occasion de première main,
Austin 1300
Limousine, 4 portes, traction avant. Modèle 1971. Expertisée. Prix : Fr. 3700.—. Grandes facilités de paiement. Echanges possibles.
Rue du Seyon 34-38 Tél. 038 25 16 28 25 00 98

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale :
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité
ANNONCES : 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale
Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse
Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

BRITISH LEYLAND

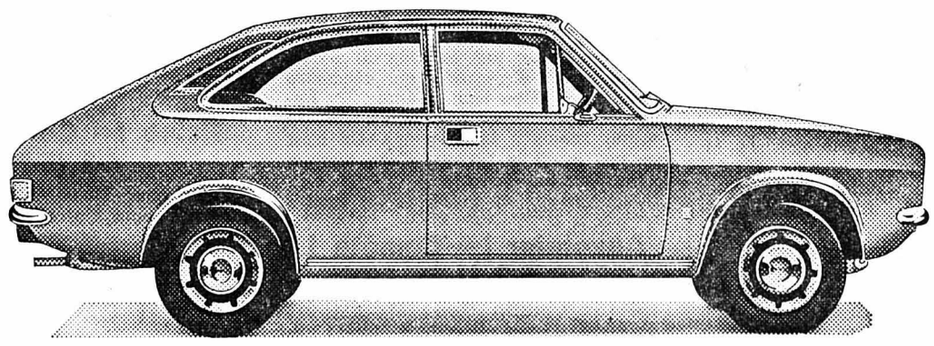

Enfin livrable!

La voiture de classe moyenne pour 9250 francs, tous suppléments inclus.

Morris Marina

La voiture au fameux pedigree

Limousine 1.3, 4 portes **fr. 9750.—**
Limousine 1.8, 4 portes **fr. 10500.—** (livrable aussi avec boîte automatique)
Coupé 1.8 TC, 2 portes **fr. 11000.—**
Limousine 1.8 TC, 4 portes **fr. 11500.—**
Combi 1.8, 5 portes **fr. 11770.—**

Importateur: British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, tél 01/62 90 90

AGENCE OFFICIELLE - GARAGE R. WASER

BRITISH LEYLAND **MORRIS** · BRITISH LEYLAND **MG** · BRITISH LEYLAND **TRIUMPH**

RUE DU SEYON 34-38 - NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 16 28

TOYOTA
Corolla

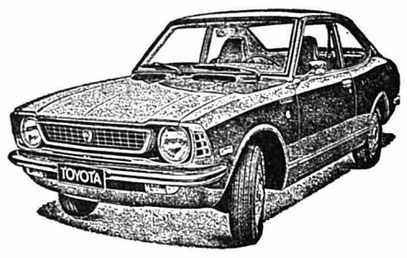

8690.-

Equipement plus riche compris
Nouveau : garantie une année ou 20.000 km

Garage du 1er-MARS S.A.
anciennement Garage Patthey,
en face du gymnase,
Pierre-à-Mazel 1, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 44 24.
Service après-vente soigné.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Le flan, c'est bon. Yam, c'est encore meilleur.

Yam

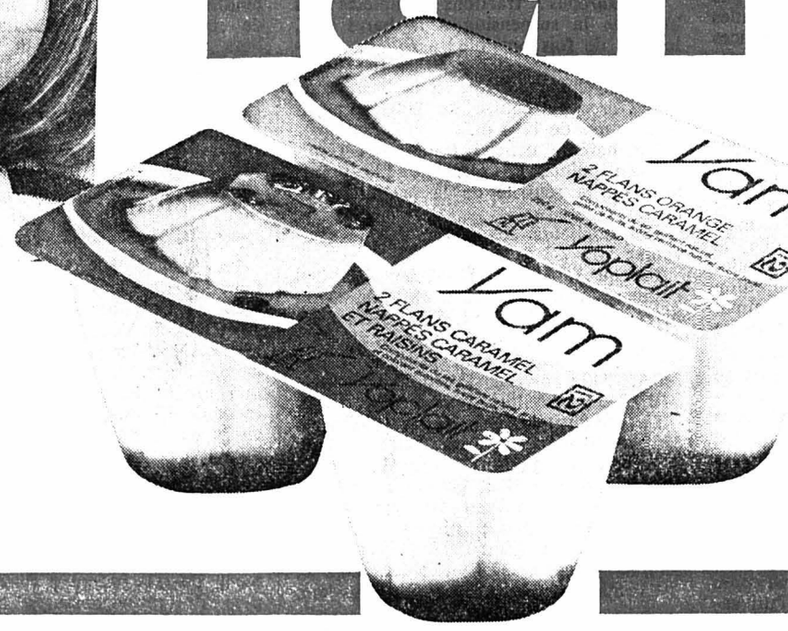

Pour les petits gourmands
et les grands gourmets,
Yoplait a réinventé le flan.
Et quel flan! Deux variétés:
Yam au caramel avec des raisins,
Yam à l'orange. Tous les deux
nappés de caramel.
Yam, le flan des grands
desserts.

avanti

Yoplait
la fine fleur des yogourts et des desserts.

Euro-Advertising

Exposé maintenant: à saisir, avantageux !!!

78-74

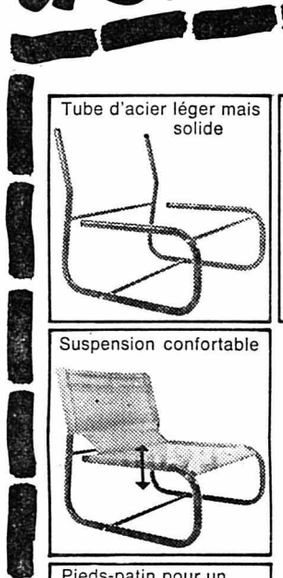

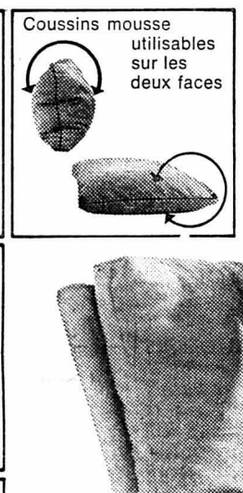

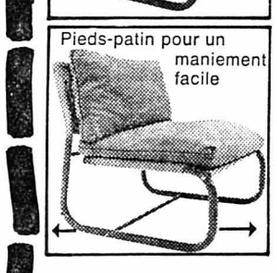

Fauteuil élément
SLIPPER
Recouvert de toile couleur orange racée, brune distinguée ou verte fraîche

Dans un carton prêt à l'emporter

seul. 98.-

Groupe élément à 6 places 588.— seulement!

SLIPPER – un plaisir pour vos loisirs, de

Pfister ameublements sa
Vente exclusive pour toute la Suisse

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-25 79 14 **BIENNE Pl. du Marché-Neuf** Tél. 032-42 28 62, **JE jusqu'à 21 h**
Avry-Centre, AVRY près Fribourg 1400 P MA — VE 9 — 20 h, SA 8 — 17 h; LU fermé. ● Tél. 037 - 30 91 31

HARTMANN + CO SA
succursale
NEUCHATEL
038/31 44 53

spécialiste pour
portes de garages
constr. métalliques
stores à rouleaux

service de réparation

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
20 mai - 2 juin

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Pour vos enfants une bonne adresse: LA GERLE

BARBOTEUSE ÉPONGE - STRETCH
avec application, entièrement boutonnée dos, coloris : tomate-brun, orange-jaune, turquoise-orange

UN PRIX GERLE
pour 6 mois à 2 ans
10.90

T-SHIRT, 100% coton courtes manches,
dessins imprimés assortis, boutonné sur les épaules, bord contrastant. Turquoise-aqua, blanc-rouge, blanc-bleu, ciel, marine, orange-brun, jaune-orange.

1 ½ à 4 ans **5.50**
5 à 7 ans **6.50**

FERMÉ LE LUNDI FERMÉ LE LUNDI

Ruelle Dublé 3

coop-ai
La Gerle

La 23me BEA - un bouquet de surprises agréables

BEA 74
EXPOSITION
Artisanat
Agriculture aft
Industrie
Commerce
Berne 27 avril—7 mai

Terrain d'exposition Place Guisan Tram No. 9
Ouvert de 9–20 h. Dégustation et restaurants ferment plus tard.

Prix d'entrées:

Adultes	Fr. 4.50
Enfants de 6–16 ans, étudiants et apprentis sur présentation de la carte de légitimation	Fr. 1.50
Personnes touchant l'AVS, sociétés (min. 12 personnes) et militaires en uniforme	Fr. 3.—

Billets de chemins de fer à prix réduits à partir de certaines stations!
Ces billets spéciaux sont aussi valables dans le tram.

A Neuchâtel et dans la région

L'insémination artificielle est-elle à un tournant ?

Des problèmes biologico-techniques, tels la synchronisation des cycles, la polyovulation, la transplantation d'ovules, la conservation d'ovules fécondés et l'influence sur le sexe, figurent au premier plan des tâches futures de la Fédération suisse pour l'insémination artificielle. C'est dans ce sens que le président de la Fédération, le prof, Dr. H. Lörtscher de Zurich, s'est adressé à l'assemblée des délégués qui s'est tenue récemment à Berne.

A côté des aspects de politique économique de la production animale, c'est avant tout les problèmes biologico-techniques qui côtoient l'activité de la Fédération d'IA. Ces questions ne sont pas actuellement d'une actualité brûlante mais elles peuvent le devenir rapidement.

La synchronisation des cycles peut être atteinte par un dirigisme hormonal des fonctions sexuelles. Pour le moment, cette mesure ne présente de l'intérêt que pour les exploitations d'élevage porcin mais elle peut également retenir l'attention de l'éleveur bovin spécialisé dans la production de bétail de remonte pour l'engraissement. Dans bien des cas, la synchronisation est accompagnée d'une diminution du taux de conception et elle doit donc faire l'objet d'une attention toute particulière dans l'insémination artificielle.

Les frais diminueraient considérablement dans la garde de vaches-nourrices si, par mise-bas, on obtenait plus d'un veau, si possible des jumeaux. Par un traitement aux hormones, on peut provoquer la polyovulation chez la vache ; on ne peut cependant pas effectuer un dosage afin que deux ovules au plus mûrissent. Les naissances multiples conduisent souvent à l'avortement, et ceci tout spécialement si les ovules fécondés se fixent dans la même trompe de l'utérus. De tels obstacles pourraient être évités par la transplantation d'ovules. L'application de routine ne sera cependant pensable que le jour où la transplantation ne sera plus faite par une intervention chirurgicale mais par l'introduction vaginale et que le problème de la conservation des ovules fécondés sera résolu. L'harmonisation des états hormonaux entre l'animal donneur et l'animal récepteur est facile à provoquer.

Le problème de l'influence sur le sexe est avant tout important pour la production carnée. Des recherches sont faites dans ce sens dans plusieurs instituts, mais encore sans succès notoire. Dès que le problème de la dissociation de la semence sera résolu, il sera directement lié à l'insémination artificielle.

Il est aujourd'hui normal que des techniques scientifiques s'implantent dans la pratique journalière. Un exemple pratique de ce phénomène est l'utilisation de sperme congelé pour l'insémination bovine.

Tests de condition physique à CESCOLE

(c) 747 élèves de Cescole ont subi les tests de condition physique qui comprennent les épreuves suivantes :

● flexions du torse pendant 2 minutes de la position couchée dorsale, pieds crochés à l'espalier.

● Saut à pieds joints, en longueur, sans élan.

● *Garçons :* tractions complètes des bras, de la suspension à la barre fixe, le plus de fois possible ! - *Filles :* maintien de la suspension à bras fléchis, le plus longtemps possible, à la barre fixe.

● *Garçons :* course de 2000 m ; *filles :* course de 1200 m.

Un barème officiel traduit les résultats en points, un total de 120 points attestant la réussite de la passation des tests.

Les meilleurs élèves ont été les suivants :

Niveau I, Michel Hunkeler S1B 260 points ; Nicole Gaschen MP1A, 350 ; niveau II, Denis Salvi P2C, 305 ; Pascale Gerber P2A, 330 ; niveau III, Aimé Molliet M3A, 325 ; Corinne Mesey M3A, 345 ; niveau IV, Olivier Pages S4B, 345 ; Mireille Bourquin C4B, 340.

Le pourcentage des échecs (moins de 120 points) s'établit comme suit :

Niveau I, garçons : 62,6 %, filles : 35,8 % ; niveau II : garçons : 46,6 % ; filles : 31,4 % ; niveau III, garçons 20 %; filles : 24,5 % ; niveau IV, garçons : 20,4 % ; filles 20,9 %. Sur l'ensemble garçons, 37,4 %, filles, 28,2 %.

La majorité des échecs sont dus aux mauvaises performances dans les courses. Trois à 4 élèves sur 10, en moyenne, manquent d'entraînement. Certains n'aiment déjà pas marcher, donc encore moins courir.

Fait significatif : très faible est le nombre d'élèves qui, pendant les récréations, sortent pour s'ébattre et se détendre sainement. C'est moins fatigant de rester dedans, assis dans les escaliers... même par grand beau temps ! Hélas...

Au conseil intercommunal de la STEP

(sp) La dernière séance du conseil intercommunal de la STEP a eu lieu récemment à Colombier sous la présidence de M. R. Strohhecker. M. Aimé Vaucher, de Peseux, a été nommé secrétaire en remplacement de M. Claude Weber et M. Pierre Mauler, de Colombier, a été élu à la vice-présidence pour remplacer M. Raymond Montandon. M. Jacques Romanens, de Colombier, a été appelé à siéger au comité.

Les rapports du comité directeur et de la commission du budget et des comptes permettent de tirer quelques renseignements intéressants. C'est ainsi qu'on s'aperçoit que l'excès des dépenses par rapport aux recettes est de 31.500 fr. inférieur au budget. La population raccordée à la STEP compte 12.984 habitants. Un montant de 659.880 fr. 30 est à répartir entre cinq communes, soit :

Colombier : 4896 habitants, 248.828 fr. 30 ; Auvernier : 1504 habitants, 76.437 fr.; Peseux 1735 habitants, 88.177 fr. ; Corcelles-Cormondrèche : 3234 habitants, 164.360 fr. ; Bôle : 1615 habitants, 82.078 francs.

Le coût par habitant représente 50 fr. 80 alors qu'il était prévu à 55 fr. 20. Les charges financières représentent 45 % des dépenses alors que les charges d'exploitation atteignent 55 %. Le comité se rend compte que la population est encore mal renseignée quant aux déchets qu'elle croit pouvoir éliminer par le canal d'une station d'épuration. Afin de pallier cette lacune, une étude sera conduite afin de trouver le moyen de mieux informer les habitants sur le tri. Il semble, par exemple, qu'une usine d'incinération soit mieux à même qu'une station d'épuration de détruire la vieille huile de friture.

L'œuvre de la sœur visitante

(c) L'œuvre de la sœur visitante a tenu récemment son assemblée générale, présidée par M. Emile Wyss Les comptes 1973 bouclent favorablement. L'ancien règlement de l'œuvre, datant de 1924, est remplacé par de nouvelles dispositions. M. Gagnebin a été chargé de l'organisation du cinquantième anniversaire de l'œuvre. Pour remplacer M. Mader, démissionnaire, Mme Trœhler qui faisait déjà partie du comité est nommée présidente.

C'est Mlle Lilette Roth, assistante sociale, qui prendra sa place au comité.

Pour terminer, Mme Lily Amonn, sœur visitante depuis 1968, brossa un tableau de ses activités paramédicales (piqûres, pansements, soins divers). Chaque année, elle rédige des rapports à l'Hygiène publique, au Service sanitaire des frontières, aux Diabétiques, à la Ligue antituberculeuse, à la Ligue antialcoolique, aux asiles psychiatriques de la Waldau et de Perreux. Elle s'occupe aussi du dépistage de la drogue.

VAL-DE-TRAVERS

La marche populaire du Creux-du-Van

La Société fédérale de gymnastique féminine de Couvet organise prochainement sa traditionnelle marche populaire du Creux-du-Van, sous le patronage de la « FAN ». La sixième édition de cette manifestation se déroulera les 25 et 26 mai prochains. Deux tracés, respectivement de 15 km et 30 km sont offerts au choix des participants qui pourront cheminer à loisir à travers les pâturages jurassiens. Une distinction sera remise à tous les marcheurs parvenant à terminer leur parcours dans les délais prescrits.

Les inscriptions doivent s'effectuer d'ici au 1er mai prochain par le versement de 11 fr. au CP 20-4028. Pour plus de renseignements les personnes désirant participer à cette manifestation peuvent se procurer la documentation nécessaire auprès de M. R. Fivaz, 2108 Couvet, tél. (038) 63 22 25.

TRAVERS

Aide complémentaire

(sp) Au cours du dernier exercice, la charge nette supportée par la caisse communale de Travers pour l'assistance, a été de 6440 fr., soit 560 fr. de moins que les prévisions. Quant à la part communale pour l'AVS et l'AI, budgetée à 45.000 fr., elle a été en réalité de 30.757 francs. L'adaptation des rentes au 1er janvier 1973 a eu pour conséquence une importante réduction des bénéficiaires des prestations et de l'aide complémentaire. On avait alors supposé que les charges à répartir diminueraient dans la même proportion. Or, d'après le chiffre provisoire annoncé par le département cantonal compétent, tel n'est pas le cas. Ce qui donne à penser que les suppressions ont été moins nombreuses ailleurs, en particulier dans les villes et les localités où les loyers sont plus élevés.

FRIBOURG

Les problèmes ne manquent pas à Estavayer-le-Lac...

Soucieux d'informer le public des problèmes qui le préoccupent en ce début de législature, le Conseil communal d'Estavayer-le-Lac a tenu une conférence de presse sous la direction du syndic M. Jacques Bullet. Les questions que doit résoudre dans un avenir plus ou moins proche l'autorité locale sont nombreuses : épuration des eaux, plan d'aménagement, réfection des remparts et des bâtiments communaux, amélioration de routes et de trottoirs, construction d'une antenne collective qui supprimerait à l'intérieur de la localité, la forêt d'antennes privées, etc. Il y a aussi la reprise éventuelle des bâtiments de la Fondation pour le bien de l'enfance (la crèche catholique) qui ne parvient plus à boucler normalement ses comptes. Ce complexe, qui serait cédé gratuitement moyennant la sauvegarde du but dans lequel il fut créé (garderie et école enfantine) permettrait à la commune de disposer en plein centre de la ville d'un groupe de bâtiments jouxtant la Grenette et les anciens abattoirs.

A propos de ces derniers, une décision sera prise prochainement pour permettre aux sociétés de disposer enfin des salles qu'elles réclament depuis longtemps.

Signalons enfin, l'étude d'un plan de quartier dans le secteur de la Prillaz. Lors de la dernière séance du Conseil général, une résolution avait été votée à la quasi unanimité des membres demandant aux promoteurs de cette réalisation de revoir les plans qui prévoyaient la construction de locatifs à plusieurs étages à proximité immédiate de la ville. Ce vœu des Staviacois a été entendu puisqu'on envisage maintenant de remplacer ces blocs par des maisons familiales. Le cachet de la cité n'aura certes rien à y perdre.

Logement : dénonciation d'un directeur de régie

De notre correspondant :

L'Association fribourgeoise pour une politique sociale du logement rappelle, dans un communiqué, que beaucoup de locataires dont les baux sont échus au 30 septembre ont reçu, avant le 20 mars, dernier délai pour le faire, une notification de hausse de loyer. Certains ont usé de leur droit de contester cette hausse devant la commission de conciliation. Or, l'Association dénonce l'attitude du directeur d'une grande régie de Fribourg.

Ce directeur, selon le communiqué, « s'est permis de devancer la convocation en s'informant, par des moyens détournés, du nombre et des noms des locataires dépendant de son bureau qui ont déposé des recours en conciliation. Et cela, dans le but de prendre contact avec les recourants, de les dissuader d'aller en conciliation, de s'arranger directement avec lui. »

L'Association affirme que ces procédés sont contraires à l'esprit du législateur instituant des mesures contre les abus. Elle rappelle qu'aucune pression ne doit être exercée sur le locataire, dès le moment où il a introduit une demande en conciliation jusqu'à la date de la séance en préfecture. L'arrêté fédéral du 30 juin 1972 prévoit d'ailleurs des sanctions contre ceux qui font pression sur les locataires.

Importantes nominations

(c) Le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Pierre Boss, Dr ès sciences, de Sigriswil (BE), chargé de cours à la faculté de droit et des sciences économiques et sociales (institut pour l'automation). Agé de 51 ans, M. Boss est docteur de l'Université de Neuchâtel.

M. Charles Gendre, à Villars-sur-Glâne, est nommé administrateur de la Mutualité scolaire cantonale, en remplacement de M. Joseph Rey, démissionnaire.

M. Louis Sansonnens, licencié en droit, à Marly, est nommé greffier du tribunal d'arrondissement de la Gruyère et préposé au registre du commerce et au registre des régimes matrimoniaux.

Le Conseil d'Etat a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission du R.P. Dietrich Wiederkehr, professeur extraordinaire à la faculté de théologie. Ce religieux s'en va à Lucerne. Sa nomination à la faculté de théologie de Lucerne a été rendue publique avant même que sa démission de l'Université de Fribourg ait été annoncée.

Un camion projeté au bas d'un talus

Dimanche, peu avant 19 h, un train-routier circulait de Frasses vers Chiètres. A l'entrée de cette localité, dans un virage à gauche, il fut heurté par un autre poids-lourd arrivant en sens inverse. Le camion fut projeté au bas d'un talus, alors que la remorque restait sur la chaussée. Pas de blessé, mais 20.000 fr. de dégâts.

JURA

MOUTIER

Concert de l'« Union instrumentale »

(c) L'« Union instrumentale » de Moutier, dirigée par M. Fleury, a donné samedi soir à la Maison des œuvres, son concert annuel. Le concert a été rehaussé par les productions de la Fanfare des cadets, dirigée par M. Paul Simon, et celles du groupe des tambours et des majorettes. L'« Union instrumentale » inaugurera sa nouvelle bannière dans trois semaines.

VALAIS

Des hommes-grenouilles au secours du lac de Géronde

On sait les diverses menaces qui pèsent sur le lac de Géronde, à Sierre, l'un des plus beaux lacs de Romandie. Menaces de pollution également. On apprenait hier que toute une équipe d'hommes-grenouilles allaient nettoyer le lac, ce lac qui depuis quelque temps fait parler de lui. Une entente a pu être réalisée pour cette opération « propreté » entre l'Office du tourisme de Sierre que dirige M. Pierre Champion et l'Association de plongée sous-marine du Valais romand présidée par M. Hervé de Chastonay, de Sion.

Huit plongeurs sous-marins procéderont ce week-end à ce nettoyage. Il suffit de se promener au bord de ce lac pour se rendre compte à quel point certains considèrent Géronde comme un véritable dépotoir. On y jette tout ce que l'on peut imaginer : vélos, motos, matelas, filets de pêche.

Le premier combat de reines

Véritable ambiance de corida dimanche après-midi à Aproz près de Sion où avait lieu le premier grand combat de reines de la saison. Les vaches de la race d'Hérens, qui ont dû trouver l'hiver interminable, s'en sont donné à « cœur joie », tout comme les 5000 personnes qui assistaient à leurs combats.

Les trois meilleures lutteuses de la journée, toutes trois couronnées reines furent « Pommi », propriété de M. Jean-Pierre Mariethod, de Nendaz ; « Fripponne », propriété de M. Henri Deveines, de Fey et « Roseau » à M. Lucien Clerc, d'Aproz. Des milliers de touristes s'étaient joints aux Valaisans pour assister à ces rencontres qui laisent bien augurer de la finale cantonale prévue pour le mois prochain et qui sacrera la « reine cantonale ».

La vie nationale

Cinquantenaire du Rotary en Suisse

BERNE (ATS). — C'est en 1924, il y a 50 ans, que le premier Rotary club a été fondé à Zurich. Le mouvement est venu des Etats-Unis, où le premier Rotary fut créé en 1905. A l'heure actuelle, le Rotary international compte 15.800 clubs et quelque 780.000 membres, répartis dans un total de 400 districts. La Suisse forme les 179me et 180me districts du Rotary international, dont relèvent 97 clubs et environ 4200 rotariens.

Comme M. Heinrich Oswald l'a rappelé jeudi à Zurich lors d'une conférence de presse, le Rotary a pour but de pratiquer la disponibilité dans la vie de tous les jours. Il s'efforce d'y parvenir en cultivant l'amitié, en obéissant à des principes moraux élevés dans la vie privée comme dans la vie professionnelle et en reconnaissant la valeur de tout homme effectuant un travail utile dans la communauté. Le rotarien cherche à développer son sens des responsabilités dans ses activités privées, professionnelles et publiques, comme à favoriser la compréhension et la paix entre les peuples. De la sorte il entend ne pas penser en premier lieu à son propre bien-être, mais à aider autrui sur le plan de la profession, de la communauté et de l'Etat.

Pour le cinquantenaire du Rotary suisse, une conférence des 179me et 180me districts du Rotary international se tiendra à Zurich les 26 et 27 avril. Quelque mille participants sont attendus. A cette occasion, divers thèmes d'études feront l'objet de discussions, en particulier ceux des maladies chroniques, l'aide aux personnes âgées, la mise en danger des jeunes et la réintégration des détenus libérés. Des exposés sur ces thèmes seront présentés par M. René Meylan, conseiller d'Etat neuchâtelois, par le professeur René Mach, de la faculté de médecine de l'Université de Genève, le professeur Walter Zueblin, médecin chef du service de psychiatrie infantile de la ville et du canton de Berne, et par M. Ernst Burren, directeur du pénitencier de Lenzbourg.

Une place de tir dans la vallée de Conches : le DMF rassure...

FIESCH (ATS). — Une délégation du département militaire fédéral, conduite par le conseiller fédéral Gnaegi, a rencontré, samedi à Fiesch (VS), des représentants des autorités valaisannes afin d'évoquer les questions relatives à l'adaptation de la place de tir de Gluringen-Reckingen, dans la vallée de Conches, aux canons de 35 mm. Les communes des environs de la place craignaient une augmentation du bruit du fait des tirs des pièces en question.

La discussion, selon un communiqué du département militaire, s'est terminée à la satisfaction des deux parties. Y ont pris part, en plus de M. Gnaegi, le directeur de l'administration militaire fédérale, M. Arnold Kaech, et le commandant des troupes d'aviation et de défense contre avions, le colonel commandant de corps Kurt Bolliger.

Du côté valaisan, on notait la présence de représentants du Haut-Valais à l'Assemblée fédérale, de deux conseillers d'Etat, ainsi que de délégations du district, des communes et de l'Association pour la planification régionale de la vallée de Conches.

Le département militaire fédéral a rassuré les autorités valaisannes, leur indiquant en particulier que le développement de la surface de la place de tir n'allait pas entraîner une augmentation du bruit. Des mesures pourront permettre un contrôle. De plus, comme l'ont souhaité les communes environnantes, le DMF s'efforcera de régler contractuellement les autres questions relatives à la place.

Cette réglementation interviendra avec la collaboration des communes de l'Association pour la planification régionale et des autorités cantonales valaisannes. C'est le directeur de l'administration militaire fédérale qui informera périodiquement les autorités haut-valaisannes des questions militaires.

AU ZOO DE BÂLE

Ecu souvenir et naissances rares

De notre correspondant de Bâle :

Les apéritifs de presse du zoo de Bâle commencent toujours, depuis le début de cette année, par quelques allusions au centenaire. En mars, c'était l'affiche de Donald Brun et une ravissante brochure illustrée ; en avril, ce fut l'écu souvenir à l'effigie d'un rhinocéros. Avis aux collectionneurs : il y en aura 400 en or, numérotés, qui seront vendus 550 francs l'un, et 6000 en argent au prix de 25 francs. Au revers de l'écu, cette inscription : « Le Jardin zoologique de Bâle, fondé en 1874, fête son centenaire. Il abrite actuellement quelque 3500 animaux, représentant 650 espèces. C'est ici que naquit en 1956 le premier rhinocéros indien captif du monde, bientôt suivi de onze autres. » Mais les festivités dureront une bonne partie de l'année et nous aurons l'occasion d'y revenir.

Ce sont les ânes sauvages de Somalie qui ont offert au directeur du jardin, le professeur Lang, le premier et sans doute l'un des plus beaux cadeaux d'anniversaire : une petite ânesse née le 15 mars. Deux des trois espèces d'ânes sauvages africains, celles de l'Atlas et de Nubie, ont déjà complètement disparu, et celle de Somalie est terriblement menacée. On estime qu'il ne reste plus que 2000 de ces animaux en liberté, pour autant que les nomades affamés du désert ne les aient pas encore fait passer à la casserole. Encore une espèce qui devra peut-être un jour sa survie aux seuls parcs d'acclimatation !

Naissances aussi chez les ours bruns, dont 3 sont nés le 5 janvier et 2 le 12. Que vont dire les Bernois ?

Enfin, le zoo de Bâle s'est vu offrir par un parc californien, une rarissime femelle de siamang nain, petit singe aux bras démesurés originaire de l'île de Siberut, à l'ouest de Sumatra. Le siamang nain, dont la découverte remonte à 1920, compte parmi les espèces les plus menacées par suite du déboisement rapide de sa patrie. Irvine — c'est le nom de la nouvelle venue — vient ainsi s'ajouter au groupe d'un mâle et de deux femelles dont le zoo de Bâle s'enorgueillit à juste titre, groupe auquel il ne nous reste qu'à souhaiter de croître et de multiplier... L.

Nouveaux locaux pour le département d'architecture de l'EPFL

LAUSANNE (ATS). — L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne a inauguré mercredi après-midi les nouveaux locaux de son département d'architecture, qui compte près de 250 étudiants. Jusqu'alors dispersé en ville, ce département a été regroupé il y a quelques mois avenue de l'Eglise-Anglaise, dans l'ancien immeuble de l'entreprise Charles Veillon (qui était auparavant l'hôtel Mont-Fleuri). Cet immeuble a été acheté par la Confédération en 1971 et, après le départ de Veillon en 1972, il a été réaménagé provisoirement pour le département d'architecture de l'EPFL. Ultérieurement, celui-ci s'installera à Dorigny et fera place vraisemblablement à d'autres services fédéraux.

A l'occasion de cette inauguration, les professeurs Maurice Cosandey, président de l'EPFL, et P. Bezençon, chef du département d'architecture, ont remis leur diplôme à vingt-quatre nouveaux architectes. Les travaux de diplôme de la session 1973-1974 portent notamment sur l'aménagement de la commune d'Evolène, de la rive du lac de Neuchâtel dans la région d'Yvonand-Cheyres, d'une zone de transition entre la vieille ville et le centre économique de Bienne, sur la protection de quartiers historiques à Genève, Moudon et Grandson, sur la construction de villes nouvelles en Turquie et en Amérique latine, sur la définition des villages ruraux en Côte-d'Ivoire, sur la transformation de la prison parisienne de la Santé en centre d'accueil et de loisirs.

Moins de 50.000 chevaux en Suisse

LAUSANNE (CRIA). — Si l'effectif des poneys va croissant en Suisse, il n'en est pas de même pour le nombre des chevaux. Selon le recensement fédéral du cheptel de 1973, notre pays compte 26.677 propriétaires de 46.742 chevaux, dont 33.000 de service. Les catégories pur-sang et demi-sang représentent 40 pour cent de l'effectif. Les cantons de Berne, Vaud et Zurich possèdent plus de la moitié des chevaux du pays.

Pour l'approvisionnement en eau de la région de Berne

BERNE (ATS). — La société anonyme pour l'approvisionnement en eau de la région de Berne a été fondée mercredi à Berne avec un capital de 10 millions de francs. Elle a pour but essentiel de garantir l'approvisionnement en eau des membres affiliés par la participation à la station de pompage d'eau souterraine Aaretal II. Sa base légale est la concession octroyée par le Grand conseil bernois, le 22 septembre 1970, pour 84.000 litres d'eau par minute. L'assemblée de fondation de la société, présidée par M. Bernhard Hahnloser, secrétaire de direction à la direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique, réunissait des représentants des communes de Baeriswil, Belp, Berne, Bremgarten, Frauenkappelen, Wohlen, Zollikofen, Bolligen, Ittigen, et Ostermundigen ainsi que la société d'approvisionnement en eau d'Urtenenberg (syndicat des eaux du Surenhorn, communes d'Urtenen et de Muenchenbuchsee).

A vous de JUGER

La TRISCOTTE a fait ses preuves de savoureuse qualité : trois fois plus de personnes l'ont pratiquement adoptée en une année ! Elles savent que la TRISCOTTE est exquise en tartines, délectable avec les fromages et discrète avec tous les mets.

Le pain léger qui croustille sous la dent

Nous tenons à connaître aussi votre avis. C'est pourquoi nous offrons

1000 POUPEES Gratuites

– aux costumes de France, valeur Fr. 12.– aux 1000 premières personnes qui nous feront parvenir jusqu'au 15 juin 1974 ce BON DEGUSTATION-TEST dûment rempli. (Tous les participants seront personnellement informés, ce test ne donnant lieu à aucun autre échange de correspondance.)

BON de participation **DEGUSTATION TEST** Gil

Voici mon appréciation personnelle sur la TRISCOTTE (notes de 1 à 10, 10 = la meilleure note – à inscrire dans les cases correspondantes):

TRISCOTTE en tartines	
TRISCOTTE avec les fromages	
TRISCOTTE avec tous les mets	

Remarques particulières:

Nom, prénom:

Rue, no:

NPA/localité:

Expédiez votre BON jusqu'au 15 juin 1974, sous pli fermé et affranchi à:
Pain Gil SA, 1023 Crissier

Le stress dû au trafic impose un changement d'optique.

Le problème des gaz d'échappement impose un changement d'optique.

Le prix de l'essence impose un changement d'optique.

Le bruit du trafic impose un changement d'optique.

126.300.2

(Quelle voiture conduisez-vous?)

Transitgaz SA, Zurich

Emprunt 8% 1974—92 de fr. 40 000 000

But de l'emprunt	financement partiel du tronçon suisse du gazoduc de transit Hollande—Italie.
Durée	maximum 18 ans, en moyenne 12½ ans
Prix d'émission	99,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 100%
Délai de souscription	du 23 au 29 avril 1974, à midi
Libération	au 10 mai 1974
Amortissements	dès 1978
Cotation	à Zurich, Bâle, Genève et Lausanne

La Transitgaz SA conclura avec la SNAM S.p.A., Milan, et la SWISSGAS, Société anonyme suisse pour le gaz naturel, St-Gall/Zurich, un contrat individuel pour le transport de gaz naturel d'une durée de 20 ans. Les tarifs seront fixés de telle sorte que la couverture totale des frais annuels de la Transitgaz SA soit assurée, notamment l'amortissement complet, en vingt ans, du gazoduc avec ses installations annexes et le service des intérêts du capital étranger. Les comptes annuels comprennent donc notamment le paiement des intérêts sur l'emprunt et son amortissement.

La SNAM S.p.A. et la SWISSGAS, Société anonyme suisse pour le gaz naturel, se sont engagés de fournir une aide financière éventuelle à la Transitgaz SA pour le cas où cette dernière ne serait pas en mesure, pour une raison ou une autre, de tenir ses engagements de transport.

Crédit Suisse

Union de Banques Suisses — **Société de Banque Suisse**
Banque Populaire Suisse — **Banque Leu SA Zurich**
Banque Cantonale de Zurich — **Banque Cantonale de Bâle**
Banque Cantonale Vaudoise — **Julius Bär & Co.**

Banca del Gottardo

Si vous ne voulez pas que votre jupe vous bride...

Mais oui ! vous risquez de prendre du poids. Alors, surveillez votre régime, faites de l'exercice et buvez Contrex. L'eau minérale naturelle de Contrexéville active le foie, stimule les reins, favorise l'élimination sous toutes ses formes. Contrex vous aide à garder votre ligne.

avancez le bouton — **ou buvez**

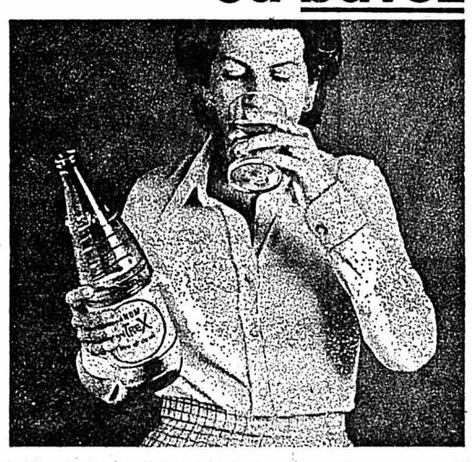

CONTREXÉVILLE

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

BUNADVERTISING

Mode enfantine
DE LA NAISSANCE A 8 ANS

La jolie confection pour enfants à des prix sympathiques.

Wettstein Seyon 16 Grand-Rue 5 Neuchâtel

Machines à coudre

modèles 1974, électroniques, automatiques, garanties 5 ans, **Fr. 495.—** et **Fr. 690.—**.
Facilités de paiement.
Ces machines vous promettent des années de couture sans problème.

Wettstein Seyon 16
Grand-Rue 5 Tél. (038) 25 34 24

La lame est protégée dans ses bords — pas de danger de se blesser par les extrémités saillantes d'une lame.

L'étrier lisse la peau et ne permet qu'à la barbe d'entrer en contact avec la lame.

La lame est fermement ancrée. Elle n'est donc pas sujette à des oscillations qui irriteraient la peau.

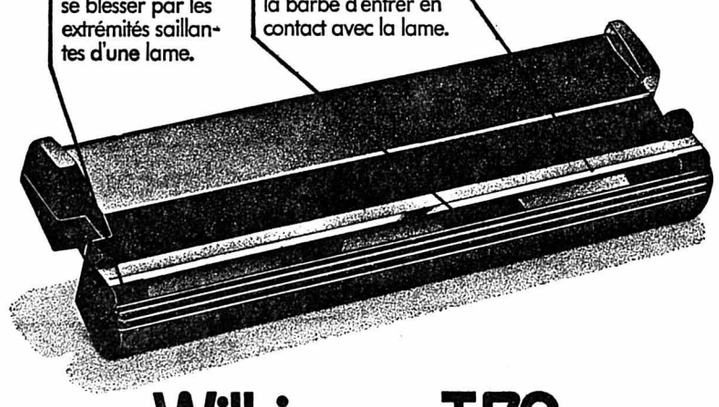

Wilkinson T70 La lame protège-peau

La douce invention de Wilkinson!

Wilkinson T70. La lame protège-peau le prouve: dès aujourd'hui: rasage en douceur à profondeur de pores — votre peau vous en sera reconnaissante dès demain!

WILKINSON SWORD

COURS DE PRINTEMPS

INSTITUT INTERNATIONAL CMS

pour l'enseignement de la gestion d'entreprises commerciales

LES PROFESSIONS D'AVENIR...

perforatrices opérateurs — **programmeurs analystes**

Si vous n'avez pas de métier
Si vous voulez changer de profession
Si vous voulez améliorer votre situation
Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes

TOUT EST POSSIBLE

Un renseignement ne coûte rien.
Renseignements et inscriptions au secrétariat, rue des Fausses-Brayes 3, Neuchâtel. **Tél. (038) 24 33 73.**
Cours à la Chaux-de-Fonds dès le 30 avril 1974.

Bon à retourner à l'adresse ci-dessus pour renseignements gratuits.

Nom : Prénom :
Rue : Localité :
Tél. privé Tél. professionnel
Vous pouvez m'atteindre de préférence au No

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Entraînement pour hommes et femmes

Institut de Culture Physique

Max Bœgli - Rue Coulon 4 - Tél. 24 19 82 - 24 19 72

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

APPARTEMENT DE VACANCES aux Collons (Valais), 1800 m d'altitude, situation tranquille, 4 lits, tout confort. Libre immédiatement. Tél. (038) 33 30 28.

PRES DU CENTRE, meublé, 2 pièces + cuisine, eau chaude, chauffage central, 350 fr. par mois, charges comprises. S'adresser : Bellevaux 2, 1er étage.

PRES DU CENTRE, à jeune homme, chambre indépendante, eau chaude, chauffage central. S'adresser : Bellevaux 2, 1er étage.

DANS VILLA, situation magnifique, chambre indépendante, confort, pour monsieur soigné. Tél. 31 69 13.

CHAMBRE au centre, bien meublée, eau courante, pour le 1er mai. Tél. 25 90 15.

AU CENTRE, studio meublé. Tél. 25 37 05.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, eau chaude, cuisinette, à jeune fille, libre immédiatement. Tél. 25 29 94.

APPARTEMENT 3 ½ pièces, à Boudry, pour le 1er septembre. Tél. 42 30 39, le soir.

CONCIERGERIE. — Appartement 2 pièces, sans confort, gratuit, contre service de concierge dans maison de 5 appartements. Chauffage général au mazout. Libre immédiatement ou date à convenir. Tél. 31 17 81.

BOUDRY, CHAMBRE meublée, confort. Téléphone 42 13 29.

CHAMBRE très confortable, près gare de Serrières, à dame ou demoiselle. Libre immédiatement. Tél. 25 82 16.

BOUDEVILLIERS, appartement 1 cuisine, hall, 2 chambres, dépendances. Tél. 53 21 06.

CHAMBRE ET PENSION pour étudiant (e) ou employé (e). Limite Neuchâtel - Peseux. Tél. 31 16 12.

CORCELLES, belle chambre, balcon, W.-C., confort, à monsieur. Tél. 31 18 03.

COLOMBIER, studio, 1 ou 2 personnes, cuisine équipée, salle de bains, toutes charges comprises : 330 fr. Tél. 24 56 35.

GARAGE, Charmettes 13. S'adresser à M. Philippe Curty, concierge. Tél. 31 69 42.

A ETUDIANTE UNIVERSITAIRE, jolie chambre, vue splendide, part salle de bains, à Hauterive. Tél. 33 23 18.

DRAIZES 4, bel appartement, 2 ½ pièces meublées, tout confort, pour le 24 mai. Téléphone 24 22 12.

CHAMBRE A DEUX LITS et 1 chambre à 1 lit, avec eau courante, chaude et froide ; W.-C. et salle de bains à disposition. Impossibilité de cuire. Situation : centre de la ville. Téléphoner le matin au (038) 25 77 32.

A CORCELLES, immédiatement, studio non meublé. Tél. 31 15 87.

A LA CAMPAGNE, appartement de vacances meublé, tout confort, chauffage, 4-5 lits, libre : mai, juin et dès le 15 août. Tél. (038) 31 10 43.

A DOMBRESSON, appartement, 4 petites pièces, tout confort, pour le 1er juin ou à convenir. Prière de téléphoner aux heures des repas au (038) 53 36 23.

CHAMBRE INDEPENDANTE, près du centre, pour le 25 avril ou 1er mai 1974. Téléphone (038) 25 61 14.

CHAMBRE INDEPENDANTE NON MEUBLEE, à la rue de la Dîme, loyer, charges comprises 135 fr. Pour visiter, s'adresser à Mme Huguenin, Dîme 43, tél. (038) 33 27 16.

CHAMBRE, au centre, part à la salle de bains. Tél. 25 94 08.

Demandes à louer

JEUNE HOMME cherche chambre sans confort, à prix modéré. Tél. 46 11 04.

3 MODELISTES de chemins de fer cherchent local de 20 m2, éventuellement garage. Tél. 31 77 41, dès 19 heures.

PRES DU PORT DE NEUCHATEL, pour couple suisse, 1 ou 2 pièces ou studio meublé avec cuisinette, W.-C., bain, ou douche, dès le 24 mai. Téléphoner au 24 42 42, dès 14 h 30, à Mme Prod'hom.

ASSISTANT MEDECIN DENTISTE cherche studio pour le 1er mai, région de Neuchâtel. Tél. (038) 25 17 60.

LOGEMENT 2 pièces, chauffé, près du centre, prix modéré. Tél. 25 82 17.

MONSIEUR CHERCHE CHAMBRE à Marin ou à Saint-Blaise. Tél. (032) 22 72 30 (pendant les heures de bureau).

A vendre

UN DIVAN-LIT en bon état. Téléphoner le soir dès 19 h au No 25 99 67.

CANAPE blanc, moderne, 4 places, skai Design Italien, état neuf (prix neuf 1650 fr.), cédé à 600 fr. + étagères blanches sur pied. Tél. 51 14 22.

VOILIER, DERIVEUR Snipe (4 m 60 environ) en bon état, complet. Prix intéressant. Téléphone 24 21 84 (repas).

AU CROCHET : couvertures, débardeurs, gilets, etc., dames, enfants. Tél. 24 31 31.

PLANTS D'ŒILLETS pour bordure de rocaille ou fleurs à couper, 5 fr. la douzaine ; fraisiers quatre saisons, bonne récolte (1974), 4 fr. la douzaine. Tél. (038) 53 13 08, après 18 heures.

BARRE A TAPIS, forme chevalet, combinée pour balançoire. Tél. 33 30 28, dès 17 heures.

POUSSETTE WISA-GLORIA, 100 fr. Téléphone 42 28 94, heures des repas.

500 PLANELLES ANTIGEL, noir, dimensions 10 x 20 cm. Tél. 33 30 28, dès 17 heures.

BATEAU POLYESTER, état de neuf. Téléphone 25 19 33, heures de bureau.

4 PNEUS D'ETE ET D'HIVER avec jantes Opel, 90 % neufs, 600 x 13. Le tout 320 fr. Tél. (038) 41 13 18, heures des repas.

JOLIES ROBES de grossesse, manteau, casaque, taille 40 (printemps - été). Téléphone 24 05 96.

CANAPE, fauteuil, état impeccable, couleur bordeaux, 600 fr. Tél. 33 15 72, dès 19 heures.

POUR CAUSE DECES, cuisinière à gaz. Tél. 42 16 93, le matin ou le soir.

MACHINE A LAVER Calor. Tél. 57 16 81.

FEUILLES DE PLACAGE, noyer, acajou, teck, frêne, plane, érable. Tél. (038) 31 10 43.

CUISINIERE ELECTRIQUE, 3 plaques ; friteuse électrique, Frifri. Tél. 25 43 58.

Demandes à acheter

TABLE DE PING-PONG, complète avec pieds pliables ou chevalets. Tél. (038) 63 11 21, heures des repas.

ACHETE POUPEES ET JOUETS anciens (avant 1930). Tous genres. Prix intéressant. Me déplace partout. Tél. (039) 23 86 07.

Demandes d'emplois

EMPLOYEE DE BUREAU, 29 ans, cherche emploi à temps partiel dès le 1er juin. Téléphone 24 11 46.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Tél. (038) 33 17 84, 12 h à 13 h et 17 h à 18 h.

JEUNE MECANICIEN DE PRECISION, Suisse allemand, habitant la région neuchâteloise, cherche emploi intéressant aux environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à EU 1107 au bureau du journal.

TRAVAIL ACCESSOIRE est cherché par homme jeune de formation commerciale, permis de conduire A. Secteur d'activité indifférent. Adresser offres écrites à FV 1108 au bureau du journal.

JEUNE FEMME, certificat de maturité commerciale, expérience dans bureaux techniques et littéraires, aimant rédiger, cherche place intéressante, comportant initiatives et responsabilités. Ecrire sous chiffres GW 1109 au bureau du journal.

COUPLE cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à HW 1094 au bureau du journal.

Offres d'emplois

NOUS CHERCHONS FEMME DE MENAGE pour quelques heures par semaine, centre ville. Tél. 24 68 60.

FAMILLE habitant le bord du lac, désire trouver une jeune fille pour s'occuper de deux petites filles ; période à convenir : de juin à septembre. Tél. (037) 77 13 70.

FAMILLE ALLEMANDE, avec deux petits enfants, cherche jeune fille au pair. S'adresser à : Dr Otto Opitz, 5, Landgrabenstrasse, 75, Karlsruhe.

Divers

PERSONNE désire connaître gentil monsieur, de 55 à 65 ans, pour amitié et rompre solitude. Ecrire à DT 1106 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

PERDU TROUSSEAU DE CLES, à la Coudre. Tél. 33 54 76.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Securitas

engage des

gardes auxiliaires

pour Neuchâtel ;

— matches de football ou de hockey
— expositions, comptoirs
— services de surveillance.

SOCIETE SUISSE DE SURVEILLANCE SECURITAS

Ecrire ou téléphoner à SÉCURITAS S.A., rue de Prébarreau 8, 2004 Neuchâtel. Tél. (038) 24 45 25.

CARDINAL

Entrepôt de la Brasserie du Cardinal S. A., à Neuchâtel, cherche

CHAUFFEUR POIDS LOURD

Horaire régulier. Place stable.

Pour prendre rendez-vous, téléphoner au (038) 25 11 04.

BEKA Saint-Aubin S.A.

Fabrique d'appareils divers
2024 Saint-Aubin

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

dessinateur-constructeur de machines

pour son bureau de construction ; personne capable, ayant quelques années de pratique, trouvera un travail intéressant et varié pour la finition des appareils.

Prière de téléphoner ou d'adresser les offres à BEKA Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 18 51.

Employée de commerce

est demandée par important commerce de textile de Neuchâtel, pour son service de caisse et de comptabilité. Débutante serait éventuellement mise au courant. Bon salaire, semaine de 5 jours, avantages sociaux. Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres sous chiffres FR 1071 au bureau du journal.

DUBIED

Nous cherchons pour notre usine de Couvet

un manutentionnaire
et
un conducteur de chariots électriques

Nous offrons :
excellentes conditions de travail
horaire mobile,
avantages sociaux, etc.

Faire offres ou se présenter chez EDOUARD DUBIED & Cie S.A., Service du personnel, usine de Couvet, 2108 COUVET. Tél. (038) 63 21 21.

USINE DE COUVET

Employée de bureau

serait engagée tout de suite pour travail à mi-temps.
Bonnes notions d'anglais exigées.

Prendre contact directement : tél. 31 24 61.

SION

Jeune fille débutante

est demandée dans petit café sans restauration. Nourrie, logée.

Tél. (027) 2 75 80 et 2 29 61.

On cherche

BARMAID

pour mercredi, jeudi de 20 à 24 h, et vendredi, samedi jusqu'à 2 h. Bon salaire pour jeune personne.

Restaurant-Dancing du Port, Cerlier (Erlach), Mme Weiss. Tél. (032) 88 16 35.

On cherche

MANŒUVRE

Salaire à convenir.

Faire offres à P. Brugère, fers et métaux, Champ-Coco 10, Neuchâtel. Tél. 25 12 19.

Hôtel du Lac, Auvernier,
cherche pour entrée immédiate :

1 sommelière
(salle à manger) ;
1 fille d'office

Tél. (038) 31 21 94.

MIGROS

cherche

pour son **Supermarché de Peseux** et sa **succursale des Parcs, à Neuchâtel,**

VENDEUSES-CAISSIÈRES

Nous offrons :
— places stables
— semaine de 44 heures
— salaires intéressants
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS, NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

METAUX PRECIEUX S A

2000 NEUCHATEL 9

cherche, pour son atelier de fabrication d'outillage :

MÉCANICIEN-FAISEUR D'ÉTAMPES

(boîtes de montres) ;

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

Nous offrons : — activités variées et intéressantes
— places stables et bien rémunérées
— excellentes institutions sociales.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

Tél. (038) 25 72 31, Interne 258.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir, des

aides-chauffeurs

(permis de conduire n'est pas nécessaire) ayant si possible la connaissance du meuble, pour livraison de nos mobiliers dans toute la Suisse romande. Transport du personnel assuré par bus de l'entreprise de Neuchâtel à Bôle.

Bons salaires, semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande maison.

Faire offres à la direction ou prendre rendez-vous par téléphone. Demander M. Genoud, interne 14.

meubles MEYER neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038/25 75 05

ZWEIFEL POMY CHIPS S.A.

cherche

un chauffeur-vendeur

Etes-vous désireux de changer de situation et de travailler dans un service à la clientèle alimentaire ?

Avez-vous entre 20 et 30 ans ?

Etes-vous de nationalité suisse ?

Etes-vous domicilié dans la région de Neuchâtel ?

Etes-vous honnête et travailleur ?

Dans ce cas, vous êtes notre homme.

Nous vous offrons en échange :

— un bon salaire
— un rayon établi
— une bonne mise au courant assurée par nos soins
— les conditions sociales d'une grande maison.

Si cette annonce correspond à votre Idéal, faites votre offre à Zweifel Pomy Chips, case postale, 2088 CRESSIER.

Diana

Magasins de chaussures dans toute la Suisse

cherche :

GÉRANTS - GÉRANTES ASPIRANTS GÉRANTS VENDEUSES SUPPLÉANTES

Les personnes connaissant la vente en chaussures, aimant les responsabilités et désirant améliorer leur situation sont priées de faire offres détaillées à

CHAUSSURES DIANA, 4612 Wangen, près Olten
à l'attention de M. Kriesemer, chef du personnel. Tél. (062) 34 11 22.

Entreprise du bâtiment, de Neuchâtel, engagerait

chauffeur poids lourd

Bon salaire.
13me mois.

Tél. 24 44 67.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

1 employé pour l'expédition
1 femme pour l'emballage

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec JOWA S.A., 2072 Saint-Blaise, tél. (038) 33 27 01.

POSTE DE GÉRANT

A remettre tout de suite ou pour date à convenir, par suite de démission honorable du titulaire, un poste de gérant d'un cercle, à Neuchâtel.

Etablissement public bien situé, dans quartier industriel. Bon rendement, vaste logement à disposition.

Ce poste conviendrait particulièrement à un couple désireux de travailler de manière totalement indépendante.

Faire offres sous chiffres 28-20690 à Publicitas, Terreaux 3-5, 2001 Neuchâtel.

Jeunesse coiffures

cherche :

COIFFEUSE

pour vendredi et samedi, à l'année ;

COIFFEUSE

pour la saison juin, juillet, août.

Passage Saint-Honoré 2
2me étage. Tél. 25 31 33
2000 Neuchâtel

Conseiller KERASTASE L'ORÉAL

Ouvrières

pour travaux propres et faciles en atelier sont engagées tout de suite.
Fabrique de cartonnages, Crêt-Taconnet 17, Neuchâtel. Tél. (038) 25 32 81.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

---

Nous cherchons pour notre petit bureau

1 employée bilingue

Tél. 24 47 67.

Dem. d'emplois

Jeune fille

diplômée cherche place de vendeuse (articles de ménage), entrée à convenir, à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à DR 1090 au bureau du journal.

Ferblantier-couvreur

cherche travaux de réfection à l'heure ou à forfait.
Devis sur demande.

Tél. 31 78 26.

Jeune fille

aimant les enfants, consciencieuse, cherche

PLACE

dans un home d'enfants ou une crèche, éventuellement dans famille avec 2 ou 3 enfants.

Adresser offres à Mme M. Bernhard-Grob, Neuengasse 12, 3177 Laupen (BE).

Laborantin

(diplôme A) cherche place, si possible dans recherche organique ou synthèse ; libre dès le 1er mai.
Adresser offres écrites à IY 1111 au bureau du journal.

Secrétaire médicale

consciencieuse, ayant de l'initiative, cherche emploi pour début août.

Adresser offres écrites à CS 1105 au bureau du journal.

Petites annonces à tarif réduit

35 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

A vendre — **Demandes à louer** — **Perdus - Trouvés**
Demandes à acheter — **Offres d'emplois** — **Divers**
A louer — **Demandes d'emplois**

Sont exclues de ces rubriques

- **Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle**
- **Les offres de vente de véhicules à moteur**

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

Le prix est de 35 centimes par mot minimum 10 mots

— chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
— chaque nombre compte pour un mot
— chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone
Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses. Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule : « faire offres sous chiffres... au bureau du journal ».

Qui change d'optique, change pour DAF.

Notre idée d'économie: les plaques interchangeables!
Les plaques d'immatriculation interchangeables ne vous coûtent que quelques francs de plus par année et vous permettent d'utiliser deux voitures alternativement: Votre grande voiture actuelle et la DAF économique de plus petite cylindrée, selon les besoins.

DAF

DAF est la seule voiture avec transmission complètement automatique à variation progressive (tous les modèles), ce qui en fait la voiture que veut notre époque. Car conduire une DAF signifie:

1° Moins d'excitation (qui ne doit pas changer de vitesse, conduit plus calmement, de façon plus concentrée, plus sûre et plus saine — comme le prouvent des enquêtes scientifiques).

2° Moins de gaz d'échappement (démarrage en douceur, accélération en douceur, ralentissement en douceur — sans double débrayage à haut régime).

3° Moins d'essence (parce que dosage automatique correct).

4° Moins de bruit (régime surélevé exclu).

De plus, moins d'usure (les parties mécaniques étant moins sollicitées). Et moins d'entretien (conduite ménageant la voiture).

La nouvelle et première DAF 1300: 6,5 CV, 66 ch (SAE), 1289 cm³. Deux doubles projecteurs, appuie-tête incorporés, pare-brise en verre feuilleté, freins à rattrapage automatique du jeu, colonne de direction de sécurité, etc.

126.100.21

FRANZ AUTOMOBILWERKE FRANZ AG
Badenerstrasse 329, 8040 Zurich, 01 52 33 44, et plus de 100 autres agences dans toute la Suisse.

2000 Neuchâtel : M. et J.-J. Segessemann & Cie, Garage du Littoral, 51, rue Pierre-à-Mazel, (038) 25 99 91

fresh count

un nouveau type de discount s'introduit à Neuchâtel

Route de Champréveyres 3 ▸ **dans le quartier de MONRUZ**

▸ OUVERTURE: DEMAIN ◂

Rabais permanents entre 10 et 45 % ! ! !

POTAGES Knorr —.85 **-.50**	**CORNETTES** Wenger 3.35 **1.90**	**SPAGHETTI** Wenger 3.35 **1.90**	**PARFAIT** tube 180 g 2.70 **1.70**	**SUCHARD** Express 1 kg 9.60 **5.90**	**NESCAFÉ** pur 200 g 11.90 **7.90**	**SUCHARD** Express 500 g 5.20 **3.20**	**INCAROM** 550 g 11.35 **7.50**
MAGA jumbo **17.90**	**FLORIS** jumbo **16.90**	**NIAXA** jumbo **15.90**	**OMO** tambour **14.50**	**CONTESSA** 3 sortes 7.80 **3.90**	**ASO** vitres spray 3.50 **2.20**	**CYNAR** le litre **11.95**	**SIROP** orange 1 litre 3.40 **2.40**
RAVIOLI Hero 2.50 **1.80**	**HARICOTS** fins Hero 3.20 **2.20**	**BRICELETS** Kambly 3.50 **2.30**	**YOGHOURTS** **3 pour 2**	**CERVELAS** **3 pour 2**	**FRUITS** **LÉGUMES**	**VINS** **LIQUEURS** **EAUX** minérales	**PRODUITS** — laitiers — surgelés — congelés — frais

La valse des prix ● **Une ambiance de fête durant 4 jours** ●

fresh count

La formule toute fraîche du discount

COURS DU SOIR
Français - Allemand - Anglais - Sténographie - Dactylographie - Correspondance - Comptabilité
ÉCOLE BÉNÉDICT
Tél. 25 29 81

Hôtel-restaurant KREUZ GALS
Famille Schwab.
Tél. (032) 83 22 31
recommande chaque jour
ses délicieuses asperges fraîches
avec un **savoureux jambon de campagne.**
FERMÉ LE LUNDI.

APPRENTISSAGES

On cherche
1 apprenti ferblantier-installateur sanitaire
Entrée mi-août.
S'adresser à Alfred Gross, ferblanterie-appareillage, Neuchâtel. Tél. (038) 25 20 56.

COMMERCES

A remettre à Neuchâtel, pour raison de santé,
ÉBÉNISTERIE
d'ancienne et excellente renommée.
Adresser offres sous chiffres 87-499 à Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

NOTRE FEUILLETON 2

UN JOUR MON PRINCE VIENDRA

par ALIX ANDRÉ

Et il ajouta :

— J'avais donné, à ma secrétaire, les consignes les plus sévères pour qu'on ne nous dérangeât pas. Faute de quoi nous en serions encore au début de notre entretien.

Les consignes avaient été respectées, en effet. Depuis que Marchal se trouvait dans la pièce, nul n'en avait franchi le seuil. Le téléphone lui-même était demeuré muet. Et si la sonnerie retentissait fréquemment dans les bureaux voisins, ceux des employés de l'entreprise industrielle Crozier et Cie, les deux hommes restaient en dehors de ce bruit, comme, d'ailleurs, de tous les autres, grâce à la porte matelassée de cuir qui les étouffait.

L'homme d'affaires s'était avancé jusqu'à la grande carte géographique. Marchal quitta aussi son fauteuil, et vint le rejoindre. Auprès de Crozier, massif et trapu, le jeune homme semblait plus grand encore. On le devinait musclé, les épaules larges, sous le complet foncé, de coupe irréprochable, infiniment plus sobre que celui de son compagnon. Et, chose étrange, ce corps vigoureux, qui eût pu sembler mal convenir au visage romantique, s'accordait, au contraire, fort bien avec celui-ci, avec la forme nette et précise de la bouche, avec le front haut, que partageait nettement un épi de cheveux blonds, avec le regard direct et pénétrant des yeux gris.

La main de Crozier s'était levée. Son index carré se posa marquant les canaux, les roubines (1) et des pointillés rouges sur la carte, et se mit à glisser le long des sillons bleus par lesquels les rizières étaient délimitées. L'index, parfois, s'arrêtait sur un signe particulier, un cercle noir, entourant un profil de bâtiment. L'homme d'affaires prononçait alors tout haut le nom de l'usine — Crozier et Cie — qui se dressait là, et dans laquelle se faisaient, sur place, toutes les opérations nécessaires à la commercialisation du riz.

— Et voici le mas Saint-Loup, dit-il sur un autre ton.

Il soupira. Là, dans un large espace de plusieurs centimètres, ne figuraient ni cercles noirs ni pointillés indiquant la précieuse culture. Il y avait seulement la terre blanche, quelques taches de verture, les longs filets des roubines, et surtout, innombrables, les déchirures bleues des marais et des étangs.

— Oh ! tout cela est assez beau, au printemps, remarqua Crozier, qui ne voulait pas laisser le jeune homme établir un rapport entre son soupir et l'apparence solitaire du lieu. Je me souviens avoir vu le sol littéralement couvert de marguerites, d'asphodèles et de narcisses, sans parler des chardons bleus, un jour d'avril où j'étais reçu chez M. de Richmond.

— Je botaniserai donc, dit Marchal.

— Quant au mas, il est, vous le verrez, confortable. Il s'agit, à la vérité, moins d'un mas, que d'une sorte de vieux château, bien de famille des Richmond depuis des générations. Evidemment, je ne vous promets pas l'animation de ce quartier, acheva-t-il en riant, et en abandonnant la carte géographique pour la fenêtre, dont il souleva et tint un instant écarté le rideau.

— Je ne la désire nullement, soyez tranquille, répondit le jeune homme, l'oreille tendue à la rumeur incessante qui montait de la rue.

Secouées par de lourds véhicules, qui venaient de se remettre en marche, tous ensemble, au signal lumineux, les vitres de la pièce vibrèrent dans leur cadre. Le passage souterrain d'un métro ébranla l'immeuble tout entier. Un avion déchira l'air de son grondement et parut soudain si proche qu'on eût pu craindre qu'il éventrât le toit...

— Heureux homme ! murmura Crozier, en revenant vers son bureau ; vous allez être, durant un certain temps, délivré de « cela ».

— J'avoue, en effet, que voilà l'un des agréments de mon séjour.

— Il y en aura d'autres. Savez-vous que Mlle de Richmond était, la dernière fois que je l'ai vue, il y a deux ou trois ans, fort jolie. Une véritable Arlésienne, mon cher. Des yeux et des cheveux noirs ! une peau blanche ! N'allez pas en tomber amoureux.

— C'est un risque à courir, repartit Patrice en remettant dans sa poche l'étui à cigarettes qu'il avait, un instant plus tôt, déposé sur le bureau.

— Pour qui ? interrogea Crozier, amusé. Pour Mlle de Richmond ?... Pour vous ?...

— Et aussi pour Flora, dit tranquillement Marchal.

L'homme d'affaires, quelques secondes interloqué, n'eut pas le temps de répondre. La porte matelassée s'ouvrit à cet instant, et celle dont le nom venait d'être prononcé s'avança vers eux.

Flora Crozier était, en vérité, une belle créature. Grande, avec des traits réguliers, une carnation splendide et des cheveux d'acajou débordant de sa toque de fourrure, elle devait, en quelque lieu qu'elle se trouvât, attirer tous les regards. Elle avait dépassé la prime jeunesse. On le devinait à la forme même des traits, presque durs, à l'imperceptible fléchissement des coins de la bouche. Mais cette certitude n'enlevait rien à l'impression, à l'admiration qu'elle suscitait. Corps et visage ne pouvaient, semblait-il, à aucun autre moment, avoir formé un ensemble plus parfait. Quant à l'élégance de la jeune fille, vêtue d'un ample manteau garni d'ocelot, et coiffée d'une toque de même fourrure, elle s'était affirmée, avec les années, jusqu'à devenir cet art supérieur, auquel les deux hommes, malgré l'habitude qu'ils en avaient, restaient infiniment sensibles.

— Bonsoir, dit Flora en tendant la main à Marchal. Ne suis-je pas trop en retard ?

Crozier répondit pour son ami :

— Patrice te trouve toujours en retard.

— Ce qui veut dire ?... interrogea le jeune fille, les sourcils froncés.

— Que votre présence, Flora, m'est précieuse, simplement, expliqua la jeune homme. C'est du moins ce que sous-entend Jérôme.

— Je craignais, en arrivant de meilleure heure, de troubler votre entretien.

— Vous n'auriez rien troublé du tout, vous le savez bien. Mais, enfin, nous en avons terminé avec ces... préparatifs de mon voyage. Je vous suis, Flora.

Marchal fit un pas dans la direction de la porte. La jeune fille l'arrêta.

— Je venais vous avertir que je n'avais pu me rendre libre. Je vous retrouverai seulement pour dîner, ce soir, à la maison.

— Mais enfin, Flora, commença Crozier, tu sais que Patrice part après-demain, et...

Le jeune homme lui coupa la parole :

— Bien, Flora, dit-il. A tout à l'heure. Ne vous retardez pas.

Déjà Mlle Crozier assurait sur sa tête l'élégante toque. Le bouquet de violettes qu'elle portait au revers de son manteau lui parut glisser. Elle libéra les fleurs de la broche qui les tenait, les replaça, entre l'épingle et le tissu, soigneusement. Puis elle se dirigea vers la porte, et, avant de la franchir, dit encore :

— Le dîner à neuf heures. Je ne serai pas libre avant.

Sur ces mots, l'épais battant retomba. Les deux hommes se retrouvèrent seuls.

Avec le plus grand calme, Patrice se tourna vers son ami :

— A mon tour je vous laisse, Jérôme. Je ne vous ai fait que trop perdre un temps précieux.

— Vous plaisantez. Une mise au point très sérieuse de notre plan était nécessaire. Et, que diable, je suis intéressé à son heureuse réalisation tout autant que vous ! Quant à Flora, ajouta-t-il, abandonnant le ton jovial qu'il s'était éforcé de prendre, pour celui d'un vif mécontentement, permettez-moi de le dire : elle exagère !

L'homme d'affaires avait, tout en parlant, escorté son visiteur jusqu'à la porte de cuir. Marchal répondit :

— En quoi donc, grand Dieu ! N'est-il pas naturel que Flora remplisse ses obligations mondaines, et même aille où l'appelle son bon plaisir ? Et ne devons-nous pas, tout au contraire, apprécier qu'elle prenne la peine de nous en avertir ?

(A suivre)

(1) Canaux d'assèchement des terres basses de Camargue.

ÉDITIONS JULES TAILLANDIER

Presse Minute vous offre des imprimés à bon compte, mais Presse Minute va encore plus loin, en ouvrant un rayon de papeterie. Elle se met au service de l'administration, du secrétariat, des écoles et des particuliers en offrant tout un choix de

presse minute

Blocs
Enveloppes
Papier quadrillé
Papier pour double, etc.

dans les qualités et formats courants à des prix Presse Minute.

Presse Minute vous invite à venir la trouver dans ses spacieux locaux au 6, rue du Concert, pour vous démontrer ses nouvelles possibilités.

Département rapide de l'Imprimerie Centrale S.A.

Rue du Concert 6, Neuchâtel - Tél. 25 65 01

Lada* 1200 COMBI

Une commerciale doublée d'une familiale. Un confort maximum et un moteur fabriqué et testé à des millions d'exemplaires. Elle offre encore plus de place: sa 5ème porte, son siège-arrière rabattable totalement donnent à son coffre un volume utile de 1300 dm³ – surface de chargement très plane.

Entretien économique: service tous les 10000 km seulement. A prix fixes.

Tous les avantages LADA. Plus une 5ème porte. Au prix LADA.

Fr.* 9400.- (tout compris)

LADA 1500 Fr. 10500.— Limousine 1200 Fr. 7950.—

Je désire recevoir – sans engagement – une documentation gratuite LADA. Marquez d'une croix ce qui convient.

☐ LADA 1200 Limousine ☐ LADA 1200 Combi ☐ LADA 1500

Nom: _____

Rue: _____

Np/Localité: _____

A expédier à FAN

SARES SA – Importateur – Case 22 – 1022 Chavannes-Lausanne
Tel. 021/24 27 25

4215

Livraison immédiate chez tous les agents LADA

Agents : Fleurier : Garage Basset & Magg, tél. (038) 61 23 08. **Fontaines :** Garage E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. **Le Locle :** Garage du Stand, tél. (039) 31 29 41. **Neuchâtel :** A. Peluso, Garage des Poudrières, tél. (038) 24 45 44. **Yverdon :** Garage du Chasseron, Le Bey, tél. (024) 24 22 88.

Biotherm

NOUVEAU! AU RAYON PARFUMERIE

La ligne de cosmétique biologique à base de plancton thermal. Cette matière extrêmement active est récoltée dans les eaux thermales de Molitg-les-Bains, stabilisée et incorporée en état vivant dans les produits Biotherm

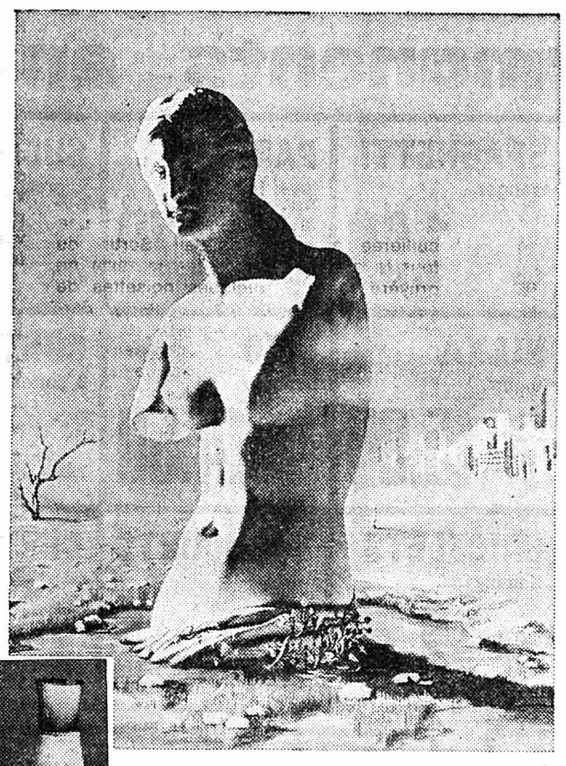

Biotherm

... protège, soigne et tonifie la peau

Dès maintenant en vente aux magasins

Gonset

Yverdon - Neuchâtel - Delémont - Monthey - Sion

De notre stock, nous avons encore quelques **meubles** à vendre à de bonnes conditions

1 commode Louis XV marquetée
2 commodes Louis XVI
1 table ronde acajou avec allonges
1 salon Louis XVI laqué antiquaire
1 salon Régence
2 paires de fauteuils Régence
quelques fauteuils isolés

Tous ces meubles sont de rembourrages classiques, confectionnés dans nos ateliers

Miorini tapissier

Maître tapissier-décorateur NEUCHATEL

Chavannes 12, 1er étage
Tél. 25 43 18

AF

Congélateurs

Bahuts ou armoires marque

Frigidaire dès Fr. 580.–

de 130 à 620 litres.

Toutes marques en stock, livraisons par nos soins.

Nouveau magasin à Bevaix, ouvert samedi jusqu'à 16 heures.

Discount du Vignoble Bevaix
Fornachon & Cie
Tél. 46 18 77

Beau choix de CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Je cherche à louer une **caravane** pour 2 ou 3 personnes, du 15 juillet au 8 août, près de Neuchâtel.
Tél. (01) 75 45 39, le soir.

Je fais exécuter mes **lettres-circulaires** par le procédé de la photocopie car il est très rapide et bon marché, chez **Reymond, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.**

PAVILLON
Tél. 25 84 98
Palée
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

airtour suisse

Vacances en vue

... sur les terres lointaines d'outre-mer

Si vous désirez passer des vacances délassantes, agréables et de façon individuelle, sur un continent lointain, et découvrir la forêt vierge, les steppes et le désert, choisissez airtour suisse, le label des vacances heureuses. Un large éventail d'offres intéressantes et avantageuses figure dans le nouveau programme richement illustré. Par exemple:

Afrique Orientale
16 jours à partir de Zurich dès Fr. **1190.—**
+ supplément pour carburant Fr. 180.—

Rio de Janeiro
17 jours à partir de Zurich dès Fr. **1680.—**
+ supplément pour carburant Fr. 258.—
(à partir du 17. 4.)

Bangkok
10 jours à partir de Zurich dès Fr. **1275.—**
+ supplément pour carburant Fr. 285.—
(à partir du 18. 4.)

Ceylan
10 jours à partir de Zurich dès Fr. **1275.—**
+ supplément pour carburant Fr. 285.—
(à partir du 18. 4.)

Afrique du Sud
17 jours à partir de Zurich dès Fr. **2236.—**

De nouveaux suppléments pourront éventuellement s'ajouter aux actuels. Cependant, nous vous garantissons que, pour **l'Afrique Orientale, Rio de Janeiro, Bangkok et Ceylan,** vous n'aurez à payer **aucun autre supplément relatif à l'augmentation des frais de carburant,** à condition que vous vous inscriviez **maintenant.**
En ce qui concerne **l'Afrique du Sud,** sont **inclus tous les suppléments dus à la hausse des frais d'essence prévus** jusqu'à fin avril 1974.

Le programme de vacances d'airtour suisse vous propose d'autres voyages, à destination des Antilles, du Sénégal, des USA et des tours du monde. Informez-vous auprès de votre agence de voyages.

Neuchâtel: Wagons-Lits/Cook ■ Voyages Marti SA ■ Voyages Wittwer & Cie ■ AVY-Voyages ■ Popularis Tours ■
La Chaux-de-Fonds: Voyages Marti SA ■
Porrentruy: Voyages Stucky ■

300 agences de voyages sont à votre disposition en Suisse, portant la marque

airtour suisse
LE LABEL DES VACANCES HEUREUSES

OSS 117 préfère les rousses

RÉSUMÉ : Le nommé Harold Ellis rend visite à une villa du faubourg londonien de Ruislip.

L'ÉMETTEUR

Jane Butler maugréa ; au moment d'être servi, le poulet serait sûrement brûlé. Mais déjà son mari faisait monter Ellis au premier étage et poussait la porte d'une pièce agencée en bureau. Butler sortit le code de sa cachette, aménagée dans l'appui-bras d'un fauteuil de cuir, et Ellis se mit au travail. Quand il eut rédigé son message, Butler fit la transcription chiffrée du texte, écrit en russe.

L'heure d'émission approchait, et Butler n'avait pas de temps à perdre. La transcription terminée, il fit descendre Ellis à la cuisine, brûla le texte en clair dans l'évier, et fit couler l'eau sur les cendres. Sa femme ferma la fenêtre, munie de verres dépolis. Ellis aida son hôte à déplacer le réfrigérateur, puis Butler souleva le linoléum, découvrant une trappe. Sous celle-ci se trouvait le poste émetteur, d'un modèle très récent capable d'expédier 250 signes en une seconde.

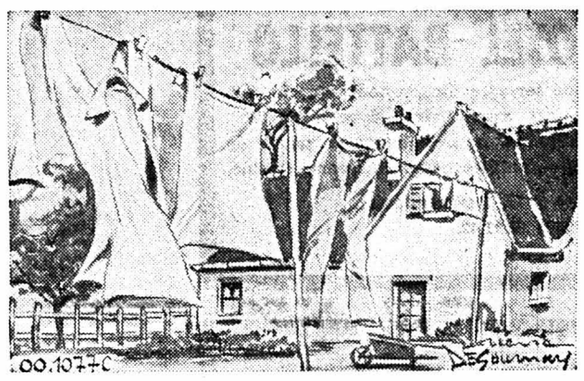

Le seul inconvénient était que ce poste nécessitait une antenne d'eau d'au moins quinze mètres, mais Butler avait tourné la difficulté en déployant derrière la maison un fil tendu sur des poteaux de bois, que sa femme utilisait pour étendre son linge. Le raccord était camouflé dans la cuisine sous l'aspect d'une banale prise de courant. Butler s'était soumis à ces précautions, exigées par Ellis, mais il travaillait depuis si longtemps pour le G.R.U. qu'il en était venu à croire qu'il ne courait plus aucun risque.

Il avait posé l'émetteur sur la table de la cuisine quand quelqu'un appela son nom. La voix venait de la salle de séjour, de l'autre côté de la porte. Poussant un juron, Ellis repoussa le réfrigérateur si brutalement qu'il déchira le linoléum. Butler jeta un torchon sur le poste et alla voir de quoi il s'agissait. L'homme qui avait appelé se tenait debout dans le living-room. Il était grand et maigre, portait des lunettes, et arborait un sourire commercial.

Demain : Une affaire sérieuse

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Grande salle du Conservatoire : 17 h, Conférence de M. L. de Marval.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Le Fauteuil de René Quellet.
EXPOSITIONS. — **Musée des beaux-arts.**
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots + exposition Manessier.
Galerie des Amis des arts : Marcus Campbell, peintures.
Galerie Contact : Images saintes du siècle passé.
Galerie Ditesheim : Alfred Manessier, lithographies et livres illustrés.
Centre culturel neuchâtelois : Suzanne Pellaton, aquarelles, gravures et dessins.
TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — **Rex :** 20 h 45, La Veuve tue en silence. 16 ans.
Studio : 20 h 30, Lucky Luciano. 16 ans.
Bio : 18 h 40, La Rivière sans retour. 16 ans. 20 h 45, Le Charme discret de la bourgeoisie. 16 as.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Lacombe Lucien. 16 ans. 2me semanie. 17 h 45, Viridiana. 18 ans.
Palace : 20 h 30, Les Négriers. 18 ans. 2me semaine.
Arcades : 20 h 30, Les Charlots : A nous 4 Cardinal. 12 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à dsiposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Weinbaum, USA, peintures.
Galerie Numaga II : Pagowska, Pologne, peintures.

BEVAIX

Galerie des arts anciens : dessins et estampes japonais.
Galerie Pro Arte : relâche.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Tentations de Marianne.

HOROSCOPE

Matinée calme. Après-midi et soirée favorisant les travaux sérieux et les Inventions.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront actifs et se dirigeront vers les mathématiques.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : Soignez vos troubles visuels sans tarder. **Amour :** L'être aimé est timide, faites le premier pas. **Affaires :** Ne laissez pas dormir votre argent.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Soignez votre petite éruption cutanée. **Amour :** Vous êtes attiré par une personne charmante. **Affaires :** Ne vous laissez pas tenter par les jeux.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Ne négligez pas vos troubles intestinaux. **Amour :** Très bons échanges d'idées avec des amis. **Affaires :** Ne bâtissez pas de châteaux sur des promesses.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Rhumatismes à craindre avec le temps pluvieux. **Amour :** Ne vous laissez pas tenter par une aventure. **Affaires :** Succès suite à une création personnelle.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Des massages vous feraient le plus grand bien. **Amour :** Montrez votre générosité et l'entente ira bien. **Affaires :** Vous manquez d'organisation dans votre travail.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Vous vous surmenez trop, reposez-vous. **Amour :** Recherchez votre indépendance. **Affaires :** Ne vous occupez pas des bavardages.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Vous êtes trop négligent pour vous soigner. **Amour :** Faites partager vos préoccupations. **Affaires :** Ne vous laissez pas accuser à tort.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Digestion assez difficile en ce moment. **Amour :** Ne vous fiez pas aux premières apparences. **Affaires :** Votre succès vous apportera des jalousies.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Couchez-vous à des heures régulières le soir. **Amour :** Oubliez vos griefs, accordez votre confiance. **Affaires :** Journée très calme, effectuez du rangement.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Vous ne faites pas assez souvent d'exercice. **Amour :** Vous êtes constamment de mauvaise humeur. **Affaires :** Petit accrochage dans le milieu professionnel.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Ménagez votre vésicule biliaire. **Amour :** Vous savez exactement ce que vous voulez. **Affaires :** Vous allez rencontrer quelques difficultés.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Vous devez combattre votre naturel indolent. **Amour :** Efforcez-vous de sortir de votre réserve. **Affaires :** Vous serez complimenté sur votre travail.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Côtes de veau
Gratin dauphinois
Salade
Compote de pommes

LE PLAT DU JOUR :

Gratin dauphinois

Proportions pour 4 personnes. 1 kilo de pommes de terre (de préférence Hollande), 150 g de gruyère râpé, 100 g de crème fraîche, ½ litre de lait, 1 noix de beurre, 1 œuf, 1 gousse d'ail (facultatif), sel et poivre.
Recette : éplucher, laver et essuyer les pommes de terre, couper en rondelles minces et régulières. Faire bouillir le lait. Beurrer un plat à four et, facultativement, frotter avec une gousse d'ail. Ranger sur une couche les rondelles de pommes de terre les unes à côté des autres. Saler et poivrer. Saupoudrer de gruyère râpé et parsemer de quelques petites noisettes de beurre. Recommencer l'opération autant de fois qu'il reste de pommes de terre. Arroser avec le lait et la crème.
Mettre à four moyen environ 40 minutes. Battre l'œuf en omelette avec une cuillerée à soupe de lait. Sortir du four le gratin. Verser l'œuf, le reste de gruyère râpé et quelques noisettes de beurre. Faire gratiner ¼ d'heure. Servir très chaud.
Conseils : utiliser des morceaux de gruyère sec pour faire du fromage râpé. Il existe des gratins tout prêts dans le commerce. Il suffit de les réchauffer dans un plat à four bien beurré.

Jeux d'enfants

Les enfants s'ennuient souvent le dimanche... comment les distraire ?
Pour faire tenir tranquilles les tout-petits, les vieux jeux sont encore les meilleurs. Les bulles de savon par exemple à partir de 3 ans et même un peu avant.
Une paille à boire, une tasse d'eau savonneuse et installez-les à la cuisine à condition qu'elle soit en ordre et qu'ils ne puissent rien attraper de dangereux. Pour que les bulles de savon soient plus solides et flottent plus longtemps avant d'éclater, ajouter un tout petit peu d'huile au mélange eau et paillettes.
A 2 et 3 ans, ils adorent déchirer : déchirer des vieux draps par exemple ou des linges de cuisine à bout de course. Ils adorent aussi malaxer et pétrir ce qui, disent les psychologues, calme les enfants nerveux. Préparez vous-même cette pâte que vous pourrez conserver des semaines au frigo dans un sac ou dans une boîte en plastique.

Quelques conseils

Ne jetez pas le marc de café : il désodorise et nettoie.
Frotté sur un plat, il enlève l'odeur de poisson. Additionné d'eau vinaigrée, il redonne de l'éclat aux carafes ternies.
Le nettoyage des sacs en vernis pose un problème car les produits qu'on emploie tachent souvent les vêtements. Voici un procédé qui ne présente pas de danger : imbibez un tampon d'ouate d'eau de Cologne et frottez toujours horizontalement. Laisser sécher et faire reluire au chiffon sec.
Voici un bon truc qui intéressera les personnes qui ont les cheveux gras. Entourez votre brosse d'un bas nylon et brossez les cheveux ainsi chaque matin. Poussières et graisse se déposent sur le nylon et les cheveux redeviennent parfaitement propres. Ensuite passez le bas dans un peu d'eau savonneuse et il est prêt pour resservir le lendemain.

Les accessoires de la mode

— Une montre-bracelet en cuir rouge, le cadran en bois et métal plaqué or.
— Au revers d'un tailleur ou d'une robe, des fleurs en tissus fins : œillets, coquelicots...
— D'un romantisme début du siècle, une capeline de paille beige, quelques fleurs sont posées sur le devant de la calotte.

Vos cheveux

Un truc de coiffeur : pour ne pas électriser vos cheveux en les coiffant, accompagnez la main droite avec la main gauche à chaque coup de peigne.

A méditer

Il y a toujours un certain danger dans toute tentative de cultiver des vertus impossibles.

Oscar WILDE

De tout pour faire un monde

L'étude du langage, cela peut être... « folichon »

Le mot folichon (-onne) était employé comme nom, en 1642, au sens de « personne folâtre », mais il est aussi adjectif. Familièrement, il indique « une gaieté libre, légère et un peu folle » ; par extension, ce qui est « divertissant ». Il s'emploie surtout en ce sens, à la forme négative, ainsi que le fit Proust : « Si vous croyez que c'est folichon. » Ce terme a donné naissance au verbe folichonner, qui fut utilisé par Balzac : « Nous irons retrouver Florine et Coralie au Panorama-Dramatique, où nous folichonnerons avec elles dans leurs loges. »
A ne pas confondre avec... « polissonner » ! (Larousse).

D'où proviennent nos steaks ?

En 1973, 23 % de la viande consommée en Suisse provenait de l'étranger. La production indigène de bétail de boucherie de l'espèce bovine totalisait 718.060 pièces tandis que les importations se montaient, elles, à 17.617 têtes. D'où provenaient ces animaux ? L'Irlande, avec 5841 pièces, fut notre premier fournisseur. Suivent la Pologne (4757), la France (4348) et le Danemark ; puis l'Allemagne démocratique, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Islande, l'Autriche, le Benelux et l'Italie. (CRIA).

Les figures des cartes à jouer

Leurs noms ayant beaucoup varié, les figures des cartes à jouer gardent leur mystère. Pourtant, d'après la Grande Encyclopédie Larousse, « les quatre patronymes royaux représenteraient des grandes monarchies : juive, grecque, romaine, française, et les quatre dames, le symbole des quatre raisons qui font régner la femme : la piété, la beauté, la naissance et la sagesse. Certains ont reconnu sous le nom d'Argine l'anagramme de Regina, et la reine en question serait Marie d'Anjou, femme de Charles VII. Rachel serait Agnès Sorel, Pallas serait Jeanne d'Arc et Judith serait Isabeau de Bavière. »

Mendier au Brésil

Pas syndiqués, mais presque, les mendiants brésiliens ont décidé de rationaliser leurs activités. Ainsi, l'AMB ou Association des mendiants du Brésil, vient de naître. Son siège social est à Brasilia, capitale fédérale. Son créateur : Estevao Da Cunha, un Indien de 59 ans, ancien débardeur en Amazonie. L'association a pour but, notamment, d'attribuer à chacun son territoire d'activités afin d'éviter tous mouvements de violence et permettre une rationalisation du travail. Le salaire d'un mendiant travailleur se situe autour de 750 cruzeiros, soit l'équivalence d'environ 600 f.f.
(Larousse)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Un bémol à la clé...
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Petit ours Colargol
18.55 (C) Etranger d'où viens-tu ?
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) La Cloche tibétaine
21.10 (C) En direct avec...
22.10 (C) Concert de blues
22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.15 Magazine privé
17.00 L'heure des enfants
17.30 The Mystery on the Moor
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Médecine pratique
21.45 Téléjournal
22.00 Zürcher Sechseläuten

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.05 TV scolaire
15.45 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour les petits
18.55 Espoir et champion
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 La Folie des bêtes
203.0 Histoires d'animaux
20.55 Pourquoi pas ?...
21.55 Moment musical
22.25 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) L'Insolent
16.45 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Adieu mes quinze ans
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dodaiers de l'écran
La traversée de Paris
Débat
La France occupée
22.55 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) La courte échelle (20)
18.50 (C) Mort au jury
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Le mystère de l'homme (5)
20.40 (C) La Mort d'Ivan Ilitch
21.30 (C) Festival de l'Inde
21.55 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
17.30 (C) Telescuola
18.00 (C) Per I piccoli
18.55 (C) Rodeo di animali
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Chi e di scena
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) A proposito di tutte queste... signore
22.15 (C) Jazz club —
22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les travailleurs sociaux en Allemagne. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, place aux animaux. 21 h, Giordano Bruno. 23 h, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, au suivant. 17.45, plaque tournante. 18.25, la ferme Follyfoot. 19 h, téléjournal. 19.30, Le Parapluie de Saint-Pierre. 21 h, téléjournal. 21.15, signe distinctif D. 22 h, courts métrages internationaux. 22.45, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, réalités. 15.05, l'agenda d'Yvette Z'Graggen. 15.30, fallait le faire.

16.05, La Jangada. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, copie sur mesure. 20.30, soirée théâtrale, Football, de G. Bellak et P. Quentin. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, récréation 74. 10.45, nos patois. 11 h, entretiens avec Pierre Hirsch. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare militaire. 9 h, le pays et les gens. 10.05, Concerto pour cor et orchestre No 1, R. Strauss. 10.20, radioscolaire. 10.50, gavotte de la Suite pour 13 instruments à vent, R. Strauss. 11.05, La Chanson de Lausanne. 11.30, accordéons. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, capriccio du Studio de Genève. 15.05, Les Joyeuses Commères de Windsor, extrait de l'opéra de Nicolaï.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes du troisième âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore, Sud. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, Billie Holiday, Un portrait (3). 23.30, musique populaire.

TV DÉPANNAGE toutes marques
Annoncé avant 9 h
Réparé le même jour
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

MOTS CROISES

Problème No 287

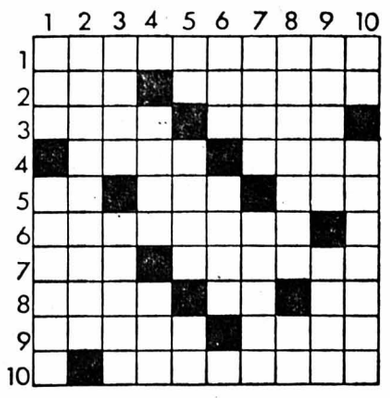

HORIZONTALEMENT

1. Cercueil de pierre. 2. Habitant. — Maladie du porc. 3. Le tenir est souvent méritoire. — Opérations qui laissent des restes. 4. Se servir. — Choisit. 5. Couverture rassurante. — Coupé court. — S'accordera. 6. Naïvement. 7. Pronom. — Passe à Pamiers. 8. Vin d'Italie. — Bouddha. — Article arabe. 9. Ville d'Italie. — A des pépins. 10. Moteur économique.

VERTICALEMENT

1. On l'associe fâcheusement à la corde. — Femme qui s'est agrégée à un ordre religieux. 2. Blessée par Cupidon. 3. Ville d'Espagne. — On se le dispute sur les stades. 4. Créateur. — Epouse d'Athamas. 5. Ce n'est pas monnaie courante. — Ville de la Judée. — Pronom. 6. Certain ne quitte pas la chambre. — Il était attaché à la glèbe. 7. Tête coupée de brochet. — Zeus la changea en statue pleurante. 8. Souplesse. — Période cyclique. 9. Etre couché. — Profit. 10. Conjonction. — Marquée de petites taches.

Solution du No 286

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	G	O	R	G	O	N	Z	O	L	A
2	A	R	I	A	N	E	■	G	A	D
3	■	D	O	G	E	■	A	I	D	E
4	O	R	■	E	G	A	L	E	■	Q
5	T	E	S	■	A	P	E	R	C	U
6	A	S	E	R	■	O	S	■	R	A
7	R	■	C	A	R	T	E	R	E	T
8	I	E	■	M	U	R	■	I	D	E
9	E	T	N	A	■	E	L	E	I	S
10	S	A	L	I	S	S	A	N	T	■

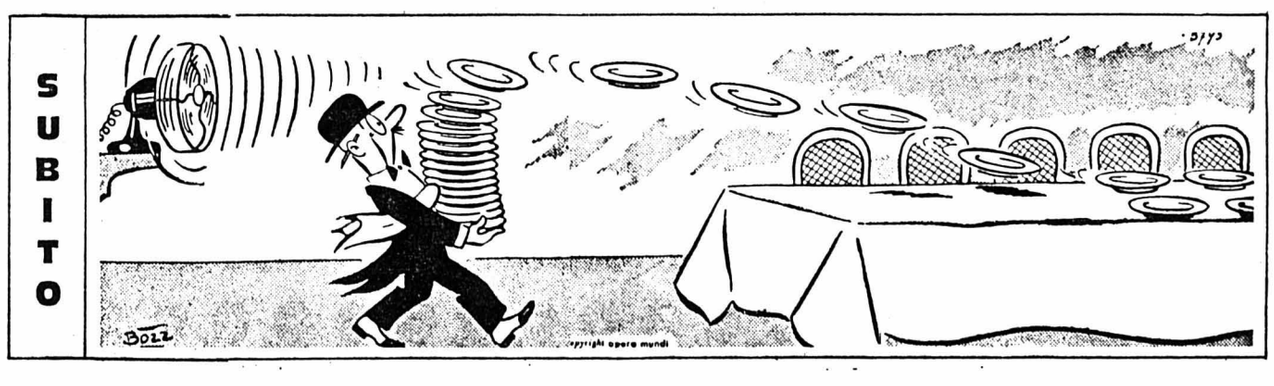

ENTE TOURISTIQUE
VEDEGGIO

Superbe région climatique et de vacances **située** dans une des plus **idylliques contrées** du Tessin. Air sec, **sans** brouillard. Notre région offre de douces promenades dans les vignes et les forêts de **châtaigniers** séculaires. Pêche, équitation, **camping.** Bons hôtels, motels, pensions, **restaurants** et maisons de **vacances avec tout confort** moderne. **Service d'auto-**

bus **et train relient** notre **région avec** Lugano **en** quelques minutes.

Informations et prospectus :

BUREAU OFFICIEL DE TOURISME E.T.L.

6807 **Taverne/Suisse**
Tél. **091 / 93 24 66**

TESSIN

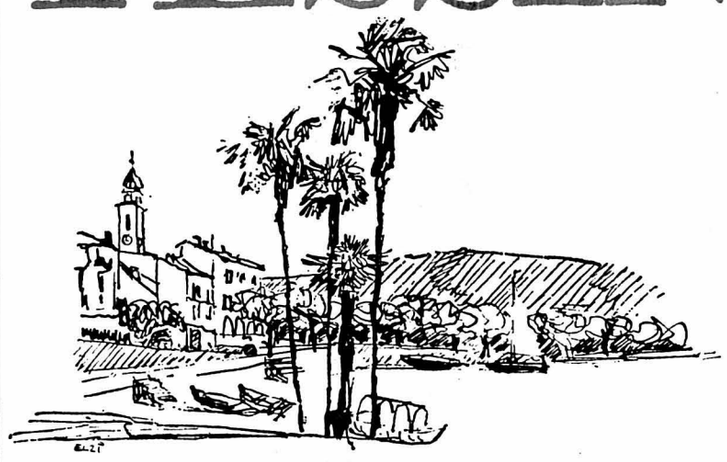

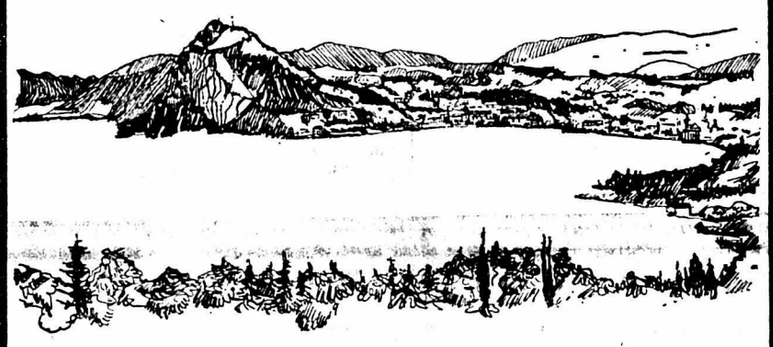

ses villages pittoresques,
ses vallées et ses montagnes,
Lugano, Locarno, Ascona:

un programme de vacances
au sud des Alpes riche de
paysages variés.

ENTE TICINESE PER IL TURISMO
Piazza Nosetto 6500 Bellinzona
Téléphone : (092) 25 70 56

HOTEL MINERVA
A LUGANO
Vacances formidables
PRIX IMBATTABLES TOUTE L'ANNÉE

7 jours avec pension complète :
prix à forfait dès Fr. 245.—

Ecrivez à HÔTEL MINERVA
Tél. (091) 54 27 31

85-5034

De vraies vacances...

GARDENIA HOTEL

Caslano-Lugano
H. G. Schniderlin
Tél. **(091) 71 17 16**

Piscine chauffée, terrasse ensoleillée, parc, propre grotte, cadre antique, situation idyllique, proche du lac, golf, tennis, yoga. Promenades faciles. Tranquillité rurale. Tél. **(091) 71 17 16. Ouvert toute** l'année. Parking.

85 - 5030

HOTEL TESSERETE
6950 TESSERETE, LUGANO (alt. 550 m.)

Position centrale, pas loin du bus - Chambres avec bain privé et WC, balcon, - Deux lifts - Grande salle - Bibliothèque - Joli jardin - Prix modérés.

Demandez notre offre. Du 1er au 20 mai libre, ainsi qu'à partir du 16 juin.

Famille MAYR Tél. (091) 91 24 44

85-5077

Hotel DELLA SANTA
6900 LUGANO

Hôtel familial, bonne cuisine avec spécialités tessinoises. 50 lits, toutes les chambres avec eau courante.

Pension complète : Fr. 28.— / 35.—.

Fam. L. Della Santa-Weegh.

Tél. (091) 54 26 54. 85-50 144

HOTEL GLORIA
Vaglio - Lugano - Tél. (091) 91 19 85

Vous trouverez le petit hôtel Gloria loin de la route principale, dans une situation belle et tranquille. A 10 min. d'auto de Lugano et 3 min. de Tesserete. Chambres modernes et confortables. Cuisine bien soignée. De belles promenades de récréation dans les châtaigneraies. Piscine privée

Propr. R. CANZIANI

85-5037

MELIDE - LUGANO

HOTEL BATTELLO

Grande terrasse directement sur le lac. Chambres avec bains, douche et WC. Chambre et petit-déjeuner à partir de Fr. 23.—, service compris. Bonne cuisine.

A. Rey / U. Raschendorfer.
Tél. (091) 68 71 42.

85-5129

le KOCHER'S HOTEL
WASHINGTON — 6903 Lugano

vous offre : situation tranquille dans grand parc privé, vue depuis les chambres, dont la moitié avec bain, WC. Cuisine soignée. — Grand Parking, lift, boxes. — Forfaits : de Fr. 36.— à Fr. 40.—, avec bain (ou douche et WC) : Fr. 45.— à 50.—.

Fam. KOCHER Tél. (091) 2 49 14

85-5012

Restaurant Pension **CERESIO** 6918 Figino

4 km. de Lugano sud, sortie de l'autoroute. Le séjour idéal pour vos vacances. Plage - Embarcations - Promenades.

Grand parking. Bonne cuisine. Prix forfaitaires de Fr. 33.— à Fr. 35.—.

Demandez les prospectus à :
Fam. Weidmann-Stähli. Tél. (091) 60 11 29

85 - 50 143

DINO - LUGANO (480 m. s/m.)

HOTEL STAZIONE

Petit hôtel très soigné. Grande terrasse au soleil, jardin. Excellente cuisine. Chambres avec douche. Position magnifique, unique, tranquille. Bus de Lugano. Prix modérés.

Mme GATTIKER Tél. (091) 91 19 05
Grand parking.

85-5032

HOTEL BEHA - LUGANO

Maison de classe moyenne, idéale et d'excellente renommée, locaux d'accueil sympathiques, 3 minutes du lac. Ascenseur. Beau jardin. Le bus s'arrête devant l'hôtel. Parc pour autos.
Prix forfaitaires à partir de Fr. 34.— ; chambres avec bain/WC ou douche/WC à partir de Fr. 42.— ; demi-pension : Fr. 4.— de moins.

Nous espérons que nous aurons le plaisir de vous recevoir chez nous.
Fam. Hans DIETSCHI Tél. (091) 54 13 31.

HOTEL Garni CATTEDRALE
6900 LUGANO 46 lits

Central mais tranquille, Confort. Fr. 21.— à Fr. 25.— p. pers. en chambres doubles, inclus petit déjeuner, service + taxe.

Dir. M. + C. Boesiger Tél. 091/2.68.61

Direction romande

HOTEL-GARNI CASTELNUOVO
6963 LUGANO-PREGASSONA **Tél. (091) 51 44 49**

Maison moderne et soignée, appartements et chambres avec tous confort, avec et sans niche-cuisine.

Beau jardin avec Swimming-pool chauffé, grill du jardin à disposition. Prix : Fr. 25.— à 28.— tout compris.

Demandez nos prospectus.
Se recommande : M. Castelnuovo-Stampfli.

HOTEL CRISTINA
LUGANO-PARADISO
VIA F. ZORZI — Tél. 54 33 12

Hôtel situé au centre de Paradiso, à 2 minutes du lac et du funiculaire Monte S. Salvatore. Place très tranquille. Grand jardin avec palmiers. Cuisine soignée internationale.

Chambre avec bain : Fr. 50.—.
Chambre sans bain : Fr. 40.—.
Tout compris. Prix spéciaux pour groupes en pullmans. Grand parking.

85-50 145

GARNI SONIA
6962 Viganello, Lugano

Petit garni soigné avec atmosphère familiale. 300 m. du Lido et bus de Lugano. Monte-Brè funiculaire et place de tennis. Prix modérés.

Propr. Mme G. Wirth.

Ouvert toute l'année. Tél. (091) 51 33 64

85-50 141

HOTEL COLIBRI

6974 **Aldesago, Lugano**

(altitude : 600 m.)

Tél. (091) 51 42 42
Tél. (091) 51 71 47
A. de Marchi

SOLEIL — TRANQUILLITE — REPOS — CONFORT
Vue magnifique sur le lac — Grande piscine chauffée, ouverte toute l'année - Salle pour réunions et conférences.

PARKING

ROVIO près de Lugano
Hôtel Garni ROSA D'ORO
(alt. 500 m.) à 15 min. d'auto de Lugano, sur le versant sud du Monte Generoso. Vue magnifique sur le lac de Lugano. Possibilités d'excursions (promenades). — Parking. Transport par auto privée de la gare de Lugano. Chaque chambre avec terrasse. Cuisine internationale. — Nous vous donnerons volontiers tous les renseignements sur les prix favorables.
Fam. Cugini-Molinari - Tél. (091) 68 73 27
RESTAURANT « NOVA ANDRADINA »
petite pension complète. 85 - 5099

AUTOUR DU MONDE

Rabin pourra-t-il former le gouvernement israélien ?

TEL-AVIV (AP). — L'ancien chef d'état-major de l'armée, M. Rabin, qui a également été jusqu'à une date récente ambassadeur d'Israël à Washington, a été chargé par le parti travailliste de succéder à Mme Golda Meir et de tenter de former un nouveau gouvernement.

La décision a été prise par le comité central du parti, qui a tenu une réunion extraordinaire.

M. Rabin, qui n'a fait son entrée sur la scène politique qu'il y a un an à peine, a obtenu 298 voix, contre 254 au ministre de l'information, M. Shimon Peres, qui était également sur les rangs.

« La vieille génération a transmis le drapeau à une nouvelle génération », a déclaré le ministre des finances, M. Pinhas Sapir, homme fort du parti travailliste et collaborateur de longue date de Mme Golda Meir qui a démissionné il y a douze jours après une crise qui durait depuis plusieurs semaines.

M. Rabin n'en aura pas pour autant la tâche facile. Il dispose désormais d'un peu plus de six semaines pour tenter de mettre sur pied une nouvelle coalition gouvernementale avec des formations qui n'ont pas ménagé leurs critiques à l'ancienne direction du pays. S'il échoue, il devra céder la place à une autre personnalité ou laisser Mme Meir continuer à assurer l'intérim en attendant de nouvelles élections générales.

L'affaire des radiations dans les trains autrichiens

VIENNE (AP). — Tandis que des spécialistes des pompiers de Vienne équipés de compteurs Geiger inspectaient les gares de chemin de fer afin de détecter d'éventuelles sources de radiations, la police a trouvé sa première piste dans l'enquête sur la série d'attentats dirigés ces jours derniers contre les chemins de fer autrichiens. Des traces radioactives ont en effet été découvertes ces derniers jours dans des trains autrichiens.

Les policiers ont constaté qu'une boîte d'ionine 131 destinée à un hôpital de Linz n'était jamais parvenue à destination. L'envoi consistait en trois boîtes, dont deux seulement sont arrivées.

La police de Vienne a interrogé lundi le conducteur de l'Orient-Express qui avait alerté indirectement la police française. Il a déclaré aux policiers qu'un étranger avait émis l'hypothèse que le train pouvait être aussi contaminé. Informé de l'affaire des radiations par la presse, M. Stocker a alerté les autorités des chemins de fer allemands qui à leur tour alertèrent les autorités françaises.

Les policiers s'efforcent maintenant de trouver où et comment la boîte d'iodine 131 a disparu. Ce produit est surtout utilisé en médecine. Les experts déclarent que ses radiations ont la vie brève et qu'elles ne peuvent présenter un danger mortel.

Les policiers ont par ailleurs reçu de nombreux renseignements de personnes désirant partager les 100.000 schillings (plus de 15.000 francs) de récompense promise par les chemins de fer autrichiens à ceux qui aideraient à arrêter les coupables. Un journal signale qu'un groupe s'intitulant « les guerilleros de la justice » a revendiqué la responsabilité des « attentats à la radioactivité ». Il aurait voulu protester contre le traitement réservé aux détenus dans les prisons autrichiennes.

Consensus entre les Neuf sur l'or

ZEIST (Hollande), (AP). — Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du Marché commun sont parvenus hier à un consensus sur le problème de l'or, au cours de la première de leurs deux journées de discussions.

Ce consensus concerne les transactions entre banques centrales basées sur les réserves des pays membres et prévoit la fixation de prix plancher et prix plafond liés aux prix du marché.

Le chancelier de l'échiquier britannique, M. Healey, a annoncé que les ministres sont également convenus « que le prix de l'or ne doit pas être relevé », et que toute solution dans ce domaine doit être à l'échelle mondiale.

Il a précisé que les Neuf exposeront la position de la Communauté aux Etats-Unis lors de la réunion du « groupe des Vingt » du Fonds monétaire international qui se tiendra au mois de juin.

EXPLOSION À MANHATTAN : 80 BLESSÉS

NEW-YORK (Reuter). — Une violente explosion a secoué hier matin à l'heure du petit déjeuner un immeuble de 20 étages abritant des bureaux situés très près du siège des Nations unies à Manhattan, faisant plus de 80 blessés.

Le directeur des services d'urgence des hôpitaux de la ville, M. McCarick, a indiqué que 59 personnes ont été transportées à l'hôpital et que 23 autres ont été soignées sur place.

L'explosion, dont on ignore pour l'heure l'origine, a transformé les environs de l'immeuble où elle a eu lieu en une zone couverte de gravas.

Les équipes de secours pensent que l'explosion a pu être causée par des produits chimiques ou une fuite de gaz. Les émanations se seraient propagées par la cage de l'ascenseur, ce qui explique comment l'immeuble a pu être endommagé sur toute sa hauteur.

Les vitrines et fenêtres de dizaines de magasins et restaurants du voisinage ont été soufflées.

Malgré l'importance de l'explosion, on ne déplore aucun mort.

Avec 106 personnes à bord

Un Boeing de la Pan-Am s'écrase sur l'île de Bali

DENPASAR (Indonésie) (AP). — Un « Boeing 707 » de la compagnie américaine « Pan-Am » qui avait à son bord 96 passagers et 10 membres d'équipage, s'est écrasé lundi dans une région montagneuse de l'île de Bali.

L'appareil venait de Hong-kong et il s'est abattu à une cinquantaine de kilomètres de l'aéroport où il s'apprêtait à se poser. Selon un représentant des autorités, il serait tombé près de la ville de Singaradja, sur la côte nord de l'île.

Citant des témoignages parvenus à Honolulu, les autorités américaines ont indiqué que l'avion serait tombé en flammes entre deux montagnes.

La police indonésienne signale que des équipes de recherche et de sauveteurs se sont mises en route dès l'annonce de la disparition de l'avion. On ignorait en fin de soirée s'il y avait des survivants.

Attaque de l'Académie militaire : version libyenne

TRIPOLI (AFP). — L'agence libyenne d'informations ARNA, citant des informations en provenance du Caire, affirme que « l'opération contre l'Académie militaire technique du Caire a été organisée par une organisation secrète égyptienne appelée « Jeunesse de Mahomet ».

Citant ces mêmes sources, l'agence libyenne précise que l'attaque a été menée de l'intérieur même de l'académie et non de l'extérieur comme cela a été dit ».

Selon l'agence libyenne, « les cadets de l'Académie militaire se sont insurgés dans l'enceinte de l'école, ont fait prisonniers les sentinelles et les gardiens des dépôts d'armes, se sont emparés de fusils et ont tenté de se rendre à l'assemblée du peuple où le président Sadate prononçait un discours », mais, ajoute l'agence, cette tentative a échoué.

Enfin, l'agence libyenne souligne qu'à la suite de cette tentative infructueuse, il a été procédé à de nombreuses arrestations de militaires et d'étudiants égyptiens accusés d'appartenir à l'organisation « Jeunesse de Mahomet » ».

VIGNOBLE

Peseux : passager d'une moto blessé

Au guidon de sa moto, M. P. R., domicilié en ville, circulait hier vers 22 h 30 rue des Corteneaux à Peseux. Soudain le pneu arrière de sa machine éclata et le conducteur et son passager, M. Marc Mouthon, 19 ans, domicilié en ville également, chutèrent. Si M. R. n'a été que très superficiellement blessé, le passager, en revanche a eu la jambe droite fracturée dans l'accident et il a été hospitalisé aux Cadolles.

DERNIÈRE HEURE

Horrible crime en Valais: le meurtrier est arrêté

Macabre découverte, lundi près de Sion. Des pêcheurs ont aperçu dans les eaux de la Lienne entre Icogne et Ayent à une dizaine de kilomètres de Sion le corps d'une femme. La police fut aussitôt alertée.

« La victime a dû faire une chute de près de 100 mètres nous dit un habitant de la région, soit qu'elle ait été précipitée dans le vide à la suite d'un drame ou qu'elle se soit jetée elle-même dans le gouffre. L'an passé déjà un drame s'est déroulé à cet endroit causant la mort d'une personne. Ce pont est l'un des plus vertigineux du Valais. Il surplombe les gorges abruptes de la Lienne qui se jette au Rhône dans la région de Granges. Les débris humains ont été mis en sac près du cours d'eau puis hissés jusqu'au sommet de la gorge au moyen d'un treuil. Ici à Ayent et dans les villages des environs personne n'a disparu. C'est sans doute une étrangère au canton ou en tout cas à la région ».

Le pont vertigineux de la Lienne conduit à la station de Montana-Crans.

Divers objets furent découverts sur la défunte, soit un anneau de mariage notamment portant l'inscription « Paul 11 janv. 1969 », ainsi qu'une bague sertie de perles.

Le corps portait des marques de coups qui ne provenaient pas de la chute dans les rochers mais la police n'a pour l'instant pas confirmé ces détails importants. Le corps a été descendu à Sion.

On apprenait dans la soirée qu'il s'agissait d'un crime. Le mari de la victime a été arrêté.

Informations suisses

Trafic ferroviaire perturbé au Gothard

(c) Un accident ferroviaire, qui a fait d'importants dégâts a eu lieu en gare uranaise d'Altdorf. Deux vagons transportant du gravier ont déraillé sur une voie de garage. Un des vagons a fini sa course contre un pylone. Les installations électriques ont été partiellement arrachées. La gare d'Altdorf a été privée d'électricité lundi matin. Le trafic sur la ligne du Gothard a été coupé entre 4 h 30 et 7 h 50, ce qui a occasionné de gros retards. A partir de 7 h 50, les trains directs internationaux ont à nouveau pu circuler sur une voie. A 11 h la circulation normale a pu être rétablie.

Gros vol dans une bijouterie

LUGANO (ATS). — Un individu s'est présenté, lundi dans une grande bijouterie de Lugano où il a demandé à pouvoir regarder de près un diamant d'une valeur de 50.000 francs exposé dans la vitrine. Le vendeur lui a remis la pierre précieuse dans la main. Lorsque l'homme a quitté le magasin, le diamant avait été remplacé par un morceau de verre.

Drogue saisie à la frontière genevoise

GENÈVE (ATS). — Les douaniers de l'aéroport de Genève-Cointrin ont saisi près de 10 kilos de haschisch hier, en procédant au contrôle d'un fermier pakistanais de 30 ans : il avait 5 kilos de « h » dans une valise et 4 kg 300 dans une ceinture qu'il portait sur lui.

Chute mortelle à Zermatt

(c) Hier à Zermatt, un père de six enfants, M. Bruno Kronig, 44 ans, habitant la station, a fait une chute mortelle alors qu'il graissait les câbles d'un téléphérique. Le malheureux a fait une chute de près de 20 mètres et fut tué sur le coup. Son corps a été descendu dans la vallée par un hélicoptère d'Air-Zermatt.

Arrestation d'une bande de jeunes voleurs à Lugano

LUGANO (ATS). — La police tessinoise a arrêté cinq jeunes Luganais, âgés de 18 à 23 ans, qui avaient commis 15 vols dans des villas et des garages à Lugano et à Locarno depuis décembre dernier. Un de leurs complices, un étranger âgé de 34 ans, est recherché encore actuellement. Une enquête a été ouverte sur la fiancée d'un membre de la bande qui avait volé de l'ether dans le cabinet médical où elle travaillait.

Sauvage agression

(c) Une agression qui a fait un blessé grièvement atteint a eu lieu au cours du week-end à Horw (Lucerne), où un vieillard, habitant un asile de la localité, a été attaqué par un inconnu. Ce dernier, armé d'un morceau de fer, surprit le malheureux alors qu'il était en train de travailler. L'inconnu blessa grièvement sa victime. Après avoir dévalisé le malheureux, l'inconnu prit le large, sans s'occuper de sa victime, qui baignait dans son sang. Secouru par des voisins, le vieillard fut hospitalisé. La police ne fut avertie que très tard de cet acte de violence. Le blessé, dans le coma, n'a pas pu être interrogé.

C'est dimanche que l'agresseur put être arrêté dans un restaurant lucernois. Quelle ne fut pas la surprise de la police de tomber sur un homme de 64 ans, qui a passé aux aveux.

FRIBOURG

Octogénaire tuée en tombant d'un tracteur

(c) Hier, en fin d'après-midi, Mme Rosa Kramer, 85 ans, mère de M. Ernest Kramer, agriculteur à Buchillon, a trouvé une mort tragique. Mme Kramer se trouvait sur un tracteur conduit par son fils. Au véhicule était accouplée une autochargeuse. L'octogénaire tomba du tracteur. Une roue de l'autochargeuse lui passa sur le haut du corps et sur la tête. La malheureuse fut transportée à l'hôpital de Meyriez. Elle y mourut peu après son admission.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Evolution des prix des matières premières

du 22 au 28 mars 1974

Groupes	Marchandises	Tendance	Remarques
Denrées alimentaires	Café	Hausse	Augmentation de la demande
	Cacao	Hausse	L'orientation haussière persiste
	Thé	Hausse	Les qualités supérieures sont recherchées
	Sucre	Baisse	Fléchissement des achats
	Blé	Baisse	Offre suffisante
	Maïs	Baisse	Demande réduite
	Avoine	Baisse	Les acheteurs temporisent
	Seigle	Baisse	Transactions réduites
	Orge	Hausse	Marché calme
Textiles	Coton	Hausse	Attitude réservée des acheteurs
	Laine	Hausse	Amplification des achats
	Jute	Baisse	Marché calme
	Soie	Baisse	Les opérateurs temporisent
Métaux précieux	Or	Baisse	Chiffres d'affaires modérés
	Argent	Baisse	Revirement de tendance
	Platine	Hausse	Amplification des achats
	Palladium	Hausse	Augmentation de la demande
Autres métaux	Cuivre	Hausse	Demande commerciale
	Etain	Hausse	Marché irrégulier
	Plomb	Baisse	Les consommateurs temporisent
	Zinc	Baisse	Tendance instable
	Nickel	Inchangé	(Prix du marché libre)
	Mercure	Baisse	Marché calme
	Wolfram	Hausse	Augmentation de la demande
	Antimoine	Baisse	(Prix du marché libre)
	Bismuth	Hausse	Demande animée
Oléagineux	Huile de soja	Inchangé	Les importateurs sont couverts
	Huile de palme	Inchangé	Marché calme
	Huile de coco	Inchangé	Attitude réservée des acheteurs
	Huile d'arachide	Hausse	Offre étroite
Divers	Uranium	Inchangé	(Prix fixés par les autorités)
	Aluminium	Hausse	Le mouvement de reprise s'amplifie
	Caoutchouc	Baisse	Approvisionnements suffisants

Union de Banques Suisses, Zurich

La Suisse Assurances

Les conseils de La Suisse, société d'assurances sur la vie et de La Suisse, société d'assurances contre les accidents, ont adopté les comptes des 115me et 34me exercices. Il sera proposé aux assemblées générales ordinaires des actionnaires, convoquées pour le 10 mai, de maintenir à 70 fr. le dividende des actions de La Suisse-Vie et à 60 fr. l'attribution au bon de jouissance de La Suisse-Accidents qui leur est attaché. L'assemblée générale de La Suisse-Vie sera en outre appelée à se prononcer sur l'augmentation de 12 à 15 millions du capital social par l'émission de 3000 actions de 1000 fr. nominal au prix de 1250 francs. Parallèlement, La Suisse-Accidents émettra 3000 nouveaux bons de jouissance liés aux nouvelles actions de La Suisse-Vie.

L'émission est réservée aux actionnaires dans la proportion d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

Patria-Vie

Patria peut une nouvelle fois se prévaloir d'un exercice très brillant. Le résultat financier, entièrement utilisé au profit des assurés, et le volume de la production nouvelle ont atteint des chiffres jamais réalisés jusqu'alors. Le volume des nouvelles assurances conclues a enregistré à nouveau une progression d'environ 10 %. La production annuelle totale est passée de 1807 millions de francs à 1990 millions de francs. La production des assurances, groupes de capitaux qui s'élèvent à 928 millions de francs, est une nouvelle fois supérieure à celle des assurances individuelles de capitaux se chiffrant à 702,4 millions de francs.

Le portefeuille total de la société à la fin de l'année 1973 est passé de 9.108 millions de francs à 10.283 millions de francs, soit une progression de 12,9 %. Il dépasse pour la première fois le cap des 10 milliards de francs.

bulletin boursier

NEUCHATEL	19 avril	22 avril
Banque nationale	620.— d	620.— d
Crédit foncier neuchât.	690.— d	690.— d
La Neuchâteloise ass.	360.—	360.— d
Gardy	120.— d	120.— d
Cortaillod	2500.—	2500.—
Cossonay	1675.— d	1675.— d
Chaux et ciments	705.— d	705.— d
Dubied	700.— d	740.— o
Dubied bon	605.— d	615.— o
Ciment Portland	2425.—	2350.— d
Interfood port.	4925.— d	4900.— d
Interfood nom.	975.— d	975.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	700.— d	700.— d
Paillard port.	590.— d	590.— d
Paillard nom.	150.— d	**150.— d**

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1075.—	1080.—
Crédit foncier vaudois	830.—	830.—
Ateliers constr. Vevey	500.—	490.— d
Editions Rencontre	600.— d	650.— d
Rinsoz & Ormond	750.—	745.— d
La Suisse-Vie ass.	3250.—	3200.— d
Zyma	1650.— d	1650.— d

GENÈVE		
Grand-Passage	400.—	400.—
Charmilles port.	810.—	810.—
Physique port.	300.—	300.—
Physique nom.	220.— d	220.—
Astra	—.25	—.35
Monte-Edison	4.60	4.30
Olivetti priv.	7.85	7.60
Fin. Paris Bas	100.—	98.50
Alumettes B	83.—	82.—
Elektrolux B	183.— d	182.— d
S.K.F.B.	—.—	220.—

BALE		
Pirelli Internat.		182.—
Bâloise-Holding		255.— d
Ciba-Geigy port.	1550.—	1535.—
Ciba-Geigy nom.	765.—	760.—
Ciba-Geigy bon	1055.—	1050.—
Sandoz port.	5225.—	5225.—
Sandoz nom.	2600.—	2560.—
Sandoz bon	3850.—	3850.—
Hoffmann-L.R. cap.	158000.—	152000.—
Hoffmann-L.R. jce	116000.—	117000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	11650.—	11675.—

ZURICH (act. suisses)	
Swissair nom.	505.—
Swissair port.	518.—
Union bques suisses	3460.—
Société bque suisse	3000.—
Crédit suisse	—.—
Bque hyp. com. port.	2975.—
Bque hyp. com. nom.	2000.—
Banque pop. suisse	1625.— d
Bally port.	630.—
Bally nom.	540.—
Elektro Watt	3200.—
Holderbank port.	420.—
Holderbank nom.	390.—
Juvena port.	1940.—
Juvena bon	123.—
Motor Colombus	1535.—
Italo-Suisse	205.— d
Réass. Zurich port.	3800.—
Réass. Zurich nom.	2060.—
Winterthour ass. port.	1790.—
Winterthour ass. nom.	1270.—
Zurich ass. port	8250.—
Zurich ass. nom	6250.—
Brown Boveri port.	1175.—
Saurer	1300.— d
Fischer	920.—
Jelmoli	965.—
Hero	3900.—
Landis & Gyr	1120.—
Nestlé port.	3635.—
Nestlé nom.	2040.—
Roco port.	2550.—
Alu. Suisse port.	1825.—
Alu Suisse nom.	760.—
Sulzer nom.	3150.—
Sulzer bon	453.—
Von Roll	1185.—

BOURSE FERMÉE

ZURICH (act. étrang.)	19 avril	22 avril
Alcan	108.—	
Am. Metal Climax	137.—	
Am. Tel & Tel.	150.—	
Beatrice Foods	60.—	
Burroughs	615.—	
Canadian Pacific	48.—	
Caterpilar Tractor	180.50	
Chrysler	53.50	
Coca Cola	336.—	
Control Data	99.—	
Corning Glass Works	252.—	
C.P.C. Int.	100.50	
Dow Chemical	194.—	
Du Pont	530.—	
Eastman Kodak	329.—	
EXXON	244.50	
Ford Motor Co	156.—	
General Electric	165.20	
General Foods	76.50	
General Motors	149.—	
General Tel. & Elec.	73.—	
Goodyear	52.25	
Honeywell	223.—	
I.B.M.	710.—	
International Nickel	103.—	
International Paper	156.50	
Internat. Tel. & Tel.	70.50	
Kennecott	124.50	
Litton	27.25	
Marcor	75.50	
MMM	229.—	
Mobil Oil	135.—	
Monsanto	189.—	
National Cash Register	112.—	
National Distillers	46.—	
Philip Morris	301.—	
Phillips Petroleum	156.50	
Procter & Gamble	272.50	
Sperry Rand	122.—	
Texaco	83.—	
Union Carbide	121.—	
Uniroyal	27.—	
U.S. Steel	129.50	
Warner-Lambert	107.—	
Woolworth F.W.	53.—	
Xerox	352.—	
AKZO	70.50	
Anglo Gold I	217.—	
Anglo Americ.	28.50	
Machines Bull	31.75	
Italo-Argentina	47.25	
De Beers I	21.75	
General Shopping	464.—	
Imperial Chemical Ind.	16.— o	
Péchiney-U.-K.	78.—	
Philips	37.25 ex	
Royal Dutch	99.—	
Sodec	21.—	
Unilever	125.—	
A.E.G.	128.50	
B.A.S.F.	161.50	
Degussa	307.—	
Farben. Bayer	137.50	
Hœchst. Farben.	139.—	
Mannesmann	207.—	
R.W.E.	144.50 d	
Siemens	276.50	
Thyssen-Hütte	87.50	
Volkswagen	113.—	

BOURSE FERMÉE

FRANCFORT		
A.E.G.	108.80	109.70
B.A.S.F.	138.—	139.50
B.M.W.	150.—	148.—
Daimler	288.—	134.—
Deutsche Bank	256.50	258.60
Dresdner Bank	172.80	173.50
Farben. Bayer	116.80	118.—
Hœchst. Farben.	118.40	119.20
Karstadt	328.—	329.—
Kaufhof	183.—	184.50
Mannesmann	174.50	176.50
Siemens	233.70	234.20
Volkswagen	94.10	93.—

MILAN		
Assic. Generali	83100.—	82700.—
Fiat	1801.—	1785.—
Finsider	488.50	480.—
Italcementi	41300.—	40600.—

	19 avril	22 avril
Monte Amiata	2390.—	2675.—
Motta	3830.—	3759.—
Pirelli	1320.—	1295.—
Rinascente	329.25	—.—

AMSTERDAM		
Amrobank	68.—	68.—
AKZO	62.80	63.50
Amsterdam Rubber	228.—	221.—
Bols	127.—	126.80
Heineken	210.—	209.90
Hoogovens	76.60	77.30
K.L.M.	71.30	72.50
Robeco	194.50	133.50

TOKYO		
Canon	270.—	277.—
Citizen	194.—	192.—
Fuji Photo	358.—	350.—
Fujitsu	277.—	169.—
Hitachi	166.—	—.—
Honda	664.—	660.—
Kirin Brew.	345.—	345.—
Komatsu	272.—	—.—
Matsushita E. Ind.	478.—	439.—
Sony	3870.—	3850.—
Sumi Bank	489.—	385.—
Takeda	264.—	262.—
Tokyo Marine	314.—	581.—
Toyota	470.—	471.—

PARIS		
Air liquide	279.—	
Aquitaine	516.—	
Cim. Lafarge	174,50	
Citroën	48,60	
Fin. Paris Bas	156,50	
Fr. des Pétroles	171.—	
L'Oréal	2210.—	
Machines Bull	51,40	
Michelin	975.—	
Péchiney-U.-K.	126,50	
Perrier	290,20	
Peugeot	268.—	
Rhône-Poulenc	135.—	
Saint-Gobain	134,50	

GRÈVE

LONDRES		
Anglo American	396.—	397.—
Brit. & Am. Tobacco	272.—	273.—
Brit. Petroleum	520.—	520.—
De Beers	253.—	258.—
Electr. & Musical	129.—	128.—
Imperial Chemical Ind.	221.—	220.—
Imp. Tobacco	70.—	69.50
Rio Tinto	188.—	186.—
Shell Transp.	230.—	229.—
Western Hold.	21 5/8	22.—
Zambian anglo am.	165.—	167.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	44.—	44 1/8
Allumin. Americ.	50-1/2	50-7/8
Am. Smelting	25-1/8	25-1/2
Am. Tel & Tel.	49-1/8	49
Anaconda	27-3/4	27-3/8
Boeing	15-1/4	15
Bristol & Myers	47-5/8	47-3/8
Burroughs	201-3/8	199-5/8
Canadian Pacific	16-1/8	15-7/8
Caterp. Tractor	59-3/4	59-3/4
Chrysler	17-1/2	17-3/8
Coca-Cola	110	110-1/8
Colgate Palmolive	27	26-3/8
Control Data	32	32-1/4
C.P.C. Int.	33-1/2	32-7/8
Dow Cheminal	64-1/4	63
Du Pont	175-7/8	176
Eastmann Kodak	107	106-7/8
Ford Motors	52-1/8	52-1/4
General Electric	54	54
General Foods	25	25
General Motors	49	49
Gilette	35-1/2	35-1/4
Goodyear	17-3/8	17-3/8
Gulf Oil	22-1/8	21-7/8
I.B.M.	231-5/8	230-1/2
Int. Nickel	23	22-1/4
Int. Paper	50-7/8	51-1/2
Int. Tel & Tel.	33-3/4	33-1/4

	19 avril	22 avril
Kennecott	41-1/8	41-1/4
Litton	8-7/8	8-7/8
Merck	80-1/2	80-1/2
Monsanto	62-1/8	61-5/8
Minnesota Mining	75-1/2	75-3/8
Mobil Oil	44-5/8	46
National Cash	36-7/8	37
Panam	4-1/4	4-1/4
Penn Central	2-1/2	2-1/2
Philip Morris	99-5/8	99-5/8
Polaroïd	63-5/8	64-1/4
Procter Gamble	89-7/8	89-1/4
R.C.A.	17-5/8	17-5/8
Royal Dutch	32-7/8	32-7/8
Std Oil Calif	28-1/4	28-1/8
EXXON	79-5/8	79-1/4
Texaco	28	27-5/8
T.W.A.	13	12-7/8
Union Carbide	40	40
United Aircraft	26-3/4	26-5/8
U.S. Steel	42-7/8	43-3/8
Westingh. Elec.	20	19-3/4
Woolworth	17-7/8	17-3/4
Werox	115-5/8	115-1/2

Indice Dow Jones

Industrielles	859.91	858.57
chemins de fer	183.92	183.18
services publics	86.69	85.99
volume	10.710.000	10.510.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

La bourse a connu une séance irrégulière, où de nombreux opérateurs se sont contentés de demeurer sur la touche en attendant qu'une tendance plus ferme se dessine.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.05	7.45
U.S.A. (1 $)	2.97	3.09
Canada (1 $ can.)	3.07	3.19
Allemagne (100 DM)	117.50	121.50
Autriche (100 sch.)	16.—	16.45
Belgique (100 fr.)	7.30	7.70
Espagne (100 ptas)	5.—	5.40
France (100 fr.)	60.50	63.50
Danemark (100 cr. d.)	48.—	52.—
Hollande (100 fl.)	111.—	115.—
Italie (100 lit.)	—.4050	—.4350
Norvège (100 cr. n.)	53.—	57.—
Portugal (100 esc.)	11.70	12.50
Suède (100 cr. s.)	66.50	70.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	195.—	220.—
françaises (20 fr.)	170.—	195.—
anglaises (1 souv. anc.)	150.—	175.—
anglaises (1 souv. nouv.)	155.—	180.—
américaines (20 $)	880.—	950.—
Lingots (1 kg)	16.700.—	17.050.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	3.—	3.04
Canada	3.11	3.15
Angleterre	7.15	7.25
£/$	2.3850	2.3950
Allemagne	119.30	120.30
France étr.	61.65	62.65
Belgique	7.70	7.80
Hollande	112.50	113.50
Italie est.	—.47	—.48
Autriche	16.10	16.25
Suède	68.20	69.20
Danemark	49.50	50.50
Norvège	54.40	55.40
Portugal	11.90	12.20
Espagne	5.11	5.21
Japon	1.0750	1.1050

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Un des aspects de l'accord soviéto-américain: l'offensive de charme entre Brejnev et Kennedy

MOSCOU (AP). — « J'aimerais me rendre de nouveau aux Etats-Unis », a déclaré M. Brejnev au cours d'une interview inopinée avec deux reporters américains, dans son bureau du Kremlin où il devait recevoir la visite du sénateur Kennedy.

Le chef du P.C. s'est prêté de bonne grâce aux questions des journalistes dont le premier soin fut de lui demander s'il lui plairait de faire un second voyage aux Etats-Unis.

— Oui, pour affaires, répondit-il.

— Et le plaisir ?

— Je n'ai pas de temps à consacrer au plaisir, mais si j'en avais, je serais également heureux.

Il n'a fait, jusqu'ici qu'un seul voyage en Amérique, en juin dernier, où il eut un entretien « au sommet » avec le président Nixon.

Puis, parlant de la détente soviéto-américaine, il déclara : « Les questions se présentent bien. Elles visent toutes à la paix. Pourquoi ne serions-nous pas satisfaits ? »

Il se déclara également satisfait de la réunion tenue la semaine dernière par les nations du pacte de Varsovie car, a-t-il dit, « la voix de la paix a été entendue ».

Quels sont les sujets qu'il compte aborder avec le sénateur Kennedy ? : « Il est mon invité. Je le laisserai poser les questions. »

« Il a également offert, a-t-il dit, de rencontrer plusieurs autres sénateurs américains actuellement en Union soviétique « s'ils désirent me voir. »

Puis, il se leva pour aller serrer la main du sénateur Kennedy qui entrait dans le bureau avec sa femme et ses deux enfants.

Le sénateur lui offrit plusieurs livres contenant les discours prononcés par le président John Kennedy, en spécifiant : « L'un des discours, prononcé à l'Université américaine, a ouvert la voie au traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires. »

Kara Kennedy, 13 ans, et son frère Teddy, 12 ans, les yeux écarquillés, ne perdaient rien de la scène et ils semblaient émerveillés par le luxueux décor, les riches tapisseries couvrant les murs et les lustres scintillants.

Mme Kennedy remit à son hôte un ouvrage de Rose Kennedy, mère du sénateur, précisant : « C'est pour Mme Brejnev. »

De son côté, M. Brejnev lui donna une de ses photos dédicacées pour le jeune Teddy, mais le sénateur lui en demanda aussitôt une autre pour Kara, « afin de maintenir la paix dans la famille », expliqua-t-il, vœu qui fut aussitôt exaucé.

Le sénateur exprima sa gratitude envers les fonctionnaires soviétiques qui l'ont accompagné pendant sa visite de sept jours en URSS. « Ce sont de très chics types », déclara Kennedy. « Je vais les emmener avec moi aux Etats-Unis. »

Edward Kennedy, sa femme et un de leurs enfants en compagnie de Brejnev. (Téléphoto AP)

Mitterrand semble profiter de la querelle opposant désormais Chaban-Delmas à Giscard

Notre téléphone de Paris

François Mitterrand s'ennuie. Ses deux adversaires principaux de la majorité Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing l'oublient, ne songeant qu'à se « chiper » des voix afin d'arriver au soir du 5 mai l'un avant l'autre puisqu'au deuxième tour, il ne peut y avoir que deux candidats en lice. Ils désignent le « leader » de la gauche comme l'homme à abattre certes, mais ... au second tour. En attendant, ils s'égratignent directement ou par supporters interposés tandis que Mitterrand compte les coups et lit les sondages d'opinion qui montrent son « ascension » et le recul ou la stagnation de ses adversaires.

Au 18 avril, la photographie des intentions de vote par l'IFOP attribuent 43 % au candidat de la gauche (contre 41 % il y a une semaine), 25 % à Giscard (contre 27) et 23 % à Chaban (contre 25), Jean Royer restant à 5 %.

Un autre sondage, celui de la police politique française les « renseignements généraux », recoupe les pourcentages de l'IFOP pour le premier tour mais est moins affirmatif sur un échec de Mitterrand au deuxième tour puisque s'il le donne battu avec 49 % contre 51 % par Giscard, le voit à égalité 50-50 si c'est Chaban-Delmas son adversaire.

Les «chabanistes» voient dans la publication intempestive de ce sondage des renseignements généraux du ministère de l'intérieur une « scandaleuse manœuvre d'intoxication » réalisée par Chirac, adversaire déclaré de la candidature du député-maire de Bordeaux.

« La Nation » organe officiel de l'U.D.R. se dit « choquée » et plusieurs personnalités du parti gaulliste ont demandé à Messmer à la fois de prendre position en faveur de Chaban-Delmas et de rappeler à l'ordre le « jeune loup » Chirac.

OBJECTIVEMENT

Messmer s'est finalement résolu, sinon à apporter du « bout des lèvres » son soutien au député-maire de Bordeaux, du moins à « constater » que l'U.D.R. a décidé de lui apporter son soutien et qu'il est solidaire de son parti. Mais, il faisait aussitôt préciser par son ami et confident Hubert Germain, ministre chargé des relations avec le parlement, que le premier ministre ne s'engagera à fond dans la campagne électorale qu'après le premier tour. Il est clair donc que Messmer estime personnellement que le meilleur candidat contre Mitterrand est objectivement Giscard d'Estaing.

Michel Debré, ex-ministre des armées, « conscience » des gaullistes et de l'U.D.R., « supporter » numéro un de Chaban mène l'assaut contre le ministre des finances depuis longtemps. Cette fois, il ne critique plus seulement sa politique économique et financière, il l'accuse d'être un « conservateur », donc « inapte à conjurer le péril que fait courir à la France le candidat de la gauche socialo-communiste ». Alain Peyrefitte, ministre des affaires culturelles, affirme que « Giscard d'Estaing, quels que soient ses talents sera à coup sûr présenté par l'opposition comme le symbole de la droite réactionnaire», «le représentant du capital », « le candidat du dollar » l'homme du grand capital », etc. etc.

LES IMPOTS

Les amis de Giscard d'Estaing sont encore plus venimeux : Michel Poniatowski, ministre giscardien de la santé, en insistant, dans son éloge du ministre de l'économie et des finances, sur son « intégrité», sur le fait qu'il est un « candidat sans fragilité » fait peser, à contrario, sur Chaban-Delmas la suspicion la plus précise et la plus lourde dans une opinion qui n'a pas oublié les révélations du « Canard enchaîné » sur les impôts légers » acquittés par l'ex-premier ministre.

On comprend l'appel de Pierre Messmer, pour que cessent les « joutes stériles » et les « agressions verbales ». Le seul bénéficiaire n'en peut être que François Mitterrand.

Jean DANES

Mitterrand avec auprès de lui sa femme, alors que, lundi à Paris, il s'adressait à un public exclusivement féminin. (Téléphoto AP)

Kadhafi « surpris » des insinuations du Caire

BEYROUTH (AP). — Dans une interview accordée au journal de Beyrouth « As Safir », le colonel Kadhafi a déploré lundi l'attaque de la semaine dernière contre l'Académie technique militaire du Caire qui a fait onze morts, ainsi que nous l'avons annoncé.

Le colonel Kadhafi se déclare surpris des insinuations égyptiennes selon lesquelles son pays serait impliqué dans cette affaire et déclare que l'attaque « sert les intérêts des ennemis de la nation arabe parce qu'Israël en est le principal bénéficiaire ».

Les autorités égyptiennes ont cessé de donner des détails sur les circonstances de l'affaire, apparemment pour empêcher une détérioration accrue des relations entre le Caire et Tripoli.

La tension entre les deux pays serait la cause de la décision des membres égyptiens du Conseil populaire de la fédération des Républiques arabes de ne pas quitter dimanche le Caire pour Tripoli, afin de participer à une conférence avec leurs collègues libyens et syriens.

Selon la version officielle de l'attaque de jeudi dernier, le chef de l'organisation responsable, Saleh Abdullah Sariyah. un Palestinien de 38 ans, employé de la Ligue arabe, détenteur d'un passeport irakien, a séjourné en Libye l'an dernier pour discuter de la formation d'unités de résistance dans les pays arabes.

La presse égyptienne a déclaré lundi que l'« organisation de libération islamique », pour perpétrer l'attaque, a pris ses ordres d'un pays voisin, qui, en clair, ne saurait être autre que la Libye. Plus de 50 de ses membres auraient été arrêtés et auraient avoué qu'ils projetaient une série d'assassinats politiques pour tenter de changer le régime d'un certain nombre de pays arabes non identifiés.

UNE POIGNÉE...

Pour sa part, Ali Amine, directeur d'« Al Ahram », écrit : « Je n'imagine pas que les Egyptiens permettraient à une poignée d'illettrés de leur imposer leurs enseignements et leur philosophie.

« Je refuse d'imaginer que l'Egypte puisse jamais se mettre à genoux devant une bande de bandits de grands chemins, même s'ils se cachent derrière des slogans vides et une fortune fabuleuse. »

« Al Ahram » précise que 50 personnes auraient été arrêtées.

Les premières informations n'avaient fait état que de 16 arrestations.

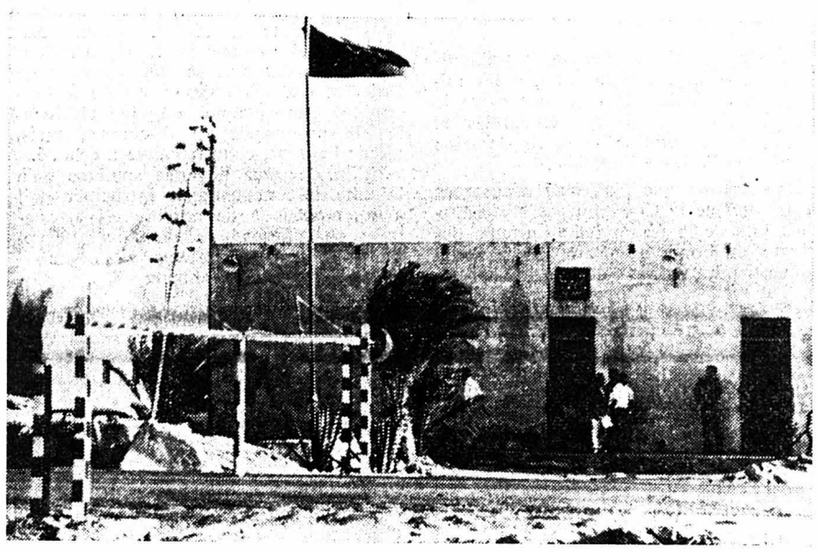

C'était voici presque un an. Les marcheurs libyens se préparaient à faire sauter la barrière marquant la frontière entre leur pays et l'Egypte. Depuis... (Archives)

UN FAIT PAR JOUR

A petits pas...

Quelque chose cuit à feu doux dans la marmite américaine. A propos de Cuba. Il ne fait pas encore jour, mais c'est déjà l'aurore. Et, à ce sujet, Kissinger s'impatiente, car il n'a plus le temps d'attendre. Il lui faut des succès. Tout de suite. Et partout.

En effet, il a trouvé, à Moscou, un animateur à sa mesure. Pragmatique comme lui. Comme lui préoccupé, d'abord, des résultats. Les amis d'hier ne sont pas oubliés, même si l'on s'en fait de nouveaux avec les ennemis de la veille. Quand Kissinger est allé en URSS récemment, il a longuement discuté avec celui qui, dans l'ombre, anime la politique étrangère russe : Alexandrov. Un inconnu que Kissinger connaît bien. Un diplomate dont l'argument majeur se résume ainsi : « En politique, il ne faut pas tenir compte des sentiments ». Kissinger comprend cela.

C'est à propos de l'Amérique latine et notamment de Cuba, que Kissinger et Alexandrov ont décidé de faire un bout de chemin. Pour preuve de sa bonne volonté, Kissinger avait fait un rêve qu'il avait cru pouvoir raconter aux membres de l'OEA réunis actuellement à Atlanta. Ce rêve aurait fait du bruit si, pour une fois, Kissinger n'avait pas été contraint de ramasser ses billes. Le cadeau que Kissinger méditait de faire à l'URSS, sur le parvis de la coexistence, c'était la fin de la souveraineté américaine sur le canal de Panama. Ainsi, aurait-il prouvé avoir écouté et compris la requête du général Torrijos soucieux de libérer son pays « des royalties empoisonnées de la Canal Zone ». Ainsi, la Maison-Blanche aurait-elle remercié le Kremlin d'avoir réussi à inclure Cuba dans le giron soviétique. Bien des choses devenaient possibles et auraient pu l'être si 34 sénateurs américains n'avaient pas fait savoir à Kissinger, que son projet n'avait aucune chance de passer la rampe.

Et pourtant, une page se tourne. Une page est déjà tournée. Aux Caraïbes, aussi, c'est la fin d'une époque. Cuba n'est plus une île assiégée. L'Amérique ne sourit pas encore à Castro. Elle a cessé de le maudire. C'est un début. Pourquoi ? Parce que, en devenant une alliée, fidèle à la politique étrangère soviétique, Cuba a cessé d'être un danger. Cuba ne menace plus l'image de l'Amérique traditionnelle. En acceptant les thèses essentielles de Moscou, Castro est devenu un homme politique présentable, avec qui on peut à la rigueur discuter.

Le 4 février Brejnev en visite à la Havane, avait demandé que « soit mis fin au blocus économique et politique qui vise Cuba socialiste ». La Maison-Blanche salua en silence. Car les mots ont un sens entre Washington et Moscou. Si Cuba est « socialiste » on peut commencer à parler de bien des choses. Si Cuba est « socialiste » comme toutes les capitales du glacis, pourquoi continuer à faire la moue ? Si Cuba est « socialiste », Castro va être obligé d'apprendre les bonnes manières. Et le fait que Cuba soit là où il se trouve, ne change rien. L'adhésion de Castro aux thèses soviétiques telles que les choses apparaissent dans le communiqué soviéto-américain, prouve que c'en est fini des incartades.

Les événements européens, ont, c'était fatal, accaparé notre attention. Mais, quand Castro fustige ceux qu'il appelle « les pseudo-gauchistes de l'Amérique latine », ce n'est pas une phrase, c'est une révolution dans sa révolution. Quand Castro ajoute que « la pelleteuse et la moisonneuse sont aussi importantes que le furent les mitraillettes hier », cela prouve qu'il n'est plus un chef de bande. Et, déjà, presque un homme d'Etat. Et, quand il précise, comme voici quelques jours, que « toute idée d'exporter la révolution est à rejeter », alors, il fait bien plaisir à Kissinger. Car, aux Caraïbes, la politique des « petits pas » se pratique sur la pointe des pieds...

L. GRANGER

19 officiers irakiens fusillés

Des maquisards kurdes s'entraînant au maniement des armes modernes. (Téléphoto AP)

ANKARA (Reuter). — Les rebelles kurdes ont fusillé dimanche soir dix-neuf officiers irakiens, dont deux colonels, en représailles de l'exécution de onze personnalités kurdes par le régime de Bagdad mercredi dernier, selon la radio des insurgés « La Voix du Kurdistan », captée dans l'est de la Turquie.

Après l'exécution de ces officiers, faits prisonniers au cours des combats, Radio-Bagdad a annoncé deux fois la nouvelle, puis a diffusés de la musique martiale solennelle, a ajouté « La Voix du Kurdistan ».

La radio a indiqué que les rebelles kurdes ont déclaré la guerre à outrance contre le gouvernement irakien à la suite de l'exécution des onze personnalités, dont le rédacteur en chef d'un journal kurde, qui avaient été arrêtées peu après le 11 mars, avant d'être conduites à Arbil, dans le nord du pays. « La Voix du Kurdistan » a également fait état de nouveaux combats précisant qu'une femme et trois enfants ont été tués dimanche près de Dhohuk au cours de bombardements par des avions irakiens.

Dans un affrontement près de Derbandikhan, a signalé la radio, cinq miliciens kurdes ont été tués et trois autres blessés, et un avion et deux chars irakiens ont été détruits.

Selon la radio, deux régiments gouvernementaux dont l'objectif était de s'emparer du quartier-général du chef des rebelles, Barzani, situé à Gallali, près de la frontière iranienne, ont été mis en déroute.

Enfin, près de la frontière turque, des combats ont mis aux prises des forces rebelles à un régiment irakien venu secourir une garnison de 600 hommes à proximité de la ville de Zakho, assiégée depuis le mois dernier. La radio a indiqué que cette unité gouvernementale a été obligée de battre en retraite après une contre-attaque.

La saison des
ASPERGES DE CAVAILLON
bat son plein
Profitez de la baisse des prix et venez vous régaler ; c'est le meilleur moment.
Buffet de la Gare Neuchâtel
Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Une affaire Rabin secoue l'opinion en Israël

JÉRUSALEM (AP). — L'ex-général Weizman, ancien commandant de l'armée de l'air et chef des opérations durant la guerre des Six jours en juin 1967, a fait lundi une révélation qui pourrait être lourde de conséquences pour l'avenir politique de son supérieur hiérarchique d'alors, l'ex-général Rabin, que beaucoup considèrent comme le successeur probable de Mme Golda Meir à la tête du gouvernement israélien.

Selon l'ex-général Weizman, Rabin a subi une dépression nerveuse à la veille de la guerre des Six jours, alors qu'il était chef d'état-major général et a dû confier en catastrophe le commandement à Weizman pendant 24 heures.

A la suite de cette accusation, M. Rabin, qui a été nommé ambassadeur à Washington après sa démission de la tête de l'armée, a publié un communiqué confirmant qu'il avait abandonné pour un jour ses fonctions de chef d'état-major et avait demandé à Weizman de le remplacer, mais uniquement pour prendre un peu de repos après les efforts astreignants que les préparatifs de la guerre lui avaient imposés.

Plusieurs généraux, dont Ariel Sharon, un des chefs de l'opposition, et Aharon Yariv, ministre des transports et ancien chef des services secrets, ont démenti que leur chef d'alors ait été déprimé ou un tant soit peu incapable de prendre les décisions qu'il avait à prendre.

LE DÉPART

Mme Golda Meir a annoncé qu'elle abandonnera son mandat de député aussitôt après la formation d'un nouveau gouvernement.

« Je compte me consacrer à ma famille, à la lecture et peut-être à certains organismes du parti travailliste », a-t-elle précisé devant un groupe de Canadiens en visite en Israël.

AUTOUR DU MONDE

ASIE

Entre l'URSS et le Japon

TOKIO (AP). — Le Japon et l'Union soviétique ont signé un protocole sur les conditions auxquelles l'Union soviétique pourra obtenir une aide japonaise de plus d'un milliard de dollars pour le développement des ressources naturelles de Sibérie.

Succès des conservateurs au Japon

TOKIO (AFP). — Les conservateurs ont remporté dimanche au Japon 19 des 23 élections municipales partielles qui se déroulaient dans le pays.

Ce succès, estiment les observateurs, est dû à l'absence de coopération entre les trois partis d'opposition, communiste, socialiste et Komei. Les candidats conservateurs avaient reçu l'appui de la formation politique au pouvoir, le parti libéral démocrate.

EUROPE

Les difficultés de Citroën

PARIS (AFP). — Le quotidien français « Les Echos » estime que la situation de la société automobile « Citroën » est si mauvaise qu'une intervention de Michelin — son principal actionnaire — et de l'Etat est inévitable à très court terme.

En 1974, la société paraît ne devoir réaliser ses objectifs qu'à 90 %, ce qui ramènerait sa production au niveau de 1971 : 665.000 véhicules. L'usine Citroën emploie 60.000 salariés.

Les fedayins d'Athènes

ATHÈNES (AFP). — Le conseil des grâces de la République grecque a commué lundi la peine capitale prononcée le 24 janvier dernier contre les deux fedayins auteurs en août 1973 du massacre de l'aéroport d'Athènes en une peine de prison.

L'attaque de l'aéroport d'Athènes avait fait cinq morts et quarante-cinq blessés.

AFRIQUE

Manifestation chrétienne à Addis-Abeba

ADDIS-ABEBA (AP). — Près de 250.000 fidèles de l'Eglise orthodoxe éthiopienne avaient organisé lundi dans les rues principales d'Addis-Abeba, une manifestation, qui a arrêté la circulation pendant la moitié de la journée. C'était de loin, le défilé le plus important qu'on ait vu en Ethiopie. Il était conduit par les moines brandissant des croix et criant des slogans.

Bien que les chrétiens aient affirmé qu'il s'agissait là d'une manifestation d'unité, ce fut en vérité une protestation contre la marche musulmane de samedi. Les chrétiens sont opposés à une séparation de l'Eglise et de l'Etat.

AMÉRIQUE

Patricia Hearst introuvable

SAN-FRANCISCO (AP). — Le F.B.I. a annoncé que les recherches intensives qui continuent d'être menées à San-Francisco et dans toute la Californie pur tenter de retrouver Patricia Hearst, enlevée le 4 février dernier, n'ont encore donné aucun résultat.

Victoire des libéraux en Colombie

BOGOTA (AP). — M. Alfonso Lopez Michelsen, 60 ans, avocat et ancien ministre des affaires étrangères, candidat du parti centre-gauche libéral, a remporté à l'élection présidentielle colombienne de dimanche une victoire dont l'ampleur a surpris. Il a battu largement son plus proche rival M. Alvaro Gomez Hurtado, du parti conservateur actuellement au pouvoir.

Mais les amendements constitutionnels de 1958 imposent une représentation égale des libéraux et des conservateurs au sein d'un gouvernement de coalition, pour quatre années encore.

Armes américaines pour l'Egypte ?

WASHINGTON (AP). — Le secrétaire américain à la défense M. Schlesinger, a déclaré lundi que les Etats-Unis doivent étudier sérieusement la possibilité de fournir du matériel militaire à l'Egypte.

« Cette possibilité doit être soigneusement examinée » a-t-il dit, alors que tous les indices montrent un réchauffement sensible dans les relations entre les deux pays.

Le président Sadate a souligné récemment pour sa part qu'il désirait renoncer à dépendre uniquement de l'Union soviétique dans ce domaine et qu'il serait « très heureux si les Etats-Unis acceptaient de vendre des armes », à son pays.

Washington a cessé de fournir du matériel militaire à l'Egypte en 1954, après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.